

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 965 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 30 AVRIL 1980

La production française de tabac menacée par les importations

LIRE PAGE 40


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23


# Les Occidentaux face à deux crises

## • ÉCHEC A LUXEMBOURG

## La solidarité entre les Neuf est mise en cause

### L'après-traité de Rome ?

**Peut-on faire fonctionner la Communauté sans Londres ? Apparemment, l'échec du conseil européen de Luxembourg n'aurait que des avantages pour les partenaires de la Grande-Bretagne, puisqu'ils n'auraient pas à la soulager du fardeau de sa contribution budgétaire. Mais le gouvernement britannique bloque la hausse des prix agricoles et l'organisation du marché du mouton, sans parler de la pêche.**

**En dépit de la sérénité affichée par MM. Giscard d'Estaing et Méhaignerie, le ministre français de l'agriculture, tout porte à croire, compte tenu de l'impatience des agriculteurs, que des tensions très vives entre les Neuf vont apparaître rapidement à ce sujet.**

**Les Allemands et les Français ont en tête une « Europe à deux vitesses », voire peut-être à plus, ce qui veut dire — cela a-t-il été perçu par Mme Thatcher ? — un profond changement de nature de la Communauté. En fait, cette solution — cauchemar des Européens orthodoxes — a toujours été implicitement pratiquée. Le système monétaire européen ne groupe-t-il pas huit seulement des neuf Etats membres ?**

**L'idée lancée par M. Giscard d'Estaing — parce que « les demandes britanniques, en raison de leur ampleur et de leur durée, ne pourraient recevoir satisfaction dans le cadre des réglementations existantes » — de définir un nouveau dispositif financier pour la Communauté, fondée sur la règle hérétique d'un « juste retour » — total ou limité, — annonce une ère nouvelle, celle de l'après-traité de Rome. Face au Royaume-Uni, qui, compte tenu des structures de son économie, serait amené durablement à payer beaucoup plus qu'il ne reçoit du budget européen — ce qu'il refuse, — il s'agirait d'équilibrer, « grosso modo », les recettes de chacun. Ce serait évidemment un grand pas en arrière : le renoncement de fait à la solidarité financière, l'abandon d'un éminent facteur d'intégration.**

**Bien sûr, la cause n'est pas entendue. Nul ne sait vraiment si MM. Giscard d'Estaing et Schmidt n'usent pas de cette arme comme d'un épouvantail à l'intention des petits pays, d'autant moins disposés à se montrer généreux à l'égard de la Grande-Bretagne qu'ils sont les grands bénéficiaires du système actuel. Une chose est certaine : les dirigeants français et allemands, déçus par les mésaventures communautaires — si fréquentes depuis l'adhésion britannique, — sceptiques à l'égard des institutions européennes qui fonctionnent de plus en plus mal, réfléchissent sérieusement à une réforme qui aurait pour elle une certaine logique.**

**Reste à en apprécier les périls, notamment pour les Français. Peut-on imaginer une politique agricole commune dans laquelle la libre circulation des produits et la préférence communautaire seraient maintenues mais privées de la solidarité financière ? De façon plus générale, ne serait-ce pas jouer les apprentis sorciers que de s'attaquer ainsi à ce qui est considéré depuis le traité de Rome comme un des fondements essentiels de la construction européenne ?**

**La proposition franco-allemande révèle une tendance ; mais il n'y a pas encore de politique arrêtée ni à Paris ni à Bonn. Toutefois, la minute de vérité approche, d'autant plus que le plafonnement des « ressources propres », c'est-à-dire de l'argent disponible pour le budget européen, sera atteint à bref délai. Alors, il faudra choisir : soit élever le plafond, ce que tous les Etats membres prétendent aujourd'hui refuser, soit changer de règle.**

### • Le relèvement des prix agricoles est bloqué
### • M. Giscard d'Estaing est hostile à un report des décisions au sommet de juin

*Le refus opposé par Mme Thatcher aux divers compromis — de plus en plus coûteux pour ses partenaires de la C.E.E. — avancés, lundi après-midi 28 avril, par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Luxembourg a fait échouer le sommet européen. M. Giscard d'Estaing étant pourtant allé jusqu'à offrir de faire payer par les Huit, en 1980 comme en 1981, les deux tiers de ce que devait être la contribution nette du Royaume-Uni au budget de la Communauté. Le vote britannique bloque, du coup, la fixation des prix agricoles européens et le compromis sur la politique concernant les moutons, préparés la veille.*

*Sur le plan agricole et budgétaire, M. Giscard d'Estaing est hostile au report des décisions au prochain sommet des Neuf à Venise, les 12 et 13 juin. Il a d'ailleurs promis aux agriculteurs français une hausse des prix — chiffrée par M. Méhaignerie à 8 %-11 % selon les produits, —* « aussitôt que les circonstances le permettront ». *Cela n'ira pas sans difficultés juridiques, puisque l'essentiel de cette hausse (5 %) correspond au compromis sur lequel les Huit s'étaient mis d'accord, mais dont l'application se heurte au refus britannique.*

*A Londres, où l'on comprend que Mme Thatcher a refusé de* « payer un prix politique trop lourd », *la surprise est grande :* « Maggie tient bon, les Français sont furieux. » *En France, les dirigeants agricoles demandent des mesures conservatoires et proposent de* « mettre la Grande-Bretagne entre parenthèses ».

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — Mme Thatcher avait, d'entrée de jeu, placé la barre très haut : le Royaume-Uni, expliquait-elle, ne pouvait guère envisager de payer plus de 250 millions d'ECU par an (1) et cela pendant cinq ans. Selon les calculs de la Commission européenne, la « *contribution nette* » britannique au budget européen devrait atteindre normalement 1 700 millions d'ECU en 1980. La demande de Mme Thatcher impliquait donc que les pays partenaires acceptent de supporter, à la place du Royaume-Uni, une charge de 1 450 millions d'ECU.

Cette somme fantastique pouvait laisser présager un échec rapide des pourparlers. Tel ne fut pas le cas. Au contraire, des propositions de plus en plus généreuses se succédèrent. La méthode de calcul préconisée par la France permettait d'atteindre une compensation déjà très confortable. Les Néerlandais, après que Mme Thatcher eut refusé la formule française, présentèrent une offre plus intéressante encore. Nouveau refus du premier britannique. Nouvelle relance cette fois de la part de M. Schmidt, appuyée et complétée par M. Giscard d'Estaing. Bref, le conseil européen donnait l'impression d'organiser le triomphe de Mme Thatcher.

La proposition de M. Schmidt, sur laquelle le conseil s'est longuement attardé, était en fait d'une nature différente de celles qui avaient précédé. Elle suggérait que, en 1980, la contribution nette britannique soit plafonnée à sa moyenne des années 1978 et 1979, soit 540 millions d'ECU. Cela signifiait une compensation à supporter par les Huit de l'ordre de 1 200 millions d'ECU. Deux tiers de la quote-part qui aurait dû être normalement réglée par Londres auraient ainsi été pris en charge par les pays partenaires ; mais, ajoutait le chancelier, cette compensation, trop lourde, ne jouerait que pour une année.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 39.)

(1) Un ECU égale 5,80 F environ.

## • ATTENTE A WASHINGTON

## Le revers subi en Iran n'a pas découragé les partisans de la manière forte

### Incident aérien au-dessus de la mer d'Oman

**Au lendemain de la démission du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, annoncée officiellement le lundi 28 avril, les partisans de la manière forte à l'égard de l'Iran ne se montrent nullement découragés par l'échec du raid de Tabas.**

**A Téhéran, les Iraniens s'interrogent sur les carences de leur haut commandement militaire. L'ayatollah Kalkhali a exigé, ce mardi une « purge au niveau le plus élevé de l'armée de l'air et de la marine ». Téhéran attribue la responsabilité des attentats à l'explosif commis lundi en plein centre de la capitale, et qui ont fait plusieurs morts, aux « agents à la solde de Washington » et le haut état-major a annoncé, en fin de matinée, qu'un appareil militaire iranien avait essuyé le feu de chasseurs américains au-dessus de la mer d'Oman. Washington a confirmé l'incident.**

De notre envoyé spécial

Washington. — Si curieux que cela puisse paraître, le climat politique prévalant à Washington n'est pas sans analogie avec celui qui règne à Téhéran. Si la multiplicité des centres du pouvoir dans un pays en état de révolution engendre forcément la confusion, celle-ci n'est pas absente aux Etats-Unis, où l'ordre constitutionnel est pourtant bien établi. Le président Carter — comme l'imam Khomeiny — est investi de larges pouvoirs exécutifs. Mais son indécision, ses hésitations et ses revirements dans la crise iranienne contribuent à projeter l'image d'une politique incohérente, incompatible avec la responsabilité d'une super-puissance.

Il serait cependant injuste d'accabler un homme qui affronte l'un des plus grands défis politiques que l'Amérique ait connus depuis plusieurs décennies, même si l'on tient compte du conflit vietnamien. La crise iranienne, à la différence de celle d'Indochine, paraît mettre la paix en péril. A tort ou à raison, on évoque carrément — dans les mass media comme dans les milieux dirigeants — le danger d'une troisième guerre mondiale.

La gravité des décisions à prendre pour juguler le péril suscite tout naturellement doutes, flottements et divisions dans tous les organes de l'appareil de l'Etat. « Faucons » et « colombes » cohabitent à la Maison Blanche et au département d'Etat. Les avis sont, de même, partagés au Pentagone et dans les rangs de la C.I.A. La ligne de démarcation au Congrès et au Sénat ne passe pas entre démocrates et républicains, mais sépare partisans et adversaires de la manière forte.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

## Les Cosaques et le Saint-Esprit

par ANDRÉ FONTAINE

Un Khomeiny fait rocher, au pied duquel s'amassent des échelles brisées. La tête coincée entre les barreaux de l'une d'elles, tirant la langue, un Jimmy Carter souffrant mille morts. Ce dessin du *Financial Times* de vendredi dernier n'était pas destiné à illustrer le fiasco des « Anges de Charlie » : il a été publié quelques heures avant que la nouvelle fût connue. Comme s'il était acquis d'avance que, quoi que fasse le président des Etats-Unis pour récupérer les otages, il allait à l'échec.

La plupart des chancelleries européennes vivaient dans la hantise d'une tragique erreur. M. Helmut Schmidt redoutait que Téhéran ne devienne un autre Sarajevo. Jugement analogue chez un diplomate britannique cité par *U.S. News* : *« Une initiative militaire américaine dans une région aussi inflammable que le golfe Persique peut déclencher une réaction en chaîne comparable à celle qui a conduit à deux guerres mondiales. »*

L'entourage immédiat du président des Etats-Unis était profondément divisé. On y comptait suffisamment de gens inquiets de ce qui se tramait pour que le *Los Angeles Times* ait pu faire amplement état, le 23 avril, d'une réunion qui s'était tenue la veille à la Maison Blanche et au cours de laquelle M. Carter avait demandé à chacun des vingt-cinq participants son opinion sur ce qu'il convenait de faire. Parmi les intervenants, M. Hertzberg, qui écrit les discours du président, aurait dit que l'on était *« en train de s'engager sur la pente glissante qui mène à une confrontation militaire »*. La démission de M. Vance montre qu'il n'était pas seul de son avis.

C'est donc *in extremis*, et après avoir beaucoup hésité que le président des Etats-Unis a donné le feu vert à une opération dont le résultat aurait pu être plus catastrophique encore. Partie comme elle l'était, au lieu d'échouer au départ, elle aurait tout aussi bien pu, en effet, conduire au massacre de ceux qu'il s'agissait de sauver. Car la malchance n'explique pas tout. Le Ciel n'aide que ceux qui s'aident eux-mêmes. Qu'un hélicoptère tombe en panne, c'est conforme au calcul des probabilités, et l'on peut penser que l'éventualité avait été prévue. Mais la moitié des appareils engagés !

(Lire la suite page 5.)



### AU JOUR LE JOUR

### TRÈS DROLE

*Un commando américain de quatre-vingt-dix hommes intervient quelques heures sur le sol iranien pour libérer cinquante otages retenus depuis près de deux cents jours dans l'orbite des étudiants islamiques, laisse huit morts sur le terrain et revient bredouille : c'est un échec, et tout le monde rigole.*

*Un corps expéditionnaire soviétique de quatre-vingt mille hommes intervient depuis quatre mois sur le sol afghan pour libérer à coups de roquettes tout un peuple du droit de cuissage, laisse des milliers de morts sur le terrain et ne rentre pas à la maison : c'est un succès et personne ne rit.*

*Ainsi la relativité des notions comparées de succès et d'échec dans l'actualité spectacle nous montre-t-elle que là où il y a de quoi rigoler, il n'y a pas nécessairement de quoi rire.*

BERNARD CHAPUIS.

## POINT

### Un double pari social et humain

*Abandonnons ou atténuons les règles qui enferment la vie de travailleur puis de personne âgée dans un carcan inadapté aux évolutions et aux impératifs de la société de cette fin de siècle. Tel est le point commun de deux documents officiels qui viennent d'être publiés : le rapport Giraudet sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, et le texte du commissariat général du Plan intitulé* Vieillir demain. *Dans les deux cas est proposé aux Français un pari audacieux en faveur d'une révision des horaires de travail et des droits à la retraite, afin de réconcilier le social et l'économique. En un mot, tenir compte de l'humain et le rendre rentable et efficace.*

*Pour M. Giraudet, il est urgent de* « trouver le passage entre deux écueils opposés » *: une réduction massive de la durée du travail, qui étranglerait les entreprises, et le plaidoyer unilatéral pour la compétitivité des entreprises, qui aggraverait le chômage et créerait d'*« intolérables dommages moraux et matériels ». *Contrairement à une opinion très répandue selon laquelle la recherche du juste milieu serait la voie de la facilité, les propositions de M. Giraudet constituent un délicat compromis : réduire les horaires les plus élevés par une compression des heures supplémentaires et ramener la semaine de travail à quarante, voire trente-neuf heures, au lieu de quarante et une heures, ce qui satisfait les syndicats ; mais, simultanément, accroître l'utilisation des machines et donner au patronat la possibilité de faire varier la semaine de travail en fonction des commandes.*

*Les réactions positives des syndicats montrent que le changement ne leur fait pas peur (lire page 43).*

*C'est aussi un appel au changement de comportement que lance le rapport du Plan sur la vieillesse. Face à la prolongation de la vie humaine et aux contraintes économiques comme aux nouveaux besoins, dits qualitatifs, des Français, le rapport insiste sur les inégalités criantes entre les niveaux de retraite, plaide pour une meilleure redistribution et demande l'abandon des formules usées sur* « la politique de vieillesse », « le troisième âge » *et* « la retraite à soixante ans » *qui, dans une société vouée au culte de la jeunesse, frappe* « de mort sociale » *les plus de soixante-cinq ans.*

*S'agit-il de propositions généreuses et sans lendemain ?* « Cette utopie optimiste n'est pas irréaliste » *rétorquent les rapporteurs.*

## « A L'OMBRE DES HÉROS »

## L'U.R.S.S. parcourue et méditée

Voici, avec une présentation matérielle élégante et soignée qui fait honneur à l'éditeur, un livre-album dont on louera l'abondance d'informations — images et écrits — mais aussi l'équilibre. Et quiconque a affronté la difficulté de s'orienter dans cet univers spécifique, accueillant et secret à la fois, s'étonnera de la performance réalisée par les auteurs. En changeant l'échelle des problèmes, l'immensité de l'espace soviétique crée une dimension des difficultés et des ressources nouvelles.

On retrouve tout cela dans l'ouvrage de Jacques Windenberger, Alain Lebaube et Jean-Pierre Dumont : ils ont parcouru d'ouest en est l'espace soviétique, de Moscou à Bratsk ville-champignon des bords du lac Baïkal, reconnu le surgissement des cités neuves, constaté la réalité de la croissance économique et ses effets multiplicateurs — mais résisté à l'éloge dithyrambique qui présente comme unique ce qui est certes considérable (dans tous les sens du terme) mais pas nécessairement sans analogue, et se mue trop souvent en diversion quand on tente de serrer les difficultés, — rapporté les chiffres sans en être grisé par ce qu'ils appellent fort bien *« la fierté et le lyrisme des statistiques »*, mais sans en négliger les ordres de grandeur.

LEO HAMON.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

# idées

## LA BOMBE A NEUTRONS

**Le chef d'état-major des armées estime que la bombe à neutrons peut répondre aux besoins de la France. L'un des pères — Américain — de cette arme, Samuel Cohen, en a déjà expliqué les avantages. Trois adversaires de la bombe à neutrons lui répliquent.**

### Plaidoyer pour la paix

par GEORGES SARRE (*)

SURPRENANTE plaidoirie que celle de Samuel Cohen en faveur de la bombe à neutrons. Tant d'avantages seraient liés à cette arme qu'on ne voit pas clairement comment elle ne figure pas, dès aujourd'hui, dans toutes les panoplies guerrières de la planète.

Seul inconvénient, sans doute, cette bombe-là prépare la guerre, et dans des conditions qui, pour être nouvelles, sont parfaitement effroyables.

Les armes nucléaires stratégiques, de par l'ampleur des dégâts qu'elles seraient susceptibles d'engendrer, par les destructions massives qu'elles impliquent, sont typiquement les armes du refus de la bataille. La disproportion est telle, entre l'enjeu et le risque, que toute comparaison échappe au domaine du rationnel. La dissuasion, c'est le refus de la guerre. Et notamment, si les socialistes français ont adopté le principe du maintien en état des forces nucléaires, c'est d'abord parce qu'ils estiment que cette capacité de dissuasion indépendante est en mesure d'empêcher un conflit en Europe, dont les superpuissances détermineraient seules la portée et l'ampleur.

Tout au contraire, la bombe à radiations renforcées cherche à contourner la doctrine de la dissuasion. Les armes nouvelles deviennent d'autant plus dangereuses qu'on en réduit la portée et la charge. Car leur usage redevient crédible. Là où le danger de conflit était écarté par le risque de représailles massives, il redevient logique avec la miniaturisation des armements nucléaires. Or c'est toute l'évolution suivie actuellement par les pays de l'OTAN. Les Américains mettent en place des missiles portant indifféremment des charges classiques ou nucléaires (missiles, Lance). Les charges nucléaires se réduisent à 5 ou 10 kilotonnes ; leur précision s'accroît de manière redoutable. Bref, la banalisation de l'armement nucléaire avance à grands pas.

L'arme à neutrons réintroduit sur la scène stratégique l'hypothèse du conflit, que la dissuasion avait auparavant écartée. Cette évolution moyenne est-elle le fruit du hasard ou de l'évolution technologique ? Assurément non.

Il s'agit de réordonner le système militaire atlantique autour de la doctrine de riposte flexible. L'échange thermonucléaire semble bien banni entre les territoires des deux super-puissances.

Cette donnée de base demeure, même si la ratification de SALT 2 est officiellement suspendue. Ce type de négociations ne peut, en effet, être abandonné par les super-puissances, sauf à revenir à l'implantation de missiles antimissiles A.B.M. d'un coût prohibitif et conduisant à une militarisation de tout le territoire. Personne n'est prêt à pareil sacrifice. La sanctuarisation des super-puissances reste mutuellement assurée ; mais il n'en va pas de même du sol européen. Il en découle que la défense du monde atlantique, selon les visées du Pentagone, commence en Europe, et toutes les armes d'emploi sont développées en ce sens. Cela concerne au premier chef les armements nucléaires tactiques. Et il est significatif de constater en France l'accroissement régulier des crédits consacrés aux armes tactiques, c'est-à-dire surtout aux Pluton et au programme Super-Pluton, depuis l'arrivée de M. Giscard d'Estaing aux affaires. L'intégration au monde atlantique, c'est l'avenir qu'assigne le giscardisme à la France. Et si cela se traduit au plan économique, industriel, monétaire, culturel, il n'est pas surprenant d'en trouver aussi la marque dans le domaine militaire.

#### Intégration atlantique

L'intérêt qu'attache aujourd'hui le gouvernement français à la bombe à neutrons est donc plus que suspect. L'adoption de cette arme par le système de défense français serait contraire à la doctrine de dissuasion, et contribuerait même à l'affaiblir. Car la seule justification à ce type d'armement, c'est son emploi dans l'hypothèse d'un conflit. C'est précisément l'ambition d'une dissuasion authentiquement indépendante que d'interdire pareille hypothèse en la rendant proprement impensable, en raison des risques de destruction qu'elle entraînerait pour tout agresseur éventuel.

A la veille du débat de l'Assemblée sur la question des armes nouvelles, il est urgent d'interroger le gouvernement français sur ses intentions réelles en matière de défense. Les affirmations officielles ne sauraient convaincre que les naïfs, et les élus du R.P.R. commencent à s'en défier. En réalité, pour aller à son but, c'est-à-dire l'intégration du système de défense français à l'ensemble atlantique, M. Giscard d'Estaing n'a pas les moyens d'engager une épreuve frontale. C'est davantage par un lent pourrissement lorsque l'intégration aura gagné dans tous les domaines que le principe même de l'indépendance de la défense paraîtra saugrenu.

Or ce n'est pas par fidélité aux principes que les socialistes sont attachés à l'indépendance de la défense, c'est parce qu'il s'agit du meilleur chemin pour la paix.

Le grand risque pour la France et pour l'Europe, c'est d'être impliqué par la logique des blocs dans un conflit que nous n'aurions pas voulu. Il faut, pour s'en abstraire, disposer des moyens du refus.

La bombe à neutrons va en sens inverse ; elle place au premier rang l'hypothèse suicidaire de bataille en Europe, où toute une génération viendrait à mourir sans risques, puisque l'environnement serait intact !

(*) Membre (P.S.) de l'Assemblée des Communautés européennes et conseiller socialiste de Paris.

### LE DÉCLIN DE LA DISSUASION

par PIERRE DABEZIES (*)

LORSQUE M. Sam Cohen s'interroge sur la conformité de la bombe à neutrons aux principes capitalistes communistes ou chrétiens, sans doute soulève-t-il un problème essentiel. Plus terre à terre, mais aussi plus concrète, est — toutefois — la question que pose le même jour M. Jean-Marie Daillet, président de la commission de défense de l'U.D.F. : pourquoi priver *a priori* notre pays d'un outil de défense pareil ?

Rappelons les récents propos de M. Michel Debré (*le Monde* du 1er avril) : cette arme n'ayant pas plus que d'autres à être considérée d'un point de vue moral, « *la France peut s'en doter, mais ce n'est pas une priorité* ». Jugement de Normand : lorsqu'on sait qu'au regard de notre budget et de nos options stratégiques nécessairement limitées l'avenir de notre défense implique des choix plus ou moins drastiques, reléguer la bombe à neutrons sur l'échelle des priorités, n'est-ce pas en fait la condamner ?

L'analyse de l'ancien premier ministre rejoint, il est vrai, d'autres analyses. Ainsi, dans la revue *Défense nationale* de janvier 1980, celle du colonel Guy Lewin, conscient, d'un côté, que cette « munition » — terme galloisien — est propre à valoriser notre corps de bataille en optimisant notamment le coup d'arrêt qu'il est éventuellement chargé de donner, mais conscient aussi qu'il ne s'agit pas d'une panacée : un véritable barrage antichar suppose non seulement des armes par milliers, mais un environnement de forces et de soutiens classiques tel que l'économie de moyens invoquée par ses partisans risque d'être illusoire. On peut même se demander si — théoriquement complémentaire — une défense de ce type n'a pas vocation à devenir tout simplement exclusive.

Réserves financières donc, aggravées de réserves tactiques : négligeables au-delà de 2.000 mètres, les effets neutroniques sont d'une portée militaire réduite, ce qui ne supprime pas, en revanche, dans une zone urbanisée comme l'Europe de l'Ouest, leur danger pour les populations civiles. M. Sam Cohen n'est-il pas le premier à souligner que « *l'arme à rayonnement renforcé* » peut tout aussi bien favoriser l'offensive et, à ce titre, servir les Soviétiques ? Sans compter que ces derniers, sachant d'entrée de jeu l'adversaire prêt, avec ses neutrons, à franchir le seuil nucléaire, n'auront aucune raison d'hésiter à employer, conformément à leur doctrine, leurs armes atomiques tactiques, en détruisant à l'emporte-pièce tout ce qui leur sera opposé. Il ne manque pas de commentateurs pour suggérer que — barrage pour barrage — mieux vaut faire usage de gaz incapacitants ou d'armes précises à guidage électronique, les uns et les autres ayant au moins le mérite de rester en deçà du seuil fatidique.

#### Un même travers

Miracle ou mythe ? L'argument avancé, au départ, pour justifier la mise en place d'une ligne de défense neutronique, c'est le caractère aléatoire, le côté « ligne Maginot » de la dissuasion *nucléaire* stratégique. Or, précisément, le remède tombe dans le même travers, puisqu'il ne répond qu'à une seule hypothèse : une attaque frontale et massive de blindés que la plupart des spécialistes s'accordent à considérer comme aussi peu probable que possible !

Constater que la bombe à neutrons est discutable d'un point de vue technique est insuffisant. Il faut encore mesurer son insertion dans notre système stratégique, celui-ci n'étant pas un hobby, une fantaisie, à telle enseigne qu'après avoir quelque peu hésité l'actuel président de la République, qui ne paraissait guère lui être favorable, l'a, pour l'essentiel, conservé.

Dans ce système de dissuasion du faible au fort, où nos moyens sont forcément limités et où il n'est pas question de livrer une véritable « bataille » à l'avance perdue et, à l'heure atomique, catastrophique, le problème n'est pas d'être fasciné par le moindre « *gadget* » en prétendant disposer de « *toute la gamme des armes* ». Le problème est budgétairement de se souvenir qu'il existe un vieux principe d' « *économie des forces* », stratégiquement d'empêcher la guerre, et politiquement d'être assez autonome pour ne pas se laisser conduire là où l'on ne veut pas aller.

#### Un glissement

Autant dire qu'on n'est guère rassuré ! Le dispositif neutronique prôné par M. Cohen et M. Marc Geneste, dans la ligne des théoriciens de Livermore et de Los Alamos, a pour conséquence l'abandon du « test », du coup d'arrêt signifiant ou significatif, de la liaison essentielle et intime entre l'emploi de l'arme nucléaire tactique et la dissuasion stratégique, pour le seul profit d'une bataille qu'on veut précisément éviter. Ce glissement, ou cette rupture, que nul ne nie, s'ils vont, d'un côté, à l'encontre de la « *réponse flexible* », en l'ancrant, en l'ossifiant par la constitution d'un môle de résistance, vont en revanche exactement dans le sens de l'évolution de la stratégie américaine qui — pour éviter l'escalade au sommet entre les deux grands — s'efforce de reconstituer les conditions d'une bataille dont l'Europe sortira libre peut-être, mais morte.

La bombe à neutrons concourt donc à ce relatif « *déclin de la dissuasion* » né de la conjugaison de la peur de l'escalade, du progrès technologique — notamment de celui de la précision des missiles, source de la stratégie « anti-forces » — et de la marche soviétique vers la parité qui, prenant à contrepied la doctrine américaine, obère partiellement les règles du jeu dissuasif jusque-là admises ! Voilà donc le combat revalorisé, les frontières entre le classique et le nucléaire, le tactique et le stratégique, les systèmes centraux et les systèmes locaux, en passe de disparaître ; voilà, comme Jacques Isnard le soulignait (*le Monde* du 10 avril 1978), « *la dissuasion démythifiée* », la guerre nucléaire banalisée, le contrôle politique du seuil atomique voué à être hypothétique, le champ des forces destabilisé. Est-il excessif de dire que ce n'est ni conforme à notre stratégie ni conforme à nos intérêts ?

Emportés par leur élan, les tenants de la « *bombe à neutrons* » en arrivent, en définitive, à négliger la perspective d'ensemble. Le général Gallois souligne, il est vrai, dans *l'Adieu aux armées*, le caractère déterminant des novations intervenues dans la nature des armes, telles que ces dernières ne sont plus nécessairement à la remorque des concepts militaires qu'elles tendent parfois, désormais, à modeler.

Il se peut donc que l' « *arme à rayonnement renforcé* » soit bonne pour l'Amérique, soucieuse à la fois d'éviter l'escalade, de rassurer ses alliés et de retirer un certain nombre d'armes nucléaires tactiques du théâtre continental. Le problème français est différent. Notre stratégie correspond à un « *projet politique* » spécifique : l'indépendance du pays. Avant d'abandonner cette stratégie, ou de risquer de la disloquer au profit d'un système dont *rien ne démontre la validité*, mieux vaut s'assurer qu'on n'aliène pas l'essentiel. Or c'est précisément ce que l'on peut redouter. Non seulement, en élevant la bombe à neutrons à un rang prioritaire, on met en cause pour *raisons budgétaires* l'outil nucléaire stratégique qui nous assure incontestablement une certaine liberté d'action politique et militaire, *mais* — dans ce cas, comme dans tous les cas où il s'agit de bataille et de déploiements massifs — on s'engage dans la voie inévitable d'une *planification étroite*, et, pour tout dire, d'une intégration renforcée au sein de l'OTAN.

Nouvelle version du *Pont de la rivière Kwaï* : sans même parler de « complexe militaro-industriel », ou « militaro-administratif », on comprend que certains techniciens, emportés par la passion de l'innovation, la satisfaction de la réussite et l'élan du progrès à tout prix, en viennent à considérer comme une fin en soi leur découverte, prônant son application sans considération de l'objectif global qu'elle est censée servir. De même en est-il de certains militaires qui — cherchant, instinctivement, à échapper au carcan de la dissuasion — rêvent de coups d'arrêt, de coups au but, d'actions concrètes, sinon de grandes chevauchées. Comment s'étonner que les uns et les autres prêtent une oreille complaisante aux sirènes de règles du jeu renouvelées ?

Ces sirènes ne manquent pas. Non seulement du fait de l'érosion de l'idée de « *non-bataille* », accentuée peut-être par les possibilités nouvelles qu'offre l'électronique, mais — *étrangement* — du fait aussi du « consensus » inattendu qui s'est établi en France sur notre retrait de l'OTAN et notre système de défense actuel. Consensus relatif, puisqu'ici ou là les motivations diffèrent... consensus partiel, mais consensus quand même qui force, du même coup, à avancer masqués les nostalgiques de l'atlantisme comme les partisans d'une Europe unie tout de *suite* et à tout prix, conscients que le verrou de l'intégration est précisément notre défense nucléaire stratégique. Est-ce pour rien qu'à Strasbourg, dès la première semaine, certains députés européens ont essayé d'étendre leur compétence aux problèmes d'armements et de défense ?

Il s'agit donc d'imposer pas à pas le changement, qu'il revienne à un *nouvel alignement* dans l'OTAN *ou* se pare de nouvelles tactiques, sans affronter le discrédit. Beaucoup, d'ailleurs, sont du parti du président et ne peuvent s'affirmer contre la doctrine officielle.

En attendant, faute de pouvoir aborder le problème sous l'angle politique et d'oser trop en faire sur le plan stratégique, sinon pour passer, sans nuance, notre « liberté de décision » au filtre du danger soviétique, on use du levier technique. La bombe à neutrons, les armes nouvelles, les forces classiques, les engins nucléaires tactiques... tout est bon pour suggérer le « *mythe de la dissuasion* » et « *le caractère excessif des armes nucléaires stratégiques, même si l'on ne va pas jusqu'à les juger dépassées ou inutiles* ». Bref, tout comme on s'efforçait naguère, de façon négative, de ridiculiser — via sa stratégie — la politique gaullienne en parlant de « *bombinette* », on s'efforce aujourd'hui, de façon positive, de jeter le doute dans les esprits.

Bombe à neutrons ou bombinette, les augures sont souvent les mêmes : *dis moi quelle est ta bombe, je te dirai qui tu es !*

(*) Professeur à l'université de Paris I, directeur du Centre d'études politique de défense.

(1) Editions Albin Michel, 1976.

### UNE ARME TROP TENTANTE

par DOMINIQUE HALÉVY (*)

LIMITÉ à ce qui importe, c'est-à-dire aux réalités militaires, l'intrépide exposé de M. Samuel Cohen sur la bombe à neutrons nous indique que :

*a)* Cette arme aurait l'avantage, dans une opération de conquête, de respecter l'essentiel des biens *matériels* dont il s'agit de prendre possession (à l'exception des troupeaux humains et domestiques qui seraient « neutralisés », ce discret euphémisme désignant ici la mort par irradiation) ;

*b)* Cette arme aurait le mérite, dans une situation défensive rapprochée, de permettre à une population supposée enterrée de nettoyer sans risques le sol national de ses envahisseurs en mouvement à la surface. D'où il s'ensuivrait que, sur de précis périmètres-frontières vidés de toute vie civile, pourrait s'étendre, aux instants propices, un rideau de mort clouant sur place l'envahisseur.

S'il s'agit de riposter à une agression, les cas de figure varient selon que l'attaqué dispose *ou* non d'armes atomiques, selon le type d'agression auquel il doit faire face (atomique, bactériologique, chimique, neutronique, conventionnelle), selon la réponse qu'il lui donne, et selon la riposte que cette réponse entraîne du côté de l'agresseur.

L'arme neutronique offrant les mêmes services que les armes *bactériologiques ou chimiques*, avec, si ce qu'on en dit est vrai, de bien meilleures précision et sécurité d'emploi, on peut s'en tenir aux trois éventualités : atomique classique (A ou H), conventionnelle et neutronique (N).

1) *Si l'assailli dispose d'armes atomiques A et H, ou A-H-N*, et qu'il est pourtant l'objet d'une agression, c'est que la dissuasion n'aura pas fonctionné : l'agresseur a pris le risque d'une riposte nucléaire et a calculé, à tort ou à raison, qu'elle ne se produirait pas. Ou bien cette riposte se produit, et on entre en apocalypse. Ou bien elle ne se produit pas, chacun gardant au vestiaire ses outils de suicide mutuel, et l'affrontement reste conventionnel, avec d'excellentes chances pour l'agresseur (qui, sinon, ne s'y serait pas risqué).

#### La bataille acceptée

Bien entendu — c'est dans la *logique élémentaire de la dissuasion*, — le pays agressé avait pourtant assuré l'agresseur *potentiel* qu'il répondrait par armes A ou H à toute attaque, même conventionnelle, et à *plus forte* raison *neutronique* ou *comprenant le* recours à des têtes neutroniques.

Mais si l'agresseur est informé que le pays agressé dispose, dans son éventail de riposte, d'armes N, il sera autorisé à spéculer que ce pays sera tenté de différer une réponse A ou H sur le territoire de l'agresseur (par crainte du foudroyant retour de bâton) au profit d'une défense N du type que vante M. Samuel Cohen. Que ce pays sera donc tenté d'*accepter la bataille*.

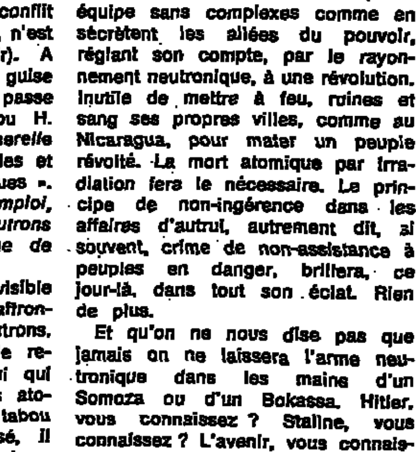
*En rendant plus crédible l'acceptation de la bataille, la possession d'armes à neutrons affaiblit la crédibilité de la dissuasion.*

Il va de soi que si le malheureux pays agressé, désespérant de résister conventionnellement, faisait, le premier, usage, le plus limité possible, puisque au-dessus de son propre territoire ou d'un territoire, innocent et intermédiaire, d'armes à neutrons, l'envahisseur ne se gênerait pas pour s'engouffrer à grande échelle dans le système désormais accepté ; et ce serait une occasion de vérifier l'efficacité de la stratégie des taupinières antineutroniques et la qualité chrétienne du conflit (M. Samuel Cohen, quant à lui, n'est pas près de manquer d'air). A moins que l'agresseur, en guise d'avertissement ponctuel, ne passe immédiatement au cran A ou H. L'arme N aura servi de *passerelle* entre les armes conventionnelles et les armes atomiques « classiques ».

*En proposant un atome d'emploi, la possession de l'arme à neutrons compromet ou délivre l'atome de dissuasion.*

Il est rigoureusement prévisible que le recours réel, dans un affrontement armé, aux armes à neutrons, déboucherait fatalement sur le recours réel, pour et par celui qui aurait le dessous, aux armes atomiques dites de dissuasion : le tabou atomique une fois transgressé, il n'y aurait plus différence de nature, mais de type d'efficacité.

2) *L'attaqué ne dispose pas d'armes A, H ou N :* c'est le Vietnam ou c'est l'Afghanistan. Evitant le recours interdit, parce que mettant en jeu une réaction planétaire, aux armes A ou H, mais évitant aussi la « neutralisation » neutronique de l'ensemble du peuple attaqué (génocide trop voyant), qu'est-ce qui retiendra l'assaillant de procéder au nettoyage efficace et discret des zones de résistance ?



La rumeur du forfait ira vite, et elle ira loin. Mais quoi de plus qu'une stupeur horrifiée ? Les Américains ont pratiqué la guerre chimique contre le Vietnam et il y a de forts indices que l'armée soviétique traite par les gaz les villages et zones rebelles d'Afghanistan. On s'indigne, on proteste (peu : nous avons tant d'autres soucis), on dément. Quoi de plus ? Qu'en serait-il si l'outil de solution finale était neutronique ? Peuples et gouvernements trembleront face à celui qui aura osé. Déclencheront-ils pour autant l'holocauste atomique général ?

*L'arme à rayonnements neutroniques est une arme d'emploi si tentante qu'elle doit être interdite.*

La question qui précède mérite encore plus d'être posée s'il s'agit d'une guerre interne à un pays, d'un massacre perpétré, à l'intérieur de frontières nationales, par un de ces tyrans à demi fous (Somoza, Bokassa, etc.) comme en sécrète le pouvoir, secondé par une petite équipe sans complexes comme en sécrètent les allées du pouvoir, réglant son compte, par le rayonnement neutronique, à une révolution. Inutile de mettre à feu, ruines et sang ses propres villes, comme au Nicaragua, pour mater un peuple révolté. La mort atomique par irradiation fera le nécessaire. Le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui, autrement dit, si souvent, crime de non-assistance à peuples en danger, brillera, ce jour-là, dans tout son éclat. Rien de plus.

Et qu'on ne nous dise pas que jamais on ne laissera l'arme neutronique dans les mains d'un Somoza ou d'un Bokassa. Hitler, vous connaissez ? Staline, vous connaissez ? L'avenir, vous connaissez ?

*L'arme neutronique n'est à mettre dans les mains d'aucun chef d'Etat.*

(*) Militant du désarmement.



هكذا من الأصل

Le Monde

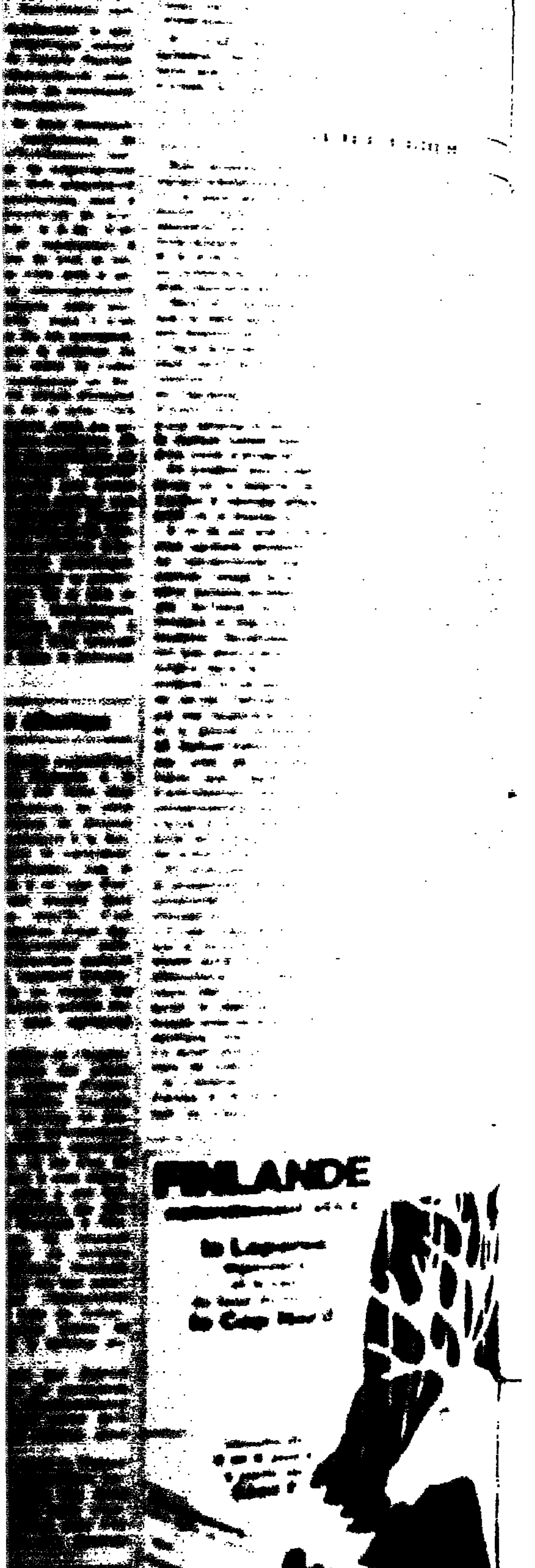
LES CONSÉQUENC

M. Carter respecte le
qui ont amené M. Va

Un week-end au

M. WARREN CHRISTOPHER
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
PAR INTÉRIM

Deux heures sur






Le Monde

# étranger

## LES CONSÉQUENCES DE L'ÉCHEC DU RAID AMÉRICAIN EN IRAN

## M. Carter respecte les « questions de principe » qui ont amené M. Vance à donner sa démission

De notre correspondante

New-York. — M. Cyrus Vance est allé lundi 28 avril prendre congé du président Carter. La Maison Blanche a rendu publiques les deux lettres que le président et le secrétaire d'Etat ont échangées. Celle de M. Vance est datée du 21 avril : le chef de la diplomatie américaine annonçait qu'il ne pouvait plus donner son accord à la politique de la Maison Blanche.

« *Je sais combien vous avez pesé votre décision* (d'intervenir en Iran), écrivait M. Vance. *J'aimerais pouvoir vous donner mon appui, mais, pour les raisons dont nous avons déjà discuté, cela m'est impossible.* » La lettre du président, datée du 28 avril, indique que M. Carter a accepté « *avec regret* » la démission de son secrétaire d'Etat. « *Je sais que tout ceci est pour vous une question de principe*, écrit M. Carter, *et je respecte les raisons que vous avez exposées devant moi.* » Un peu plus tard, le porte-parole du président, M. Jody Powell, devait déclarer aux journalistes : « *M. Vance a eu une divergence de principe honorable avec le président.* »

### M. WARREN CHRISTOPHER SECRÉTAIRE D'ÉTAT PAR INTÉRIM

*M. Warren Christopher est né, le 27 octobre 1925, à Scranton, bourgade du Dakota du Nord. Durant la grande dépression, sa famille s'établit en Californie, et M. Christopher fait ses études de droit à l'université Stanford. En 1949, il est admis au barreau de Californie. L'année suivante, il se retrouve à Washington, parmi les assistants du juge à la Cour suprême, William Douglas, champion de toutes les causes libérales. En 1951, il retourne en Californie pour devenir l'associé d'un des plus importants cabinets d'avocats conseils aux Etats-Unis. M. Ramsey Clark, ministre de la justice du président Johnson (et fils d'un ancien juge à la Cour suprême), l'appelle à ses côtés en 1967. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance de M. Cyrus Vance, alors sous-secrétaire à la défense. Il quitte la capitale fédérale à l'arrivée de l'administration républicaine de M. Richard Nixon, et n'y reviendra qu'en 1977 à la demande de M. Vance, qui en fait le numéro deux du département d'Etat.*

*En cette qualité, M. Christopher s'est acquitté de missions délicates tant à l'étranger qu'au Congrès, où il contribue entre autres à faire ratifier le traité sur le canal de Panama. En janvier 1980, il vint à Paris expliquer à M. Jean François-Poncet les réactions américaines à l'invasion de l'Afghanistan. D'un tempérament peut-être plus combatif que M. Vance, il avait joué un rôle grandissant au département d'Etat. La fermeté de ses positions le mettait fréquemment sur la même longueur d'onde que la Maison Blanche. En mars dernier, M. Brzezinski déclara qu'il pourrait faire un excellent successeur de M. Vance, qui, rappelons-le, n'avait pas l'intention de conserver ses fonctions pendant un éventuel second mandat de M. Carter.*

En fin de matinée, le secrétaire d'Etat a lu un bref communiqué, mais a refusé d'expliquer les raisons pour lesquelles il s'était opposé au raid du commando en Iran. Son porte-parole, M. Hodding Carter, a précisé que M. Vance était opposé « *à la mission de sauvetage en Iran, mais pas à sa conception* ». Il a ajouté, mettant provisoirement fin à des rumeurs qui couraient depuis la veille, qu'il n'avait lui-même « *pas l'intention de quitter son poste dans un avenir immédiat* ».

Le président Carter a chargé l'adjoint de M. Vance, M. Warren Christopher, d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination du nouveau secrétaire d'Etat. Les noms de quatre personnalités sont prononcés pour succéder à M. Vance : M. Warren Christopher lui-même, qui offrirait le grand avantage de ne pas devoir repasser devant la commission des affaires étrangères du Sénat, puisqu'il est déjà en poste ; M. Sol Linowitz, le conseiller du président pour la négociation égypto - israélienne ; M. Lloyd Cutler, conseiller juridique du président, qui a joué un rôle important dans la campagne pour le boycottage des Jeux de Moscou ; enfin M. Brzezinski, conseiller pour les questions de sécurité, qui a assuré dans le passé qu'il n'était pas candidat au poste de secrétaire d'Etat, mais dont la rivalité avec M. Vance est à l'origine directe de la démission de ce dernier.

### Un week-end en Floride

Il apparaît de plus en plus probable que M. Vance s'est résolu à démissionner au retour d'un long week-end en Floride lorsqu'il a appris que le conseil national de sécurité s'était réuni le 11 avril, au lendemain de son départ, pour décider de lancer un raid en Iran. Chacun savait que M. Vance était hostile à toute intervention armée. M. Warren Christopher, qui assistait à la réunion du conseil, n'aurait pas prévenu M. Vance, persuadé qu'il était déjà au courant...

L'opération est apparue à beaucoup comme particulièrement inopportune en raison de la détérioration de la situation interne en Iran. Mais le Pentagone aurait conseillé au président d'agir avant que le très chaud été iranien et les nuits courtes ne compliquent encore les problèmes logistiques.

Les réactions du Congrès à la démission de M. Vance ont été dans l'ensemble peu amènes pour l'administration. Les sénateurs et les représentants ont été unanimes à saluer le professionnalisme du secrétaire d'Etat et sa courtoisie. M. Vance avait en effet pris l'habitude d'informer presque quotidiennement les dirigeants du Congrès de l'évolution de la crise iranienne et avait rétabli entre les deux institutions des relations amicales.

Le président de la Chambre des représentants, M. O'Neill, a déclaré que le secrétaire d'Etat avait acquis le respect des leaders du Congrès et des ministres des affaires étrangères du monde entier. « *Le choix de son successeur sera, pour le monde, le signe que la politique étrangère américaine va être fondée sur la diplomatie du bon sens, ou bien sur les affrontements hâtifs* », a dit le sénateur démocrate George McGovern, tandis que le sénateur Jackson a estimé que cette affaire mettait directement en cause la crédibilité de la politique étrangère des Etats-Unis. Quant à l'ancien secrétaire d'Etat, M. William Rogers, il a jugé qu'elle illustrait le fait que, pendant trois ans, on n'avait jamais très bien su qui de MM. Vance, Brzezinski, Carter ou Young dirigeait la diplomatie américaine.

### Deux heures sur le sol iranien

Dans la journée, le président Carter a adressé au Congrès son rapport sur le raid en Iran, un texte de deux pages et demie qui a été lu par un secrétaire de la Chambre des représentants devant un auditoire plus que clairsemé. Il est vrai que le document ne contenait aucune indication nouvelle sur les raisons qui avaient fait échouer la mission. « *L'équipe de sauveteurs savait, comme moi, que l'opération serait dangereuse,* écrit M. Carter. *Mais nous étions tous convaincus que, lorsque la phase du sauvetage proprement dite serait en train, elle aurait de grandes chances de réussir... La mission dans laquelle nous nous sommes engagés était d'ordre humanitaire. Elle n'était pas dirigée contre l'Iran ni contre le peuple iranien. Elle n'a d'ailleurs provoqué aucune perte du côté iranien.* »

Le président précise que les six C 130 et les huit hélicoptères américains sont entrés dans l'espace aérien iranien à 10 heures et demie, heure de Washington, le 24 avril, et que les appareils se sont posés entre 2 heures et 4 heures de l'après-midi dans cette partie du désert distante de Téhéran de 350 kilomètres... « *A aucun moment, nos forces n'ont rencontré d'éléments des forces armées iraniennes. Nous pensons, en fait,* poursuit le rapport, *qu'aucune force militaire iranienne ne se trouvait dans la région et que les autorités n'ont appris la présence des forces armées des Etats-Unis qu'après qu'elles eurent quitté le pays. Comme il était prévu, aucun combat n'a eu lieu pendant cette phase de notre mission, la seule qui ait été réalisée.* »

Peu après son entrevue avec M. Vance, M. Carter, accompagné du secrétaire à la défense, M. Harold Brown, est sorti pour la première fois depuis la prise d'otages à Téhéran, de la région de Washington pour se rendre au Texas. Il a passé quelques instants au chevet des blessés rapatriés d'Iran qui sont hospitalisés à la base militaire de Lackland, près de San-Antonio, où le chah avait été lui-même soigné avant son départ pour Panama.

Quelles que soient les réserves que les Américains expriment en public ou en privé sur l'opération manquée de la semaine dernière, il ne semble pas pour l'instant que cet échec ait nui à la popularité de M. Carter. Un sondage réalisé samedi par la chaîne de télévision N.B.C. et l'agence Associated Press indique que 66 % des personnes interrogées approuvent le raid en Iran. Les deux tiers regrettent seulement qu'une telle initiative n'ait pas été prise plus tôt.

NICOLE BERNHEIM.

## Les réactions sont, pour des raisons diverses favorables à l'ancien secrétaire d'État

La démission de M. Vance, annoncée officiellement lundi 28 avril et qui était attendue depuis la veille, suscite de nombreuses réactions à travers le monde, généralement flatteuses pour l'ancien secrétaire d'Etat. La télévision soviétique a présenté, lundi, M. Vance comme un « *homme d'Etat réaliste* » qui « *essayait de ralentir le glissement de Washington vers une position antisoviétique belliqueuse* ».

La télévision soviétique, nous câble notre correspondant, pare maintenant l'ancien chef de la diplomatie américaine de toutes les vertus, estimant qu'il était « *partisan d'une ratification rapide du traité SALT 2 et du maintien de la détente* » et « *opposé à la vente d'équipement militaire à la Chine, à l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie occupée et aux actions aventuristes en Iran* ».

En Israël, l'éditorialiste de *Maariv* affirme que cette démission est « *de mauvais augure* » pour l'Etat hébreu, indique notre correspondant. Le quotidien précise que M. Vance avait souvent réussi à freiner les élans de ceux qui, au département d'Etat, considèrent Israël comme un « *fardeau* ». M. Begin ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, ont adressé des messages à Washington faisant part de leurs regrets après l'annonce du départ de M. Vance, et M. Moshe Dayan a affirmé que celui-ci s'était toujours montré un « *parfait gentleman* ».

Les hommages se sont également multiplié lundi à Luxembourg, au sommet européen, rapporte notre envoyé spécial Maurice Delarue.

Le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, M. Genscher, et son collègue britannique, lord Carrington, lui ont exprimé leur sympathie Mme Thatcher a déclaré au cours de sa conférence de presse que « *c'était un homme avec qui il était délicieux de discuter* ». M. François-Poncet a fait savoir qu'il le tenait « *en grande estime* ». En rapportant ces propos, le porte-parole français, M. Biot, a ajouté : « *Les autorités françaises appréciaient M. Cyrus Vance pour sa loyauté, son efficacité et le considéraient comme un interlocuteur qui avait su leur inspirer confiance.* »

En Iran, cette démission a été ressentie dans les milieux politiques comme « *une double preuve irréfutable des errements du président Carter et du bien-fondé de la cause révolutionnaire de l'Iran* ».

Le président Bani Sadr, au cours d'une escale à Beyrouth, a, de son côté, affirmé que le geste de M. Vance montrait que l'opération de sauvetage avait été décidée « *par ceux qui ont tendance à faire exploser la situation* ».

Le sénateur Kennedy, enfin, qui se trouvait lundi à Mexico, a déclaré que l'ancien secrétaire d'Etat en savait plus long sur le raid de Téhéran qu'on ne le laissait entendre à Washington et a préconisé l'ouverture d'une enquête par la commission des affaires étrangères du Sénat sur l'échec de cette opération. Le candidat à l'investiture démocrate a lui aussi rendu hommage à M. Vance, mettant en relief « *son intégrité et sa compétence* ».

### LE GÉNÉRAL BIGEARD : il aurait fallu enlever l'imam Khomeiny... et l'échanger contre les otages.

Le général Marcel Bigeard, député (app. U.D.F.) de Meurthe-et-Moselle, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a commenté, lundi soir 28 avril, à Chantilly (Oise), l'échec de la tentative des Etats-Unis pour libérer les otages de l'ambassade américaine de Téhéran. Lors d'un dîner-débat avec les militants locaux du parti républicain, il a notamment déclaré : « *J'aurais commis sans doute les mêmes erreurs techniques que le général Jones si j'avais été chargé de mettre sur pied l'opération pour délivrer les otages à l'ambassade américaine à Téhéran*, a-t-il expliqué, *mais moi je serais allé jusqu'au bout. Même avec deux ou trois hélicoptères en moins, on y va quand même, quoique le résultat soit incertain. Une fois de plus, le président Carter a dansé la samba brésilienne en ne menant pas cette opération jusqu'à son terme.* »

« *Cet échec des Américains m'inquiète et me fait mal, car c'est aussi un échec pour nous, les Européens*, a ajouté le général Bigeard, *mais pas pour les Russes, qui, derrière le sourire de Gromyko, dans cette affaire, emploient gaz et hélicoptères en Afghanistan sans faire de cadeaux.* »

« *Il aurait plutôt fallu*, a-t-il précisé, « *piquer* » *l'imam Khomeiny avec un commando, puis l'échanger contre les cinquante otages de l'ambassade américaine à Téhéran. Imaginez une seule seconde que des gens prennent en otage le personnel d'une ambassade soviétique... vous connaissez la suite.* »

## Précipitation, fausse manœuvre ou erreur tactique ?

Quelque temps après l'opération « Bonite » de mai 1978 sur Kolwezi, des officiers d'état-major américains sont venus en France enquêter auprès de la légion étrangère pour connaître, par le détail, l'organisation du parachutage de six cent cinquante légionnaires du 2ᵉ REP au Shaba, s'étonnant de la légèreté technique d'un tel coup de main et de l'inconscience — ou de l'audace — de ses promoteurs.

Cadres d'une armée riche appartenant à un pays qui garde une foi inébranlable en la réussite de sa technologie, ces officiers avaient du mal à accepter l'idée que les Français avaient pu prendre autant de risques dans une opération qui leur paraissait avoir été improvisée avec de petits moyens relevant, comme l'un d'entre eux l'a souligné en privé, du « *système D* » ou de la « *potion magique du Gaulois Astérix* ».

Sur l'instant, cette visite avait été considérée par les légionnaires comme un hommage rendu à leur savoir-faire par des experts. Rétrospectivement, elle témoigne d'une certaine inaptitude des états-majors américains à concevoir les modalités d'une action impliquant, par la force des choses, des moyens rustiques ou chichement mesurés.

Car, au-delà de l'anecdote, le souci de ces officiers révèle un état d'esprit outre-Atlantique qui, s'il n'explique pas tout, peut aujourd'hui permettre de comprendre en partie les raisons de l'échec en Iran du commando « Lumière bleue » ou « Delta Team » formé dès la fin de 1977 à Fort-Bragg pour lutter, au départ, contre toutes les formes de terrorisme.

La puissance militaire américaine reste impressionnante, et, si sa crédibilité est entamée, il serait imprudent d'en déduire que l'armée des Etats-Unis peut être défiée sans danger. Mais, précisément, parce qu'elle a aussi cette puissance, l'armée américaine ne va peut-être pas spontanément aux solutions les plus simples, aux procédés techniques les plus robustes ou aux scénarios les moins raffinés.

On continue de s'interroger dans les états-majors alliés, sur les choix tactiques et techniques qui ont marqué le raid nocturne en territoire iranien de six appareils C-130 Hercules, dont trois étaient des ravitailleurs, et de huit hélicoptères Sikorski RH-53, dont trois sont tombés successivement en panne, provoquant l'annulation de la mission par le président Carter quarante-huit minutes avant la collision au sol.

Précipitation ? Fausse manœuvre d'un pilote ? Dans toutes les armées du monde, le « démontage » d'une opération, c'est-à-dire son repli même programmé, demeure délicat et compliqué. *A fortiori*, lorsqu'elle est lancée en particulier avec les importants moyens techniques déployés en Iran, une opération de commando devient irréversible : tout contre-ordre destiné à en arrêter le scénario pré-établi crée des incidents, un désordre, voire une panique accentuée par la nuit, que seuls peuvent maîtriser des agents capables d'innovation ou d'improvisation et auxquels on a volontairement laissé une certaine latitude d'appréciation sur le terrain.

Les experts épilogueront sur la validité de la décision présidentielle d'interrompre la mission parce qu'il ne restait plus que cinq hélicoptères pour la remplir jusqu'à son terme.

Avec la possibilité d'acheminer une cinquantaine de passagers sur des distances de 2 000 kilomètres dans certaines configurations de vol, les performances du triturbine RH-53 de Sikorski sont connues et elles étaient à la mesure de ce qu'en attendait vraisemblablement le commando américain.

### Inexplicable

Mais, sans doute, n'a-t-on voulu courir aucun risque supplémentaire en n'exigeant pas de ces hélicoptères ce qu'ils étaient, en réalité, capables d'accomplir si l'on accepte l'idée que le taux de leur indisponibilité constatée en quelques heures — trois machines en panne sur les huit engagées par le porte-avions *Nimitz* au début de la mission — est tout à fait exceptionnel, inhabituel dans une armée dont la logistique est souvent le point fort et lié, probablement, à leur utilisation au-dessus d'un désert, qui met la mécanique à rude épreuve.

En refusant, à tort ou à raison, des risques, les responsables américains ont préféré la sécurité et ils sont restés fidèles à une conception du coup de main précautionneux à l'extrême et mobilisant les moyens d'intervention les plus lourds, en particulier le couple « avion-hélicoptère » sur l'intérêt duquel les spécialistes sont divisés en la circonstance.

Car, il reste à expliquer l'inexplicable ou le contestable : le choix de la base de Tabas.

A moins que le commando « Lumière bleue » n'ait été l'élément précurseur d'un corps expéditionnaire plus « musclé » pour lequel il fallait réserver une base arrière en plein désert et qui, en fin de compte, ne serait pas intervenu, la nécessité d'une escale à Tabas se discute. Les Américains ont choisi d'installer, en profitant de la piste en dur désaffectée de Tabas, une base aérienne intermédiaire pour permettre à leurs hélicoptères de se ravitailler auprès des C-130 d'accompagnement.

C'était le dispositif le plus vulnérable et, du même coup, le nœud gordien ou une erreur de conception de l'état-major.

Une telle tactique était-elle la mieux adaptée ? Rien n'est moins sûr. Certes, la nuit commandait de ne pas retenir le ravitaillement en vol, toujours périlleux, entre l'hélicoptère et son avion-citerne. Mais les performances du RH-53 et le fait que certains hélicoptères — à vide à l'aller dans la perspective d'un retour avec les otages libérés — pouvaient eux-mêmes transporter le carburant nécessaire aux autres, ne permettaient-elles pas de se dispenser du C-130 ravitailleur pendant la première phase de l'opération ? Après tout, d'autres armées dans le monde font appel à cette technique : des Puma français, partis du Luc (Var) pour la Tunisie lors des derniers événements de Gafsa, ont franchi d'une traite la Méditerranée avec leurs pleins internes de carburant.

Une autre solution aurait pu consister à disséminer dans le désert, au préalable, des stocks largables de kérosène auprès desquels les hélicoptères, d'un point de ravitaillement à l'autre, se seraient alimentés durant leur vol à basse altitude.

Au retour de Téhéran, si la chasse iranienne avait pris l'air, la couverture de l'opération était alors du ressort, par exemple, du porte-avions *Nimitz*.

Il est probable que les tenants d'une expédition « à la Astérix » et les partisans d'une intervention « à l'américaine » disserteront longtemps encore des avantages et des inconvénients d'un scénario qui sera disséqué par toutes les écoles de guerre.

JACQUES ISNARD.



# LES CONSÉQUENCES DE L'ÉCHEC

## Les Iraniens attribuent les attentats à la bombe de Téhéran à des « agents des États-Unis »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — On n'avait pu encore, ce mardi matin 29 avril, établir le bilan définitif de l'attentat à l'explosif qui a endeuillé Téhéran la veille (*nos dernières éditions du 29 avril*). Il était 17 h. 30 et la place d'Imam-Khomeiny où se trouve la poste principale de la capitale grouillait comme d'ordinaire d'une foule dense lorsqu'une bombe placée sous une automobile garée dans le parc de stationnement qui occupe le centre du rond-point, fit explosion avec une violence telle qu'une dizaine de véhicules parqués à proximité furent détruits et leurs débris projetés parfois jusqu'à plus de 100 mètres alentour. Tandis que toutes les vitres et vitrines du voisinage s'effondraient, de très nombreux blessés dont certains gravement atteints et plusieurs morts, tués sur le coup jonchaient les trottoirs et la chaussée.

Une section de *pasdars* (gardiens de la révolution) s'employait aussitôt à faire évacuer la place, de crainte qu'une nouvelle explosion ne puisse se produire. Selon les informations télévisées de lundi soir, l'attentat aurait causé la mort de deux personnes, mais les *pasdars* avançaient le chiffre de sept tués. Quant au quotidien *Teheran Times*, dans ses éditions de ce mardi, il retient le nombre de trois.

Cet attentat a causé une très vive émotion à Téhéran, peu familiarisé avec le terrorisme, d'autant qu'une première bombe avait déjà explosé le matin même, vers 11 heures, dans un cinéma de la rue Lalehzar, qu'un autre engin avait endommagé un drugstore, et qu'on avait enfin découvert, dissimulée dans un sac, une quatrième charge qui avait pu être désamorcée à temps.

Tandis que chacun commençait à spéculer sur l'identité des auteurs de ces actes criminels, penchant le plus souvent pour des « agents » à la solde des Etats-Unis, voire pour les « *hommes de main* » américains rescapés de la tentative manquée du 25 avril — on parle ici de plus en plus fréquemment désormais d'une « *cinquième colonne* », — une mystérieuse organisation se qualifiant de « Front fédéral pour la libération de l'Iran » a revendiqué ces attentats.

Pourtant un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, M. Mir Salis, devait indiquer dans une interview télévisée que ce groupe ne s'était manifesté d'aucune manière jusqu'à présent, et qu'il était totalement inconnu des services de police.

Une fois retombé le triple effet de stupeur, de joie et de colère suscité par la tentative américaine de libération des otages, la presse commence à se faire l'écho de tous ceux, parlementaires ou partis politiques ou religieux, qui entendent non seulement obtenir des responsables civils et militaires des explications sur plusieurs points, mais aussi faire part de critiques parfois vives quant aux décisions gouvernementales.

### Une « monnaie d'échange » indécente

Ainsi, déjà ouvertement accusé de « *faiblesse* » sitôt qu'il eut fait part de son intention de restituer « *sans condition* » aux Etats-Unis les dépouilles des soldats trouvés morts sur les lieux de l'accident, M. Bani Sadr est-il pris à partie par l'organe des intégristes religieux, *République islamique*. Pour ce journal « *il ne saurait être question* » de rendre leurs morts aux Américains sans exiger d'eux quelque contrepartie.

Un bruit avait même couru dans la journée de lundi voulant que la présidence de la République ait été fort embarrassée de s'être laissée en quelque sorte « *dépossédée* » par l'ayatollah Khalkhali de ces restes carbonisés dont on a même, quelques heures durant, ignoré où ils pouvaient être. Selon le journal *Kayhan* ils auraient finalement été transportés à l'institut médico-légal de Téhéran. D'autre part, M. Moussavi Garmouroudi, porte-parole de la présidence, a insisté sur le fait qu'« *il n'avait jamais été question* » d'espérer obtenir quoi que ce soit de Washington en faisant de ces cadavres une « *monnaie d'échange* » indécente. M. Garmouroudi a confirmé qu'ils seraient remis à une haute instance religieuse catholique sans préciser toutefois à quelle personnalité songeait le gouvernement iranien, mais on a noté l'arrivée, à Téhéran, dans la soirée du 27 avril, en provenance de Rome, de Mgr Capucci, dont le nom avait été prononcé avec insistance peu de temps auparavant.

Le haut commandement militaire est pris à partie à propos de la facilité « *inadmissible* » avec laquelle les avions et les hélicoptères américains ont pu tromper la surveillance des radars iraniens et pénétrés très loin à l'intérieur du territoire national sans être jamais repérés. A cette question, la réponse invariable est : « *Ce sont les Américains eux-mêmes qui ont équipé le pays. Il est donc compréhensible que nos installations militaires n'aient aucun secret pour eux et qu'ils aient pu éviter sans peine d'alerter des radars, dont ils connaissent chaque emplacement et chaque limite.* »

Dernier sujet d'étonnement, voire de colère : la destruction par l'armée de l'air iranienne de trois des hélicoptères abandonnés intacts sur le terrain. Là les autorités militaires se sont vues contraintes de faire amende honorable et d'avouer qu'elles avaient commis une « erreur ». « *Nous pensions alors,* a indiqué le commandant en chef de l'aviation, *que des survivants pouvaient se dissimuler*, et *c'est pourquoi nous avons donné l'ordre de les détruire.* » Mais pour certains, les vraies raisons de ce choix seraient tout autres : si l'on a eu tôt fait de réduire en miettes ces énormes engins, c'est parce qu'ils pouvaient recéler des preuves accablantes de complicité entre certains éléments actifs de l'armée nationale et « *le grand Satan américain* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

---

● *M. Sadegh Ghotbzadeh*, ministre iranien des affaires étrangères, actuellement en visite officielle dans les pays du Golfe, a échappé mardi 29 avril à une tentative d'assassinat alors qu'il se rendait au palais El-Seif du cheikh Jaber-El-Ahmed-El-Sibih de Koweït. Selon l'agence de presse koweïtienne, plusieurs coups de feu ont été tirés sur la voiture de M. Ghotbzadeh, sans que ce dernier soit atteint. — *(A.P.)*

● *Neuf avocats parisiens*, anciens défenseurs d'opposants au régime du chah — M[es] Beauvillard, Marie-France Schmidlin, Madeleine Lafue-Véron, Nari Albala, Yves Baudelot, Jean Braunschweig, Jean Derienic, Thierry Fagart, Jean Lagodu — ont adressé un télégramme au président Bani Sadr exprimant leur « *indignation* » à la suite d'informations faisant état du « *massacre de minorités nationales et de la répression sanglante contre les étudiants, les intellectuels et les ouvriers en Iran* ».

## DES RÉACTIONS

● *M. Georges Marchais* a déclaré lundi 28 avril que « *rien ne saurait légitimer* » l'opération conduite par les Etats-Unis pour tenter de libérer les otages de l'ambassade américaine de Téhéran. « *En fait*, a-t-il indiqué, *il y a tout lieu de croire que les ressortissanst américains auraient été les premières victimes du bain de sang dont le président des Etats-Unis a délibérément pris le risque.* » « *Chacun sait que le P.C.F. est opposé aux prises d'otages*, a poursuivi le secrétaire général du P.C.F., *mais ce n'est pas à coups de commandos qu'on réglera un tel problème. Sa solution ne peut être que politique.* »

● *Le bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.)* a affirmé lundi 28 avril que « *ce n'est pas la vie des otages qui préoccupe Carter, Giscard d'Estaing et les autres gouvernements impérialistes européens, c'est la révolution iranienne* ». Dans un communiqué, la L.C.R. ajoute que « *l'impérialisme s'efforce d'habituer l'opinion publique à l'idée d'une intervention contre-révolutionnaire en Iran* » et dénonce « *la propagande impérialiste qui vient de recevoir en France le secours de François Mitterrand* ».

● *M. Dominique Gallet*, président du club Gaullisme et Prospective, secrétaire général de l'institut France-Tiers-Monde, a déclaré dimanche 27 avril : « *Les menaces qui mettent en péril chaque jour davantage le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes devraient inciter le gouvernement français à rompre avec un alignement atlantique hors de saison et à tenter de rétablir le dialogue avec l'Iran, qu'elles qu'en soient les difficultés.* »

● *Force ouvrière* a publié lundi 28 avril un communiqué pour indiquer qu'elle « *partage les sentiments d'indignation et d'impatience du peuple américain* » au sujet des otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. La centrale syndicale en appelle à « *une action énergique des organisations internationales pour obtenir la libération des otages, seul moyen d'éviter un nouveau recours à une intervention militaire* ».

● *Le Mouvement de la paix* a publié lundi 28 avril un communiqué pour indiquer notamment : « *L'échec du commando américain en territoire iranien apporte la preuve concrète que les Etats-Unis sont décidés à intervenir militairement en Iran et à mettre ce pays à feu et à sang (...). La libération des otages américains comme l'extradition du chah d'Iran, qui doit être jugé pour les crimes qu'il a commis, ne peuvent trouver de solution que si des négociations s'engagent et si les Etats-Unis renoncent à l'emploi de la force.* »

Le Mouvement de la paix souhaite d'autre part que le gouvernement français se « *désolidarise de la politique américaine* ».

● *Le mouvement Démocratie chrétienne française*, que préside M. Alfred Coste-Floret, a publié lundi 28 avril une déclaration dans laquelle il déplore « *l'attentisme et le manque de solidarité des gouvernements européens face aux graves événements d'Iran* ». Il regrette « *la façon dont l'intervention américaine a été décidée et exécutée* », mais considère que les gouvernements européens « *portent une part de responsabilité depuis la prise des otages américains* ». « *Seule l'union des alliés et leur solidarité agissante pourront préserver la paix* », conclut-il.



## LA TENSION S'AGGRAVE EN CISJORDANIE OU DES INCIDENTS ONT FAIT QUATRE BLESSÉS A RAMALLAH

*(De notre correspondant.)*

Jérusalem. — De nouveaux incidents violents se sont produits, le lundi 28 avril, à Ramallah, et ont encore aggravé la tension persistante en Cisjordanie depuis près d'une semaine. Quatre Arabes ont été blessés au cours d'un affrontement avec des militaires israéliens. L'un des manifestants a été atteint par une balle. Une dizaine de personnes ont été arrêtées. La manifestation a commencé spontanément pour répondre à l'action d'un groupe d'activistes israéliens appartenant à la Ligue de défense juive dirigée par le rabbin Meïr Kahane. Quelques instants plus tôt, ce groupe avait réussi à pénétrer dans le centre de Ramallah pour distribuer des tracts approuvant les représailles commises dans cette ville, la semaine précédente, par un commando de colons israéliens qui avait systématiquement endommagé une centaine de voitures et de nombreux magasins. Il s'agissait là d'une riposte à l'attaque à coups de pierres de plusieurs véhicules israéliens (*le Monde* du 25 avril). Il n'en fallait pas plus pour provoquer la colère des habitants de Ramallah. Mais, de surcroît, les partisans du rabbin Kahane — auprès duquel les militants du mouvement extrémiste Goush Emounim passent pour des modérés — ont repris un de leurs thèmes favoris en invitant les Palestiniens à évacuer la Cisjordanie afin de rendre ce territoire au peuple juif. Le rabbin Kahane, qui s'est souvent distingué par de tels actes de provocation en Israël comme aux Etats-Unis, a été incarcéré à plusieurs reprises ou interdit de séjour dans les territoires occupés. Cette fois encore, il a été interpellé aux portes de Ramallah, puis refoulé, mais ses disciples ont réussi à déjouer la surveillance du service d'ordre. — F. C.



## Le revers subi n'a pas découragé les partisans de la manière forte à Washington

*(Suite de la première page.)*

Les parlementaires de droite ne se situent pas forcément dans le camp des va-t-en guerre, comme l'ont démontré le sénateur Jackson et le député Barry Goldwater, qui prêchent tout deux la prudence.

Les Américains, comme les Iraniens, sont en proie à une forte poussée de fièvre nationaliste. Six mois durant et plusieurs fois par jour, ils voient sur le petit écran des foules vociférantes insulter leur gouvernement et leur président, lacérer ou brûler leur drapeau national. Tout un chacun ici s'identifie aux otages retenus à Téhéran, partage le calvaire des proches parents des captifs. L'angoisse qu'exprime un père, les sanglots d'une mère devant les caméras de la télévision peuvent difficilement laisser indifférente une opinion qui, en revanche, ignore à peu près tout des souffrances qu'ont connues des dizaines de milliers de familles iraniennes sous le régime du chah, que les Etats-Unis ont soutenu pendant une trentaine d'années.

Rares sont ceux qui s'évertuent à expliquer les événements de Téhéran, de crainte de paraître les justifier : la prise d'otages, détachée de son contexte, est dès lors perçue généralement non pas comme un problème politique aux ramifications multiples, mais comme un « *crime gratuit* », inexplicable autrement que par le « *fanatisme d'une clique d'ayatollahs* ». Il faut dire que certains agissements, comme l'exhibition des corps des militaires américains tués lors du récent raid, ont de quoi accréditer de telles convictions. L'Amérique, persuadée de son bon droit, choquée et outragée, crie vengeance, souhaite que l'on réponde à la violence par la violence. L'impulsion venant s'ajouter à l'ignorance des conséquences catastrophiques que pourrait avoir le recours à la force, une majorité d'Américains — selon divers sondages — incitent les dirigeants à prendre des mesures militaires. Tiraillé entre ses préoccupations de candidat et ses lourdes responsabilités d'homme d'Etat, le président Carter vacille, tergiverse et finit le plus souvent par céder aux pressions les plus fortes auxquelles il est soumis.

Les partisans de la manière forte ont, de toute évidence, à l'heure actuelle le vent en poupe. Comme en Iran, les « modérés » — ceux qui souhaitent résoudre le problème des otages par la conciliation et non par la confrontation — se taisent ou battent en retraite. La démission de M. Cyrus Vance en est l'illustration la plus spectaculaire. L'ancien secrétaire d'Etat prônait la patience et la persévérance. Mais comment convaincre une opinion en proie à l'indignation, de se résigner à la détention prolongée des otages ?

Ses adversaires ont la partie belle. Les arguments développés en public ou au cours d'entretiens privés avec des journalistes par M. Zbigniew Brzezinski ont trouvé de larges échos dans le pays et dans l'administration. Ils ont le mérite de rationaliser ce que beaucoup ressentent plus ou moins confusément, de répondre aux inquiétudes — parfois légitimes — éprouvées dans divers milieux de l'*establishment* économique, politique et militaire.

Le principal conseiller du président Carter, ainsi que d'autres interlocuteurs à la Maison Blanche, au Pentagone et même au département d'Etat prônent l'action pour libérer les diplomates américains détenus (que beaucoup passent d'ailleurs par profits et pertes) comme pour défendre les « *intérêts cruciaux* » de l'Occident d'une manière générale, et ceux des Etats-Unis en particulier.

### « L'Iran glisse vers l'U.R.S.S. »

« *La prise d'otages constitue un rude coup porté à notre crédibilité dans l'ensemble du tiers-monde,* nous disait un haut responsable. *Nombre de gouvernements amis, au Moyen-Orient par exemple, nous reprochent d'avoir été incapables de défendre l'un de nos alliés les plus fidèles, le chah, et ils assurent qu'ils ne nous feraient plus confiance à l'avenir si nous devions ne pas relever le défi que nous lance Khomeiny. L'humiliation qu'il nous inflige remet en cause jusqu'au rôle mondial qui est le nôtre et complique nos relations avec nos alliés occidentaux.* » « *Céder à Khomeiny,* nous disait pour sa part un général du Pentagone, *c'est ouvrir la voie à des capitulations en chaîne dans d'autres pays devant le terrorisme et le chantage.* »

Rares sont ceux qui, dans l'administration, se montrent disposés à tenir compte des griefs et des revendications de Téhéran. Il n'est pas question d'admettre les « crimes » commis par les Etats-Unis en Iran, encore moins de favoriser l'extradition du chah. Même le projet de compromis élaboré par M. Sean Mac Bride, l'ancien chef de la diplomatie irlandaise, qui prévoit la libération préalable des otages en échange de la création, sous l'égide de l'ONU, d'un tribunal type Nuremberg pour juger le chah *in absentia* est considéré ici comme « *totalement inacceptable* ». « *Ce serait un précédent trop dangereux pour une foule de chefs d'Etat du tiers-monde* », explique-t-on au département d'Etat.

Au-delà des intérêts nationaux américains, c'est le sort de l'Occident qui se jouerait sur les sables imbibés de pétrole du golfe Persique. M. Brzezinski, en particulier, se déclare gravement préoccupé par l'impact de la crise iranienne sur les rapports de forces entre l'Est et l'Ouest. « *Le conflit persistant entre Téhéran et Washington,* explique-t-il, *permet à l'U.R.S.S. de détourner l'attention de l'abcès afghan, d'exploiter à son profit la baisse du prestige des Etats-Unis, notamment dans les pays producteurs d'hydrocarbures.* » Le potentiel de subversion des Soviétiques, selon lui, a atteint la cote d'alerte en Iran. La République islamique, en pleine décomposition, « *fragmentée sur ses franges et polarisée politiquement à l'intérieur* », favorise l'essor des forces de gauche et « *glisse* » insensiblement dans la zone d'influence de l'U.R.S.S. La radicalisation, qui va de pair avec l'anarchie prévalant, est en train de « *frayer la voie aux Soviétiques vers les mers chaudes* ». « *Le problème relève de la stratégie mondiale de l'Occident dans son ensemble* », insiste le principal conseiller du président Carter, avant d'ajouter : « *Le bouclier que constituaient, pour nous, l'Iran, la Turquie, le Pakistan jusqu'à un certain point et l'Afghanistan, comme Etats-tampons, est désormais criblé de trous.* »

### En finir avec un régime « non viable »

Tout compte fait, l'option militaire non seulement n'est pas exclue, affirme-t-il, mais elle deviendrait indispensable « *si les sanctions économiques et diplomatiques* (à l'efficacité desquelles on ne croit qu'à moitié), *devaient se révéler stériles* ». Tout un éventail d'actions guerrières sont envisagées, du minage des ports de la République islamique jusqu'à l'occupation d'une partie de son territoire, en passant par le blocus naval. Des mesures destinées à « *injecter* » rapidement des forces d'intervention dans la région ont été arrêtées ; des « *consultations politico-militaires sont en cours avec les pays concernés* ».

« *La révolution iranienne est un fait accompli, que nous admettons*, déclarent les officiels, *mais nous ne pouvons tolérer un régime qui menace l'Occident.* » Une éventuelle action militaire aurait donc comme objectif d'en finir avec un régime « *qui n'est d'ailleurs pas viable* ». On pèse les possibilités d'action des forces hostiles à l'imam Khomeiny, on cite des noms « *our assets* », (nos atouts) disent, sans complexes, les responsables. On spécule sur les chances d'un coup d'Etat, et sur les conséquences qu'aurait la brusque disparition du fondateur de la République islamique.

Et si tous ces projets et ces espoirs devaient se solder par des résultats diamétralement autres que ceux escomptés ? Les mesures militaires ne vont-elles pas rassembler le peuple iranien autour de ses dirigeants, favoriser la gauche, sous couvert de l'union nationale, pousser Téhéran à s'allier avec Moscou, provoquer des troubles dans les pays voisins producteurs de pétrole, voire aussi ouvrir la voie à une confrontation Est-Ouest ?

Ceux qui partagent l'opinion de M. Brzezinski concèdent que ces risques sont réels, mais ils soutiennent en revanche que le danger de leur concrétisation serait plus grand si les Etats-Unis devaient se résigner à la passivité : « *Nous devons apprendre à choisir le moindre mal, tirer la leçon du passé* », répètent-ils, se référant aux succès remportés par Moscou en Ethiopie, en Angola et ailleurs, précisément parce que Washington s'était abstenu de réagir.

Certains évoquent à ce propos l'« *esprit munichois* » pour stigmatiser en privé l'« *attitude capitularde* » de gouvernements européens qui, à les en croire, « *camouflent leur inertie par des propos grandiloquents et creux* ». De toute évidence, les sanctions arrêtées par les Neuf et surtout leur opposition à une action militaire concertée ont eu comme effet d'irriter un certain nombre de personnalités, militaires et politiques, notamment à la Maison Blanche. Il n'en va pas de même parmi les responsables du département d'Etat, qui se réfèrent volontiers à « Sarajevo », l'incident fortuit qui, dans un contexte international tendu, avait déclenché la première guerre mondiale.

« *L'U.R.S.S. adoptera une attitude prudente et ne s'opposera vraisemblablement pas à l'action militaire que nous viendrions à lancer* », nous assure un officier de haut rang. « *En tout cas,* ajoute-t-il, *il existe des mécanismes de dialogue pour éviter une confrontation militaire.* »

Qu'adviendrait-il si, de part et d'autre, on estimait que des « *intérêts cruciaux* » étant en jeu, aucune concession n'est possible ? : « *Eh bien,* répond le militaire calmement, *les conditions de la troisième guerre mondiale seraient réunies...* »

ERIC ROULEAU.

## Les Neuf réaffirment « leur solidarité avec le gouvernement et le peuple des États-Unis »

Le conseil européen a publié lundi soir 28 avril, à Luxembourg, la déclaration suivante sur la situation internationale :

« Les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des affaires étrangères ont examiné la situation internationale. Ils ont exprimé leur grave préoccupation devant l'évolution des événements récents, notamment en Afghanistan, en Iran et au Moyen-Orient. Ils ont estimé que ces événements exigent plus que jamais que les Etats membres de la Communauté européenne manifestent leur cohésion.

» Le conseil européen a constaté avec une profonde inquiétude que les forces militaires soviétiques n'ont pas été retirées de l'Afghanistan en dépit de la condamnation de la communauté internationale exprimée par l'Assemblée générale des Nations unies et malgré les demandes réitérées des Neuf, de la conférence islamique et des pays de l'Association des Etats de l'Asie du Sud-Est.

» Le conseil européen réaffirme que, de l'avis des Neuf, une issue conforme à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pourrait être trouvée dans une formule permettant à l'Afghanistan de se tenir à l'écart de la compétition des puissances et de revenir à sa position traditionnelle d'Etat neutre et non aligné. Respectueux du droit du peuple afghan de déterminer librement son propre avenir, ils estiment que, à cette fin, les grandes puissances et les Etats voisins de l'Afghanistan devraient prendre l'engagement de respecter la souveraineté et l'intégrité de l'Afghanistan, de ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures et de s'interdire toute forme de présence ou d'association militaire avec lui.

### Le rôle des pays islamiques et non alignés

» Les Neuf sont prêts à apporter leur appui, en accord avec les pays amis et alliés, à toute initiative visant à promouvoir une telle solution, en soulignant que leur proposition n'a rien de rigide ni d'exclusif. A cet égard, ils estiment que les pays islamiques et non alignés ont un rôle particulièrement important à jouer.

» Les Neuf, depuis l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et la prise en otage de son personnel, n'ont cessé de condamner cette violation inadmissible du droit international. Ils réaffirment leur solidarité avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis dans l'épreuve qui leur est imposée. Ils considèrent que la situation créée par cette violation ouvre la porte à des développements graves et lourds de conséquences. Le retour à l'état de droit constitue la seule voie permettant d'assurer la paix et la sécurité.

» Le conseil européen réaffirme les décisions prises par les ministres des affaires étrangères des Neuf le 22 avril dernier à Luxembourg (1). Les Neuf déclarent qu'ils apportent leur soutien total aux initiatives que le secrétaire général des Nations unies a l'intention de prendre pour obtenir la libération des otages.

» Les Neuf rappellent que seul un règlement d'ensemble juste et durable peut apporter une paix véritable au Proche-Orient. Le conseil européen, conscient que l'Europe peut avoir, le moment venu, un rôle à jouer, a chargé les ministres des affaires étrangères de lui soumettre un rapport sur ces problèmes à sa prochaine session.

» Le conseil européen dénonce les actes de violence commis au Sud-Liban contre les éléments de la force des Nations unies (FINUL). Il exige qu'il y soit mis fin sans délai et que la force soit mise en mesure de remplir pleinement le mandat qu'elle a reçu du Conseil de sécurité.

» En cette période de crise dans les relations internationales, le conseil estime qu'il est essentiel d'utiliser pleinement les procédures internationales en vue de diminuer les tensions et d'apporter un plein appui aux principes de la charte des Nations unies et du droit international. »

(1) Les ministres ont décidé, lundi 22 avril, de prendre des sanctions contre l'Iran lors de leur prochaine réunion du 17 mai si des progrès décisifs ne sont pas accomplis d'ici là, conduisant à la libération des otages américains.



# DU RAID AMÉRICAIN EN IRAN

# Les Cosaques et le Saint-Esprit

(Suite de la page 1.)

Il va de soi que si le commando était parvenu à ses fins, M. Carter serait le grand homme du moment. Sa réélection ne ferait pas de doute, et l'indignaiton de M. Gromyko, expert en la matière, contre les interventions armées chez les autres ferait long feu. Mais le fait est qu'il a échoué et que l'échec le laisse passablement désarmé. Quoi qu'en dise M. Brzezinski, une nouvelle opération visant directement les otages est impossible, puisque les voilà dispersés.

Les sanctions économiques, avant même le raid manqué, étaient, de l'avis de *U.S. News*, *« essentiellement symboliques »*, le commerce irano-américain s'étant *« largement évaporé »*. Pour croire qu'on pourrait faire céder l'imam en le menaçant de ne ne plus lui acheter de pétrole, alors que les Soviétiques et leurs alliés ne demandent qu'à lui en acheter, il faudrait être aussi naïf que ce noble polonais qui, pour punir sa femme de son infidélité n'avait rien trouvé de mieux que de se faire châtrer...

Les Etats-Unis n'ont donc devant eux, pour reprendre le vocabulaire qu'ils affectionnent, qu'un choix limité d' *« options »* :

1) *M. Carter peut choisir de courber la tête, en attendant des jours meilleurs.* Dans ce cas, il aurait aussi vite fait de suivre l'exemple de M. Johnson en 1968 et d'annoncer qu'il ne se représente pas à la Maison Blanche. Mais celle-ci n'est pas seule en cause. Les grands fauves qui gouvernent à Moscou, à Pékin, à Téhéran, au Proche-Orient et en d'autres lieux ne manqueraient pas de tirer, chacun à sa manière, les leçons de la faiblesse américaine. L'Europe, qui commence à avoir peur du grand méchant loup, serait d'autant plus tentée de s'entendre avec lui qu'il lui sourit de toutes ses dents.

2) *Il peut, et tout indique qu'il y songe fortement, recourir à nouveau à la force.* Diverses idées ont été lancées, qui vont du blocage ou du minage des ports à la destruction de la raffinerie d'Abadan, ou encore à l'occupation de l'île de Kharg où sont situés, à 40 kilomètres de la côte, les terminaux des oléoducs iraniens. Opérations bien dangereuses : la vie des otages est en jeu, le pétrole risque de brûler d'un bout à l'autre de l'Orient, les Soviétiques auraient tous les prétextes pour s'en mêler, les Etats-Unis se mettraient tout le tiers-monde à dos, et leurs alliés les supplieraient d'arrêter les frais. Au bout de huit jours, on se retrouverait devant la fameuse alternative : apocalypse ou retraite honteuse dont les deux super-puissances se sont juré, depuis la fin de la crise des fusées de Cuba, d'éviter le renouvellement. Les mêmes qui aujourd'hui poussent le président à agir seraient peut-être les premiers, à ce moment-là, à lui demander de retirer ses billes.

## La tentation isolationniste

3) *Une autre tentation*, comporterait moins de risques à court terme, serait assurée de rencontrer l'approbation enthousiaste de M. Brejnev et de quelques autres et renouerait avec une tradition séculaire : *le repli sur soi, sur la « forteresse Amérique », en un mot l'isolationnisme.* M. Carter n'aurait pas à beaucoup forcer son talent pour dire à ses concitoyens que finalement les interventions des Etats-Unis à l'extérieur ne leur ont valu que des déboires et que leurs prétendus alliés se sont comportés dans les affaires récentes en conformité avec les règles les plus éprouvées de l'égoïsme sacré. Si l'on ajoute que les armes fabuleuses dont le pays dispose leur permettent de ne pas se faire trop de souci quant à l'impunité du territoire national, et que la grande majorité des Américains, à la veille du raid de vendredi, se déclaraient plus concernés par la récession, l'inflation ou le chômage que par les défis extérieurs, on peut admettre que cette tentation sera forte. D'autant plus qu'en tournant le dos aussi manifestement à l'interventionnisme, M. Carter pourrait battre quelque *mea culpa* sur la poitrine de ses prédécesseurs, y compris en ce qui concerne l'Iran, et — *qui sait* — obtenir ainsi en prime la restitution des otages. Cela dit, il ne faudrait pas que les Américains s'imaginent, s'ils suivent cette voie, qu'ils vont vivre dans le paradis à l'abri des tempêtes du vieux monde que George Washington avait légué à son peuple. Leur prospérité est trop liée à l'exploitation du reste de la planète pour qu'ils aient beaucoup de chance de la préserver longtemps. N'est pas la Suisse qui veut...

4) *La dernière voie ouverte à M. Carter n'est pas la plus facile, mais c'est la seule qui débouche sur un avenir vivable. Elle consiste à s'adresser, en accord, pour une fois, avec les alliés, aux dirigeants de l'Est pour examiner avec eux les moyens de substituer à la logique de l'affrontement permanent qui domine les relations internationales celle de la recherche d'un ordre mondial stable basé sur la réduction progressive des inégalités entre les nations.* Ce qui suppose, entre autres, un accord sur la production et la répartition des principaux produits de base, sur le financement de la recherche et des investissements nécessaires, sur la stabilisation des prix, et donc de la ou des monnaies en quoi ils sont exprimés.

L'idée fait des progrès. Elle n'est plus le monopole des rêveurs de gauche et de quelques ecclésiastiques égarés dans le développement. La commission Brandt lui a donné ses lettres de noblesse et il est significatif qu'un conservateur comme Edward Heath se soit engagé à fond dans cette aventure au même titre que les socialistes Olof Palme ou Edgard Pisani. Mais il n'y a plus beaucoup de temps à perdre si l'on veut empêcher les énormes nuages qui s'amassent à l'horizon de soumettre l'humanité au troisième déluge du siècle. Il *faut mettre le marché en mains* aux Soviétiques.

## Les difficultés des Soviétiques

Cest une erreur que de les imaginer sous la forme d'un nouveau rouleau compresseur, manœuvré par des gens à l'appétit insatiable, qui n'auraient d'autre idée que de se soumettre la terre entière. En fait, ils ont des tas d'ennuis, et ils en sont bien conscients. Les populations de leurs protectorats européens, dans leur grande majorité, n'ont d'autre ambition que de vivre mieux et se contrefichent de l'idéologie. Celles de l'U.R.S.S. elle-même mettent un point d'honneur à se fatiguer de moins en moins. Résultat : la diminution générale de la productivité, des objectifs de planification qu'il faut réviser sans cesse en baisse, un endettement énorme — 65 milliards de dollars — et, pour couronner le tout, des difficultés énergétiques croissantes. A l'extérieur, la course aux armements, la collusion sino-américaine, la vitrine cubaine qui appelle un sérieux ravalement, le Vietnam et le Cambodge qui crient famine, l'Afghanistan, l'Erythrée et l'Ogaden qui mettent une mauvaise volonté évidente à se laisser normaliser. Et puis, *last* mais peut-être *not least*, l'affaire des Jeux olympiques, affront direct à l'immense orgueil soviétique.

Dans tout cela il n'y a qu'une chose, on a déjà eu l'occasion de le dire, qui marche vraiment : c'est l'armée, enfant chéri du régime, qui affecte à son équipement et à la prospérité de ses personnels trois fois la proportion du produit national dont elle bénéficie dans nos pays de démocratie libérale. Rien d'étonnant à ce qu'elle fasse sentir lourdement sa présence et qu'on soit facilement enclin à utiliser ses services alors que le camp occidental se trouve, pour le moment, notamment sur le plan des armes conventionnelles, dans un état d'infériorité manifeste.

Il est possible que les dirigeants soviétiques aient décidé d'exploiter à fond cet avantage. Dans ce cas, les Allemands auraient quelque raison de répondre « oui » à 60 %, comme ils viennent de le faire, à un sondage sur la possibilité d'une prochaine guerre mondiale. Mais rien ne le prouve encore. L'histoire des rapports Est-Ouest, depuis la guerre, est bien davantage celle de malentendus en chaîne, de peurs qui s'additionnent, d'une mauvaise communication entre les Grands que d'une volonté délibérée d'affrontement. Le temps n'est pas si loin, après tout, où un Khrouchtchev déclarait, après avoir mis durement à l'épreuve les nerfs des Occidentaux à propos de Berlin : *« J'ai été métallurgiste dans ma jeunesse, je sais comment m'y prendre pour faire refroidir un métal chauffé à blanc. »*

Au début de ce siècle, le polémiste catholique Léon Bloy *« attendait les Cosaques et le Saint-Esprit »*. Avant de nous résigner à voir déferler les Cosaques, il ne serait peut-être pas inutile d'essayer de mettre à profit les dons que le Saint-Esprit est supposé dispenser — la sagesse, la force, le conseil, l'intelligence, et quelques autres — pour examiner sérieusement avec les Soviétiques les moyens d'arrêter la montée des périls. Gageons que si l'on parvenait à un accord avec eux, ils se feraient un plaisir d'intervenir auprès du patriarche de Qom pour le convaincre de rendre la liberté aux otages.

Même pour le Cambodge et l'Afghanistan, dans une atmosphère de détente recouvrée, il ne devrait pas être impossible de trouver des solutions : qui croyait, six mois seulement avant sa signature, qu'on allait conclure ce traité d'Etat qui libérerait l'Autriche, pour la première fois depuis 1938, de la présence de troupes étrangères, et dont on va fêter, le 15 mai prochain, le vingt-cinquième anniversaire ? Entre l'assistance financière, les céréales, la technologie, les J.O. et les Salt, les Etats-Unis et leurs alliés ne manquent tout de même pas d'atouts. Encore faut-il, évidemment, vouloir et savoir les jouer...

ANDRÉ FONTAINE.

# PROCHE-ORIENT

## L'Irak a pris la place qu'occupait l'Iran dans le commerce extérieur de l'Europe et du Japon

**Pétrole, usines clés en main, Mirage et radars, centrales nucléaires... Que ce soit pour les approvisionnements pétroliers ou les contrats industriels et militaires, l'Irak a pris en quelque sorte depuis deux ans la place qu'occupait l'Iran dans le commerce extérieur de l'Europe, notamment de la France et du Japon.**

L'Irak joue aujourd'hui un rôle majeur dans les approvisionnements pétroliers de la France, comme de l'Europe et du Japon. Au fil des ans, les achats de brut n'ont cessé de progresser, parallèlement à la montée en puissance de la production irakienne. Celle-ci atteint 3,5 millions de barils/jour (175 millions de tonnes par an) et aurait même été encore augmentée... pour compenser la baisse iranienne. La France a acheté pour la période allant du 1er mars 1979 au 29 février 1980, 34,9 millions de tonnes de brut irakien, soit 20,2 % du total de ses importations pétrolières. Les enlèvements à partir de la Méditerranée (le brut est transporté par pipe-line) sont de plus en plus importants, alors que ceux effectués à partir des ports irakiens du golfe Persique ont légèrement diminué.

Devenu le second fournisseur de pétrole de la France, derrière l'Arabie Saoudite (34,5 %), l'Irak constitue également un important débouché pour l'industrie française civile... et militaire.

En 1978, l'Irak avait acheté pour 540 millions de dollars (2 257 milliards de francs) de biens civils à la France, ce qui en faisait son troisième fournisseur, derrière l'Allemagne fédérale (800 millions de dollars) et le Japon (1 milliard de dollars). Ce rang a été maintenu en 1979, où les exportations civiles françaises ont augmenté de près de 50 % pour atteindre 3,38 milliards de francs. La même année, l'industrie a engrangé pour 8 milliards de francs de commandes avec le contrat pour le nouvel aéroport de Bagdad qui représente à lui seul 3,7 milliards de francs.

Depuis le début de 1980, plusieurs contrats d'importance moyenne ont été signés, notamment par la société d'ingénierie Technip (1 milliard de francs). Les industriels français espèrent obtenir d'autres marchés au cours des prochains mois. Plusieurs dossiers seront évoqués les 29 et 30 avril à Paris lors de la réunion de la commission mixte franco-irakienne. Ainsi, le groupe Thomson négocie la fourniture d'un complexe de production de matériels électroniques (usines, formation de personnel, transferts de technologie). Pour ce contrat, d'une valeur totale de 6 milliards de francs, il est en compétition avec la firme britannique Plessey.

### Les ventes d'armes

Cette forte croissance des ventes civiles françaises ne compense pas, loin de là, la seule augmentation des prix du pétrole. En 1979, par le simple jeu de la hausse des prix des bruts et de l'achat de 5 millions de tonnes supplémentaires, la valeur des importations irakiennes a augmenté de 50 %, passant de 9,47 à 14,27 milliards de francs. C'est dire que le déficit ne cesse de se creuser. Phénomène similaire pour les autres pays occidentaux, surtout le Japon — le premier fournisseur, mais aussi premier client de l'Irak, — et l'Italie. Seule la R.F.A. a une balance mieux équilibrée, car elle achète peu de « brut » à l'Irak.

L'Italie, et surtout la France, comblent une partie de leur déficit commercial apparent grâce aux ventes d'armes. L'Irak mène, depuis quelques années, une active politique d'équipement de ses forces armées. Dotées surtout, il y a quelques années, de matériel soviétique (l'U.R.S.S. lui avait livré pour 1,5 milliard de dollars entre 1973 et 1978), elles sont de plus en plus tournées vers l'Occident. Les commandes passées à la France pour les seules années 1977 et 1978 auraient représenté 8 milliards de francs.

L'Irak, qui avait déjà commandé en 1977 trente-six Mirage « F-1 » (les livraisons ont commencé au début de 1980), a signé, à la fin de 1979, un nouveau contrat pour vingt-quatre appareils. A cela s'ajoute l'achat de missiles à la SNIAS et à Matra et d'hélicoptères lourds. Sans parler des systèmes de navigation aérienne et de divers autres matériels. Des négociations sont en cours pour la fourniture de plusieurs exemplaires du nouvel avion de Dassault, le Mirage 2000, et de plusieurs dizaines de navires de guerre de toutes classes. Pour ce dernier marché, qui représenterait à lui seul un montant de 7 milliards de francs, la France est en compétition avec l'Italie.

On ne peut évoquer les relations entre l'Irak et la France sans parler du nucléaire. Depuis longtemps, les autorités irakiennes souhaitent se doter d'une centrale nucléaire. A l'origine, elles auraient voulu du *« graphite-gaz »*. Or, cette technologie d'origine française a été abandonnée depuis dix ans au profit de la filière américaine « PWR » de Westinghouse. Framatome et la France ont donc proposé une centrale « PWR » de 600 mégawatts. Mais les choses traînent en longueur, Bagdad donnant l'impression de ne pas être fixé sur son choix. Récemment, l'Irak aurait manifesté de l'intérêt pour les petites centrales canadiennes « CANDU » à eau lourde... qui, comme la filière graphite-gaz, peuvent déboucher plus facilement sur des applications militaires.

L'Irak a également commandé à la France, dans le cadre de l'accord de coopération nucléaire signé en 1975 entre les deux pays, un réacteur de recherche de 70 MW. Baptisé Osirak, il utilise de l'uranium enrichi à plus de 90 % et est donc directement utilisable à des fins militaires. La livraison d'Osirak a été retardée à la suite d'un sabotage, en avril 1979, à La Seyne (Var). D'aucuns avaient vu dans ce sabotage, toujours inexpliqué, la main des services secrets israéliens. Toujours est-il que le réacteur sera livré à la fin de l'année, et que la France fournira en même temps la première charge d'Osirak sous la forme d'uranium enrichi à 93 %. Paris souhaiterait que les autorités irakiennes acceptent, pour les charges suivantes, le remplacement du combustible original par de l'uranium faiblement enrichi, grâce à un nouveau procédé mis au point par le C.E.A. Ce sujet devrait être une nouvelle fois abordé au cours de la réunion de la commission mixte.

Ce rapide tour d'horizon du fait nucléaire irakien serait incomplet si l'on n'y ajoutait le récent achat à l'Italie d'un laboratoire clé en main spécialisé dans les manipulations de matériels hautement radioactifs, et l'accord de coopération nucléaire conclu avec le Brésil, qui a, lui, accès aux technologies allemandes.

Certes, l'Irak est signataire du traité de non-prolifération nucléaire, et Osirak sera placé sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il reste que tout se passe comme si le gouvernement irakien cherchait à se doter des moyens et des technologies civiles nucléaires les plus aptes à lui donner un armement atomique. Face, bien sûr, à Israël, mais aussi à son voisin iranien avec qui les relations ne cessent de se dégrader.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

## Hassan II : nous devons libérer les Palestiniens de leur engagement en faveur d'une solution globale

De notre correspondant

**Rabat. — Le roi Hassan II, en modifiant ses positions sur le problème du Proche-Orient, a créé à Rabat un effet de surprise.**

S'adressant lundi 28 avril à des journalistes arabes invités en son palais de la Skhirat, à 40 kilomètres au sud de Rabat, il a d'abord répliqué aux décisions de la conférence de Tripoli du « Front de la fermeté » en faveur de la reconnaissance de la République sahraouie : *« Je crois que cette réunion sera la dernière, car les membres du « Front de la fermeté » ont noyé ce sommet et ses résolutions dans tant d'enfantillages, d'improvisations, de légèretés de falsifications et de supercherie que, pour peu qu'on se respecte ou qu'on respecte la logique, on ne perdra pas son temps dans l'analyse, l'interprétation ou même la lecture de ces résolutions. Je n'ai plus rien à ajouter. »*

En fait, le souverain avait tout de même quelque chose à ajouter. Dès le début de sa conférence de presse, il avait répondu sur le fond aux conférenciers de Tripoli, en donnant tout d'abord au président Sadate un conseil qui ressemble à une absolution conditionnelle. *« Je crois personnellement*, a-t-il dit, *que le président Sadate peut en rester là, car en tant qu'Egyptien il a atteint la plupart des objectifs qu'il s'était fixés à travers sa politique de paix sur Israël. Le Sinaï lui a été rétrocédé, il a récupéré les puits de pétrole et le canal de Suez a enfin été rouvert. A sa place, je me serais arrêté en me contentant des objectifs atteints. »*

Passant ensuite au problème des Palestiniens, il a lancé une petite bombe en affirmant sans ambages : *« Lorsque j'ai rencontré à Paris Khaled el Hassan et lorsque j'ai reçu à Rabat Abou al Adib (1) je les ai conseillés en disant : si vous voulez l'aide du Maroc et de certains pays arabes, je suis prêt à m'adresser à ces pays. Car nous devons libérer les Palestiniens de leur engagement en ce qui concerne une solution globale. En effet, si les Palestiniens subordonnent la solution de leur problème à la Cisjordanie, à la bande de Gaza, au Golan ou aux relations avec les Jordaniens, ils n'arriveront jamais à résoudre même le quart de leur problème. Les Palestiniens devront se libérer des résolutions du sommet de Rabat (de 1974) qui excluent toute solution unilatérale (...). Je crois que le jour arrivera où l'on permettra aux Palestiniens de négocier leur problème sans rester tributaires des questions du Golan ou des relations jordano-palestiniennes. »*

Qu'est-ce à dire ? Certains exégètes vont jusqu'à y voir une invitation aux Palestiniens à négocier directement avec leurs adversaires israéliens au lieu de continuer à croire en les chimères d'une solution globale et en l' « unité arabe ». Jusqu'à présent, en tout cas, le roi Hassan II n'avait jamais pris position aussi nettement pour un « fractionnement » du problème du Proche-Orient. Au contraire, lorsqu'il était encore allé récemment à Paris, il s'était déclaré très largement d'accord avec la position française sur le Proche-Orient, qui, on le sait, est soucieuse d'abord d'une solution globale (*le Monde* daté 30-31 mars). De là à penser qu'il abandonne à leur sort Syriens et Jordaniens, il n'y a qu'un pas, que beaucoup franchissent en faisant remarquer que l'attitude du roi Hussein de Jordanie, en ce qui concerne le Sahara occidental, a été presque aussi peu satisfaisante, pour le Maroc, que celle de Damas.

A propos du Sahara, le roi s'est contenté de dire : *« Je reste optimiste, et je continue à réaffirmer que je déploierai tous mes efforts pour que l'année 1980 soit une année de paix pour le Sahara marocain. »*

ROLAND DELCOUR.

(1) Khaled el Hassan est un des dirigeants palestiniens les plus influents. Le roi l'avait rencontré à Paris. Abou al Adib dirigeait la délégation palestinienne qui est venue récemment à Rabat expliquer que les décisions de Tripoli n'engageaient pas l'O.L.P. (*le Monde* du 25 avril).



# AMÉRIQUES

Nicaragua

## Les relations se tendent entre les dirigeants sandinistes et les partis non marxistes

**Le gouvernement a décidé, lundi 28 avril, de lever l'état d'urgence en vigueur depuis la chute du général Somoza le 19 juillet 1979. M. Sergio Ramirez, membre de la junte, a expliqué que ces décisions visaient à instaurer un climat de confiance nécessaire à la reconstruction de l'économie nationale. Cette nouvelle a surpris car, il y a quelques jours seulement, le gouvernement avait décidé de prolonger l'état d'urgence jusqu'en avril 1981.**

**Le gouvernement a confirmé, d'autre part, la décision de remplacer les deux membres de la junte qui ont récemment démissionné, Mme Violetta Chamorro et M. Alfonso Robelo, ainsi que la réorganisation de certains secteurs de l'administration. Cependant, après la démission de ce dernier, les relations se tendent entre les dirigeants sandinistes et les partis non marxistes.**

**Les autorités sandinistes ont, également, promulgué une loi destinée à protéger les citoyens contre les décisions arbitraires de l'administration. Aux termes de celle-ci, les Nicaraguayens pourront s'adresser aux tribunaux pour s'opposer à des prises de contrôle de propriétés par l'Etat.**

De notre envoyé spécial

Managua. — Environ vingt-cinq mille personnes ont participé, samedi 26 avril, sur la place de la Révolution, à une « manifestation de masse » convoquée par le Front sandiniste pour soutenir l'action du gouvernement révolutionnaire ébranlé par le récent départ de deux membres modérés de la Junte de reconstruction nationale. Cette dernière, qui est théoriquement l'organe suprême de l'Etat bien que la réalité du pouvoir appartienne davantage au Front sandiniste et à l'armée, est désormais réduite à trois personnes.

La démission de Mme Violeta Chamorro, veuve du directeur du quotidien conservateur la *Prensa*, dont l'assassinat, en janvier 1978, avait donné le signal de la révolte de tout un peuple contre le régime somoziste, n'a pas gêné outre mesure le gouvernement révolutionnaire. Mme Chamorro a pris soin d'indiquer qu'elle quittait ses fonctions *« pour des raisons de santé »* et qu'elle gardait entière confiance aux dirigeants actuels. Elle a réaffirmé sa position en recevant chez elle, vendredi, un groupe de journalistes étrangers. Allongée sur une chaise longue, l'air exténué, elle s'est contentée d'éluder en souriant les questions trop précises, y compris celles concernant l'avenir de *la Prensa*, qui n'a pas paru depuis une semaine en raison d'un conflit opposant les actionnaires aux journalistes et aux ouvriers.

En revanche, M. Alfonso Robelo, l'autre démissionnaire, un entrepreneur prospère, âgé de quarante et un ans, multiplie les déclarations sur le sens de sa décision et fait l'objet de critiques croissantes, voire d'injures, de la part des dirigeants sandinistes. Le ton a été donné au cours du meeting de samedi par un des trois membres restants de la Junte, M. Sergio Ramirez, qui a fustigé l'attitude de « l'ingénieur Robelo » qu'on des héros de la guerre de libération, le commandant Eden Pastora (le commandant « Zéro »), a qualifié pour sa part d' *« hypocrite »* et de *« lâche »*. La foule des manifestants était plus directe encore : les cris de *« Robelo en prison ! »* ont été entendus à de nombreuses reprises, et une caricature affichée sur une pancarte, en tête de la manifestation, représentait l'intéressé prêt à s'envoler pour Miami.

Les dirigeants sandinistes s'efforcent de minimiser les conséquences de cette démission. Au cours d'une conférence de presse, M. Ramirez a insisté à plusieurs reprises sur le fait que celle-ci ne signifiait nullement le constat de décès du système d'économie mixte qui figure dans le programme de gouvernement rendu public peu avant la chute de Somoza et que l'existence du secteur privé dans le Nicaragua de demain n'était pas menacée.

Ce n'est pourtant pas une inquiétude de cet ordre qui est à l'origine du geste de M. Robelo. Celui-ci s'en est expliqué dans la lettre de démission qu'il a fait parvenir à ses collègues de la Junte. Il estime, dans ce texte, qu' *« ont été brisés des éléments essentiels sur lesquels était fondée notre unité, qui fut le facteur déterminant de notre victoire sur la dictature, et que des modifications décisives de notre programme gouvernemental ont eu lieu sans le consensus indispensable »*.

### De l'alliance à la subordination

M. Robelo fait allusion au chapitre 3 de ce programme portant sur l'organisation du futur Conseil d'Etat chargé d'élaborer un projet de loi électorale et un avant-projet de Constitution. Il y était écrit que le Conseil comporterait trente-trois membres, dont treize désignés par le Front sandiniste ou des organisations proches de celui-ci. Or, la direction du Front a fait savoir de façon assez abrupte que le Conseil compterait finalement quarante-sept membres, dont vingt-quatre sandinistes. Il entrera normalement en fonctions le 4 mai, jour anniversaire du refus historique d'Augusto Cesar Sandino, le père de la révolution actuelle, de remettre en 1927 ses armes aux troupes d'occupation nord-américaines.

*« Avec treize sandinistes sur trente-trois, il s'agissait d'une alliance. Avec vingt-quatre sur quarante-sept, soit 53 %, c'est de la subordination »*, explique M. Robelo qui est le fondateur d'un petit parti, le Mouvement démocratique nicaraguayen (M.D.N.), lequel garde droit à un siège dans le conseil. Le démissionnaire est bien décidé à ce que ce siège ne soit pas occupé par un représentant du M.D.N. et invite les autres formations politiques et organisations qui doivent remplir les vingt-deux places restantes à faire de même.

L'attitude de ces dernières était encore incertaine dimanche 27 avril à Managua. Il semble que la hiérarchie catholique, en particulier, ne soit pas favorable à la présence — pourtant prévue dans les textes — d'un représentant de l'Eglise. Mgr Miguel Obando Bravo, archevêque de Managua, qui rentre de Rome où il a été reçu par le pape, aurait des consignes strictes en ce sens, mais certaines associations de prêtres ont fait savoir qu'elles avaient d'autres vues. L'autre inconnue — de taille — est la position du Conseil supérieur de l'entreprise privée, le COSEP, qui dispose théoriquement de six sièges. Un refus de sa part aurait sans nul doute de très graves conséquences. Les conversations entre la Junte et le COSEP se poursuivent.

### La politique de la chaise vide

Les dirigeants des autres partis concernés sont hésitants. Le parti social chrétien serait plutôt favorable à la politique de la chaise vide. *« Les sandinistes ont décidé seuls ; nous pensons qu'ils n'en avaient pas le droit »*, explique M. Roger Miranda Gomez, ancien président de cette formation où il est désormais chargé des relations internationales. Il cite, à ce propos, la phrase célèbre de Sandino : *« Le Nicaragua ne doit pas être la propriété exclusive d'un seul groupe ou parti. »*

Les dirigeants sandinistes ont été visiblement surpris par la démission de M. Robelo et surtout par l'ampleur des réactions qu'elle a suscitées dans les partis traditionnels, les milieux d'affaires et chez les petits commerçants. Le fondateur du M.D.N. a réussi à frapper l'opinion malgré l'absence de la *Prensa*, et la discrétion de la télévision officielle (les radios privées ont, en revanche, exposé assez largement ses griefs contre le Front). Il reste à savoir s'il est capable de rassembler autour de lui la poussière de formations modérées qu'inquiète l'orientation de plus en plus radicale du régime.

Car c'est, en définitive, au-delà du problème de la composition du Conseil d'Etat, le type de société du Nicaragua de demain qui est en cause. Tranquillement assis à son bureau de chef d'entreprise, entouré de ses diplômes encadrés d'ingénieur chimiste délivrés par des universités américaines, M. Robelo laisse parler son cœur : *« En ce moment, la « conscientisation » et la politisation passent avant la production. Il y a toujours deux heures de libres pour étudier Lénine ou aiguiser sa conscience révolutionnaire au détriment du travail quotidien. D'autre part, je ne suis pas contre la campagne d'alphabétisation en elle-même, mais je proteste contre l'utilisation à cette occasion de fonds gouvernementaux à des fins de propagande pour le compte d'un seul parti, le Front sandiniste... Tout cela se rapproche d'un régime totalitaire. Nous n'avons pas combattu, je n'ai pas été en prison sous Somoza pour cela mais pour un système démocratique, sur le modèle du Costa-Rica ou beaucoup plus à gauche au besoin, mais pas sur le modèle de Cuba. »*

Le fondateur du M.D.N. fait état d'inquiétudes plus concrètes encore : *« Deux techniciens cubains sont venus dans mon bureau avec des ordres écrits du ministre de l'intérieur pour vérifier si des micros n'y étaient pas posés. J'étais absent. Sont-ils venus chercher des micros ou en mettre ? Ce sont les Cubains qui font marcher le central téléphonique de Managua... L'U.R.S.S. vient d'acheter pour son ambassade un bâtiment qui peut abriter trois cents personnes. Pour quoi faire ? »*

Les responsables sandinistes repoussent avec un haussement d'épaules les accusations de M. Robelo et de ses amis. Il y a environ mille cinq cents Cubains dans le pays ; surtout des instituteurs dans les campagnes, des médecins, des infirmières et aussi quelques techniciens des communications. Quant aux Soviétiques, on ne les remarque guère qu'au sixième étage de l'hôtel Intercontinental, jadis habité par le milliardaire reclus Howard Hughes, mais ils sont quand même plus voyants que ne l'était ce dernier, et leurs gardes du corps que l'on croise dans les ascenseurs sont quelque peu nerveux.

*« Les Américains nous font rire quand ils disent que le Nicaragua pourrait devenir un autre Cuba. Washington était tout à fait satisfait quand le Nicaragua était un autre Cuba, celui de Batista »*, rétorque M. Ramirez. *« Les Etats-Unis ne nous ont toujours pas donné les 75 millions de dollars d'aide qu'ils nous avaient promis*, poursuit-il. *Il y a une menace d'intervention américaine au Salvador et des groupes armés d'anciens gardes nationaux de Somoza s'agitent à la frontière avec le Honduras. »*

Pour les deux années qui viennent, la direction du Front a adopté une position bien définie : la priorité à l'alphabétisation (52 % des Nicaraguayens ne savent ni lire ni écrire) et à la reconstruction économique. Les élections viendront après. *« Nous n'avons pas de liste électorale. Il n'y a même pas de cartes d'identité individuelles et puis la démocratie formelle n'est pas notre souci principal »*, affirme un dirigeant qui évoque la pauvreté des masses paysannes et l'absence de soins médicaux.

La population ne se passionne guère, mis à part les jeunes militants du Front, pour le duel verbal engagé entre le gouvernement et M. Robelo. Ce dernier a annoncé qu'il organiserait un meeting le 3 mai, veille de l'installation du Conseil d'Etat, près de Matagalpa, dans la région où il compte de nombreux partisans. Ce pourrait être le début d'une épreuve de force — la première depuis le triomphe de la révolution sandiniste, — à moins que l'esprit d'unité nationale, qui a jusqu'ici caractérisé l'expérience nicaraguayenne, ne retrouve ses droits.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Cuba

## LES AUTORITÉS DE MIAMI S'ATTENDENT A L'ARRIVÉE DE DEUX CENT CINQUANTE MILLE RÉFUGIÉS

La tempête dans le détroit de Floride a empêché depuis dimanche 27 avril tout départ de réfugiés du port cubain de Mariel, où mille cinq cent cinquante-deux navires attendent de reprendre la mer.

Une demi-douzaine de bateaux chavirés ont été retrouvés par les garde-côtes américains, qui ont dû prendre en remorque une vingtaine d'embarcations jusqu'à Key-West. En coopération avec des patrouilles cubaines, ils ont tenté, sans succès, de retrouver un bateau avec deux cents personnes à bord qui avait lancé un appel de détresse.

Les quelque six cent cinquante personnes parvenues dimanche matin aux Etats-Unis avant la tempête ont porté à trois mille cinq cents le nombre des Cubains arrivés en huit jours. Les autorités de Miami s'attendent, après le retour au calme, à des arrivées massives et envisagent que jusqu'à deux cent cinquante mille Cubains puissent ainsi débarquer.

Un officier des services de l'immigration a affirmé que parmi les réfugiés se trouvaient désormais d'anciens prisonniers ou pensionnaires d'hôpitaux psychiatriques.

Enfin, quatre-vingt-seize réfugiés devaient quitter Cuba par avion lundi à destination du Costa-Rica. Ce nouveau contingent portera à huit cent soixante-cinq le nombre de réfugiés cubains à San-José. — (A.F.P.)

Brésil

● *Deux cent quinze personnes* ont été assassinées par l'Escadron de la mort, dans la banlieue de Rio-de-Janeiro, en février et mars derniers, a indiqué, lundi 28 avril, le quotidien de Rio *Ultima Hora*.

Chili

● *Un policier* a été tué, le lundi 28 avril, alors qu'il était en faction devant le monument érigé à Santiago en souvenir du coup d'Etat du 11 septembre 1973. — (A.F.P.)

# AFRIQUE

## Algérie

# Le tour pris par la « revendication culturelle berbère » traduit l'allergie du système politique à toute contestation

De notre envoyé spécial

Alger. — Encore un peu, on nous jurerait haut et fort que tout cela ne fut qu'un fétu de paille, un accès de fièvre, un accident de parcours. Bref, beaucoup de bruit pour rien ! Trois jours de bataille rangée, à 100 kilomètres d'Alger, au cœur d'une Kabylie revêche et frondeuse; un feu roulant de pamphlets acerbes pour débusquer de *« vils comploteurs »*, à l'abri d'une France nostalgique de djebels à jamais perdus. Et soudain, plus un mot. Rideau...

Le conseil des ministres — le premier depuis les troubles de Tizi-Ouzou — s'est bien réuni dimanche. Mais c'était pour entendre le ministre de l'intérieur, retour des régions du Sud, le ministre de la santé, retour de Chine, pour étudier, avec le ministre de l'énergie, les projets de coopération en Tanzanie, et discuter, sur le rapport des autorités compétentes, des dispositions prises afin d'assurer *« un approvisionnement continu et organisé des marchés »*.

Pardon ! Le premier ministre a présenté une communication sur les *« événements de Tizi-Ouzou »*. Deux lignes dans *El Moudjahid* qui, la veille encore, consacrait manchette, éditoriaux et double page à la dénonciation du *« complot de l'étranger »*. Cette fois, l'affaire est close, le dossier bouclé, ficelé... A quoi bon s'étendre sur un spasme passager ?

C'est vrai, le calme règne à Tizi-Ouzou. Les menaces d'une nouvelle grève pour lundi n'étaient que vaines rumeurs. La ville retrouve peu à peu sa bonhomie provinciale et s'habitue pour un temps, aux uniformes qui prolifèrent plus qu'à l'ordinaire. A Alger, où l'on parlait aussi de grève à la faculté centrale, nul ne s'est agité. A peine quelques discussions animées sur les marchés et les trottoirs voisins. Au mur d'entrée, les militants du syndicat de l'enseignement supérieur ont affiché un tract long de huit feuillets, qu'on parcourt d'un œil, sans trop s'arrêter. Le texte, pourtant, a d'évidence été longuement mûri, chaque terme soigneusement pesé, le tout finement balancé : on prêche vigilance et fermeté contre *« l'impérialisme, la réaction et ses complots »*, mais on s'inquiète aussi d'une répression trop indiscriminée, et l'on s'aventure même à dénicher dans *« l'étroitesse »* et les *« pratiques antidémocratiques »* certaines des *« causes profondes »* des troubles qui ont éclaté.

Laborieux compromis au terme d'un débat où nombre d'enseignants kabyles ont fait valoir leur point de vue et leur force, obligeant ainsi la direction à composer ? Adroite tentative, au prix d'une ouverture mesurée, de récupérer l'essentiel des contestataires en isolant les seuls « pyromanes » ? Sans doute. Mais le balancement reflète aussi assez fidèlement les ambiguïtés et les hésitations dont le pouvoir lui-même a fait preuve face à une « crise » qu'il a semblé malhabile à gérer.

On ne s'est pas fait faute, en haut lieu, d'admettre pour les fustiger les bévues des autorités locales qui n'auraient pas su à temps prendre le vent et jouer de souplesse. Habile esquive ! On a, en fait, éprouvé, à Alger même, maintes difficultés pour apprécier et caractériser la situation actuelle en Kabylie, tantôt mésestimée et présentée comme un simple défoulement, un ras-le-bol sorbonnard, tantôt gonflée à l'extrême pour mieux démontrer l'ampleur, les sombres visées et la perfidie du « complot ». Ces explications, successivement avancées, bien que peu compatibles, ne reflètent-elles pas surtout quelques réelles contradictions qui traversent l'appareil dirigeant du parti et de l'État ? On comprendrait mieux, dès lors, l'empressement manifesté, une fois l'ordre rétabli, pour classer l'affaire, au moins publiquement. Mais le silence de rigueur ne saurait, par miracle, régler le conflit : tout juste peut-il aider... à l'éluder. *« Comme d'habitude »*, persiflent déjà quelques jeunes technocrates plutôt las de voir les *« dossiers »* se refermer à peine entrouverts, et les questions plus ou moins brûlantes toujours remises *« à plus tard »*.

Il est incontestable que la grogne des Kabyles, éclatant en pleine rue comme, il y a peu, la grogne — à l'extrême opposé — des arabisants, ne peut qu'aiguiser les contradictions latentes accumulées ces dernier mois. *« Depuis la mort de Boumediène, on ne décide plus rien, aucun problème n'est véritablement tranché »*, explique, à demi résigné, ce cadre supérieur d'une des grandes sociétés nationales. On a vite fait, à Alger, d'étiqueter tel ou tel clan dans le petit monde de l'appreil dirigeant. Des *« plutôt progressistes »* aux *« plutôt tièdes »*, en passant par des arabisants classés *« plus ou moins radicaux »*, toutes les nuances sont à la disposition des stratèges de Café du Commerce, curieux du moindre murmure dans les allées confinées et les antichambres calfeutrées du pouvoir.

### Un mépris frondeur

L'absence de pluralisme institué pousse, en fait, à l'existence de *« lobbies »*, souvent hétéroclites et changeants. L'unanimisme entretenu par le parti unique, au nom du mythe du *« Front »* rend difficile — malgré certaines ouvertures — l'exposé public des contradictions. Celles-ci ont donc naturellement tendance à s'exprimer à tavers le filtre opaque de débats ou de querelles linguistiques et culturels. Tout reste cependant permis... à condition de bien se tenir dans le cadre des institutions existant, contrôlées et chapeautées par le parti.

Voilà ce que certains, ces derniers temps, paraissent avoir fâcheusement oublié. Hier, les étudiants des filières arabisantes, issus de milieux modestes et inquiets du manque de débouchés, n'ont pas demandé à l'Union nationale des jeunes Algériens (UNJA) — institution *ad hoc* — la permission de protester. Aujourd'hui, les Kabyles dédaignent de la même façon les rails officiels, s'en vont de *« comités anti-repression »* en *« comités de coordination populaire »*, dire leur fait aux gens du parti, vider leurs locaux et brûler leurs voitures. Plus que le désordre, c'est en fin de compte leur mépris frondeur des institutions officielles qui leur sera, aux uns comme aux autres, le plus violemment reproché.

Ignorer sciemment le parti et ses organisations de masse est un crime contre le système. Dans les deux cas, l'Etat, par la voix du président de la République, affirme pareillement déceler *« la main de l'étranger »*. Mais, la rébellion des étudiants kabyles, jugée sans doute plus menaçante, suscite un raidissement plus net encore. *« N'a-t-on pas*, note ainsi un commentateur autorisé, *laissé un peu trop de place à des critiques qui se révèlent aujourd'hui non seulement stériles mais encore dangereuses pour l'unité du pays et l'option socialiste ?... »*

Pour les Kabyles — et d'autres aussi — l'avertissement est clair : *« Les partisans d'une arabisation radicale veulent profiter de la situation et reprendre l'offensive*, explique, inquiet, un jeune fonctionnaire de Tizi-Ouzou. *Ils cherchent à nous discréditer en nous faisant passer pour des pions de la France en Algérie... »*

Les attaques, en effet, n'ont pas manqué contre tous ceux qui, rebelles ou rétifs à une arabisation accélérée, se voient maintenant bien vite assimilés aux tenants du *« parti français »*. On s'étonne d'abord — non sans raison — de la soudaine bienveillance qu'une certaine presse manifeste à Paris pour le *« plein épanouissement de la culture populaire »*... après plus d'un siècle de colonisation au cours duquel l'on s'est soucié comme d'une guigne de la langue et des traditions des *« indigènes »*. Et d'y voir, sans plus attendre, la meilleure preuve que le mouvement kabyle se nourrit surtout de résidus coloniaux... *« La France n'a jamais désespéré de jouer la carte du berbérisme pour tenter de remettre pied en Algérie »*, affirme *El Moudjahid*. En fait, ajoute le quotidien, le peuple algérien est *« génétiquement homogène, tout entier un mélange de sang berbère et arabe »*, l'islam ayant joué le rôle de catalyseur et d'unificateur du peuple...

Ici se noue l'étroite relation entre langue et religion, dont les partisans les plus radicaux de l'arabisation font leur cheval de bataille. L'Algérie a ses intégristes, et ils se font désormais pressants. Etroitement surveillés par Boumediène, foncièrement hostile à ces gens *« qui revêtent la djellabah de l'arabisation ou s'abritent derrière le paravent de la religion pour saboter la révolution »*, ils ont, depuis sa mort, relevé la tête. N'a-t-on pas vu, en janvier, à El-Oued (Sud-Constantinois) des collégiens arabisants, au cours d'une manifestation, mettre à sac les bistrots et molester les prostituées ? Encore marginaux, ils entendent aujourd'hui profiter des réactions de rejet qu'a provoquées, ici ou là, la révolte kabyle pour marquer des points.

Les *« vieux démons »* se réveilleraient-ils, comme le craignent certains éditorialistes ? Il est évident que les contestataires kabyles ne se sont, ces derniers jours, pas fait que des amis. *« Ils agitent leur singularité*, clame un étudiant d'Alger. *Eh bien, ça va leur retomber sur le nez. Car leur singularité, c'est surtout celle des privilèges. Ils tiennent tout ici, des ministères aux bains maures, du petit commerce aux meilleurs postes dans les grandes sociétés nationales. Tout ce qu'il leur faut... c'est une nuit du 4 août ! »* Et de dauber sur la *« prétendue culture berbère »* : à peine quinze cents mots, quelques poèmes, pas d'alphabet. *« Un dialecte... un patois. Ils n'ont même pas de théâtre... ! »*

Peut-être. Mais Mouloud Mammeri, hier présenté comme le *« mauvais génie des pyromanes »*, chantre tranquille de l'âme kabyle, n'est-il pas arrivé largement en tête d'un sondage sur les auteurs favoris des Algériens. Un sondage publié, l'un de ces jours d'émeute par *Révolution Africaine...*, organe central du F.L.N.

DOMINIQUE POUCHIN.

## Tchad

# Le président Goukouni Oueddei affirme qu'il avait lui-même demandé le retrait des troupes françaises

Le président du Tchad M. Goukouni Ouddei a déclaré lundi 28 avril à Lagos, où il assiste au premier sommet économique de l'O.U.A. qu'il avait lui-même demandé le retrait des troupes françaises de N'Djamena. Il a déclaré que ce retrait avait été négocié la semaine dernière avec M. Martin Kirsch, conseiller du président Giscard d'Estaing pour les affaires africaines.

*« Nous avons discuté ce retrait, estimant qu'il était dans l'intérêt des deux parties, et parce qu'il préserverait l'indispensable coopération entre les deux pays »*, a déclaré le président tchadien. *« Le gouvernement français*, a-t-il précisé, *avait déclaré dans le passé qu'il était disposé à retirer ses forces le jour où le gouvernement tchadien en ferait la demande.* Or, *« les citoyens français ayant quitté le Tchad, cette présence n'avait plus d'effet concret »*, a-t-il dit.

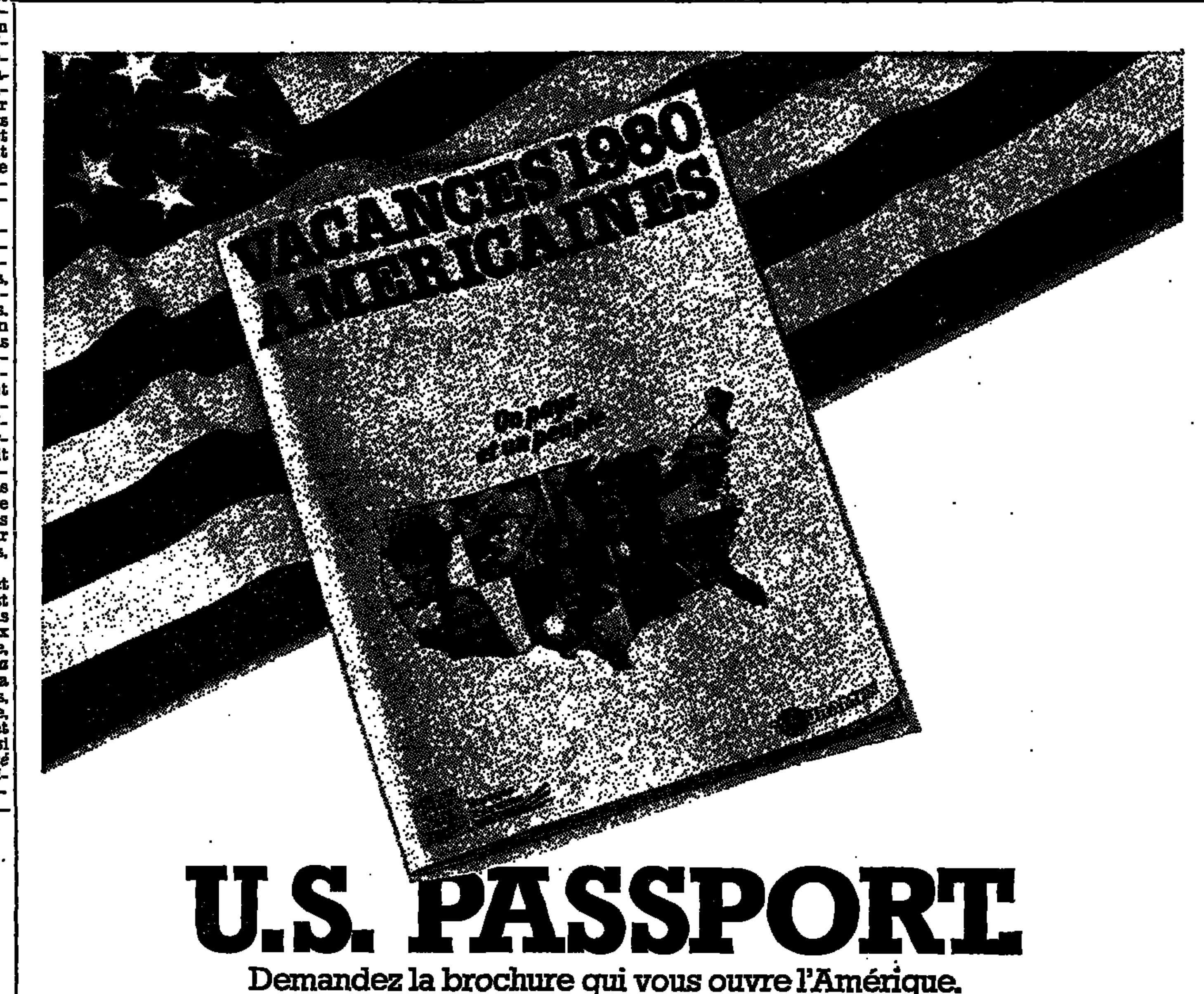
*« A mon avis, il n'est pas souhaitable d'envoyer une force inter-africaine au Tchad, pour le moment »*, a ajouté M. Goukouni Ouddei. *« La seule solution qui pourrait sauver le peuple tchadien, c'est que de ce combat sorte un vainqueur. Je milite*, a-t-il conclu, *en faveur d'une solution militaire. »*

La décision de la France de retirer ses troupes du Tchad a été bien accueillie à Lagos, nous signale notre envoyé spécial. La plupart des Etats participants au sommet de l'O.U.A. étaient en effet hostiles à la prolongation de cette présence.

Sur le terrain, l'évacuation du matériel lourd et des stocks de l'armée française a commencé lundi. Aucun personnel civil ou militaire n'a encore été évacué. On estime à Paris qu'il faudra trois semaines pour effectuer le retrait des troupes, françaises, dont l'escale de transit serait Libreville.

D'autre part, une Française, Mme Ginette Motte a été tuée dimanche par l'explosion d'un obus qui a frappe sa maison de plein fouet. Mme Motte, femme d'un entrepreneur en construction, était restée avec sa famille dans sa maison, située dans la zone contrôlée par les forces armées du Nord de M. Hissène Habré, malgré les conseils de départ donnés par les services consulaires français. — (A.F.P., Reuter.)





# EUROPE

## DEUX LIVRES SUR L'UNION SOVIÉTIQUE

## « A l'ombre des héros »

*(Suite de la première page.)*

Ils observent aussi les ménagères sans cesse en alerte pour une occasion à ne pas manquer dans une distribution chaotique et saccadée à la fois, l'inlassable attente dans les queues renaissant à chaque arrivage, et ils rapportent aussi l'héroïsme désespéré des contestataires, bravant, pour des raisons morales, la persécution dont ils ont l'expérience, sans illusion sur l'écho prochain qu'ils peuvent attendre.

On retrouve dans ce livre une population attachante qu'on ne pourrait se défendre d'aimer (mais pourquoi voudrait-on s'en défendre ?), mais qui ne pratique pas à grande échelle *« la fièvre du rendement »* — comme aussi le pays toujours *« mobilisé »* (c'est la juste expression des auteurs), et remobilisé dans le culte des héros de la Grande Guerre : un culte qui émeut, atteste de la sincérité de la volonté de paix, mais nourrit une puissance qui ne peut pas ne pas troubler le visiteur.

Nos auteurs ont su éviter les simplismes manichéens, qui veulent ne voir que l'enfer ou que la promesse du paradis et la sécurité du bonheur ; en ayant terminé leur livre-album, on se sent non seulement mieux informé, mais encore plus équilibré soi-même dans un jugement qui doit savoir toujours « faire la part des choses ». Voici un immense pays sur lequel n'ont pas opéré, avec leur spontanéité irremplaçable, les mécanismes d'initiative individuelle libérés en Europe occidentale par l'âge des Lumières, le dix-huitième siècle, dont sont nés également la Révolution française et le capitalisme flamboyant, avec ses cruautés, mais aussi ses performances.

Peut-être ce mouvement avait-il en fait commencé d'opérer dans la Russie des tsars, au début du siècle, mais sans doute trop tard, car il est un temps pour chaque chose, et à la veille de la première guerre mondiale il était trop tard pour faire encore ce que les autres avaient accompli au siècle précédent, de la manière et dans l'esprit où ils l'avaient fait. Toujours cependant, dans la pauvreté de ce pays, contrastant avec le dénuement des moujiks et la rusticité d'une campagne moins que frugale, s'est élevé le luxe des investissements collectifs, que le guide de Leningrad, fier du passé impérial, nous montre comme pour mieux faire apparaître la parenté qui va des tsars aux gouvernants bolcheviques.

### La médiocrité des rémunérations

A partir de là furent affrontés le défi de maintenir un immense empire contre les forces centrifuges et contre les inévitables convoitises extérieures ; l'absence systématique, traditionnelle, constante, entretenue et cultivée de l'ingrédient que constitue la liberté de contestation (investissement magnifique et irremplaçable, mais une gêne) ; et aussi la *« lenteur calculée »*, comme le disent si bien nos auteurs, d'une population au rendement médiocre dans un système décevant.

De là, la compression de niveau de vie, bien inférieur à notre SMIC, qui dérobe à tout calcul sérieux le coût en peine humaine des efforts accomplis. Ce niveau de vie est compensé par la garantie de l'emploi et un salaire social (tourisme, logement quasi gratuits, retraite) qui n'est ni abondant ni négligeable, mais déconnecte la rémunération de fait globale de l'initiative et de l'effort réels des travailleurs : tout cela confirme la médiocrité des rémunérations, suscite à la fois le double métier, le système D et la « bougeotte » dans l'emploi, pour ceux qui peuvent... Nos auteurs relèvent le rôle véritable des syndicats de répartition, d'aménagement, d'amélioration et aussi d'entraînement, d'encadrement... Avec cela, les Soviétiques peuvent *« passer instantanément de la récitation des préceptes socialistes débités avec conviction (en effet !) à l'exercice frénétique d'activités mercantiles qui devraient être inavouables (mais il faut bien vivre !) »*.

Tout cela est enregistré avec une clairvoyance qui n'est ni hostilité ni méchanceté, même si elle doit être à tort ressentie comme telle par ceux qui ne conçoivent d'autre amitié que celle du panégyrique...

La dictature permet la concentration des investissements collectifs, non plus cette fois pour la splendeur des tsars et de leurs trésors, mais pour la magnificence des monuments collectifs, et surtout pour la projection précipitée dans la modernité et la puissance militaire. Les immenses investissements ont fait la puissance militaire, l'expansion économique réelle, mais aussi la médiocrité du niveau atteint — qui s'accompagne aujourd'hui d'un rayonnement moral très affaibli. Parce qu'une *« accélération de l'histoire »* sans précédent a été ainsi vécue et voulue. Il y a, dans le résultat, les caractères entremêlés de la puissance et des ambitions industrielles, sinon post-industrielles, et la persistante adhérence au tiers-monde. *« Même si en soixante ans d'abnégation, cette nation s'est élevée au rang de super-grand mondial, il reste quelque chose de ses origines (...). On peut voir dans l'attachement des Soviétiques aux chiffres de la production industrielle, les records en tous genres, la déférence adolescente aux critères de la seconde révolution industrielle »*, disent très bien nos auteurs, qui soulignent le caractère excessif du pari pour le *« tout-industriel »*. Même pour l'aménagement de la campagne, c'est le modèle du béton et non celui du bois qui prévaut, même s'il est celui qui s'accorde le moins au paysage.

### Le paradoxe de la seconde puissance militaire

Ainsi s'explique le paradoxe d'une puissance militaire qui est au moins la seconde du monde (jamais la Russie de toujours n'a été militairement aussi redoutable que lorsqu'elle est devenue l'U.R.S.S. de Brejnev) et la crise du prestige moral conjuguée avec le retard économique persistant (qui oserait aujourd'hui évoquer sans sourire le temps après tout pas si éloigné où Khrouchtchev promettait de rattraper l'Amérique en quinze ans et de la dépasser ?).

Immense pays d'avenir, certes, qui aura une très grande place dans l'avenir de l'humanité, et ce serait folie que de vouloir l'ignorer ou seulement la lui refuser. En tout cas, la réalisation de l'imitation dans des pays plus favorisés par l'histoire serait, elle, négative et doit donc être empêchée par le refus des citoyens dûment éclairés.

Là-bas, en tout cas, entre cette puissance et ce dénuement, cette *« ambition démesurée »* et cette inquiétude profonde et muette, et juxtaposées dans le même homme, et même, en premier lieu, chez les dirigeants, il y a quelque chose d'instable. *« Mais cela,* dit-on, *a toujours été ainsi, et en particulier depuis des dizaines d'années. Pourquoi l'après-Brejnev serait-il différent de l'avant et du pendant Brejnev ? »*

Il faut se défendre du vertige et raison garder. Les choses peuvent évoluer pour le meilleur ou pour le pire. Le refus du *« cessez-le-feu idéologique »* proclamé par les Soviétiques rend défiante la coexistence qu'on voudrait pacifique et les tiers sensibles à toute rupture d'équilibre. Tôt ou tard, la croyance en une hostilité générale qui entourerait la « patrie socialiste » — hostilité engendrée par une vision fausse du monde — finit par susciter cela même qu'elle a cru découvrir (mais en inversant le rapport de la connaissance et du réel). Inversement, l'U.R.S.S. peut s'orienter vers un assouplissement de son secret, une circulation vraiment libre des hommes et des idées, une limitation de ses ambitions de puissance militaire... Ce fut la perspective véritable d'Helsinki, le *Dégel* d'Ehrenbourg, un certain khrouchtchevisme que gardent là-bas ses nostalgiques.

Alors faut-il se durcir ou s'ouvrir ? Nous devons, je pense, tout faire pour que l'Union soviétique s'oriente dans le sens qui l'humanise et l'apaise, et apaise les autres, et d'un appel aux concours extérieurs impliquant l'abandon de la croyance en une hostilité générale des autres et commandant l'abandon de sa propre hostilité. Il faut marquer et assurer qu'un tel relâchement de la tension ne serait pas l'occasion d'une agression. Ici, la France retrouve sa vocation particulière, parce que c'est notre intérêt de vivre dans un monde où ne se réalise aucune hégémonie, ni celle de l'Union soviétique ni celle d'un autre.

Si ce choix n'est pas fait, nous ne pouvons taire notre vigilance ni la relâcher, mais seulement rester disponible pour des temps meilleurs.

Ces choses-là doivent être dites fermement et gravement, avec une amitié qui, pour reprendre une expression du général de Gaulle parlant à la télévision soviétique, nous vient du fond de l'histoire, mais ne peut pas être inconditionnelle. Car cela seulement est inconditionnel qui est l'attachement à notre propre nation et à son indépendance, à la liberté, aux droits de l'homme et à une certaine idée de la justice.

LÉO HAMON.

★ Jacques Widenberger, Alain Lebaube, Jean-Pierre Dumont, *A l'ombre des héros*. Economica, 288 pages, environ 55 F.



## « Les Hommes doubles », d'Alexandre Dimov

De notre correspondant

Moscou. — Après les études historico-idéologiques, les digressions savantes sur la construction de la société socialiste, les analyses de kremlinologie, l'U.R.S.S. se révèle peu à peu dans sa quotidienneté. Hedrick Smith avait posé sur les Soviétiques le regard du journaliste américain ; Nina et Jean Kehayan avaient apporté le témoignage d'étrangers vivant au milieu des Russes (1), dans *les Hommes doubles*, Alexandre Dimov raconte la vie de tous les jours en U.R.S.S. telle qu'elle est vécue par un citoyen du pays. Né à Moscou alors que la guerre se termine, il s'est réfugié en France à la fin de l'année dernière après avoir exercé plusieurs métiers (ouvrier, chauffeur, employé de théâtre, journaliste à la télévision) et fréquenté des milieux très divers.

Cette chronique de la vie quotidienne passe sans transition d'une usine d'alimentation aux bas-fonds d'une gare moscovite où se croisent loubards de banlieue et prostituées, de la plage de Koktebel sur la mer Noire pour intellectuels privilégiés à un cinéma clandestin où se projettent de mauvaises copies pirates des grands films occidentaux interdits au commun des mortels, des boutiques de bouquinistes où se négocient à prix d'or les classiques introuvables au tarif officiel au garage privé d'un bricoleur qui double son salaire en réparant des voitures avec les pièces volées dans son usine...

Nous sommes loin des éditoriaux triomphalistes de la *Pravda*, des ouvriers de choc et des trayeuses modèles, des taux de croissance mirobolants, des statistiques officielles, des défilés du 1er mai et des slogans éculés sur l' *« unité indiscutable du parti et du peuple »*.

Le tableau que présente Alexandre Dimov n'est pas l'envers de la réalité officielle qui pendant des décennies a tenu lieu de vérité sur l'U.R.S.S. parce que c'est celle qui s'impose d'abord aux touristes pressés ou à l'observateur aveugle ; ni sa face cachée. L'U.R.S.S. des bilans *« globalement positifs »* ne se superpose pas à un *« vécu »* qu'elle écraserait ou masquerait. Elle appartient aussi à la vie quotidienne. Elle la quadrille et elle la détermine, ne serait-ce que parce qu'elle occupe une place limitant beaucoup plus l'espace libre dans lequel l'*homo sovieticus* peut se mouvoir *« L'énormité de la marge qui sépare la propagande de la réalité vécue »* participe aussi de cette réalité et la façonne ; cause et manifestation d'une sorte de schizophrénie sociale.

La vie soviétique n'a pas un envers et un endroit. Comme dans la bande de Moebius, on passe insensiblement d'un côté à l'autre, sans franchir de bord. Dans l'usine d'alimentation où Dimov a fait un bref passage, tout le monde vole — *« L'ouvrier volerait l'Etat ? Mais la propagande rabâche sans arrêt que l'Etat c'est l'ouvrier : celui-ci ne saurait donc se voler lui-même »*, — pour revendre les meilleurs produits. La direction est au courant mais tout le monde profite du trafic. Pour se couvrir, *« elle organise de temps en temps de sinistres réunions de dénonciation, se bornant parfois à marquer d'une croix sur le rapport : travail de renforcement de la moralité socialiste bien rempli »*.

### Dès le jardin d'enfant

L'idée fondamentale de Dimov rappelle *l'Avenir radieux*, de Zinoviev (2). Le titre du livre l'exprime clairement. Bien que pour l'auteur l'expérience de l'U.R.S.S. ne puisse être expliquée par la logique, le *« dédoublement »* de l'homme soviétique paraît bien en être la clé. Non que le Russe soit, comme on le pense souvent à l'Ouest, un personnage à double face : *« Il est dissocié. Il se désagrège entre le oui et le non. Il file entre les flammes du mensonge et les flammes de la vérité, il s'entortille dans les ficelles emmêlées et pourries du compromis. Il a une double vie... (L'âme morcelée gémit.) Dès le jardin d'enfants, le garçonnet commence à se dédoubler. »* Il apprend quand il faut parler et quand il faut se taire, et ce qu'il faut dire, quoi qu'il en pense. Il discerne ceux avec qui il peut partager des secrets et ceux dont il doit se méfier. Il connaît les règles qu'il faut respecter pour obtenir le foulard rouge de l'enfant d'Octobre qui lui donnera des avantages sur ses camarades et lui ouvrira une carrière de petit chef.

Les mots de Dimov sont durs pour caractériser une société où coexistent des arrivistes et une majorité silencieuse, mais où tout le monde accepte les compromissions au nom du *« il faut bien vivre »* : patience, lâcheté, alcoolisme, souffrances, cynisme, un cynisme d'une espèce spécifique qui a mariné dans le désespoir, la déréliction, le mensonge le sado-masochisme et un solennel je-m'en-foutisme. Alexandre Dimov les décrit dans tous les aspects de la vie quotidienne où la survie — ou même la réussite — dépend de la débrouillardise, de l'habileté à employer le système D, toujours à la limite de l'illégalité, ce qui rend la situation d'autant plus périlleuse : un faux pas et c'est la chute, et des années de compromis, de dissimulation, d'efforts pour appartenir à un réseau de services économiques parallèles sont ruinées.

Car tout ce qui ne se trouve pas dans les magasins ou par les voies officielles peut être obtenu au marché noir dans un système complexe de relations compensatoires, largement fondé sur le troc. On y obtient aussi bien des livres, des médicaments rares, des blue-jeans occidentaux, des bons de vacances, des permis de conduire, des disques de qualité qu'un kilo de caviar, des robinets de salle de bains ou des pièces détachées pour la voiture. Encore faut-il avoir quelque chose à donner en échange, pas nécessairement à la personne qui possède directement ce qui vous intéresse, mais à un intermédiaire. L'essentiel est de ne pas perdre ce que l'on ose à peine appeler des *« privilèges »* tant ils concernent des choses banales. Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus les *« valeurs d'échange »* dont on dispose sont importantes : dans cette optique on est prêt à se grimper les uns sur les autres pour arriver le plus vite à la mangeoire.

La vision de Dimov est sobre et absurde : subjective sans doute, outrée certainement pas. La terreur sans faille du régime stalinien a disparu. Les systèmes de contrôle ont été maintenus : permis de résidence, passeports intérieurs (à ne pas confondre avec le passeport international qui donne le droit de voyage à l'étranger et qui doit être rendu aux autorités à chaque retour), livret de travail ainsi que les systèmes de surveillance à l'usine, à l'école, au bureau ou dans l'immeuble.

### La répression n'explique pas tout

La répression pourtant n'explique pas tout. Des réformes ? *« De quelles réformes peut-il être question dans un pays traversé de part en part par une vie double,* répond Dimov. *L'homme soviétique accepterait-il — lui qui ne croit plus en rien ni personne — de se risquer à des changements? »* Maintenant qu'il a mis en place des anti-systèmes qui tournent malgré les grincements et les craquements ?

*« L'homme soviétique moyen est avant tout une victime »*, dit encore Alexandre Dimov, mais c'est moins une victime du « système », d'une classe dirigeante ou d'un régime policier, extérieurs à une masse d'opprimés (bien que cet aspect ne doive pas être oublié), qu'une victime de multiples oppressions parcellaires, de multiples petits pouvoirs atomisés où il est lui-même, tour à tour et à la fois, victime et bourreau, opprimé et oppresseur. Etre marginal, dissident, contestataire, c'est avoir le courage de refuser cette hiérarchie de pouvoirs médiocres et de satisfactions sordides, où l'on doit au mieux se contenter de quelques *« miettes rassies de liberté »*. Quand l'intellectuel occidental demande, la voix irritée, pourquoi ce système continue à être supporté malgré tout ce qui en est su, *« Je n'ai rien à répondre,* avoue Alexandre Dimov, *j'écarte les mains en signe d'impuissance. Je me sens riche d'une expérience incommunicable. »* Son livre éclaire un peu l'énigme.

LANIEL VERNET.

(1) Hedrick Smith : *Les Russes* (Belfond, 1976) ; Nina et Jean Kehayan : *Rue du Prolétaire-Rouge*.

(2) Alexandre Zinoviev : *l'Avenir radieux* (L'âge d'homme).

★ Alexandre Dimov : *les Hommes doubles — La vie quotidienne en Union soviétique*. Traduit du russe par Florence Benoist. Ed. Jean-Claude Lattès, environ 65 F.


















# EUROPE

## Les participants à la conférence communiste de Paris envisagent l'organisation d'une réunion élargie à d'autres courants

**La rencontre de vingt-deux P.C. européens, organisée à Paris par le P.C.F. et le parti ouvrier unifié polonais, devait se terminer, mardi 29 avril en milieu de journée, par l'adoption d'un appel invitant d'autres forces politiques — socialistes, sociales-démocrates et chrétiennes — à s'associer aux communistes pour la défense de la paix, et par une conférence de presse et une réception offerte à l'hôtel Méridien par M. Georges Marchais.**

La première journée de la conférence, lundi, a été consacrée aux interventions de dix-huit représentants des P.C. participants et à la rédaction, en commission, du document final, dont le projet avait été soumis préalablement aux partis invités.

Le discours de M. Boris Ponomarev, membre du secrétariat du comité central du P.C. soviétique, a consisté en un exposé rigoureux de la thèse soviétique, selon laquelle la politique des États-Unis constitue une grave menace pour la paix dans le monde et, tout particulièrement, en Europe. Il s'agit donc de faire pression sur les gouvernements européens pour qu'ils prennent leurs distances vis-à-vis de Washington et recherchent, dans le dialogue avec Moscou, les conditions du maintien de la paix sur le continent. M. Ponomarev a souligné, à l'adresse des P.C. qui avaient refusé de participer à cette rencontre, qu'il n'existe pas de troisième voie entre les positions défendues par les pays du pacte de Varsovie, qui œuvrent pour la paix, et celles de l'OTAN, qui la met en péril.

Cette affirmation constitue la base commune d'accord entre les partis représentés à la rencontre de Paris. Les divergences portent sur la mise en œuvre de la politique d'alliances préconisée par les Soviétiques pour rallier à leurs thèses les forces autres que communistes et l'opinion. M. Ponomarev a réaffirmé l'intérêt que portent les dirigeants soviétiques aux positions prises par l'Internationale socialiste. Sur ce point, l'intervention de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du P.C.F., a été défensive. Le représentant français a tenté de démontrer que la politique suivie par son parti n'entrave pas la recherche d'accord avec d'autres courants sur les problèmes de la paix. Il a cité en exemple les initiatives prises par le P.C.F. en décembre dernier, contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe, initiatives auxquelles ne s'étaient associées que des organisations contrôlées par le P.C.F. ou proches de lui, le P.S. estimant que le caractère unilatéral de la démarche communiste l'obligeait à se tenir à l'écart de ces actions. Le discours de M. Jef Turf, vice-président du P.C. belge — qui, comme le parti suisse, participe à la rencontre en observateur et ne signera pas l'appel final — a illustré une autre pratique, « pluraliste » et « non unilatérale », de la recherche de convergences avec d'autres forces sur les problèmes de la paix.

La proposition, faite au cours de la rencontre, d'une réunion qui pourrait rassembler, à Helsinki, les communistes et les représentants d'autres tendances politiques, semble aller dans le sens de ce que souhaitent les Soviétiques. Elle permettrait de donner à l'appel, qui devait être lancé mardi, un débouché concret. — P. J.

### M. GREMETZ : l'activité propre du P.C.F. crée les conditions favorables au plus large rassemblement.

L'intervention de M. Gremetz a été consacrée à l'action du P.C.F. en faveur de la paix et aux relations entre les partis communistes. Le chef de la délégation française a déclaré notamment : « *C'est notre action pour le renforcement des relations de la France et de l'Union soviétique et de l'amitié traditionnelle entre nos deux peuples, pour la signature entre nos deux pays d'un traité assurant leur sécurité mutuelle, qui oblige le gouvernement français à poursuivre le dialogue et la coopération avec l'U.R.S.S.* »

Evoquant les initiatives prises par le P.C.F. contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe, M. Gremetz a déclaré : « *L'activité propre de notre parti, sa contribution à l'explication et à l'action, non seulement ne saurait être opposée à la souhaitable action commune, mais au contraire crée les conditions favorables au plus large rassemblement de toutes les forces qui entendent contribuer dans le respect mutuel et l'égalité à l'action pour des objectifs définis en commun.* »

M. Gremetz a justifié la forme de la rencontre organisée par son parti et le parti polonais. « *Nous estimons*, a-t-il dit, *que, puisque toute élaboration d'une stratégie commune à tous les partis est absolument exclue, il paraît opportun de rechercher des formes nouvelles de rencontre, des formes plus vivantes, plus souples, plus efficaces, ce qui doit permettre une discussion approfondie, franche et directe de tel ou tel grand problème de l'heure, débouchant sur l'action (...). Il est conforme au style de rapports que nous souhaitons voir établis de respecter strictement la décision souveraine de chaque parti de participer ou non à une rencontre comme celle-ci.* »

Le représentant français a indiqué que son parti soutient « *chaleureusement* » la proposition d'organiser à Helsinki une « *rencontre* » réunissant les partis communistes et d'autres courants. « *Nous la comprenons*, a-t-il dit, *comme une idée conçue dans l'esprit le plus ouvert de rechercher, sous une forme qui reste à définir — forum, colloque, table ronde, peu importe, — la possibilité de confronter nos vues et nos propositions respectives avec toutes les autres forces qui, en Europe, sont prêtes à agir pour la détente, la paix, le désarmement, et pour tout pas en avant, même partiel, dans cette voie.* »

### TROIS SIGNATAIRES DE LA CHARTE 77 FONT APPEL A M. MARCHAIS

Trois signataires de la Charte 77, MM. Vaclav Havel, Jiri Dienstbier et Vaclav Benda, ont adressé de leur prison de Hermanice un message à M. Georges Marchais. Ils demandent au secrétaire général du P.C.F. d'intervenir, à l'occasion de la réunion de Paris, des P.C. européens, en faveur des prisonniers politiques tchécoslovaques condamnés pour délit d'opinion. De son côté, le Comité de défense des libertés en Tchécoslovaquie (créé en janvier sous la présidence d'Artur London) a remis lundi 28 avril une lettre à la délégation tchécoslovaque à cette conférence demandant aux autorités de Prague de décréter une amnistie générale à l'occasion du 35[e] anniversaire de la libération du pays.

● *L'ancien général soviétique Piotr Grigorenko*, dont les Mémoires viennent de paraître aux éditions de la Renaissance, et qui fut détenu pendant soixante-dix-sept mois, surtout en asile psychiatrique, pour avoir défendu les Tatars de Crimée, a tenu lundi 28 avril une conférence de presse à Paris. Il a lancé un appel aux gouvernements occidentaux afin qu'ils « *exigent* », à la prochaine conférence de Madrid sur l'application de l'Acte final d'Helsinki, « *la libération de tous les détenus politiques dans le monde* »

## Amnesty International publie un nouveau rapport sur les prisonniers d'opinion en U.R.S.S.

**Le philologue Vladimir Porèche, membre d'un séminaire orthodoxe non officiel, a été condamné récemment, à Léningrad, à cinq ans de prison et trois ans de relégation pour « propagande antisoviétique ». Cinq autres personnes ont été condamnées à des peines allant d'un an et demi à quatre ans et demi de prison.**

**A Kalinine, le géophysicien Yosif Diadkine a été arrêté et inculpé, vendredi 25 avril, d'« activités antisoviétiques ». Au cours d'une perquisition à son domicile, le K.G.B. a saisi le brouillon d'un article consacré à l'évaluation du nombre de victimes de la « terreur rouge », au début de la révolution.**

**A Moscou, le même jour, la police a perquisitionné au domicile de Vladimir Kormer et saisi divers manuscrits, une machine à écrire et des œuvres des poètes Anna Akhmatova et Marina Tsvetaeva. M. Kormer est l'auteur du roman « la Taupe de l'histoire », publié en France en 1979.**

**A Londres, Amnesty International vient de publier un nouveau rapport sur l'U.R.S.S.**

Londres *(A.F.P.)*. — Les autorités soviétiques utilisent la faim, le travail forcé et des drogues dangereuses pour punir les dissidents emprisonnés, selon un rapport publié, mardi 29 avril à Londres, par Amnesty International. Ce texte de deux cents pages intitulé *Prisonniers politiques en U.R.S.S. : leur traitement et leur condition* indique que depuis la publication en 1975 d'un premier rapport plus de quatre cents personnes s'étaient ajoutées à la mi-1979 aux détenus déjà recensés, ou avaient vu leurs droits restreints (1). Cette nouvelle édition souligne, en outre « *les abus de la psychiatrie appliquée à des fins de répression politique* » et analyse, la loi telle qu'elle est appliquée aux « *non-conformistes* » L'organisation estime également qu'un nombre important de prisonniers politiques n'est pas connu, car la réalité des faits est « *voilée par les censeurs officiels, le secret et la menace de représailles contre ceux qui parlent contre l'emprisonnement politiques* ».

Parmi les sanctions appliquées, les plus courantes demeurent le camp de travail, la prison, l'hôpital psychiatrique — où les détenus disposent de moins de droits que leurs camarades emprisonnés, — la relégation en Union soviétique ou l'interdiction de séjour. Le droit d'expression et d'association n'existe que pour approuver le point de vue officiel, indique encore l'organisation. C'est ainsi qu'on été punis ceux qui critiquent la politique officielle, essayent de défendre les droits d'autrui, se sont plaints aux autorités de problèmes individuels, ont tenu des réunions religieuses non autorisées, essayé de quitter le pays, ou même, ainsi que ce fut le cas des Tatars de Crimée, essayé de rejoindre la terre natale.

Amnesty International ajoute que la loi est fréquemment violée lors du déroulement des procès. Par exemple, selon le texte contre « *la propagande et l'agitation anti-soviétique* », des preuves doivent être apportées que l'accusé a agi avec l'intention de « *miner* » le système, ou savait qu'il répandait des « *mensonges diffamatoires* ». Dans les faits, le texte est ignoré et la cour condamne la seule expression d'opinion. L'organisation ajoute n'avoir pas eu connaissance d'un seul cas d'acquittement par une cour soviétique d'une personne accusée d'un délit d'ordre politique ou religieux.

Le rapport examine, en outre, les souffrances physiques consécutives aux privations imposées aux détenus. Les détenus en camp de travail sont fréquemment victimes d'accidents mal soignés qui ont pour cause aussi bien le régime alimentaire que les critères de 'rentabilité qui leur sont imposés.

Enfin le pire, estime l'organisation, demeure l'internement psychiatrique. Les accusés sont arrachés directement de leur lieu de travail pour être internés, dans bien des cas sans avoir vu un psychiatre. Selon la loi, la « *maladie mentale* » n'est pas suffisante pour nécessiter l'isolement, le « *malade* » devant, en outre, être « *dangereux pour lui-même ou les autres* ». Néanmoins, les experts n'hésitent pas à substituer à ce critère leur propre définition de la schizophrénie : le délire étant alors caractérisé par « *un agissement antisoviétique* ».

Une fois hospitalisés dans des établissements placés sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur les « *malades sont traités avec des drogues puissantes aux effets dangereux* » et victimes de coups — parfois mortels — administrés par le personnel tant médical qu'administratif.

(1) La version française paraîtra le 7 mai sous le titre « les Prisonniers d'opinion en U.R.S.S. » aux éditions Mazarine, 34, avenue Marceau, 75008 Paris.

### Pays-Bas

## Les squatters menacent de perturber l'intronisation de la reine Beatrix

*La reine Juliana des Pays-Bas abdiquera mercredi 30 avril en faveur de sa fille Beatrix, princesse héritière présomptive. L'abdication et l'intronisation doivent donner lieu à plusieurs cérémonies, au Palais Royal et à la Nieuwekerke d'Amsterdam, en présence des membres de nombreuses familles royales et princières d'Europe. La reine Juliana devait prononcer, ce mardi soir, à la télévision néerlandaise, un dernier discours en tant que souveraine.*

*Les autorités redoutent que le mouvement des squatters, qui a pris récemment une grande importance à Amsterdam, ne parvienne à organiser des manifestations à l'occasion du couronnement, comme il l'a annoncé pour protester contre la pénurie de logements que l'on observe dans la principale ville des Pays-Bas.*

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — « *Geen woning, geen kroning* » (« *pas de logements, pas de couronnement* »). C'est le dernier slogan à la mode à Amsterdam, celui que les organisations de squatters peignent sur les murs et impriment sur leurs tracts. « *Organisations* » n'est pas un vain mot : en cette terre de démocratie vigilante, même les squatters ont, si l'on ose dire, pignon sur rue.

On ne saurait, du côté officiel, les accuser de cacher leurs intentions : ils ont au contraire annoncé qu'ils troubleraient le déroulement de l'intronisation de la reine Beatrix, pour protester contre la situation du logement à Amsterdam (*le Monde* du 9 avril). Quelques jours plus tard, il est vrai, ils adoptaient une tactique un peu différente, avec la même absence de dissimulation : nous profiterons de la mobilisation policière dans le quartier où auront lieu les cérémonies, ont-ils indiqué en substance, pour occuper des centaines de logements vides en d'autres points de la ville.

La police prend ces menaces fort au sérieux, et ne cache guère son appréhension. Mercredi 30 avril, ce sont quelque dix mille policiers qui seront mobilisés pour le service d'ordre, à l'intérieur du périmètre où se dérouleront les cérémonies, comme dans d'autres quartiers.

Si la grande majorité des Néerlandais paraît réprouver la forme que les squatters donnent à leur protestation, celle-ci trouve cependant un certain écho à Amsterdam du fait de la pénurie de logements à des prix abordables. Les conditions à remplir pour pouvoir occuper de tels logements, en particulier le plafond de salaire, sont en effet draconiennes, et les loyers pratiqués sur le marché libre sont très élevés. Plus de cinquante mille personnes sont ainsi inscrites sur les listes d'attente de la municipalité d'Amsterdam, sans espoir de se voir attribuer rapidement l'appartement qu'elles demandent. La contestation déjà ancienne des squatters sait d'autre part frapper l'opinion par des opérations spectaculaires, et souvent pleines d'imagination.

Toutefois, la population paraît se préparer à fêter l'avènement de la nouvelle reine plutôt qu'à lui faire grise mine. Amsterdam est pavoisée aux couleurs nationales, auxquelles se mêle souvent l'oriflamme — orange, bien sûr — de la Maison des Pays-Bas. D'innombrables portraits du nouveau couple royal voisinent, aux devantures des magasins, avec ceux de la reine Juliana, à laquelle les journaux et de nombreux hommes politiques ont rendu hommage lorsqu'elle a annoncé son intention d'abdiquer en faveur de sa fille.

BERNARD BRIGOULEIX.



# A TRAVERS LE MONDE

### El Salvador

● LA TROISIEME PHASE DE LA REFORME AGRAIRE lancée le 6 mars 1980 par le gouvernement a été amorcée lundi 28 avril. Le colonel Jaime Guttierez, membre de la junte, a annoncé la nationalisation de toutes les propriétés non cultivées de moins de 100 hectares.

### Espagne

● UN GARDE CIVIL ET UN TERRORISTE ont été tués lundi à Oyarzun (province de Guipuzcoa), au cours d'un attentat contre un autobus. *(A.F.P.)*

### Grande-Bretagne

● UN RESSORTISSANT LIBYEN a été inculpé lundi 28 avril du meurtre de M. Mahmoud Abdu Nafa, juriste libyen exilé en Grande-Bretagne, qui a été tué le 25 avril à Londres. La police britannique recherche d'autre part trois Libyens qui feraient partie des « équipes de tueurs » chargées par le colonel Kadhafi de supprimer ses opposants en Europe.

### Italie

● UN DES PRINCIPAUX CHEFS TERRORISTES, CORRADO ALUNNI, a été grièvement blessé au cours d'un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre. Il avait pu auparavant s'évader du quartier de haute sécurité de la prison de Milan, dans un groupe de seize détenus. Dix ont été repris hors de la prison. — *(Corresp.)*

### Liban

● UNE DELEGATION DU C.D.S. AU LIBAN. — Conduite par M. Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué du Centre des démocrates sociaux, une délégation du C.D.S. se rend au Liban du 30 avril au 4 mai à l'invitation de l'Union chrétienne libanaise. Elle doit rencontrer le président de la République libanaise et de nombreuses personnalités, tant musulmanes que chrétiennes.

### Mauritanie

● M. OULD MOUKNASS RETENU EN MAURITAINE. — Malgré plusieurs démarches d'Amnesty International, M. Hamdi Ould Mouknass, ministre des affaires étrangères de Mauritanie, de juillet 1968 jusqu'au renversement du président Moktar Ould Dadah en juillet 1978, se voit refuser l'autorisation de sortir de son pays pour aller subir à Paris des examens médicaux auxquels le contraint un état de santé critique, apprend-on de bonne source.

### Népal

● LE GOUVERNEMENT NEPALAIS a reconnu l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant du peuple palestinien, a annoncé le ministre irakien des affaires étrangères, M. Hamed Alwan, en présence de son homologue népalais, à l'issue d'une visite officielle à Katmandou le 28 avril.

### Pakistan

● LE CHEF DE L'ETAT, LE GENERAL ZIA UL HAQ, effectuera une visite officielle en Chine, du 2 au 9 mai, et se rendra ensuite en Corée du Nord, a-t-il été annoncé, le 28 avril, à Pékin. — *(Reuter.)*

● M. MURTAZA ALI BHUTTO, l'un des fils de l'ancien premier ministre exécuté en avril 1979, a séjourné récemment à Kaboul pour tenter de former un front des forces de gauche afghanes et pakistanaises, a annoncé, le 28 avril, l'agence indienne Press Trust of India.

### Pologne

● LE COMITE POLITIQUE CONSULTATIF DU PACTE DE VARSOVIE, qui regroupe les chefs des États membres du pacte, se réunira à la mi-mai, à Varsovie, a annoncé lundi 28 avril la télévision soviétique. — *(A.F.P.)*

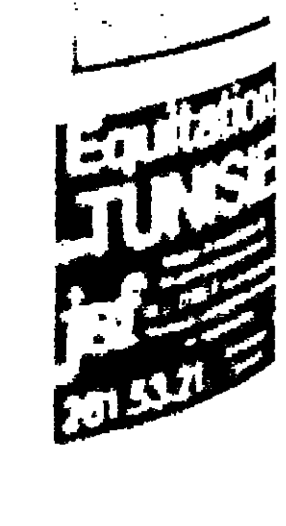












LA PRÉ-CANDIDATURE DE M. CHEVÈNEMENT

# Le CÉRES se veut le fer de lance de la bataille idéologique contre M. Rocard

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., qui a annoncé, dimanche 27 avril, qu'il envisagerait de se présenter à l'élection présidentielle si M. François Mitterrand ne le faisait pas, a indiqué, lundi, au micro de France-Inter, que, « après un débat approfondi, une fois le candidat désigné, il faudra naturellement que le parti fasse bloc derrière lui, étant bien entendu que le candidat devra aussi défendre les orientations du « projet socialiste ».

Outre la nécessité de prendre de vitesse des hommes tels que MM. Pierre Joxe ou Lionel Jospin, candidats éventuels du courant Mitterrand, le souci du chef de file du CERES est donc de défendre la ligne du parti.

Dans le combat engagé contre l'éventuelle candidature de M. Michel Rocard, et contre les idées qu'il défend, le CERES peut revendiquer le « *privilège* » de l'antériorité; d'autant qu'il a obtenu que la majorité du P.S. conduise contre M. Rocard une bataille idéologique à partir de thèmes qu'il a en grande partie forgés.

Comme tous les courants socialistes révolutionnaires qui ont surgi au sein de la gauche de la social-démocratie, le CERES se réclame d'une idéologie marxiste et prône une union de la gauche conçue non comme une simple alliance électorale avec le P.C.F., mais comme une étape dans la voie de la réunification du mouvement ouvrier. Fondé en 1966, avec l'appui de Guy Mollet, pour compenser l'influence des clubs créés dans la mouvance socialiste, le Centre d'études, de recherche et d'éducation socialistes a rapidement assimilé le discours de M. Rocard au « *vieux projet gestionnaire du club Jean Moulin* ». Projet social-démocrate qui conduit à la « *troisième force* » et qui a échoué lors de l'élection présidentielle de 1969 avec MM. Defferre et Mendès France, et auquel M. Rocard, selon le CERES, cherche à redonner vie.

Dès 1974, au lendemain de la réunion des assises du socialisme (qui avaient permis à M. Rocard et à un tiers des membres du P.S.U. d'adhérer au P.S. en même temps que de nombreux syndicalistes de la C.F.D.T.), M. Michel Charzat, aujourd'hui membre du secrétariat national, avait forgé le concept de « *néo-travaillisme* » pour dénoncer cette entreprise. Ces réserves venaient après une période où le CERES avait, au contraire, encouragé l'idée des assises du socialisme. Sans doute s'est-il senti soudain menacé sur sa gauche et a-t-il été déçu en constatant que certains syndicalistes qui avaient été en contact avec lui n'ont finalement pas rejoint le P.S. En réalité, le CERES voulait préserver une conception traditionnelle des rapports entre le parti et les syndicats menacée par l'entrée au P.S. d'une tendance bien décidée à insuffler sa propre vision dans ce domaine. Il s'agissait enfin de prévenir une opération contre lui : celle-ci se produisit l'année suivante, en 1975, au congrès de Pau. Le premier secrétaire du P.S. reprochait alors au CERES une action politique proche du noyautage et du sectarisme et il le rejeta dans la minorité. Les amis de M. Chevènement mirent à profit cette cure dans la minorité et approfondirent leur critique du « *rocardisme* », assimilé à la social-démocratie.

Le concept de « *gauche américaine* » fit alors son apparition. Dès lors, il fut question d'organiser la « *résistance* », l'idée maîtresse du CERES étant de mener la guerre idéologique à l'intérieur du P.S. car, la vraie bataille est culturelle et oppose ceux qui participent de l'américanisation de la société et ceux qui veulent y résister. Ces thèmes seront exploités au congrès de Nantes, en 1977, à l'occasion duquel M. Chevènement analysa la situation au P.S. comme une lutte entre deux lignes, la sienne et celle de M. Rocard, se disputant l'hégémonie sur le P.S. Le député de Belfort reste convaincu que la « *ligne autonome* » de MM. Rocard et Mauroy ferait reculer le P.S. car ce serait revenir à la situation connue d'un P.S. social-démocrate face au P.C.

Lors de la préparation du congrès de Metz, en 1979, l'actuelle majorité du parti fit, en partie, appel aux analyses jusqu'alors développées par le CERES, pour barrer la route à M. Rocard. Ces dernières figurent également dans la trame du « projet socialiste » même si elles ont été entre-temps atténuées, notamment en ce qui concerne « *les acquis de mai 68* ».

Le thème de la « *résistance* » suppose la mise en œuvre d'une politique d'indépendance nationale. Si ce dernier objectif fait l'unanimité au P.S., il n'en va pas de même de toutes les idées du CERES en matière de politique étrangère, comme l'ont montré une nouvelle fois les débats de la convention nationale.

C'est sans doute pourquoi M. Chevènement a longuement mis l'accent sur la cohérence qui existe entre les choix de politique étrangère qu'il préconise et le choix de l'union de la gauche, affirmant que celle-ci est visée à travers les critiques qui sont adressées au schéma international du CERES.

Le député de Belfort a résumé une nouvelle fois son argumentation contre M. Rocard lundi à France-Inter en s'appuyant sur l'expérience de M. Mario Soarès au Portugal. « *Pour faire la politique de la droite*, a-t-il dit, *rien ne vaut encore mieux qu'un gouvernement de la droite.* »

En faisant de la lutte interne au P.S. une priorité, M. Chevènement ne reproduit-il pas au sein de sa propre formation le débat, ou plutôt le combat, qui se déroule au sein de la gauche ? N'a-t-il pas recours à des arguments de même nature que ceux qu'emploie le P.C. contre le P.S. en assimilant la « *gauche américaine* » à... la droite, ou tout au moins à une gauche désireuse de faire une politique de droite ? Le CERES risque de donner l'impression, à travers ce débat idéologique, de préférer, d'accord en cela avec certains responsables de la majorité du parti, l'échec du P.S. à une victoire de M. Rocard en 1981.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



LES CANDIDATS DU P.S. AUX SÉNATORIALES

# Neuf socialistes « sortants » ne se représentent pas

La Convention nationale du parti socialiste a ratifié, dimanche 27 avril, les candidatures présentées par les fédérations à l'occasion du renouvellement triennal du Sénat de septembre prochain. La série A, qui sera renouvelée, comprend, pour la métropole, 38 départements (Ain à Indre), soit 95 sièges (10 de plus que lors de la précédente consultation).

SERONT CANDIDATS DU P.S. :

*Ain* : MM. Jean Chabert, c.g., Paul Combier, c.g. ; *Aisne* : Maurice Brugnon, député, Guy Fourcade, c.g., Raymond Sudolski, c.g. ; *Allier* : Louis Huguet, c.g., Jacques Millet ; *Alpes de Haute-Provence* : Fernand Tardy, c.g. (sénateur P.S. sortant : M. Maxime Javelly) ; *Hautes-Alpes* : Pierre Kouyoumdjian, c.g. ; *Alpes-Maritimes* : (+ 1 siège), Roger Belleudy, Séraphin Pinto, Paul Chomicki, c.g., Mme Michèle Matringe ; *Ardèche* : MM. Fernand Dessus, c.g., Yves Serre ; *Ardennes* : Jean Delautre, c.g., Abel Norek, c.g. ; *Ariège* : Germain Authie, c.g. (sénateur sortant, M. Jean Nayrou) ; *Aube* : Paul Guyon, Cartelet ; *Aude* : Raymond Courrière, sénateur, Roland Courtaud (second sénateur sortant, M. Marcel Souquet) ; *Aveyron* : Jean-Louis Coulon, c. g. ; *Bouches-du-Rhône* : (+ 2 sièges), Mlle Irma Rapuzzi, sénateur, MM. Antoine Andrieux, sénateur, Félix Ciccolini, sénateur, Charles Bonnifay, Pierre Matraja, Bastien Leccia, Robert Lalauze.

*Calvados* : André Paysant, c. g., Pascal Daubin, Panier ; *Cantal* : Robert Meyronenc, Boudou ; *Charente* : Jean Ferrand, Angel Motard, c. g. ; *Charente-Maritime* : Michel Baron, Paul Baron, c. g., Pierre Rousset, c. g. ; *Cher* : André Cormon, Albert Martineau ; *Corrèze* : Marcel Champeix, sénateur ; *Côte-d'Or* (+ 1 siège) : René Giroux, Pierre Palau, prés. cons. gén., Roger Remond, c. g. ; *Côtes-du-Nord* : René Regnault, c. g., Claude Saunier, Raymond Boizard, c. g. ; *Creuse* : Michel Moreigne, sénateur, André Lejeune, c. g. ; *Dordogne* : Louis Delmas, Michel Manet, député (sénateurs sortants : Robert Lacoste, Marcel Brégégère) ; *Doubs* (+ 1 siège) : Robert Schwint, sénateur, Charles Marmier, Michel Rondot, c. g. ; *Drôme* : Maurice Pic, sénateur, Gérard Gau, c.g. (second sénateur sortant : Maurice Verillon) ; *Eure* (+ 1 siège) : Guy Mauge, c. g., Georges Schiffmarcher, c. g., Claude Michel, député ; *Eure-et-Loir* : Mme Jocelyne Petit, c. g., M. Maurice Legendre, c. g. (sénateur sortant : Emile Vivier).

*Finistère* : Mme Marie-Jacqueline Desouches, c. g., MM. Joseph Younou, c. g., Marcel Laot, Jean Peuziat ; *Gard* (+ 1 siège) : Georges Baumet, c. g., Edgar Tailhades, sénateur, André Rouvière, c. g. ; *Haute-Garonne* (+ 1 siège) : André Meric et Léon Eeckhoutte, sénateurs, Jean Peyraffitte, c. g., Gérard Rougeas, c. g. ; *Gers* : Henri Tournan, sénateur, Aubert Garcia, c. g. ; *Gironde* (+ 1 siège) : Philippe Mardrelle, député, Marc Bœuf, c. g., Pierre Brana, Pierre Lalumière, Kléber Haye ; *Hérault* : Jules Faigt, c. g., Marcel Vidal, c. g., Gérard Delfau (sénateurs P.S. sortants : MM. Jean Péridier et Charles Alliès) ; *Ille-et-Vilaine* (+ 1 siège) : Louis Chopier, Pierre Bourges, Georges Cano, c. g., Guy Gerbaud ; *Territoire de Belfort* : Michel Dreyfus-Schmidt, anc. dép.

Les sièges de vingt-deux sénateurs socialistes sont renouvelables : neuf d'entre eux ne se représentent pas ou sont écartés par leur fédération : MM. Alliès (Hérault), Brégégère (Dordogne), Javelly (Alpes-de-Haute-Provence), Lacoste et Verillon (Dordogne), Nayrou (Ariège), Péridier (Hérault), Souquet (Aude), Vivier (Eure-et-Loir).

En Corrèze, dans le Gers et en Gironde, cette liste est soumise à l'arbitrage du bureau exécutif du P.S.

## UN PROJET DE « COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE » ENTRE LA RÉUNION, L'ILE MAURICE ET LES SEYCHELLES.

*En visite à Paris, M. Paul Hoarau, secrétaire général du Comité du progrès de la Réunion — club de recherches et d'études indépendant des formations politiques, — vient de remettre aux cabinets du premier ministre et du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM un document dans lequel il soumet à la réflexion du gouvernement, des élus locaux et des partis un ensemble de propositions relatives à l'avenir de l'île.*

Le secrétaire général du Comité du progrès propose notamment la création d'une « *communauté économique et culturelle* » entre l'île Maurice, les Seychelles et la Réunion : « *Si ces îles s'unissaient*, dit-il, *elles s'ouvriraient ensemble un marché intérieur de deux millions de consommateurs. Sur les marchés internationaux elles pourraient s'entendre pour écouler leurs productions communes et se partager les autres débouchés d'une façon complémentaire.* »

M. Hoarau conteste le principe qui constitue le fondement de la politique gouvernementale, selon lequel « *le caractère français de la Réunion doit entraîner une similitude rigoureuse du régime législatif et de l'organisation administrative dans les départements métropolitains et dans les départements d'outre-mer* ». « *L'assimilation n'est pas possible* », affirme-t-il en regrettant que l'Etat ait jusqu'à présent interprété de la façon la plus restrictive l'article 73 de la Constitution, qui dispose que « *le régime législatif et l'organisation administrative des départements d'outre-mer peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation nécessitées par leur situation particulière* ».

Quant à l'intérêt des Réunionnais, il serait, selon M. Hoarau, d'« *abandonner le mode de vie européen que l'assimilation a imposé* » et de développer « *une manière réunionnaise d'être Français* ». Allant à contre-courant des revendications généralement répandues dans les milieux politiques et professionnels, il affirme notamment la nécessité d'« *abandonner la politique de « rattrapage », c'est-à-dire la politique d'alignement sur la France des salaires, des prix, des impôts, du crédit, des prestations et des cotisations sociales, etc.* »

DANS LE CANTON DE VINCENNES-FONTENAY-NORD

# L'U.D.F. et le P.C. s'accusent mutuellement de trucages électoraux

L'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay-Nord (trentième canton du Val-de-Marne) a donné lieu à des irrégularités et à de sérieux incidents lors du second tour qui, dimanche 27 avril, voyait s'affronter Mme Nicole Garand (P.C.F.), conseiller général invalidé, et M. Marc Favas (majorité).

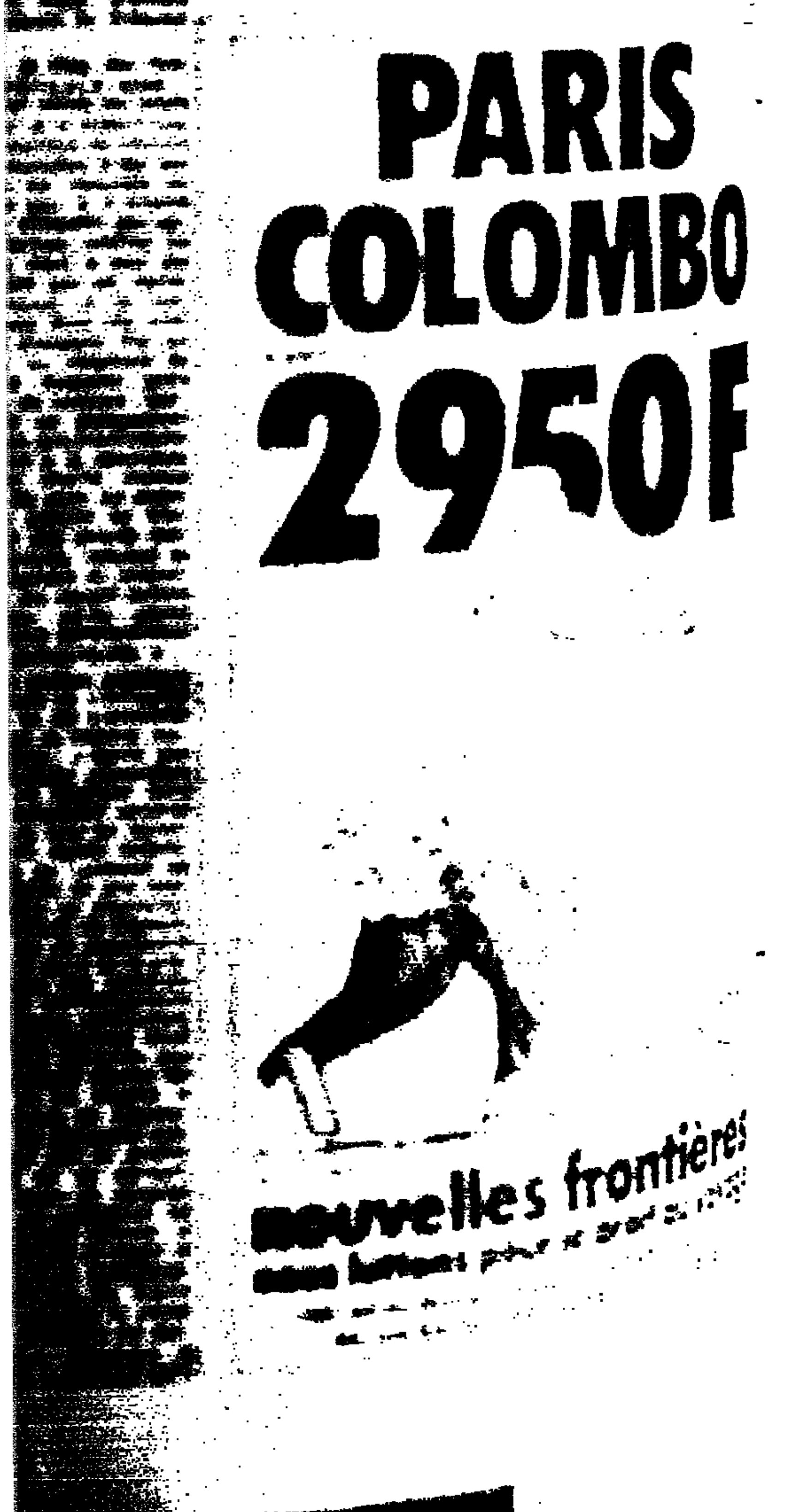
Les résultats de cette consultation ont dû être déférés au tribunal administratif de Paris « pour décision ». Le président du bureau centralisateur de Vincennes a refusé de proclamer les résultats en raison d'irrégularités. Les procès-verbaux ont d'ailleurs été mis sous scellés. Pour M. Alain Griotteray, président départemental de l'U.D.F., la consultation a été « *une nouvelle fois faussée par la provocation, la fraude et la violence, malgré les mesures tout à fait exceptionnelles adoptées par le Conseil d'Etat : les bureaux de vote étant présidés par des représentants du tribunal administratif* ».

Pour l'U.D.F., le film des événements s'est déroulé ainsi : « *Constatant leur échec au cours de la nuit, au fur et à mesure que tombaient les résultats de chaque bureau, les communistes n'ont pas hésité à retenir les résultats du huitième bureau qui, à 4 heures du matin, lundi, n'étaient pas encore remis au bureau central. Le huitième bureau était le seul qui n'était pas présidé par un représentant du tribunal. A ce moment-là, M. Favas était élu avec environ 382 voix d'avance. Par un curieux miracle, les résultats du huitième bureau faisaient alors apparaître 85 % de votants (partout ailleurs, ils ne dépassaient pas 50 %) et ainsi artificiellement semblaient assurer à la candidate communiste une courte avance d'une vingtaine de voix. Le président du bureau central de Vincennes, à la vue des procès-verbaux corrigés, raturés, refusait de proclamer les résultats et, conformément à la loi, les faisait mettre sous scellés pour qu'ils soient transmis au tribunal administratif de Paris par la gendarmerie.* »

De son côté, le bureau politique du P.C.F., qui parle de « *véritable coup de force* » et de « *piraterie électorale* », donne la version suivante des incidents : « *Après que des amis du candidat giscardien eurent été pris en flagrant délit de fraude — le conseiller général réactionnaire de la ville de Saint-Maur, M. Bouchet, ayant notamment été surpris au moment où il jetait des bulletins de son candidat sur une table de dépouillement, — les opérations de dépouillement avaient pu se poursuivre normalement. A la suite de la proclamation régulière des résultats dans les bureaux centralisateurs de chacune des deux communes, l'élection de Nicole Garand était acquise. C'est alors qu'après que tous les procès-verbaux eurent été dûment signés, et au mépris le plus total des règles en vigueur, les responsables du dispositif spécial mis en place par le préfet, ont, sur conseil de ce dernier, refusé de proclamer le résultat global et décidé de transférer les documents électoraux devant le tribunal administratif. Il s'agit là d'une décision sans précédent, totalement dépourvue de base légale. C'est une nouvelle et grave escalade dans la violation du suffrage universel.* »

Quant à M. Favas, il nous a indiqué qu'il proteste « *contre la façon dont M. Bouchet a été mis en cause par la presse communiste* ». Il nous a précisé que, aprèse avoir été « *tout au long de la journée pris à partie et insulté par les partisans de Mme Garand* », M. Bouchet a été « *victime d'une mise en scène* » qui devait le conduire au commissariat de police, « *où sa bonne foi a pu être établie* ». Enfin, M. Favas nous a affirmé que M. Vincens, conseiller général et assesseur pour le candidat de la majorité au septième bureau, a été « *retenu de force dans ce local jusque vers 3 heures du matin* ».

Des manifestations ont eu lieu, hier dans la journée, à la préfecture, et dans la soirée à Fontenay, en présence de Mme Nicole Garand et de M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du parti communiste, et de Michel Germa, président du conseil général du Val de Marne. — F. G.




UN COLLOQUE

# La philosophie politique du général de Gaulle

**L'institut Charles-de-Gaulle a consacré, les 25 et 26 avril à Paris, un colloque aux « approches de la philosophie politique du général de Gaulle à partir de sa pensée et de son action ». La nécessité d'un « effort de réflexion rigoureux, référencié et construit » sur ce thème semble à ses membres spécialement opportuneà « un moment où, de tous les horizons politiques, se multiplient les citations empruntées au général de Gaulle », à en croire le préambule du programme rédigé d'après leurs directives.**

Pendant deux jours consécutifs, une trentaine de communications écrites ou orales, totalisant près de cinq cents pages, entreprirent donc de *« dégager ce qu'il y a de spécifique ou d'essentiel dans l'œuvre du général de Gaulle »*, avec le concours de personnalités de toutes provenances.

Quelques axes majeurs s'offraient aux participants : *l'histoire et les institutions, le social et l'économie, la nation et l'Etat, la liberté et l'homme* dans les écrits, l'action du général. Un seul pouvait très largement suffire, deux au plus. Les responsables du colloque marquèrent plus d'ambition au risque de s'encombrer.

*« Qu'est-ce qu'après tout une philosophie, et notamment une philosophie politique, sinon une intelligence générale des choses telles qu'elles sont reliées entre elles et suscitent une action conséquente,* demanda M. Philippe de Saint-Robert dans une langue ferme, juste, avant de conclure hardiment qu'*à ce titre, le général de Gaulle demeure l'un des plus exceptionnels philosophes de notre histoire et aussi de l'histoire contemporaine. »* Dans une salle remplie d'universitaires, c'était agiter la cape rouge du toréador. Aussitôt, l'un cite Platon, l'autre Aristote. Au fil des exposés, voici le général enrôlé dans la légion des prophètes. Quelqu'un le situe dans la ligne de Machiavel. Son voisin l'oppose à Emmanuel Kant. Des ancêtres surprenants tournoient soudain comme des fantômes dans le jardin de Colombey : Kierkegaard, Spengler, Bergson, Péguy, Maritain, Proudhon, Mounier, Bernanos, etc.

Et Maurras ? Une communication du professeur F.-G. Dreyfus, de Strasbourg, signala loyalement son influence. Pour les autres, ils s'empressèrent de fuir cette compromettante parenté. Un orateur préféra rapprocher Charles de Gaulle de... Mao Tsé-toung ! Dans l'une de ses polémiques furieuses les plus inexcusables contre les résistants, le fondateur de *l'Action française* écrivait encore de leur chef : *« Nous avons témoigné, jadis et naguère, assez d'intérêt à ce que ses idées parurent avoir de juste, d'utile et de fort. »* (1) Preuve d'une connaissance, d'une ancienne estime réciproques.

## Une vie ouverte

Dans ces mêmes murs, voici trente ans, rue de Solférino, le gaullisme du R.P.F. préparait ses batailles dans la fièvre et l'enthousiasme. Les militants ouvriers, les bras pleins d'affiches croisaient dans l'escalier la crinière noire de M. Jacques Soustelle, le grand hérésiarque, dont nul ne prononcera le nom une seule fois. Ici, M. Manuel Bridier, ancien bagareur communiste, brûlait d'ardeur avec le colonel Rémy, légendaire organisateur du service d'ordre. Mais lorsqu'il préparait la prise du pouvoir, surveillait la montée des grèves, criblait les gouvernements de ses sarcasmes mortels, déjouait les traquenards du ministre de l'intérieur, M. Jules Moch, le général pratiquait-il vraiment sous ces plafonds *« la liberté ontologique »* et *« un jeu dialectique vertical »*, comme l'ont dit certains orateurs du colloque ?

Grand, distingué, présent à Londres le 18 juin 1940, M. Geoffroy de Courcel remet d'une voix douce bien des choses à leur place. *« De Gaulle n'a jamais eu d'idéologie, n'a jamais eu de système. Il eut des principes constants qu'il applique aux circonstances de manières différentes. »* Enfin ! Au cours de la séance qu'il préside, samedi matin, M. Couve de Murville, couvert de flegme, une imperceptible lueur d'ironie intelligente au fond du regard, conclut à son tour par quelques mots honnêtes : *« Nous épiloguons après coup dans l'abstrait. C'est à un exercice intellectuel auquel nous sommes en train de nous livrer. Le général avait des principes et des convictions. Mais c'était le contraire d'un homme à doctrines et à systèmes. »* Le monde entier le vit ainsi pendant trente ans. A propos de la politique économique et sociale du gaullisme d'après 1958, la table ronde présidée par M. Ducamin conclut à un échec, non sans souligner avec M. Eugène Descamps le rôle néfaste du patronat.

Si un public peu nombreux avait suivi les exposés souvent ternes de la salle des Horticulteurs et de la rue de Solférino, quatre à cinq cents personnes d'un âge souvent très mûr remplissent samedi après-midi de leur foi l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne. Une vingtaine d'Africains dispersés dans l'assistance apportent la discrète fidélité du monde noir. A la tribune, MM. Gaston Palewski, Michel Debré, Pierre Lefranc incarnent le gaullisme de Londres, celui de la Résistance et celui du Désert. Près d'eux, MM Philippe de Saint-Robert et Olivier Germain-Thomas représentent la petite phalange du Regret, les professeurs Jouve et Boudot l'Université. Des applaudissements nourris, enthousiastes, saluent l'amiral Philippe de Gaulle lorsqu'il s'asseoit au premier rang, où siègent déjà MM. Couve de Murville, Louis Joxe, Gilbert Grandval et quelques autres vétérans de la gloire. M. Jean Marin, haute figure du gaullisme le plus généreux, se tient, seul de tous les compagnons, au milieu de la foule anonyme.

*« De Gaulle nous appartient à nous aussi universitaires »* avait juré le matin même le professeur Pierre Boudot. L'avenir dira seul ce qu'il gagne à ce tardif mariage. Pour M. Boudot, *« le nom de de Gaulle ne fut pas détesté »* dans la Sorbonne de 1968, mais *« décapé »* ; une génération tumultueuse attendait simplement de lui *« qu'il rencontre la jeunesse de France »*. Ecoutons plutôt M. Gaston Palewski évoquer en termes simples, émouvants, l'officier presque inconnu qu'il recevait dans son appartement de la rue Bonaparte, avant 1939.

Il appartenait à M. Michel Debré de conclure par une méditation sur le souvenir, la pensée, l'œuvre de Charles de Gaulle. *« Le général a été un réaliste, un nationaliste et un chef autoritaire,* affirme-t-il. *Mais par les circonstances de sa vie politique, par ses réactions spontanées devant les événements et au-delà par son effort de compréhension des temps présents, il a ouvert une voie qui a fait de lui, et tout naturellement, un porteur d'espérance, un humaniste, un héraut d'aspirations à la fois personnelles et populaires. »*

G. C.

(1) *La seule France*, Lyon, 1941.

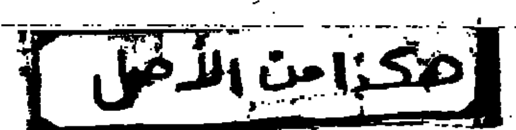
## « SOCIALISME ET JUDAÏSME »

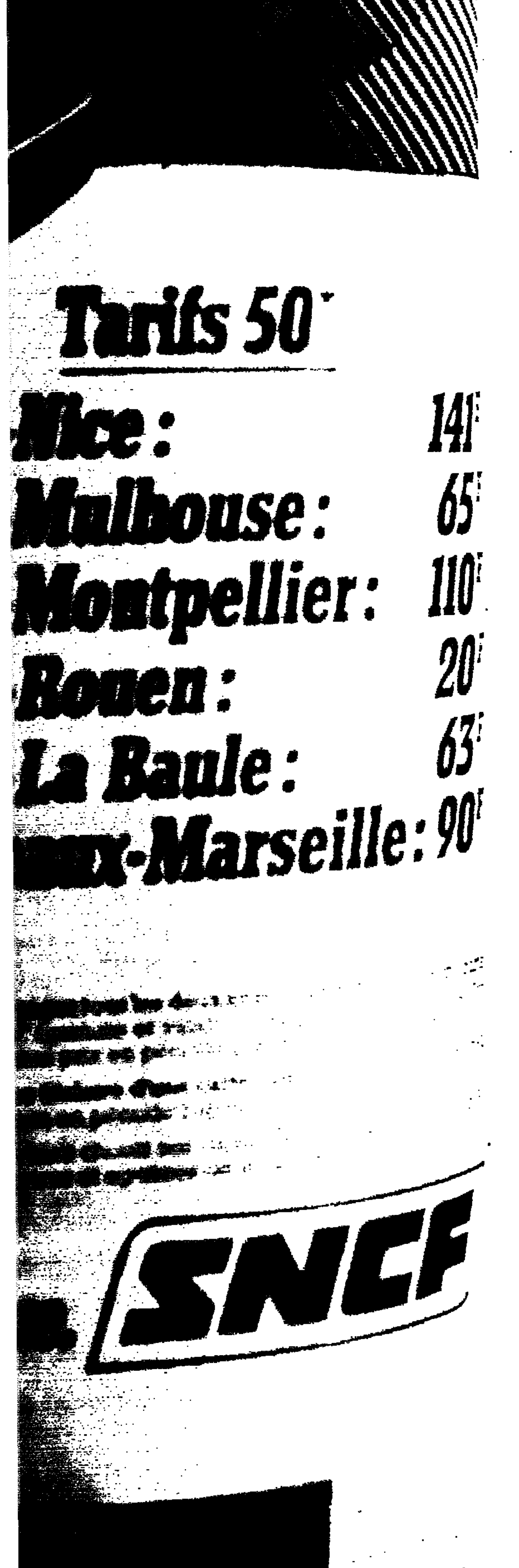
L'association Socialisme et Judaïsme (1) fondé par plusieurs membres du P.S. (*le Monde* des 24 et 25 avril) se fixe pour buts de « faire ressortir les convergences qui existent entre le judaïsme et les idéaux du socialisme démocratique, d'affirmer la spécificité des juifs de France, telle que l'histoire, une mémoire collective, la participation à la vie nationale l'ont forgée ; cette spécificité s'exprimant aussi par le lien qui unit les juifs français à l'Etat d'Israël... ».

*« Notre association,* déclare l'un de ses dirigeants, M. Maurice Benassayag, membre du P.S. *aura pour souci de faciliter et d'appuyer toutes actions qui faciliteraient l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient. Si le peuple palestinien doit légitimement trouver son expression dans un Etat souverain, il ne saurait se constituer contre l'existence de l'Etat d'Israël. »*

(1) Secrétariat : Mlle Aline Franck, B.P. 249 75 160 Paris Cedex 04. Parmi les premières adhésions, on note celles de MM. Robert Badinter, Roger Hanin, Dreyfus-Schmidt, Serge Moati, Pierre Schapira et Mme Shapira.

● *M. Didier Bariani,* président du parti radical, député U.D.F. de Paris, a déclaré, lundi 28 avril, au micro de R.T.L. : *« Je comprends que l'électorat juif de France éprouve des sentiments d'abandon, d'inquiétude, de peine, et que, par conséquent, il envisage de traduire ces sentiments par une protestation de caractère électoral. Mais si la politique de la majorité ne satisfait pas une partie de celle-ci — et en particulier le parti radical, — je suis toutefois obligé de constater qu'il n'y a plus de clarté du côté de l'opposition. L'ambiguïté est dans tous les camps. »*


هكذا من الأصل




Le Monde

# société

## TÉMOIGNAGE

### Violences anticommunistes à Paris

*Un lecteur de Paris, qui nous demande de préserver son anonymat, nous adresse le témoignage suivant :*

J'ai été le témoin, dimanche 27 avril, d'un fait qui illustre de façon inquiétante la détermination et l'agressivité de certains éléments fascistes.

11 h. 30. Comme chaque semaine quelques militants communistes (environ quatre) vendent *l'Humanité - Dimanche* et distribuent des tracts devant un supermarché du boulevard de Grenelle et de la rue du Commerce. Les tracts relatent l'agression dont ils ont été victimes la semaine dernière de la part d'éléments fascistes.

A quelques pas de là, un peu plus bas dans la rue du Commerce, se tiennent deux groupes d'une trentaine de fascistes, ainsi qu'avenue de la Motte-Picquet. Soudain l'un de ces groupes s'avance, insulte les militants communistes, bousculade, les tracts sont déchirés, les militants frappés. Un meneur exhorte la foule à l'aide d'un porte-voix : « *Communistes assassins.* » Les gens, silencieux, regardent...

Au bout d'un quart d'heure, un car de police se présente, quatre agents en descendent, armés de manches en bois, et se dirigent vers le supermarché en essayant de disperser l'attroupement, deux fascistes qui commençaient à faire le coup de poing sont interpellés. C'est alors que tous les groupes se rejoignent, encerclent les agents, les frappent violemment. La foule est stupéfaite, elle ne bouge pas...

Les fascistes tiennent bon. J'interviens alors et j'aide à évacuer vers une pharmacie toute proche l'un des gardiens de la paix sérieusement blessé et qui sera dirigé par le SAMU à l'hôpital. Ce n'est que dix minutes après l'échauffourée qu'arriveront de modestes renforts, pour constater les dégâts.

**[La préfecture de police donne de ces faits une version totalement différente. Selon cette version, si des incidents se sont bien produits rue du Commerce, dimanche matin 27 avril, ils ont été provoqués « par une bande de jeunes voyous qui agressaient les passants ». Au cours de leur intervention, deux policiers ont été frappés et blessés légèrement par les jeunes gens. Plusieurs interpellations ont été effectuées et deux jeunes hommes, âgés respectivement de dix-neuf ans et de vingt et un ans, ont été inculpés de coups et blessures volontaires à agents de la force publique et mis à la disposition du parquet le lundi 28 avril.]**

## A OSLO

### Débat sur le consensus

*A l'initiative de la Division des droits de l'homme et de la paix de l'UNESCO vient de se tenir une réunion consacrée au Consensus (le Monde du 10 mars) : dix pays, dont la France, participaient à ce débat riche et stimulant.*

*Mot-thème à valeurs multiples, selon les champs auxquels il s'applique, le consensus a principalement aujourd'hui une vocation internationale : à la fois inspiration et procédure propres à dégager de larges convergences sur des problèmes engageant la vie des peuples, il peut s'offrir comme la solution de la dernière chance.*

*A l'échelle des Etats, le consensus n'en finit pas de se diversifier, selon leur régime politique ou leur degré de développement. Tous les témoignages produits sont passionnants : entre autres, celui des ethnies africaines, où la « palabre » est la forme ancestrale du consensus ; celui de l'Espagne, où sa recherche patiente a permis de réconcilier les deux moitiés d'une patrie disjointe et d'opérer la transition d'un régime autocratique et centraliste vers une synthèse démocratique entre l'autonomie des provinces et l'unité de la nation ; celui encore de la Yougoslavie, où le consensus, présent à tous les étages de la pyramide, est le moteur véritable de la cogestion.*

*Trois conclusions à retenir : le consensus est un esprit que la confiance anime ; il est une éthique et un code qui se doit d'être clair : rien d'aussi vain qu'un « carnaval de consensus » ; il est, enfin, une pédagogie : nous savons cela, nous autres Français chez qui l'esprit de participation, soufflant à travers les orages de 68, s'est vite enlisé dans une spécieuse bonace, faute de toute préparation morale, sociale, culturelle. Le consensus ? Une enquête difficile et constamment menacée. — G. A.*

● *« Police, science, technologie et droits de l'homme ».* — Sur ce thème, à partir du 29 avril et jusqu'au 9 mai, ont lieu, au bâtiment annexe de l'UNESCO, les journées du séminaire d'enseignement supérieur. Une conférence de M. le bâtonnier Pettiti a lieu le mercredi 30 avril, à 10 h. 45, sur le sujet suivant : « La recherche de la preuve basée sur des données scientifiques fait-elle obstacle au respect des droits de l'homme ? »

★ Bâtiment annexe de l'UNESCO, salle 13, 31, rue François-Bonvin, 75015 Paris.

● *Un soutien financier pour le foyer protestant de Paris.* — Après l'attentat commis le 19 avril au foyer de l'Association des étudiants protestants de Paris, 46, rue de Vaugirard, plusieurs associations et de nombreuses personnalités viennent de créer un collectif des amis de Vaugirard 46, qui lance un appel à un soutien financier pour aider à la remise en état des locaux. Le texte de l'appel déclare notamment : « *Ayant pu, à des titres divers, bénéficier de l'hospitalité de cette maison et appréciant qu'il existe encore des lieux de libre parole, nous affirmons notre soutien et notre sympathie à tous ceux qui l'animent.* »

★ A.E.P.P., 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. C.C.P. Paris 656-59 Z. Mention : « Attentat du 19 avril. »

## JUSTICE

### UN COLLOQUE DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE A MARSEILLE

# « La défense bâillonnée »

**Marseille. — Après le droit social et le droit de la consommation, le Syndicat des avocats de France organisait les 26 et 27 avril à Marseille un colloque consacré à la défense pénale. Un choix que Mᵉ Sixte Ugolini, du barreau de Marseille, a justifié en estimant que « la défense est de plus en plus bâillonnée », et que les interventions portant notamment sur la détention provisoire et le secret de l'instruction sont venues souligner.**

**A l'issue de leurs travaux, les cent dix participants ont décidé une campagne nationale pour obtenir l'égalité des droits entre la défense et l'accusation pendant l'instruction. Ils ont aussi décidé de solliciter le soutien des avocats de province pour obtenir la suppression des portiques de détection installés dans les prisons de la banlieue parisienne.**

De notre envoyé spécial

La détention provisoire prend des proportions inquiétantes. Le nombre des prévenus — personnes détenues avant leur jugement — a augmenté de 30 % de 1970 à 1979, alors que, au cours de la même période, la population pénale s'est accrue de 14 %. Les raisons de ce phénomène, explique Mᵉ Jean-Luc Rivoire, du barreau de Nanterre, tiennent à la façon dont les magistrats font appliquer la loi.

Le code de procédure pénale précise que la détention provisoire est impossible lorsque la peine encourue est inférieure à deux ans d'emprisonnement. Cette disposition, souligne Mᵉ Rivoire, permet d'incarcérer à peu près n'importe qui puisque le vol d'une paire de chaussures à l'étalage est théoriquement punissable d'une peine de cinq ans et que, au moment de l'inculpation, le juge d'instruction n'est même pas tenu de qualifier juridiquement le délit, ce qui limiterait l'arbitraire.

En théorie, la détention provisoire ne peut être ordonnée ou maintenue que dans des cas limités, notamment si elle est le seul moyen d'éviter des pressions sur les témoins ou si elle est nécessaire au maintien de l'ordre public. En réalité, déclare Mᵉ Rivoire, « *le législateur s'est fatigué pour rien* », car, même lorsque le juge d'instruction commet une faute de procédure justifiant l'annulation d'une ordonnance de détention, il se trouve toujours, en appel, devant la chambre d'accusation, un magistrat pour déclarer : « *Démontrez-nous qu'il n'y a pas eu atteinte à l'ordre public.* » A quoi les avocats pourraient répondre : « *Commencez par définir l'ordre public* », tant cette notion est floue.

#### Une position inconfortable

En réalité, explique Mᵉ Rivoire, il est possible d'échapper à la détention provisoire. Il faut pour cela « *avoir quarante ans, un casier judiciaire vierge, être propriétaire de son appartement, travailler depuis vingt ans chez le même employeur, être père de trois enfants* » et s'être rendu coupable d'un vol mineur. Question : quel motif pousserait un citoyen au-dessus de tout soupçon à se rendre coupable d'un tel délit ?

L'infériorité des avocats face à la toute-puissance du juge a été évoquée par Mᵉ Yann Choucq, du barreau de Nantes, récemment condamné pour « délit d'audience » après les incidents de Plogoff. En principe, ce secret est absolu, mais une circulaire de 1959 précise qu'il doit être appliqué avec discernement à l'égard de la presse et qu'il peut être enfreint par la police ou les magistrats pour les nécessités de l'enquête, notamment lorsqu'il faut faire appel à des témoins. De même, le procureur de la République peut-il publier un communiqué lorsqu'il estime utile « *de rectifier des erreurs pouvant figurer dans les renseignements de presse* ».

Il n'est pas rare, explique Mᵉ Choucq, de découvrir dans des journaux, à la rubrique « faits et méfaits », la relation détaillée des charges qui pèsent sur un prévenu, alors même qu'aucune preuve n'a été recueillie contre lui. De tout cela il ressort que les exceptions au secret de l'instruction profitent exclusivement à l'accusation et à la police, « *au détriment de l'inculpé que cette règle est pourtant censée protéger* ». D'où la nécessité, propose Mᵉ Choucq, d'abolir le secret de l'instruction.

La position de l'avocat est plus inconfortable encore, explique Mᵉ Henri Leclerc, du barreau de Paris, lorsqu'il faut demander l'annulation d'erreurs de procédure, dont une loi de 1975 (article 802 du code de procédure pénale) précise qu'elle ne peut être prononcée que si l'irrégularité porte atteinte aux intérêts du prévenu. Autrement dit, cette annulation n'est pas automatique. Elle est soumise au bon vouloir du magistrat, qui apprécie s'il y a lieu ou non de la décider, à charge pour l'avocat de prouver que son client est lésé.

La pratique des tribunaux est plus inquiétante encore. N'a-t-on pas vu récemment une cour d'appel entériner une perquisition irrégulière en affirmant que les inculpés, « *manifestement de mauvaise foi* », auraient de toute manière nié le recel du butin d'un hold-up découvert chez eux par les enquêteurs ?

Ce respect pointilleux des règles peut étonner. A tort, estime Mᵉ Leclerc : « *Le combat pour le respect des formes est un combat pour la défense des libertés.* » Face à l'érosion des droits de la défense, l'avocat doit « *traquer systématiquement toutes les violations* » de la loi, avec ce risque, néanmoins, de retarder la mise en liberté de l'inculpé et de s'aliéner le magistrat dont il dénonce les irrégularités. Ce n'est pas l'une des moindres contradictions du défenseur qui, par souci d'efficacité, hésite parfois à se prévaloir de ses droits et de ceux de son client, ou plutôt de ceux qui leur restent.

BERTRAND LE GENDRE.

## Faits et jugements

### Scission chez les juristes démocrates.

Treize membres de l'Association française des juristes démocrates (1) — qui groupe environ trois cents avocats, universitaires et chercheurs — viennent d'adresser une lettre de démission collective au bureau de cette association. Ils ont décidé de fonder un autre groupe, Libres juristes (2) qui, « *totalement indépendant de tout parti, pourra œuvrer véritablement pour la défense et le développement des libertés publiques et individuelles* ».

« *On compte beaucoup de communistes parmi les Juristes démocrates*, indique Mᵉ Jean-Michel Braunschweig, l'un des fondateurs des Libres juristes. *Depuis la rupture de l'union de la gauche et le durcissement du parti communiste, les relations étaient devenues plus difficiles. Après l'intervention soviétique en Afghanistan, la situation s'est aggravée.* »

Le 28 janvier, la majorité des membres de l'Association française des juristes démocrates, réunie en conseil condamnait cette intervention. Mais la minorité obtenait que son point de vue figure dans le communiqué final. Trois personnes condamnaient les Soviétiques, mais aussi l'attitude américaine. Sept autres refusaient de se prononcer sur l'action soviétique. « *La majorité d'entre nous avait accepté que nos différences soient ainsi exprimées*, précise Mᵉ Nuri Albala, membre du secrétariat de l'Association des juristes démocrates. *Je ne comprends pas pourquoi on invoque maintenant cette affaire comme motif de la scission.* »

(1) 13, rue Nicolo, 75016 Paris.
(2) 17, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris.

### Les Q.S.R. et le non-droit.

L'un des avocats de Charles Bauer, Mᵉ Francis Teitgen, a saisi, lundi 28 avril, le tribunal administratif de Paris d'une requête en référé afin de « *connaître les motifs du placement* » de son client « *dans un quartier spécial et se voir communiquer le règlement qui régit ses conditions de détention* ». Charles Bauer, détenu bénéficiant d'une libération conditionnelle en 1977, a, en effet, été arrêté le 4 novembre 1979, pour complicité avec Jacques Mesrine, et aussitôt placé en quartier de sécurité renforcée à Fleury-Mérogis (Essonne), puis à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Le mémoire ampliatif déposé par Mᵉ Teitgen souligne, notamment, le fait que les décisions de placement des détenus en Q.S.R. semblent échapper à un « *contrôle juridictionnel* » dans le cas d'une détention provisoire. Le mémoire indique : « *Ainsi, une partie non négligeable de l'institution carcérale est, à l'heure actuelle, dans une zone de non-droit.* » Dans son mémoire en défense, la chancellerie indique, entre autres, que le règlement des Q.S.R. est affiché dans les cellules.

L'ordonnance sera rendue dans quelques jours.

## Les usagers de la carte orange perdent leur procès contre la S.N.C.F.

La chambre des urgences du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Pierre Drai, a rejeté, par un jugement rendu le lundi 28 avril, les demandes formées devant elle par les trois mille quatre cent vingt-deux usagers de la carte orange qui estimaient avoir droit à une remboursement partiel par la S.N.C.F. du prix forfaitaire de ce titre mensuel de transport, en raison d'une grève des cheminots qui avait perturbé le trafic de leurs lignes habituelles entre le 14 et le 18 janvier dernier (*le Monde* du 16 avril).

Le jugement, fondé sur la possibilité qu'offre la carte orange d'utiliser « *non seulement les services de la S.N.C.F., mais aussi ceux de la R.A.T.P. et des lignes agréées par elle* », a estimé dans ces conditions qu'il incombait à chacun des titulaires du titre de transport « *de démontrer qu'entre le 14 et le 18 janvier il n'avait eu à sa disposition aucun autre moyen de transport que le chemin de fer et, d'autre part, qu'il n'avait utilisé ni les autres moyens auxquels lui donnait droit son titre, pas plus que les transports de remplacement mis alors à sa disposition par la S.N.C.F.* ». Pour le tribunal aucun d'eux, n'ayant rapporté cette preuve ni justifié qu'il n'avait pu utiliser durant la grève évoquée un autre moyen de transport, ne peut prétendre à un remboursement partiel.

Quant à la façon dont cette preuve de non-utilisation aurait pu être rapportée, le jugement semble la suggérer en indiquant que les usagers auraient pu, par exemple, déposer leur coupon dans la gare où ils ont l'habitude de venir prendre leur train.

On notera enfin que la plainte du Comité d'usagers des transports en commun en Ile-de-France (CUTCIF), qui était lui aussi demandeur, a été déclarée irrecevable, cette association de défense des consommateurs n'ayant pas reçu l'agrément prévu par la loi du 27 décembre 1973, auquel est subordonné pour ce type d'association le droit d'agir en justice. Le Comité a d'ores et déjà annoncé son intention d'interjeter appel d'un jugement qui, selon lui, « *ne règle rien* ».

# JUSTICE

UNE SEIZIÈME PERSONNE ÉCROUÉE APRÈS LES ATTENTATS DU MOIS DERNIER

## « Action directe » ou le réseau informel

**Un mois jour pour jour après l'opération menée par la police contre des membres ou sympathisants présumés du groupe Action directe (1), l'instruction du dossier, confiée à M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, entre dans la phase des interrogatoires des inculpés. Ces derniers, après une garde à vue de six jours, avaient été l'objet, pendant vingt jours, d'une « interdiction de communiquer » avec l'extérieur, excepté leurs avocats (« le Monde » du 11 et daté 20-21 avril).**

**Parallèlement au déroulement de cette instruction, les policiers — qui ont interpellé une seizième personne — recherchent toujours quatre membres présumés d'Action directe : Mlle Nathalie Menigeon, vingt-trois ans ; MM. Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans. Les enquêteurs, qui poursuivent leurs investigations, estiment que le groupe terroriste est plus proche d'un réseau informel de militants que d'une organisation solidement structurée.**

(1) Action directe a revendiqué, depuis mai 1979, une quinzaine d'attentats et de mitraillages de façades d'immeubles.

Un seizième membre ou sympathisant *présumé* d'Action directe a rejoint, lundi 28 avril, les quinze personnes déjà inculpées et écrouées. Après quatre jours de garde à vue dans les locaux de la brigade criminelle, M. François Lebar, âgé de vingt-sept ans, a en effet été notamment inculpé d'association de malfaiteurs.

M. Lebar, semble-t-il, a fourni la voiture — une Mercedes grise — dont des membres d'Action directe s'étaient servis, le 18 mars, lors du mitraillage du ministère de la coopération. Selon les résultats de l'enquête, il connaissait bien plusieurs personnes du groupe. Déjà connu de la police pour des délits de droit commun, il renforce l'image de jeunes oscillant entre la politique et la délinquance.

Pour sa part, Jean-Marc Rouillan, qui avait su échapper aux policiers au cours des arrestations de la fin de mars, est toujours en fuite. Identifié comme l'un des deux auteurs du mitraillage contre le ministère de la coopération, il reste insaisissable. Les enquêteurs ont découvert dans Paris, pour l'instant, trois de ses domiciles qu'il avait pris le soin de faire louer par des amis.

Si la police est convaincue du rôle important qu'a pu jouer J.-M. Rouillan dans la dynamique du groupe Action directe, elle semble aussi persuadée qu'il ne *« faut pas, à force de matraquage, fabriquer un ennemi public numéro un »*. Le groupuscule terroriste s'apparente plus, selon elle, à un réseau informel de sous-groupes qu'à une organisation cloisonnée. Plusieurs personnes seraient ainsi impliquées dans les attentats, *aidées*, tantôt consciemment, tantôt inconsciemment, par des *« personnages périphériques »* servant, en quelque sorte, d'infrastructure.

Selon certaines informations, le groupe Action directe, au sens large, pourrait compter une cinquantaine de personnes. En effet, les arrestations auxquelles il a été procédé l'ont été à Paris ou dans la région parisienne, mais non en province. Il reste que des inculpés seront sans doute prochainement libérés, faute d'éléments suffisants à leur encontre.

### « Assistance technique »...

Est-il aujourd'hui possible de définir avec *précision* l'idéologie qui anime Action directe ? Le groupe, au regard de la quinzaine d'attentats *revendiqués*, s'est successivement intéressé à des cibles touchant au monde du travail (siège du C.N.P.F., ministère du travail, etc.), aux problèmes immobiliers (promoteurs, SONACOTRA), à la politique étrangère (ministère de la coopération) et aux ordinateurs (ministère des transports). Cette liste, bien que significative, ne supplée pas, seule, à une analyse politique qui n'est, de toute évidence, pas prioritaire. L'utilisation, dès le premier attentat en mai 1979, d'un pistolet mitrailleur puis, alternativement, de cette arme et d'explosifs, et enfin, tout récemment, d'un lance-roquettes de marque américaine, ne permet pas de conclure, d'autre part, à un durcissement de la « lutte armée ». En fait, il apparaît que l'usage d'un « bazooka », arme antichar, contre la façade du ministère des transports, était inadaptée.

Les enquêteurs déclarent cependant que les *« liens tissés avec les Italiens »* par le groupe Action directe *« commençaient à devenir dangereux »*. Plusieurs millions de lires ont ainsi été découverts au cours de perquisitions, de même que les traces de voyages entre la France et l'Italie. Dans un appartement, situé rue de la Grange-aux-Belles, à Paris-10e, les enquêteurs ont trouvé près d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges et 600 kilogrammes d'explosifs.

Olga Girotto, vingt-trois ans, ressortissante italienne, à qui cet appartement avait été prêté, intrigue les policiers. On échafaude, à propos de ce membre présumé de l'organisation terroriste Prima Linea, recherchée pour une tentative de meurtre contre un médecin italien, deux hypothèses : la première voudrait qu'Olga Girotto se soit trouvée en France afin de préparer des lieux de refuge pour des terroristes italiens en danger dans leur pays. La deuxième *hypothèse* prête à cette jeune femme un rôle plus lourd : celui d'un « instructeur » venu apporter une « assistance technique » aux membres d'Action directe.

LAURENT GREILSAMER.

### Un jugement en appel

#### « LE CANARD ENCHAINÉ » AVAIT DIFFAMÉ LES ÉPOUX BRANCO

*(De notre correspondant.)*

Reims. — La cour d'appel de Reims a confirmé, vendredi 25 avril, le jugement pour diffamation prononcé, le 29 mai 1979, contre M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, et M. Bernard Thomas, rédacteur, condamnés à verser chacun 1 500 F d'amende et, solidairement, 30 000 F de dommages et intérêts aux époux Branco : le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières (Ardennes) avait estimé que deux articles, parus les 15 novembre 1978 et 28 février 1979, avaient porté préjudice à M. et Mme Branco, à qui l'association Terre des hommes-France avait enlevé deux enfants sud-coréens qui lui avaient été confiés (*le Monde* du 1er juin 1979). L'auteur des articles justifiait l'attitude de l'association, qui accusait ce couple de pratiquer de mauvais traitements sur ces deux enfants, placés en vue d'une adoption.

### L'affaire von Opel

#### MICHAËL KARG PLAIDE COUPABLE

(De notre correspondant.)

**Aix-en-Provence. — Les organisateurs du trafic de drogue portant sur 2 tonnes et demie de haschisch découvert en juillet 1977 à Saint-Tropez ont comparu, lundi 28 avril, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Christina von Opel, petite-fille de l'industriel allemand, condamnée à dix ans d'emprisonnement par le tribunal de grande instance de Draguignan le 16 novembre 1979, y livre le combat de la dernière chance.**

Michaël Karg, le père de l'enfant de Christina von Opel, condamné à seize ans de prison en première instance, modifiant son système de défense, a plaidé coupable. Il a reconnu avoir été en contact avec Walter Egger, un trafiquant actuellement détenu en Allemagne : « J'avais accepté de stocker le haschisch dans les villas. Egger m'avait promis pour ce travail 200 000 à 250 000 deutschemarks. J'en avais besoin pour ne plus dépendre financièrement de Christina. »

Christina von Opel a confirmé : « Je faisais confiance à Michaël. Il avait procuration sur mon compte en banque et je ne contrôlais pas ce qu'il faisait. »

« Christina, dit Michaël Karg, n'était absolument pas au courant de mes activités. Je ne pouvais d'ailleurs rien lui dire, car je faisais tout cela pour me libérer d'elle, qui était très attachée à moi et pour me soustraire à cette dépendance. » Les avocats feront valoir qu'il est désormais difficile d'accuser la jeune femme d'avoir consciemment financé le trafic. Les débats se poursuivront plusieurs jours.

# ÉDUCATION

L'ORIENTATION DE L'UNEF ex-RENOUVEAU APRÈS SON CONGRÈS DE REIMS

## « Développer une nouvelle solidarité des étudiants »

**Le soixantième congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau, proche des communistes), qui a eu lieu, à Reims, du vendredi 25 au lundi 28 avril, s'est achevé par la réélection de M. Didier Seban à la présidence du syndicat. Les six cents délégués, réunis dans la Maison régionale des sports de Reims, ont décidé de modifier, comme leur proposait le bureau national sortant, l'orientation de leur organisation.**

**Désormais, l'UNEF veut « développer une nouvelle solidarité étudiante » pour éviter l'isolement et favoriser les chances de réussite aux examens. Les quelques rares adhérents qui ont contesté cette nouvelle ligne prônant l'animation de la vie de l'université et la participation aux élections des conseils n'ont été que peu écoutés. Ils ont d'ailleurs quitté le congrès lundi après-midi pour protester contre « l'absence de démocratie et les violences physiques exercées contre certains d'entre eux ».**

De notre envoyé spécial

Reims. — *« Nous nous sommes adressés à des centaines d'étudiants et nous leur avons proposé de s'organiser dans l'UNEF pour préparer ensemble les concours à l'aide de « colles » et de polycopiés. Nous avons ainsi créé un noyau de solidarité dans ces amphithéâtres si froids et si distants au premier contact. »* Des interventions du type de celle de la déléguée de Saint-Etienne ont été nombreuses au cours de ces quatre jours.

Reprenant certains points ou, plus souvent, citant des phrases entières du rapport du président, les intervenants ont répété que *« la première aspiration des étudiants, c'est leur volonté d'étudier »*. Forts de cette découverte, les membres de l'UNEF prônent l'entraide des étudiants, qui, selon eux, évite l'isolement, permet de travailler et ainsi de vaincre les difficultés rencontrées. Le rôle du syndicat doit donc être, comme le proclamait une large banderole au-dessus de la tribune, de créer *« une nouvelle solidarité pour étudier »*.

L'entraide redevient ainsi pour le président de l'UNEF une des bases du syndicalisme à l'université. Au nom de l'entraide, on crée des cafétérias à Lille et à Limoges, des guides pour les nouveaux étudiants à Paris, un ciné-club à la Sorbonne. On publie des polycopiés un peu partout. A Caen, a signalé M. Seban, *« la sortie de polycopiés UNEF, en droit, a abouti à une augmentation de 50 % de la réussite aux examens »*. Un chiffre qui laisse rêveur et aidera peut-être l'UNEF à accroître son audience et à dépasser ainsi les trente-cinq mille adhérents qu'elle déclare actuellement compter.

### Critiques

Ces considérations n'ont pourtant pas impressionné les opposants au bureau national. *« Ce n'est pas en transformant le syndicat en société d'entraide et en étendant la participation que l'UNEF se construira »*, a déclaré M. Pierre Kopp, militant de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), en soulignant que l'on ne pouvait améliorer la vie des étudiants sans faire reculer le gouvernement. *« Votre orientation est suicidaire, car elle est corporatiste et abandonne le terrain des luttes ! »*, a lancé M. Tristan Malle, membre du bureau national sortant et militant du courant CERES du parti socialiste. *« Nous ne devons pas être les gestionnaires de la misère à l'Université, nous voulons développer un syndicalisme offensif »*, a dit une déléguée des étudiants du Panthéon, pourtant membre du parti communiste, qui s'opposait à la traduction à l'Université de l'« union pour le peuple de France » défendue par le P.C.

Ces critiques n'ont provoqué que les sifflets de nombreux délégués qui, bien souvent, rendaient inaudibles les interventions en scandant le sigle de leur organisation. Le débat n'a pas eu lieu. Les minoritaires opposés au texte d'orientation en proposaient d'autres. Mais c'était impossible, car, a expliqué un délégué, *« l'UNEF ne vit pas sous le régime des tendances »*. Un militant de l'université d'Aix-Marseille a lui aussi tenté de présenter des amendements. *« Mais*, a déclaré le rapporteur, *la commission les a rejetés. Pensez donc, il voulait rajouter le mot « lutte » à presque tous les paragraphes du projet de résolution. »* La plupart des délégués sont sérieux, ils écoutent les interventions des membres du bureau national et les applaudissent, car il s'agit de *« faire l'union de tous les étudiants dans un syndicat porteur d'une volonté commune, celle de bien faire ses études »*. Joyeux, ils chantent *« Allez les verts ! »* quand un délégué de Saint-Etienne monte à la tribune. Ces jeunes « sportifs » savent aussi donner l'ordre de couper le son quand un minoritaire parle. Surtout si c'est pour s'opposer à une motion de soutien aux Jeux olympiques. A une *« large majorité »*, le congrès a dit « oui » à cette *« occasion de rencontrer des jeunes »*.

Avec une majorité semble-t-il un peu moins « large » — mais à l'UNEF on ne compte pas les votes, on utilise simplement l'expression unanimité ou « large majorité », — les délégués ont aussi exprimé leur désir de soutenir les étudiants opprimés dans tous les pays. Mais ils n'ont pas pris position en revanche à propos de l'Afghanistan, car, *« quand un débat divise trop, il ne faut pas voter »*.

Alors, lassés des « brimades », des contestations sur la validité des mandats, des injures, les opposants ont décidé de quitter la salle du congrès après que l'un d'entre eux eut été frappé. Une vingtaine de délégués sont sortis alors que le reste du congrès votait la résolution finale, qui précise, à l'un de ses articles, *« à l'UNEF, tous les avis sont entendus, discutés, pour que chacun se sente à l'aise »*. Parmi ces partants, les membres de la L.C.R. ont annoncé leur intention de participer au congrès de réunification entre le Mouvement d'action syndicale (MAS) et l'UNEF-Unité syndicale, qui aura lieu les 4 et 5 mai prochain à Nanterre. Les militants du CERES ont décidé, quant à eux, de rester à l'UNEF, mais de ne plus participer au bureau national.

SERGE BOLLOCH.

*FIN DES GRÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT*

## M. Christian Beullac recevra la FEN le 9 mai

Le mouvement de revendication commencé dans l'éducation, le 24 avril, à l'appel de la FEN, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la fédération des parents d'élèves Cornec s'achève, ce 29 avril, par une grève des personnels non enseignants.

Commencée le lundi 28 avril, à l'appel du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), cette action devrait toucher, ce mardi, une plus grande partie de ces personnels (quelque deux cent mille au total), puisque les syndicats de la FEN et de la C.G.T. y participent.

Après le « pont » du 1er mai, il est probable que d'autres actions soient organisées.

La FEN pour sa part, fidèle à sa politique de négociation, n'entend pas lancer un nouveau mouvement de grande ampleur avant d'avoir pu apprécier les résultats de l'action de ces jours derniers. Elle a obtenu, le lundi 28 avril, un rendez-vous avec le ministre de l'éducation qui a été fixé au 9 mai. Pour les responsables de la FEN, la discussion devra porter sur les *« dossiers prioritaires »*, c'est-à-dire des *« moyens pour le service public »* — ce qui peut se traduire à la fois dans un éventuel collectif budgétaire et dans le budget de 1981 — et des *« mesures qualitatives »*, notamment la réduction des effectifs.

M. Beullac a affirmé, le 28 avril, au micro d'Europe 1 qu'il souhaitait une *« concertation »* avec les syndicats *« qui doit porter sur les vrais dossiers »*, précisant que la *« bataille des postes »* reste une *« lutte dépassée »*. Les *« vrais dossiers »* sont-ils pour lui les mêmes que pour la FEN ? En attendant le rendez-vous du 9 mai qui permettra de le savoir, le ministre de l'éducation a indiqué qu'il était prêt à rencontrer le secrétaire général du Syndicat des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) pour discuter de la revalorisation de leurs traitements.

Le principe d'un rendez-vous a été arrêté avec les responsables de la Fédération Cornec.

# FAITS DIVERS

APRÈS L'ATTENTAT D'AJACCIO

## FR 3 déplore l'importance des dégâts qui lui sont causés en Corse

Après l'attentat à l'explosif qui a détruit à 80 %, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 avril, les futures installations de la direction régionale de FR 3 à Ajaccio, la société FR 3, *« devant l'importance des dégâts causés pour la troisième fois aux installations nouvelles qui étaient en construction à Ajaccio »*, souligne, dans un communiqué, *« le caractère scandaleux de cet attentat »*. Celui-ci *« n'aura pour effet que de retarder encore une fois les importantes améliorations qui devaient être apportées pour moderniser et développer la radio et la télévision en Corse. Ce sont donc les téléspectateurs et les auditeurs de cette région qui seront les premiers touchés par cet attentat »*.

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) avait revendiqué deux précédents attentats commis en 1978 contre la future « maison de la radio ». Il avait alors accusé la station FR 3 de *« dénaturer la lutte de libération nationale »*.

Le F.L.N.C. avait commis deux autres attentats contre des installations techniques de la radio et télévision régionale : dans la nuit du 12 au 13 août 1977, une violente explosion avait détruit le relais de télévision de Serra-di-Pigno au-dessus de Bastia, causant des dégâts estimés à une trentaine de millions de francs et privant de télévision pendant plusieurs semaines plus de la moitié de l'île. Enfin, le 28 juin 1978, un attentat à l'explosif avait détruit le bâtiment du réémetteur de télévision de Monte-Orto, mais l'antenne était demeurée intacte.

### Dans l'Aube

#### TROIS ENFANTS SONT TUÉS PAR LEUR MÈRE

**Trois enfants, Abdel Oihed, trois ans, Khalid, dix-huit mois, Nadia, trois mois, ont été tués à coups de hachette par leur mère, Mme Aicha El Baraka, d'origine marocaine, lundi après-midi 28 avril, à Bar-sur-Aube (Aube), dans le quartier de Varennes. Mme El Baraka, prise d'une crise soudaine de démence, selon les policiers, a ensuite tenté de mettre fin à ses jours. Elle a été transportée dans une clinique de Bar-sur-Aube. Son état est jugé grave mais n'inspire pas d'inquiétude. C'est le mari de la jeune femme qui, en rentrant de son travail, a découvert le drame. Les voisins affirment n'avoir rien entendu. Les enquêteurs attendent de pouvoir interroger Mme El Baraka pour comprendre les raisons exactes de son geste.**

### UN ÉDITEUR BRITANNIQUE EST ASSASSINÉ DANS LE VAUCLUSE

**Un éditeur britannique, M. Hans Rudolph Calmann, quarante-cinq ans, né à Hambourg, a été tué samedi 26 avril près de Bollène (Vaucluse). Il a été poignardé. Par ses proches, les enquêteurs ont appris qu'il revenait seul de Milan, où il avait été pour affaire, et circulait à bord d'une Bentley. Un témoin avait aperçu le véhicule, conduit par un jeune homme, non loin des lieux du crime, peu avant la découverte du corps.**

**Samedi soir à Nice, nous indique notre correspondant, deux jeunes gens garaient une Bentley devant la préfecture. Le gardien en faction leur fit remarquer qu'ils étaient en stationnement interdit. Aussitôt le conducteur s'enfuyait en perdant ses papiers d'identité. Il s'agissait de M. Wolfgang Rosta, vingt-trois ans, de nationalité autrichienne. La police apprit le lendemain que le véhicule appartenait à M. Calmann. M. Rosta était arrêté à Nice le lundi matin.**

**Placé en garde à vue, le jeune homme indiquait qu'il avait été pris en auto-stop dans le nord de l'Italie par M. Calmann. Il a nié toute participation au meurtre de l'éditeur. Il devait cependant être présenté, ce mardi 29 avril, à M. Jean-Charles Novela, juge d'instruction à Carpentras.**

**La sœur de M. Calmann venue reconnaître le corps a seulement indiqué que son frère, célibataire, sans enfant, voyageait souvent muni d'importantes sommes d'argent et de bijoux.**

### LE MINISTÈRE DU BUDGET DONNE DES PRÉCISIONS SUR L'ARRESTATION DE DEUX DOUANIERS FRANÇAIS EN SUISSE

Après l'arrestation à Bâle (Suisse), le 15 avril, de deux fonctionnaires des douanes françaises, MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, attachés au commissariat des douanes du Territoire de Belfort, le ministère français du budget — dont dépend cette administration — a fourni, lundi 28 avril, des précisions aux premiers éléments qu'il avait apportés le 23 avril (*le Monde* du 25 avril).

Dans son dernier communiqué, le ministère du budget déclare : *« La justice helvétique a confirmé que les deux douaniers français arrêtés le 15 avril 1980 en territoire suisse, à proximité du bureau des douanes françaises de la gare de Bâle, sont soupçonnés d'espionnage économique. Aucun avocat n'a eu accès au dossier.*

*» La direction générale des douanes françaises n'a pas connaissance des informations qui, selon la presse suisse, auraient été fournies aux deux agents, avant leur arrestation, par un ou plusieurs résidents suisses. Elle ne possède pas davantage de renseignements concernant un éventuel trafic de fausse monnaie dans le cadre de cette affaire. »*

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des douanes ont demandé, pour leur part, une audience à l'ambassadeur de Suisse à Paris.

APRÈS LES INCIDENTS SUR LE CAMPUS

## Trois mille personnes manifestent à Caen contre « les provocations policières »

De notre correspondant

Caen. — Trois mille manifestants se sont rassemblés lundi 28 avril après-midi à Caen à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN pour protester contre *« la répression et la multiplication des atteintes aux libertés à l'usine, à l'école, à l'université et dans les quartiers »*. Le MAS et l'UNEF soutenaient cette riposte unitaire *« contre les provocations policières »*. Réunis peu avant en assemblée générale, les étudiants en grève (sauf l'U.E.R. de droit, qui venait de voter la reprise des cours) avaient décidé d'y participer ; ils fournirent même le plus gros du cortège, dont ils prirent la tête, refusant aux cris de *« Ras-le-bol de la récupération ! »* qu'une banderole intersyndicale soit placée à côté de la leur.

La manifestation a eu lieu dans le calme, jusqu'à ce que la police charge à la suite de quelques jets de pierres en direction d'une voiture banalisée. Le défilé fut coupé en deux par les forces de police ; parmi ceux qui se trouvaient en tête, quelques manifestants enlevèrent des gerbes déposées la veille sur le monument de la déportation et les jetèrent en direction des policiers. Une seconde charge les dispersa à nouveau. Dès que les forces de police se retirèrent, le cortège se réforma et l'ordre de dislocation intervint sans incidents.

Les étudiants ont ensuite décidé d'occuper les bâtiments de l'U.E.R. de lettres. Mardi, à 2 heures du matin, il ne restait plus qu'un petit groupe à l'intérieur des locaux où quelques dégradations avaient été commises par des « incontrôlés ».

Au cours de la manifestation de l'après-midi, sept personnes ont été interpellées, dont M. Jean-Louis Balais, secrétaire académique du SGEN-C.F.D.T. Deux jeunes filles ont été gardées à vue ; elles sont soupçonnées d'avoir profané le monument de la déportation.

DANIEL MORNET.

● *Occupation du CROUS de Nice.* — Des étudiants ont occupé lundi 28 avril après-midi le CROUS de Nice pour protester contre les menaces qu'auraient subies un étudiant étranger, convoqué pour non-paiement de loyer. L'étudiant s'est présenté à sa convocation et une vive discussion s'est engagée entre lui et un employé du CROUS. *« C'est la grève des universités qui crée la tension »*, explique-t-on au CROUS. Des locaux universitaires sont en effet toujours occupés par les étudiants en éducation physique qui refusent la suppression du DEUG de sciences et techniques des activités physiques et sportives.

● *Grève des étudiants reconduite à Grenoble.* — L'ensemble des U.E.R. grenobloises — à l'exception des facultés de médecine, pharmacie et mathématiques — ont décidé lundi 28 avril de continuer la grève, commencée le 31 mars, pour protester contre les nouvelles conditions d'inscription des étudiants étrangers. Une coordination nationale est convoquée mercredi 30 avril à Grenoble par le comité de grève pour *« rompre l'isolement dans lequel est plongé le mouvement à Grenoble »*.

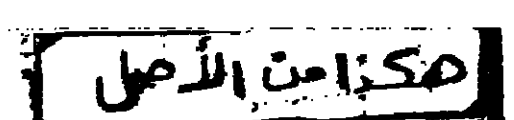
Un colloque du Club

ÉGALITARISME ET

UNE ENQUÊTE DU « MONDE DE L'ÉDUCATION » SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE





# Un colloque du Club de l'Horloge

## ÉGALITARISME ET LIBERTÉ

L'éducation, cette *« première partie de la politique »*, et aussi *« la deuxième »* et aussi *« la troisième »*, comme le pensait Michelet, serait-elle en train de redevenir une préoccupation majeure dans notre pays ? Déjà, dans les années qui suivirent 1968, les responsables politiques y cherchèrent les raisons d'une explosion qui venait de nourrir leur épouvante. L'intérêt retomba. L'école s'enfoncerait-elle à ce point aujourd'hui qu'elle inquiète à nouveau avec urgence ? En tout cas, le Club de l'Horloge (1) avait, depuis plusieurs mois, choisi le thème du colloque, « Un printemps pour l'éducation », *réuni* à Paris, le samedi 26 avril, dernier jour d'une semaine *marquée* par les manifestations visibles d'une *crise* de l'enseignement public.

Pour les animateurs du Club de l'Horloge, qui, *récusant* toute assimilation avec la nouvelle droite, se définissent comme de *« nouveaux républicains »*, le péril est aux portes de la cité. Le malaise enseignant ? *« Même si on se le crée soi-même, comme le disent certains*, a confié M. Eugène Berest, député U.D.F. du Finistère, et secrétaire national chargé de l'enseignement au parti républicain, *il n'en reste pas moins une réalité. »* Le recrutement massif opéré dans les années 60 au détriment de la qualité n'y est pas étranger à ses yeux.

M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du Club de l'Horloge voit, pour sa part, l'origine *« du désenchantement »* dans la constatation que la suppression des filières dans l'enseignement secondaire, mise en œuvre *« sous la pression des forces dominantes de l'éducation nationale »* (*« les syndicats d'obédience socialo-communiste »*) n'a pas obtenu les résultats qu'ils en attendaient.

### Pouvoir et féodalités

Du côté des parents, ce n'est pas mieux. Les voici, décrit M. Berest, dépossédés du *« pouvoir »* dont ils ont disposé pendant longtemps, de choisir entre deux systèmes scolaires, puisque, depuis la loi Debré d'aide à *l'enseignement* privé, en 1959, les différences entre le public *et* le privé se sont atténuées. La liberté des parents n'est plus qu'un leurre. D'ailleurs les valeurs que véhiculaient les deux enseignements — le sens de l'effort, la sanction du mérite individuel, le goût du travail, le sens civique, l'ardeur patriotique... — sont menacées et contestées au sein même du système éducatif, au dire du président du Club de l'Horloge, M. Yvan Blot, membre du comité central du R.P.R., chef de cabinet de M. Bernard Pons, le secrétaire général de ce mouvement. *« L'égalitarisme*, estime-t-il, *heurte de front l'éthique du mérite individuel issu de la révolution française. L'idéologie de la lutte des classes a affaibli par ailleurs le sens civique et le patriotisme en opposant les citoyens entre eux. »*

Il est donc grand temps que cesse le divorce entre le monde culturel et le monde politique. L'éducation nationale doit retrouver son *« devoir suprême »* de former des citoyens. Certes, *« comme en 1789, l'autorité de l'Etat se heurte à de grandes féodalités : intelligentsia, syndicats politisés, et technocrates font souvent primer leurs points de vue sur celui du pouvoir directement issu du suffrage universel. »* Le Club de l'Horloge a préparé une proposition de loi d'orientation sur l'enseignement de l'histoire qui devrait être *« renforcé autour de l'histoire de France et dans un cadre chronologique »*. Il demande que les parlementaires se saisissent, à nouveau, du problème du contenu même de l'éducation.

Parmi les propositions qu'il formule pour transformer l'enseignement, *il place en premier lieu le* libre choix par les parents de l'établissement scolaire à l'intérieur même de l'enseignement public. *« Les parents pèseraient ainsi d'un poids réel et non symbolique sur les méthodes et le contenu de l'enseignement délivré à leurs enfants. »*

Le Club de l'Horloge compte assez de dirigeants et d'amis au sein des cabinets ministériels pour que ses idées fassent leur chemin. Loin des *« féodalités »*, des politiques et des technocrates ?

CHARLES VIAL.

(1) Club de l'Horloge, 24, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

## UNE ENQUÊTE DU «MONDE DE L'ÉDUCATION» SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Ne l'a-t-on assez dit ? Nos enfants n'apprennent plus l'histoire ! Pire : quand ils l'apprennent avec les nouvelles méthodes, ils ne savent plus rien. *« Aux armes, etc. »* Cela, c'est ce que ne cessent de répéter certains parents qui feuillettent les livres d'images appelés nouveaux manuels d'histoire ; ou certains professeurs déconcertés par les études *« diachroniques »* et les *« plongées ponctuelles »* ; ou encore les hommes politiques attachés au patrimoine national ou au sens de l'histoire.

Cette campagne multiple, diffuse, *le Monde de l'éducation* du mois de mai (1) s'efforce d'en dévoiler les raisons. A l'occasion d'une enquête dans les classes et auprès des enseignants, Edwy Plenel constate qu'il existe effectivement un malaise dans l'enseignement de l'histoire, qui tient moins aux circulaires ministérielles et aux programmes qu'à la place assignée aujourd'hui à l'histoire dans notre enseignement.

Discipline *« utilitaire »* dans les débuts de la IIIe République, à une époque où les instituteurs étaient chargés de former des citoyens acquis à l'idéal laïc et républicain, l'histoire n'a plus aujourd'hui de fonction bien précise à l'école. Elle a *« perdu son âme »*.

Mais elle n'en a pas pour autant perdu sa place dans l'emploi du temps. L'enquête du *Monde de l'éducation* montre que la moitié des instituteurs font encore régulièrement leur « leçon » d'histoire et que, dans le second degré, les cours traditionnels avec accumulation de faits et de dates ont la vie dure, malgré les transformations de la population scolaire, moins « triée » que naguère.

Les enfants d'aujourd'hui sont-ils plus cancres que ceux d'hier ? Les sottisiers empruntés aux différentes générations d'élèves montrent bien qu'il n'en est rien. La « réforme Haby » n'est pas seule responsable des « perles » historiques relevées au fil des copies, non plus que l'histoire « en miettes » offerte par la télévision. L'enquête du *Monde de l'éducation* montre que c'est l'introduction de nouvelles méthodes — inspirées notamment de l'école des Annales, — sans aucune préparation des enseignants, qui a jeté le trouble : l'enseignement de l'histoire à grandes enjambées n'est pas forcément plus facile que la chronologie détaillée. Et l'analyse de documents suppose une formation pédagogique que les enseignants n'ont pratiquement pas aujourd'hui.

Pour que les professeurs de la vieille école renoncent à des méthodes qui rebutent aujourd'hui les élèves, il faut un vrai recyclage. Et, pour que les « jeunes Turcs » ne se noient pas dans la « nouvelle histoire » — eux et leurs élèves, — il leur faut une formation sérieuse. Sinon, c'est la « reconversion manquée » à laquelle on assiste aujourd'hui dans les écoles, collèges et lycées.

(1) *Le Monde de l'éducation*, 7 F, mai 1980.



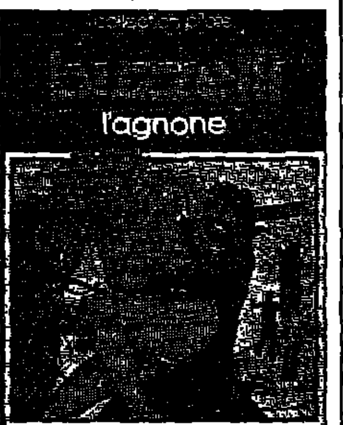
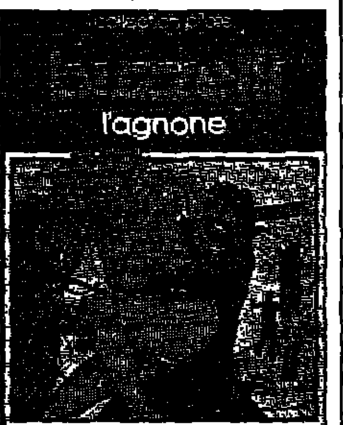










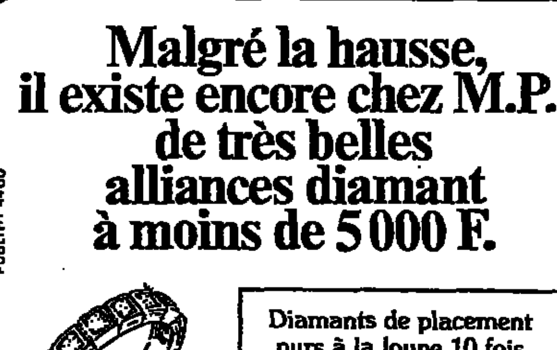





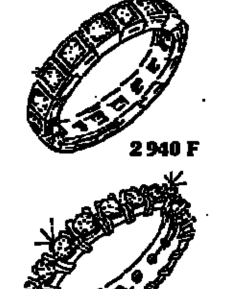














| Poids en carat | Couleur | Prix T.T.C. |
|---|---|---|
| 0,51 | Blanc extra + F | 29 400 F |
| 0,60 | Blanc extra G | 29 900 F |
| 0,76 | Blanc except. E | 67 900 F |
| 0,95 | Blanc except. E | 112 000 F |

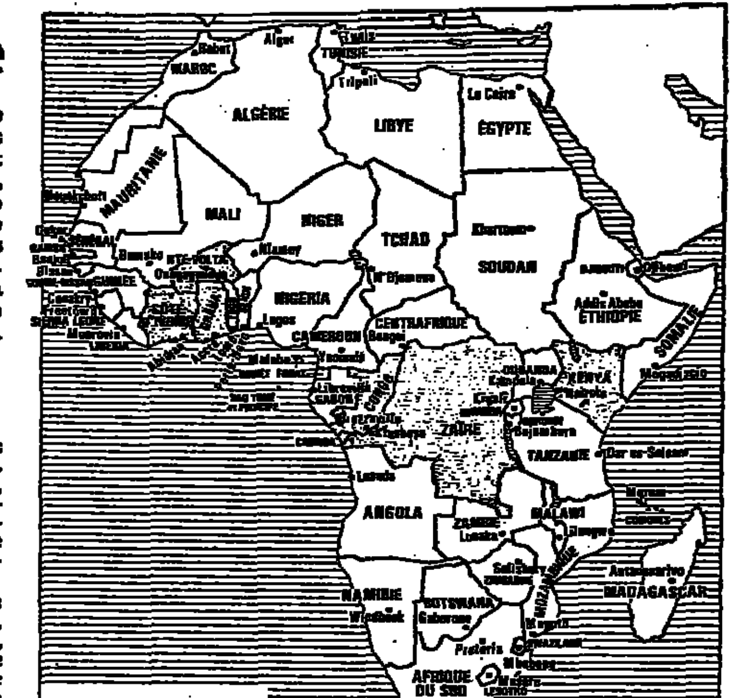
# RELIGION

## Le voyage de Jean-Paul II en Afrique

par ALAIN WOODROW

**Les six pays africains que Jean-Paul II doit visiter, du vendredi 2 au lundi 12 mai — le Zaïre, le Congo, le Kenya, le Ghana, la Haute-Volta et la Côte-d'Ivoire, — s'ils se trouvent tous dans la zone intertropicale, sont très différents par leur taille, leur situation économique et politique et, surtout, par la place qu'y occupe l'Église catholique. Au total, on compte cinquante millions de catholiques, soit 12 % de la population du continent africain.**

**Dans les deux premiers pays, les catholiques représentent, respectivement, 45 % et 37 % de la population, alors que la proportion dans les quatre autres n'est que de 18 %, 13 %, 7 % et 12 %. Le Kenya et le Ghana sont anglophones, alors que les autres sont francophones. Le Zaïre et la Haute-Volta connaissent un régime militaire, le Congo un régime marxiste, et les trois autres, le Kenya, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, sont des Républiques. Le pape aura ainsi un échantillon de la véritable mosaïque que constituent les Etats du continent africain.**



Les six pays dans lesquels se rendra Jean-Paul II sont en grisé.

### I. — « JE SUIS NOIRE, MAIS BELLE ! »

« *Nigra sum, sed formosa !* » : ce compliment que se décerne la Sulamite, la Bien-Aimée, au début du Cantique des cantiques — « *Je suis noire mais belle !* » — est comme l'annonce lointaine du fier slogan : « *Black is beautiful* », lancé dans les années 60 par les militants noirs américains. L'écho également de la « négritude » chère au président Léopold Sédar Senghor et du « conscientisme » de Jomo Kenyatta, concepts forgés pour exprimer la prise de conscience chez l'Africain de son identité ethnique et culturelle.

L'idée est surtout présente chez les chrétiens qui, plus que d'autres, ont le sentiment d'être les victimes d'une double colonisation : politique, puis spirituelle. « *Hier, les missionnaires étrangers ont christianisé l'Afrique* », affirmait en 1973 le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa (Zaïre). « *Aujourd'hui, les chrétiens d'Afrique sont invités à africaniser le christianisme* », ajoutait-il.

Jean-Paul II verra que cette fierté africaine est pratiquement le seul trait commun à tous les pays qu'il visitera, quels que soient la situation géographique, la tradition linguistique, le régime politique. Non seulement la colonisation a laissé une mosaïque d'Etats dont les frontières sont un défi à l'histoire et à la géographie, mais ce continent présente une étonnante diversité. Les anthropologues distinguent cinq « sous-races » noires africaines, sans compter les peuples métissés, et seize familles linguistiques principales qui se divisent en des centaines de dialectes.

#### Des conditions de vie difficiles

A cet éclatement ethnique s'ajoute un autre frein à l'unité africaine : l'instabilité politique. Une étude publiée par *Pro mundi vita* sur « Les catholiques et la politique africaine » constate : « *Entre 1960 et 1962, la moitié des quarante-quatre ex-colonies groupées au sein de l'Organisation de l'unité africaine ont obtenu leur indépendance. Depuis cette époque, les forces armées de l'Afrique indépendante ont effectué soixante interventions de grande envergure dans les affaires intérieures de leur pays. Dès avant 1975, cela a eu pour conséquence l'accession au pouvoir de quinze régimes militaires et l'importance croissante du rôle des militaires sur la scène nationale. Il est étonnant que, malgré le fait qu'environ un tiers des soixante millions de catholiques du continent africain sont appelés à vivre leur foi au sein de ce contexte militarisé, le phénomène ait suscité si peu d'intérêt théologique* (1). »

Il faut dire que les catholiques connaissent souvent des conditions de vie difficiles. Prenons le cas des deux pays à plus forte densité catholique que visitera le pape. Au Zaïre, la doctrine de l'« *authenticité* » prêchée par le président Mobutu avait provoqué, dans un premier temps, le rejet de tout apport étranger, jusqu'aux noms et aux fêtes chrétiens, et la saisie des écoles catholiques. Au Congo, l'archevêque de Brazzaville, le cardinal Biayenda, fut assassiné en mars 1977.

Et puis, les catholiques, qui représentent quelque 12 % de la population totale de l'Afrique, sont loin d'avoir trouvé l'unité d'action des Latino-Américains, par exemple, qui ont créé un conseil des épiscopats nationaux, le CELAM. En Afrique, au contraire, les évêques ne sont pas tous d'accord sur la nécessité d'une telle coordination de leurs efforts. Au concile, ils avaient pourtant mis sur pied une organisation — composée de deux secrétariats, un anglophone et un francophone — qui devait se révéler particulièrement efficace. Mais, une fois rentrés chez eux, certains évêques, surtout en Afrique occidentale, ont estimé que le manque d'homogénéité ethnique, culturelle et politique en Afrique rendait utopique toute perspective unitaire.

La visite de Paul VI à Kampala (Ouganda) en 1969, en revanche, a été marquée par la fondation du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (S.C.E.A.M.), organisme de liaison et de coordination entre les différentes Eglises locales, sans exercer aucune autorité d'ordre institutionnel ou ecclésiastique. Ce symposium se réunit tous les trois ans : après sa création, en 1969, la deuxième assemblée a eu lieu à Abidjan (Côte-d'Ivoire), sur le thème de l'enseignement religieux, la troisième à Kampala en 1972, sur l'engagement des laïcs dans l'Eglise, la quatrième à Rome en 1975, sur l'évangélisation, et la cinquième à Nairobi (Kenya) en 1978, sur la vie familiale chrétienne en Afrique aujourd'hui.

Peu à peu, cependant, une théologie proprement africaine voit le jour. D'abord, à l'échelle du continent et impliquant les chrétiens de toutes les confessions, un groupe met l'accent sur une théologie noire et une théologie de la libération, notamment en Afrique australe. Ce courant a trouvé sa consécration lors de la conférence panafricaine et œcuménique des théologiens du tiers-monde, qui a eu lieu à Accra (Ghana) en décembre 1977 (2). Ensuite, pour ce qui est de l'Eglise catholique, la faculté de théologie de l'université de Kinshasa organise régulièrement des « *semaines théologiques* », sous le patronage de l'épiscopat zaïrois.

La douzième semaine théologique, organisée en juillet 1977 en présence du cardinal Malula, archevêque de Kinshasa, avait pris pour thèse « La libération en Jésus-Christ ». Les débats ont montré que, sans atteindre un caractère aussi nettement politique qu'en Amérique du Sud, le thème de la libération commence à intéresser les catholiques africains. Pour ceux-ci, la libération vise moins une oppression politique ou économique que culturelle. Il s'agit de reconstituer la personnalité africaine éclatée et anéantie par l'Occident chrétien. La libération spécifiquement africaine peut se résumer en les trois notions suivantes : la *négritude*, thème élaboré par le président Senghor ; l'*authenticité*, idée prônée par le président Mobutu, et l'*Ujamaa*, l'organisation communautaire mise en place par le président tanzanéen Julius Nyerere.

● LA NEGRITUDE : les intellectuels africains reprochent à l'Eglise chrétienne non seulement son silence et son inaction passés, face à la traite des Noirs, et sa justification de la colonisation, mais surtout d'avoir apporté une religion occidentale et européenne, en refusant les valeurs positives de la culture africaine. Lors de sa visite à Kampala en 1969, Paul VI, s'adressant au symposium des évêques, a admis, quoique timidement, l'adaptation de l'Evangile et de l'Eglise à la culture africaine.

« *Si vous savez éviter les périls possibles du pluralisme religieux,* a dit le pape, *et, par conséquent, vous abstenir de faire de votre profession chrétienne une espèce de folklorisme local, ou bien de racisme exclusiviste ou de tribalisme égoïste, ou encore de séparatisme arbitraire, vous pourrez demeurer sincèrement Africains, même dans votre interprétation de la vie chrétienne ; vous pourrez formuler le catholicisme en termes absolument appropriés à votre culture et vous pourrez apporter à l'Eglise catholique la contribution précieuse et originale de la « négritude » dont, à cette heure de l'histoire, elle a particulièrement besoin.* »

● L'AUTHENTICITE : le problème est d'éviter le danger d'archaïsme ou de privilégier telle tradition ethnique par rapport à une autre. Il faut également veiller aux risques, soulignés par Paul VI, de racisme — tel le rejet de tout ce qui est étranger, jusqu'aux prénoms chrétiens — et de folklorisme. « *Il ne suffit pas de remplacer les chasubles par des pagnes indigo,* affirme un étudiant à la faculté de médecine d'Abidjan. *L'essentiel, cela consiste à vivre l'Evangile dans la vie quotidienne, selon le mode africain.* » (3). Il y a, enfin, le danger du syncrétisme lorsqu'on veut christianiser à tout prix n'importe quel rite animiste.

● L'UJAMAA : Autre reproche fait par les Africains à l'Eglise blanche, celui d'avoir sapé le système social traditionnel, en introduisant dans la vie des familles et des communautés un individualisme occidental étranger au communitarisme africain. En Tanzanie, le président Nyerere, socialiste et catholique, a mis en place une forme d'organisation communautaire qui correspond parfaitement à la mentalité africaine, et qui semble avoir influencé l'Eglise catholique. « *La formation systématique de petites communautés chrétiennes devrait être la clef des priorités pastorales des années qui viennent* », proclamaient en 1976 les évêques d'Afrique de l'Est réunis à Nairobi. Et la même idée a été exprimée ensuite par les évêques de Tanzanie (1977), du Kenya et du Soudan (1978), etc.

L'intérêt de cette expérience réside dans le rôle qui revient aux laïcs, étant donnée la pénurie de prêtres. A Kinshasa, par exemple, le cardinal Malula a confié l'entière responsabilité d'une quinzaine de paroisses à des laïcs. On appelle ces « curés-laïcs » les *bakambi*. Ils font tout, sauf célébrer la messe : baptêmes, préparation au mariage, enseignement religieux, etc. La question de l'ordination d'hommes mariés a été agitée à plusieurs reprises, et si plusieurs évêques y sont favorables, d'autres y voient une problématique purement occidentale. Les Africains se méfient de ce qu'ils considèrent comme des pressions de l'extérieur, découlant de la conviction que les Noirs sont incapables de vivre dans le célibat.

#### Des adultes responsables

En définitive, les catholiques africains demandent à être traités en adultes responsables. Moins contestataires que leurs frères protestants, ils ne veulent pas couper le cordon ombilical avec les Eglises mères, comme il fut suggéré au colloque d'Accra en décrétant un moratoire sur l'aide d'outre-mer en personnel et en argent. Ils veulent simplement être reconnus, dans leur différence, comme membres à part entière de l'Eglise universelle.

Comme le disait Jean-Paul II, en février dernier, en s'adressant à la communauté africaine de Rome, « *il ne s'agit pas d'ignorer vos différences, mais bien plutôt de se reconnaître ainsi, de se respecter, et, surtout, de découvrir les lignes convergentes de vos richesses morales et de vos projets capables d'assurer aujourd'hui et demain le bonheur durable, le progrès humain et spirituel des Africains* ».

(1) « Les catholiques et la politique africaine ». *Dossier africain*, n° 7-8, mars 1979. *Pro mundi vita*, 6, rue de la Limite, B-1030 Bruxelles, Belgique.

(2) *Libération ou adaptation ? La théologie africaine s'interroge. Le colloque d'Accra*, Editions de l'Harmattan, mai 1979, 240 pages, 49 F.

(3) Cité par Joseph Limagne dans son article « L'Eglise africaine en gestation ». *Informations catholiques internationales*, no 540, juillet 1979, 8,50 F, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.

Prochain article :

**RELEVER LE DÉFI DU SOUS-DÉVELOPPEMENT**

par JEAN-PIERRE LANGELLIER

# SPORTS

### JEUX OLYMPIQUES

## La Fédération française de tir se prononce pour le boycottage

**Après la Fédération française des sports équestres, la Fédération française de tir a pris, à son tour, position contre la participation des tireurs français aux Jeux olympiques de Moscou (1).**

**Dans un communiqué, publié lundi 28 avril, la F.F.T. indique que « le comité directeur de la Fédération française de tir, réuni le 26 avril, a mandaté son président, M. Pierre-Etienne Guyot, pour prendre position contre la participation de la France aux Jeux olympiques lors de la réunion des présidents des fédérations olympiques du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), le mardi 13 mai ».**

« *Non aux Jeux du goulag* », tel est le slogan du Comité français pour le boycottage international des Jeux olympiques de Moscou, qui a rassemblé plus d'un millier de personnes, lundi 28 avril, salle de la Mutualité, à Paris. Sur le thème « *Toutes les nations du monde libre se laissent abuser par la conception soviétique de la détente* », des représentants de peuples « *opprimés par l'impérialime communiste* » — Croate, Russe, Guinéen, Laotien, Cambodgien, Afghan — ont pour l'essentiel invité l'Occident à ne pas participer aux Jeux de Moscou et à s'opposer ainsi à une « *opération soviétique de propagande* ».

(1) Les Soviétiques ont boycotté en 1979 les championnats du monde de tir qui ont eu lieu à Séoul (Corée du Sud).

M. Jean Fontaine, député non inscrit de la Réunion; M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et candidat à l'élection présidentielle, des écrivains et des journalistes ont développé l'idée que la participation aux Jeux de Moscou ne pouvait être qu'un geste supplémentaire de faiblesse « *d'une Europe agonisante* » et « *d'une Amérique malade* ».

L'idée d'un boycottage des Jeux de Moscou n'a pas fait de grands progrès dans l'opinion publique française. Selon un sondage réalisé par l'IFOP auprès de mille quinze personnes, entre le 15 et le 18 avril, c'est-à-dire après le forfait du comité olympique américain, pour le magazine *Sport-Télé*, 67 % des personnes interrogées se prononcent pour une participation tout en reconnaissant, à 66 %, que les Jeux ont perdu de leur intérêt. Depuis le début de la crise olympique, le nombre de Français favorables au boycottage recensés par l'IFOP n'a progressé que de 16 % à 19 %. Au reste, 58 % désapprouvent la décision des Etats-Unis et 65 % approuvent le choix de Moscou comme ville organisatrice, en estimant que « *tout pays, quelque soit son régime politique, doit pouvoir être candidat pour organiser les Jeux* ».

Enfin, dans une lettre adressée au président de la République, le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public souligne que les enseignants « *sont particulièrement attachés aux Jeux olympiques, manifestation culturelle sportive capitale, et rencontre irremplaçable entre les hommes et les peuples, qui contribue directement à la détente et à la paix. Avec le mouvement sportif français unanime, ils se prononcent pour que les Jeux olympiques se tiennent normalement à Moscou, et que soit ainsi sauvegardé le caractère universel du mouvement sportif mondial* ».

● *Le Comité pour le boycottage de l'Olympiade de Moscou* (COBOM), qui lance une campagne pour la libération des syndicalistes arrêtés et internés dans des hôpitaux psychiatriques en Union soviétique, organise une manifestation le 1er mai, à 11 heures, devant les ambassades d'Union soviétique et d'Argentine.

### « Consciences » muettes

Samedi 26 avril, une équipe sud-américaine de rugby, les Jaguars, formés pour une bonne part de joueurs argentins, a été battue (24-9), à Johannesburg par la célèbre équipe sud-africaine des Springboks. Le résultat du match n'a donné lieu qu'à quelques télégrammes. Il n'a, en tout cas, provoqué aucun commentaire. Il y a encore quelques mois une telle rencontre, dans le contexte de la préparation des Jeux de Moscou, aurait été considérée comme inacceptable, et l'Union soviétique, comme au demeurant bon nombre de pays africains, aurait demandé, exigé, le boycottage des pays coupables d'entretenir des liens sportifs avec « *le régime raciste de Pretoria* ».

Aujourd'hui, retour de bâton, le boycottage vise d'autres cibles, a d'autres causes. C'est l'effet boomerang. Et l'Union soviétique, après l'avoir utilisé, en est la victime. L'Afrique du Sud a été chassée des pensées, l'actualité est en Afghanistan. Imagine-t-on, par exemple, que la France recevant aujourd'hui les Springboks serait menacée d'être exclue des Jeux de Moscou, alors que les Soviétiques font de la retape à n'importe quel prix ? Imagine-t-on le Comité international olympique aujourd'hui ému à l'idée que les Néo-Zélandais puissent recevoir ces mêmes Springboks, grave faute en 1976, qui avait entraîné le retrait des pays africains des Jeux de Montréal ? Chaque époque a décidément ses démons. C'est tellement vrai que l'Union soviétique, ignorant la rencontre à Johannesburg des Jaguars sud-américains avec ces pourtants détestables Springboks, ne fera rien, on peut le parier, qui soit en mesure de contrarier l'Argentine et ses voisins, et, par là même de les dissuader de venir à Moscou, si telle est bien encore leur intention. Quelle aurait été la réaction soviétique il y a six mois ? Et surtout, plus important, quelle aurait été la réaciton des « consciences » du Comité international olympique, aujourd'hui bien muettes ?

FRANÇOIS JANIN.

### RUGBY

#### UN TOURNOI DES PROVINCES DE FRANCE

Tirant les leçons des échecs du XV de France lors du dernier Tournoi des Cinq Nations, le comité directeur de la Fédération française de rugby (F.F.R.) vient de modifier le calendrier de la prochaine saison. Celle-ci débutera le 14 août, soit un mois plus tôt que la saison dernière, et, contrairement aux années précédentes, des matches seront disputés les jours de fête.

Le nouveau calendrier permettra d'organiser un tournoi des provinces de France entre le Sud-Ouest, la Gascogne, le Centre-Sud et le Languedoc-Roussillon au mois de décembre afin de sélectionner un groupe de trente joueurs qui prépareront le Tournoi des Cinq Nations.

### VOILE

## Les tentatives contre le record de la traversée de l'Atlantique ont échoué

**Les trois voiliers qui s'attaquaient au record de la traversée de l'Atlantique, vieux de soixante-quinze ans, viennent de subir des échecs marqués.**

**En mai 1905, le trois-mâts goélette « Atlantic » avait traversé l'Océan des Etats-Unis à l'Angleterre (cap Lizard) en 12 jours 4 heures 1 min. 14 sec. Depuis lors, malgré d'innombrables tentatives, personne n'a pu mieux faire que le capitaine Charlie Barr et les cinquante marins professionnels du grand voilier en acier de 57 mètres de long.**

Le vendredi 4 avril, à 15 heures, heure française, le trimaran de 16 mètres *Kawasaki* et le monocoque de 21 mètres *Cardiofrance* quittent New-York. Le premier chavire vingt-cinq heures plus tard ; une heure après ce naufrage, Eugène Riguidel, Gilles Gahinet et Eric Duchemin sont recueillis par un cargo japonais. Leur bateau est retrouvé par le croiseur porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, puis remorqué par l'escorteur *Forbin*. Ces trois hommes ont eu beaucoup de chance...

Sous la conduite de Thierry Macheras, *Cardiofrance*, avec quinze hommes à bord, effectue la traversée en dix-sept jours, dix-huit minutes. Parti quelques jours après, ces deux bateaux, le monocoque *Fernande*, aux mains de Pierre English, franchit l'océan en quinze jours, vingt-deux heures, quarante-deux minutes, trente-cinq secondes.

Une fois encore on constate que le record d'*Atlantic* est très difficile à battre ; il a été établi par un voilier rapide et bien mené, qui a disposé en outre de circonstances très favorables. Les deux premières conditions sont relativement faciles à réunir ; la troisième est très aléatoire.

D'autres tentatives auront lieu dans un avenir rapproché. Plusieurs navigateurs américains, qui vont gagner l'Europe pour prendre le départ de la sixième Transatlantique en solitaire, donné le 7 juin à Plymouth, profitent de cette occasion pour se mesurer avec le légendaire capitaine Charlie Barr. Un multicoque moderne fera peut-être un jour mieux que l'*Atlantic*, s'il ne casse pas ou ne chavire pas, ce qui arrive un peu trop souvent à ce genre d'embarcation.

De toute façon, il ne paraît pas indispensable que de telles traversées soient accompagnées dès les premières heures par des commentaires euphoriques, suivis bientôt par un silence total. France-Inter, qui patronait *Kawasaki* et *Cardiofrance*, a présenté à maintes reprises ce dernier comme en excellente position parce qu'il se trouvait en avance sur le tableau de marche de l'*Atlantic*. Or, ce dernier était parti assez lentement... De son côté, FR3 a affiché une confiance très généreuse dans les perspectives ouvertes à son poulain *Fernande*...

Une traversée de l'océan dure au moins douze jours et généralement un peu plus. C'est seulement au cap Lizard que se juge l'arrivée de la compétition qui passionne depuis trois quarts de siècle des navigateurs jamais découragés par d'innombrables échecs. — Y. A.

ATHLETISME. — *L'équipe de France féminine de relais, composée d'Emma Sulter, Raymonde Naigre, Rose-Aimée Bacoul et Chantal Rega, a amélioré, le 27 avril, à Fort-de-France, au cours du mémorial Marie-Perrine, le record national du 4×100 m en réalisant 43 sec. 74/100 (ancien record, 43 sec. 77/100 à Mexico, en août 1979).*



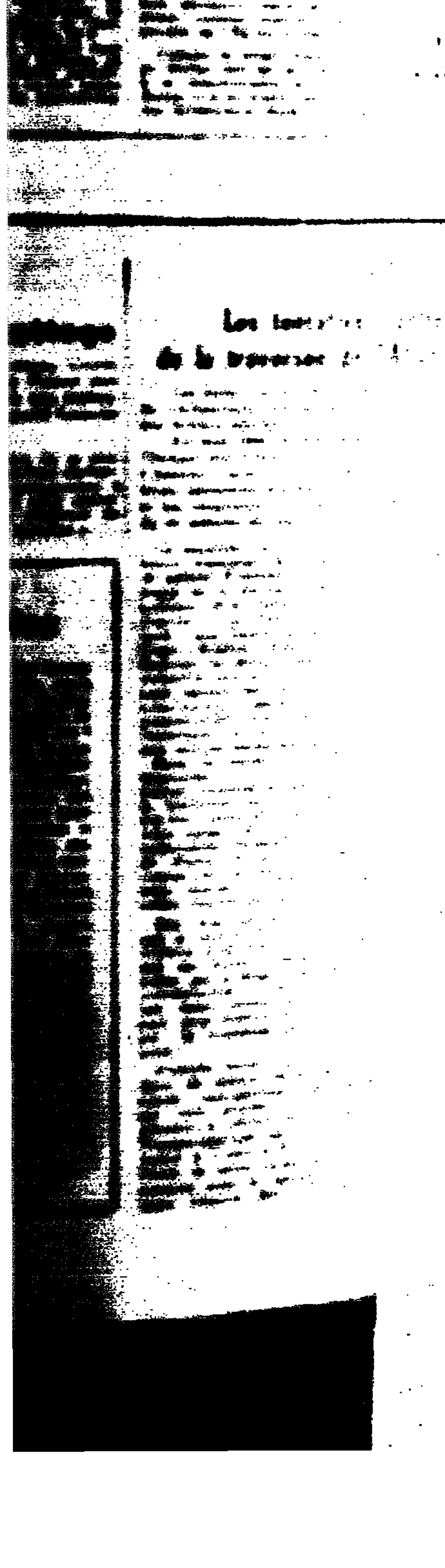
Les cance

*La majorit*

*ne bénéficient pas*

Le Monde

# MEDECINE



# Les cancers du sein

## *La majorité des malades ne bénéficient pas du traitement adéquat*

Dans tous les pays occidentaux, le cancer du sein est le plus fréquent et le plus meurtrier des cancers féminins. Chez les femmes d'âge moyen (entre cinquante et cinquante-cinq ans), un décès sur cinq lui est imputable et sa fréquence ne cesse de croître avec l'âge, à tel point qu'à quatre-vingt-cinq ans le risque dépasse 12 %.

Les chances de guérison d'une femme atteinte d'une telle tumeur dépendent largement de la *précocité* du diagnostic : elles sont deux fois plus grandes pour une tumeur débutante et localisée que pour une lésion connaissant ne serait-ce qu'un début de diffusion ganglionnaire. C'est dire l'importance majeure du dépistage clinique systématique, auquel devraient être sensibilisés tous les praticiens, et de l'emploi de méthodes modernes plus précises (radiographies mammaires de sécurité notamment) chez les femmes qui présentent un risque particulier.

Jusqu'à des temps récents, le traitement d'un cancer du sein reposait essentiellement sur une chirurgie mutilante, complétée parfois de radiothérapie et de tentatives d'action hormonale (castration) variées. Les enquêtes exhaustives aux Etats-Unis ont montré que, de 1955 à 1975, aucun progrès n'avait pu être enregistré dans le taux moyen de survie des patientes ainsi traitées.

Ces taux sont évalués sur cinq et dix ans, et l'on ne pourra donc mesurer avant un long délai l'incidence des progrès enregistrés ces dernières années, lesquels concernent essentiellement l'avènement de nouveaux concepts et de stratégies thérapeutiques définies relevant de multiples disciplines.

Après d'interminables polémiques, un consensus s'est enfin établi pour condamner les ablations mutilantes et trop souvent invalidantes qui furent si longtemps de règle. On peut déplorer qu'en dépit de ce consensus, un certain nombre de chirurgiens mal informés pratiquent encore trop fréquement de telles opérations qui devraient être réservées à des cas exceptionnels.

La physiologie du sein dépend étroitement de l'équilibre hormonal. Des découvertes récentes concernent tant l'identification, dans les tissus soumis aux actions hormonales, de récepteurs prouvant l'hormono-dépendance que la synthèse d'antihormones autorisant une intervention thérapeutique affinée. Cette double acquisition permet, à la fois, d'identifier les patientes susceptibles de bénéficier d'un traitement hormonal, et de conduire ce traitement sans qu'il implique de nouvelles mutilations ou des perturbations hormonales importantes.

Encore faut-il que, lors de chaque biopsie ou exérèse, la mesure de ces récepteurs soit entreprise sur les tissus ainsi prélevés. Ce qui est, hélas ! loin d'être le cas, en dépit des indications si importantes qu'apporte cette mesure, non seulement pour guider la thérapeutique, mais pour prévoir l'évolution de la maladie.

Le traitement des cancers du sein a bénéficié également des progrès accomplis dans la découverte et dans le maniement de drogues détruisant les cellules malignes. Une quinzaine de substances au moins se sont révélées capables d'entraîner une régression des cellules tumorales, et ce sont des combinaisons de ces produits que l'on utilise aujourd'hui. Leur toxicité plus ou moins marquée exige que leur prescription soit faite à bon escient et leur application surveillée par des équipes compétentes. Le recul n'est, en effet, pas encore suffisant pour pouvoir juger de leurs indications exactes, et leur efficacité — indiscutable dans certains cas — doit être évaluée systématiquement en fonction de leurs inconvénients.

La multiplicité et la complexité de ces démarches thérapeutiques successives ou simultanées expliquent qu'elles exigent la collaboration étroite d'une véritable équipe de spécialistes, comportant des gynécologues ou endocrinologues très avertis des problèmes hormonaux *liés à la cancérologie* mammaire, des biologistes à même de conduire les dosages des récepteurs présents dans le sein atteint, des anatomo-pathologistes, des chirurgiens rompus aux techniques de chirurgie plastique permettant d'éviter toute mutilation inutile, des radiothérapeutes et des chimiothérapeutes à même de proposer et d'harmoniser les bienfaits respectifs des rayons et des drogues dans les cas précis qui leur sont soumis.

La diversité des situations qui peuvent se présenter, tant en raison du degré d'évolution de la tumeur que de sa nature, de ses liens hormonaux, et de l'âge de la patiente, le caractère encore trop récent pour qu'il soit parfaitement codifié de certaines entreprises chimiothérapiques justifiant l'impossibilité d'établir un modèle-type universel de traitement des tumeurs mammaires.

Chaque cas est singulier, et une stratégie appropriée, individuelle, doit lui être appliquée par un collectif médical.

Cet idéal est malheureusement loin d'être atteint, et, en dépit d'initiatives d'autant plus remarquables qu'elles sont isolées, *la grande majorité des femmes atteintes d'un cancer du sein ne bénéficient ni des bienfaits d'un dépistage précoce, ni des ressources actuelles de la thérapeutique* : elles se voient même appliquer des traitements tantôt inutilement mutilants, tantôt toxiques, et tantôt inappropriés à leur état, traitements qui amoindrissent considérablement leurs chances de survie.

Le bilan des connaissances actuelles et des acquisitions de cette dernière décennie sur le cancer mammaire, que vient de publier une célèbre revue médicale américaine, conclut « qu'il est devenu totalement inacceptable qu'un spécialiste, si qualifié soit-il, entreprenne le traitement d'une patiente sans avoir auparavant, et d'emblée, consulté tous les autres spécialistes concernés (1) ». Le vedettariat auquel s'adonnent ici ou là un certain nombre de cancérologues, si compétents soient-ils, a, sur ce point, gravement induit en erreur le public et le corps médical, qui croient dès lors et abusivement à leur omniscience.

Un effort considérable s'impose pour que les malades puissent bénéficier sans retard des acquisitions thérapeutiques, pour que le corps médical en soit donc largement informé, pour que cessent des pratiques parfois scandaleuses et pour que soient améliorées et réorganisées les conditions trop souvent intolérables dans lesquels sont accueillies ou hébergées celles qui souffrent de ces affections malignes, entre toutes éprouvantes.

Les cancers du sein ne constituent qu'un exemple, mais non un exemple isolé. Les errements, par suffisance ou par défaut d'information de thérapeutes qui se croient omniscients dans la prise en charge de diverses autres tumeurs (celles de la prostate notamment), ne sont pas tolérables et nécessitent une intervention énergique des pouvoirs publics.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) *New England Journal of Medicine*, janvier 1980. « Cancer du sein : la dernière décennie ».

---

*Au moment où a lieu à Monaco un congrès international qui fait le point des acquisitions les plus récentes sur le cancer du sein — le plus meurtrier dans tout le monde occidental — on ne peut que déplorer l'insuffisante diffusion de progrès thérapeutiques réels, mais dont l'application exige la coopération d'équipes multidisciplinaires. Des « centres des maladies du sein » doivent être créés d'urgence à cette fin, selon le modèle que décrivent ici les professeurs Boiron et Gorins, afin que les patientes ne se voient pas scandaleusement privées de chances de survie.*

# Espoir et réalités

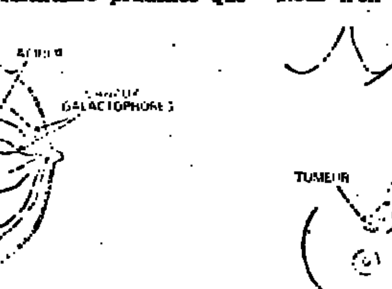
par le professeur MICHEL BOIRON
et le docteur ANDRÉ GORINS (*)

UNE Française sur dix a présenté ou présentera un cancer du sein : chaque année, « *plus de vingt-cinq mille cas dépistés* », plus de dix mille décès.

Dans tous les pays développés, la fréquence du cancer du sein augmente. En France, le seuil des trente mille nouveaux cas par an sera franchi au cours de la présente décennie.

Chez l'animal, en particulier la souris, on connaît bien les facteurs qui provoquent le cancer mammaire : constitution génétique, incitations hormonales, virus spécifique qui agissent d'ailleurs en synergie. Chez la femme, on est en droit de suspecter les mêmes mécanismes, mais malheureusement aucun facteur causal n'a encore été mis en évidence avec une absolue certitude. Le rôle du terrain génétique est hautement probable et les femmes atteintes de cancer du sein ont souvent un membre de la famille (grand-mère, mère, tante, sœur) antérieurement touché : mais les facteurs responsables ne sont pas connus.

Le rôle des déséquilibres hormonaux est possible, notamment au niveau de la balance œstrogènes-progestatifs, à la fois dans un état précancéreux, la mastose, et dans le cancer. Mais ce déséquilibre est loin d'être démontré. Il nous paraît toutefois d'une élémentaire prudence que



SCHEMA D'UNE COUPE DE GLANDE MAMMAIRE

les femmes recevant un traitement par hormones sexuelles (œstrogénothérapie à la ménopause, pilule contraceptive) soient soumises à un examen préalable des seins et à une surveillance ultérieure régulière.

Quant au virus spécifique, maintes fois suspecté, parfois vu au microscope électronique, il n'a toujours pas été isolé.

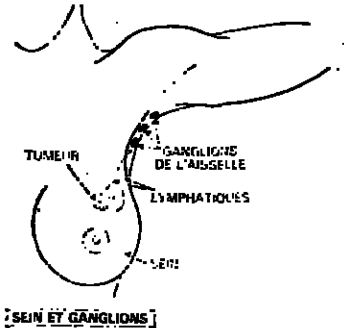
Ajoutons comme facteurs favorisants l'excès de graisses animales et d'hydrates de carbone (sucres) et l'obésité, surtout chez la femme de plus de cinquante ans. A l'inverse, le rôle des substances chimiques et des pollutions est douteux.

La conséquence de ces incertitudes et de ces ignorances est qu'il n'est pas encore possible de prévenir l'apparition du cancer du sein en en supprimant ou en contrecarrant l'une des causes.

Le sein est une glande composée de cellules sécrétrices et de canaux excréteurs qui aboutissent au mamelon. Elle est richement irriguée, artères, veines et lymphatiques. Ces derniers se drainent vers des relais ganglionnaires au niveau de l'aisselle, du creux susclaviculaire et du médiastin (voir le schéma).

Le cancer naît en un point varié de la glande, à partir d'une cellule. Il se développe généralement de façon extrêmement lente et, à ce stade, sous une forme absolument non décelable à l'examen du médecin. On a calculé que, pour atteindre la taille du plus petit nodule dépistable (1 centimètre de diamètre, 1 gramme de tissu cancéreux, un milliard de cellules), il fallait cinq, dix et même quinze ans d'évolution.

Que se passe-t-il pendant cette longue vie cachée ? Y a-t-il croissance continue ou par à-coups ? Certains cancers peuvent-ils disparaître ? Quels sont les facteurs promoteurs ou inhibiteurs ? Nous n'en savons rien, mais il



SEIN ET GANGLIONS

serait très important de reconnaître le cancer à ce stade, et nous verrons que la radiographie du sein le permet parfois.

Dès lors que le cancer va émerger au stade de la tumeur palpable, l'évolution spontanée va être, au contraire, plus rapide : augmentation du volume de la tumeur, envahissement des ganglions satellites de l'aisselle, migration à distance des cellules cancéreuses (ou métastases). C'est ce processus que s'efforce de bloquer la thérapeutique.

Dix pour cent seulement des cancers vus pour la première fois en France sont au stade de petite tumeur (entre 1 et 2 cm). La majorité mesurent 3, 5, 7 centimètres et les ganglions axillaires sont souvent envahis.

Le retard au dépistage explique en grande partie les résultats encore incomplets du traitement et son caractère parfois mutilant. En effet, toutes les statistiques concordent pour affirmer que plus le cancer est traité tôt, plus grandes sont les chances que les ganglions soient indemnes, moins mutilant sera le traitement, et plus fréquente sera la guérison.

Le dépistage précoce suppose l'éducation des femmes, l'éducation des médecins, une stratégie sûre.

● *Education des femmes* : n'importe quel trouble en relation avec le sein : douleur cyclique ou non, nodule, écoulement par le mamelon, ride cutanée, asymétrie mammaire est un appel à consulter sans délai le généraliste ou le gynécologue. L'auto-examen, largement diffusé auprès du public, est une bonne méthode, mais il serait dangereux de lui faire confiance absolument : la palpation des seins n'est pas un examen facile pour le médecin et *a fortiori* pour les femmes.

● *Education des médecins* : l'examen des seins doit faire partie intégrante de leur examen clinique de routine, et les médecins doivent être rompus à sa pratique (malade assise puis allongée, palpation soigneuse, exploration de l'aisselle, etc.) et à ses difficultés.

● *Stratégie sûre* : sans nier la valeur de l'auto-examen, « *il n'est qu'une stratégie sûre* » : toute femme de plus de trente-cinq ans doit subir, une fois par an, un examen gynécologique qui permettra tout à la fois de faire des frottis vaginaux pour le dépistage précoce du cancer du col utérin et d'examiner les seins. Cet examen est pratiqué au cabinet du généraliste, chez le gynécologue, mais aussi dans les centres médicaux d'entreprise, les consultations de Sécurité sociale, les consultations hospitalières. Il comporte un examen clinique et une radiographie des seins ou mammographie. L'intérêt de la mammographie est énorme : elle permet de dépister des cancers alors même qu'il n'y a encore aucune tumeur palpable. Son rendement est remarquable : elle découvre huit cancers sur mille femmes apparemment saines. Son inocuité — depuis que l'on emploie des écrans spéciaux et des films ultrasensibles — est certaine, puisque l'on ne dépasse pas 0,1 rad. par examen.

### Deux catégories

A la suite de cet examen les femmes se rangent en deux catégories :

— « *Risque* » : la surveillance médicale doit être très étroite (examen clinique semestriel, mammographie à la demande) ;

— *Population générale* : l'examen clinique annuel suffit, avec une mammographie de départ. Cette dernière peut être répétée sans risque à intervalles raisonnables.

Ce schéma simple de dépistage n'est malheureusement pas encore réalisé en France à grande échelle, comme il l'est aux Etats-Unis. Le ministère de la santé devrait mettre en place un dépistage de masse (clinique et radiographique) afin d'évaluer le prix de revient d'un effort de prévention qui pourrait, à l'avenir, toucher une part importante de la population.

Fort heureusement, beaucoup de femmes qui consultent leur médecin pour une anomalie au niveau des seins ne présentent pas de cancer mais des lésions bénignes. Afin d'infirmer ou d'affirmer le cancer dans des délais brefs, on dispose d'une série d'examens bien au point et performants : mammographies, ponction-cytologie à l'aiguille fine, ponction-biopsie à l'aide de trocarts spéciaux ; l'ultrasonographie, la thermographie sont parfois utiles.

Il est encore fréquent de voir tous ces examens faits dans un ordre dispersé, par des équipes différentes de spécialistes, ce qui fait perdre un temps précieux et accroît l'inquiétude de la patiente. Au contraire, le recours à des centres spécialisés où tous les spécialistes nécessaires travaillent ensemble et dans un même lieu permet d'infirmer ou d'affirmer le cancer en une semaine.

La guérison du cancer du sein dépend non seulement d'un dépistage précoce, mais d'une stratégie rigoureuse du traitement tenant compte de la double maladie que représente ce cancer :

● Une maladie locale ou locorégionale, la tumeur éventuellement compliquée d'envahissement ganglionnaire satellite ;

● Une maladie générale parfois associée, avec migration de cellules cancéreuses dans différents organes. Ces micrométastases peuvent rester latentes pendant des mois et des années avant de s'extérioriser.

(*Lire la suite page 19.*)

(*) Centre des maladies du sein, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

### HORMONES ET TUMEURS

LE SEIN est dépendant de trois hormones :

1) Œstrogènes (ou folliculine) : action proliférative sur le tissu mammaire, particulièrement les canaux galactophores ;

2) Progestérone : développe les canaux galactophores. Effet inhibiteur vis-à-vis des œstrogènes ;

3) Prolactine : hormone hypophysaire de la montée laiteuse et de la sécrétion lactée après l'accouchement.

LE CANCER DU SEIN

Les hormones peuvent jouer un rôle excitateur ou freinateur.

— Un cancer déjà présent peut subir un accroissement lors d'une thérapeutique par les œstrogènes, non contrôlée ;

— Inversement, la castration peut avoir un effet favorable ;

— Les œstroprogestatifs (pilules anticonceptionnelles) n'augmentent pas la fréquence du cancer du sein.

LES RECEPTEURS HORMONAUX

Ils sont présents et mesurables dans deux tiers des cas des tumeurs cancéreuses du sein.

Il existe des récepteurs à l'œstradiol, à la progestérone, à la prolactine. D'où la possibilité de manipulations hormonales thérapeutiques destinées à mettre « hors circuit » ces récepteurs et à bloquer la croissance tumorale.

### LES FACTEURS DE RISQUES

Femmes de plus de trente ans avec :

1) Antécédents familiaux de cancer du sein (mère, sœur...) ;

2) Mastose majeure ;

3) Naissance tardive du premier enfant (après trente-cinq ans) ;

4) Premières règles précoces et ménopause tardive ;

5) Obésité.

L'association de deux ou plusieurs facteurs augmente le risque.

Le « risque » signifie une surveillance plus fréquente de la part du médecin, et doit provoquer la sécurisation et non l'inquiétude et la cancérophobie.

# Pour une nouvelle politique de la santé

## II. — L'approche anthropologique de la maladie

par le docteur JACQUES RUFFIÉ (*)

**La médecine a progressé en trente ans plus qu'en un millénaire. Pourtant, l'espérance de vie stagne, les dépenses de santé s'accroissent. Avons-nous atteint le stade du rendement décroissant de la thérapeutique ? N'est-il pas temps de changer de système ? (Voir « le Monde » du 29 avril.)**

Sur le plan de l'hérédité des prédispositions, chacun de nous a ses points faibles et ses points forts. Ne fait pas une hypertension ou une tuberculose qui veut. Naguère, tous les sujets contaminés par le bacille de Koch ne présentaient pas une tuberculose pulmonaire. L'apparition de la maladie était conditionnée en grande partie par l'état immunitaire du sujet et son aptitude à fabriquer certains types d'anticorps. Il en est de même de la plupart des agressions « réussies » parce qu'elle sont arrivées dans un secteur où le sujet présentait un état de moindre résistance.

Dans nos sociétés, l'intervention médicale s'exerce au point de convergence des deux facteurs, inné et acquis, c'est-à-dire là où se manifeste le trouble clinique. Presque toujours, elle intéresse un patient qui se sent malade et ne peut plus mener une vie normale. Il va consulter le médecin ou se fait hospitaliser. On le soigne et, dans de nombreux cas, on réussit à le rééquilibrer. Après un temps variable, l'ancien malade va reprendre sa place dans le circuit social. Ce type d'intervention constitue la prévention tertiaire qui s'exerce sur un trouble clinique déjà bien installé. Elle est efficace mais chère. Dans d'autres cas, il s'agit d'une anomalie décelée lors d'un examen systématique (médecine du travail par exemple). Chez un sujet qui n'éprouve aucun malaise subjectif, on découvre un signe d'alarme : tension artérielle élevée, sucre dans les urines, etc. Ici encore, on l'oriente vers son médecin ou l'hôpital. Souvent rééquilibré, ce « malade biologique » qui était un prémalade clinique, est remis assez vite dans le monde actif. Cette prévention secondaire est moins onéreuse que la précédente, mais elle coûte encore cher et s'attaque à des lésions parfois irréversibles.

L'approche anthropologique de la maladie se situe très en amont de ces démarches : bien avant le point de convergence entre l'inné et l'acquis, d'où part le trouble biologique ou clinique. Elle intervient à la hauteur des facteurs de risques, dès les premières années de la vie, et consiste à étudier le « programme individuel » de manière à connaître la sensibilité de chacun face aux différentes agressions possibles afin d'éliminer autant que possible ces facteurs et donc de réduire au minimum les risques de tomber malade. Il s'agit en somme de mettre en jeu une *prévention primaire*, intervenant bien avant qu'apparaisse la maladie.

### L'analyse du programme

Aujourd'hui, il est possible de connaître au moins de façon approchée le programme de vie de chacun, c'est-à-dire ses facteurs de risques. Il existe pour cela trois voies d'approche complémentaires. La première consiste à étudier les facteurs présents dans le sang et les tissus, produits directs de l'activité des gènes, et qui sont parfois liés à certaines prédispositions morbides. Il y a d'abord les groupes sanguins érythrocytaires, depuis longtemps connus et qui ont permis de généraliser la transfusion sanguine. Il est des maladies qui apparaissent plus fréquemment dans certains types que dans d'autres (A.E. Mourant) (1). Mais il y a surtout les groupes tissulaires H.L.A., dits groupes d'histo-compatibilité, découverts par Jean Dausset et qui ont permis les greffes d'organes. Beaucoup de types H.L.A. montrent une corrélation étroite avec la probabilité d'apparition de certains états pathologiques (2).

La deuxième voie consiste à déceler la présence du gène directement responsable d'un état de risque face à une « agression » souvent banale de l'environnement. Certains sujets présentent une anémie grave, parfois mortelle, après un acte aussi banal que l'ingestion d'un plat de fèves ou l'absorption de certains médicaments d'usage courant (nivaquine, ou autre antimalariques de synthèse). Cette sensibilité tient à la présence chez ces malades d'une mutation enzymopénique, qui diminue de façon notable la quantité d'une enzyme présente sur l'hématie : la glucose-6-phosphate-déshydrogénase, enzyme qui joue un rôle important dans les processus d'oxydo-réduction cellulaire.

Quand aucune mutation *évidente* ne peut être mise en cause, une troisième voie d'approche consiste à étudier l' « héritabilité » du terrain, à partir des familles et de populations présentant une fréquence assez élevée de la maladie pour donner lieu à un traitement statistique.

### Cancer du rhino-pharynx, hypertension et psychose

L'approche anthropologique de la maladie ne correspond pas à un schéma purement théorique. Récemment, plusieurs enquêtes effectuées sur le terrain, coordonnees par le laboratoire d'anthropologie physique du Collège de France, ont montre ce que l'on pourrait en attendre.

La première étude, dirigée par le docteur Guy de Thé (Centre international de recherche sur le cancer, Lyon) concerne le cancer du rhino-pharynx (N.P.C. : nasopharyngeal carcinoma, dans la nomenclature internationale). Cette tumeur, à haute gravité, est très répandue dans le Sud-Est asiatique (en particulier le long du cours inférieur du Si-Kiang et autour de son estuaire, depuis Hongkong au nord jusqu'à Macao au sud). Le N.P.C. représente 20 % des cancers de cette région, contre 7 % en Afrique du Nord et 0,25 % en Europe. L'apparition de la maladie semble liée à trois séries de facteurs agissant en synergie. D'abord un certain patrimoine génétique (ou, si l'on veut, un certain programme de vie). Sur ce point, l'enquête effectuée à partir de l'Université internationale de Macao (professeur Almerindo Lessa) est très instructive.

Le N.P.C. apparaît presque exclusivement chez les Chinois. Les Portugais de condition modeste, dont les familles habitent le territoire depuis plusieurs générations et qui connaissent pratiquement les mêmes conditions de vie, ne présentent pas une fréquence de tumeur plus forte que celle rencontrée en Europe. Et les métis Chinois-Portugais ont une fréquence qui se situe à mi-chemin entre les deux populations. Et dans ce groupe de Chinois, certains types H.L.A. semblent beaucoup plus menacés que d'autres. Il existe donc une prédisposition génétique indiscutable à la maladie.

Le deuxième facteur est sans doute nutritionnel. Le cancer apparaît surtout chez les sujets qui font une grosse consommation de poissons salés et non vidés, riches en nitrosamine, substance fortement cancérigène. Huang a provoqué le cancer de la région nasale chez les rats nourris avec ce type de poissons. Les Chinois qui migrent aux Etats-Unis et changent complètement leurs habitudes alimentaires, ont une fréquence de cancer beaucoup plus faible que ceux du Si-Kiang (mais quand même plus élevée que celle observée chez les Américains blancs).

Enfin, il est possible qu'un troisième élément intervienne. En effet, toutes ces tumeurs sont porteuses du virus d'Epstein-Barr (E.B.V.) déjà rencontré dans le lymphome de Burkitt, cancer fréquent chez les enfants d'Afrique équatoriale. On ne sait pas encore avec certitude si ce virus joue un rôle dans l'apparition de la tumeur (en coordination avec les autres causes) ou s'il vient envahir des cellules déjà malades ; mais il paraît vraisemblable que le E.B.V. constitue lui aussi un facteur de risque.

Tous les malades portent des anticorps anti-E.B.V.. Les Européens peuvent aussi porter ces anticorps ; mais chez eux, leur apparition semble tenir presque toujours à des affections générales du type mononucléose infectieuse, dont le E.B.V. semble aussi responsable (sorte de grippe traînante, associée à d'importants désordres sanguins, d'ailleurs transitoires, et qui laisse après elle une longue période d'asthénie). Il est possible que le patrimoine héréditaire des Blancs tolère plutôt l'apparition de formes générales et curables de l'atteinte virale, alors que celui des jaunes favoriserait des atteintes cellulaires locales pouvant évoluer vers la cancérisation, grâce au facteur irritant représenté par les nitrosamines du poisson salé.

Le deuxième type d'enquête porte sur l'*hypertension*. On a observé, depuis longtemps, que, dans toutes les populations du monde, la fréquence de l'hypertension augmentait avec la quantité de sel présente dans l'alimentation quotidienne. Dans les provinces du nord du Japon, où la ration est de 30 à 35 grammes de chlorure de sodium par jour, on rencontre jusqu'à 40 % d'adultes hypertendus. Cette fréquence tombe à 20 % dans les provinces du sud, où les gens ne prennent que 15 à 20 grammes de sel.

Ces derniers chiffres sont comparables à ceux qui sont notés en Europe et aux Etats-Unis. En outre, le risque est majoré pour les sujets subissant des stress fréquents (rythme de travail posté, insécurité, manque d'exercice et de sommeil, etc.). Mais, dans tous ces groupes, l'hypertension semble frapper électivement certaines familles. Il existe des lignées d'hypertendus et d'autres lignées qui, bien que soumises au même régime, gardent toujours une tension normale. Ce phénomène est retrouvé dans beaucoup d'espèces mammifères et d'oiseaux. Philippe Meyer a démontré que ce facteur génétique lié à l'hypertension correspondait à une plus grande perméabilité de la membrane cellulaire au sodium et au potassium observée chez certains individus. Et cette particularité semble héréditaire.

Une troisième voie de recherche, récemment ouverte, concerne la psychiatrie et plus exactement ce que l'on groupe sous le terme de *psychoses du dysfonctionnement de l'adaptation*. Notre temps aura été celui des grands bouleversements socio-culturels. Les structures traditionnelles, fruit d'une longue histoire, adaptent l'individu à son milieu. La famille, au sens large, le village, la tribu, la communauté qui a ses propres règles, où tout le monde se connaît, où chacun occupe une place précise par rapport aux autres, offrent un cadre de stabilité et d'épanouissement. Pour beaucoup de nos contemporains, ces structures ont été brisées. Le fils de paysan qui quitte sa rizière ou sa vallée de montagne pour aller travailler en usine perd son milieu sécurisant et se retrouve dans une famille nucléaire (le couple et les enfants) dans l'hypothèse la plus favorable, ou totalement isolé dans le pire des cas. A tout cela, s'ajoutent des problèmes culturels, religieux et parfois linguistiques, surtout chez les migrants.

Au rythme circadien et saisonnier des sociétés paysannes, se substituent les rythmes nouveaux, artificiels et contraignants, conditionnés par les seuls impératifs du travail industriel. L'autorité familiale ou tribale traditionnelle et souple est remplacée par l'autorité rigide et réglementaire du chef de travaux, du contremaître ou de l'horloge pointeuse. Beaucoup ne s'y retrouvent plus. Ces situations critiques font l'objet d'études approfondies du Centre de recherches Charles-Richet sur le dysfonctionnement de l'adaptation (CREDA) sous la direction du professeur François Raveau. Elles démontrent que certains sujets (ou certaines familles) acceptent assez bien ce changement et, après une période plus ou moins longue d'apprentissage, arrivent à s'inclure dans leur nouveau milieu, alors que d'autres n'y parviennent pas, et présentent une série de réactions allant de la toxicomanie banale aux grands syndromes dépressifs et même à la schizophrénie. Et cette aptitude à « l'adaptation au bouleversement » socio-culturel reconnaît une composante génétique certaine.

Il est probable que le même modèle d'analyse anthropologique peut s'appliquer à de nombreux états de maladie, et d'une manière générale à tous ceux qui reconnaissent une origine polyfactorielle.

Progressivement, ce type de recherche devra être étendu à tous les secteurs de la pathologie. Il implique deux approches complémentaires.

La première porte sur des populations de même origine (c'est-à-dire faites d'individus dont le patrimoine héréditaire présente une certaine parenté) mais qui vivent dans des conditions de milieu différentes : Chinois du Si-Kiang et Chinois émigrés aux U.S.A. ; Pyrénéens de la montagne et Pyrénéens transplantés dans la grande industrie de Tarbes ou de Toulouse ; Antillais restés dans l'île ou venus travailler en région parisienne ; Indiens des Hautes-Andes et Indiens de Lima, etc.

La seconde approche consiste à étudier des populations d'origine différente, mais vivant dans un même milieu (Chinois, Portugais et métis de Macao ; Amériendiens, Noirs, Européens et métis de Guyane, etc.). En jouant sur ces deux séries de paramètres écologiques (au sens le plus large) et génétiques, et en comparant des populations d'origine et de culture très variées, on doit pouvoir déceler la nature et l'importance respective des facteurs de risques qui interviennent dans la constitution de certains états pathologiques.

(*) Professeur au Collège de France.

(1) A.-E. Mourant, A.-C. Kopec, K. Domaniewska-Sobczak — Blood groups and diseases Oxford Medical publications, 1978.

(2) H.L.A. and diseases — Edition INSERM, Paris 1976.

Prochain article :

**VIVRE MIEUX**

# M. Galley souhaite développer les recherches médicales en faveur du tiers-monde

*Des ministres africains de la santé (1) ont été invités en France, de ce mardi 29 avril au vendredi 2 mai, pour assister aux manifestations célébrant le centième anniversaire de la découverte, par Alphonse Laveran, de l'agent responsable du paludisme. Reçus notamment par MM. Robert Galley et Jacques Barrot, respectivement ministre de la coopération et ministre de la santé et de la sécurité sociale, les ministres africains doivent se rendre à l'Académie de médecine et à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.*

Avant de les recevoir, M. Galley avait précisé les grandes lignes de la politique française en matière de coopération médicale. « *Dans ce domaine*, a-t-il souligné, *l'action des pays occidentaux se limite trop souvent aux constructions en béton et à la mise en place de salles d'opération.* » Il serait préférable, selon lui, de doter — avant toute chose — les équipes existantes de moyens indispensables à leur fonctionnement « *plutôt que de contribuer à la création de réalisations spectaculaires* ».

« *Il faut en outre*, a-t-il ajouté, *aider à la formation sur place d'un corps médical capable à lui seul de prendre en charge les problèmes de santé du pays.* » Une telle prise en charge pourrait être facilitée, estime le ministre de la coopération, par l'industrie pharmaceutique si celle-ci acceptait de mettre en œuvre une politique de recherche et de production qui permette de faire bénéficier les populations du tiers-monde des médicaments indispensables — le « *minimum thérapeutique* » — à un prix compatible avec leur pouvoir d'achat.

« *En matière de recherche*, a précisé le ministre, *il faut maintenir les liens existant entre les pays francophones, les universités françaises et l'Institut Pasteur, et développer la coopération interuniversitaire par l'intermédiaire de jumelages inter-facultés, à l'image de ceux déjà établis entre Dakar et Tours ou Bamako et Aix-en-Provence. Il faut aussi faciliter sur place la création de moyens de recherche.* »

Le ministre de la coopération a souligné l'urgence d'études concernant la mise au point de nouvelles thérapeutiques anti-parasitaires. « *Il existe là un secteur de recherche considérable pour l'avenir*, a-t-il déclaré, *constitué par l'identification d'affections virales jusqu'ici non étiquetées, la réalisation d'un vaccin contre le paludisme ou la mise au point de traitements facilement administrables contre la lèpre et l'onchocercose* ». « *De telles thérapeutiques*, a-t-il conclu, *auraient une influence extraordinaire sur le tiers-monde.* »

(1) Les ministres invités représentent les Etats suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Equatoriale, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sao-Tomé, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Zaïre.

APRÈS LE « JOGGING »

# Le saut à la corde contre « les maladies de civilisation »

Le « *skipping* » (ou saut à la corde) sera-t-il, après le « *jogging* », le nouveau type d'exercice physique recommandé — voire prescrit — par le corps médical ? C'est ce que souhaitent les responsables de la Mutuelle d'assurances du corps sanitaire français (M.A.C.S.F.). Au cours du huitième MEDEC (Salon du médecin et de l'information médicale) qui s'est tenu au Palais des congrès à Paris, du 23 au 26 avril, ceux-ci ont en effet précisé les grandes lignes de leur campagne « *Skipping 80-81* », réalisée avec l'aide du Comité pour l'éducation de la santé des Français et de la direction du bureau médical de la jeunesse et des sports.

Il s'agit, en substance, grâce à cette initiative, de « *lutter contre les fléaux que sont le tabac, l'alcool, la drogue, la malnutrition et la sédentarité* », dans le cadre d'une prévention des « *maladies de civilisation* ». Moyen « *plaisant* », « *non contraignant* » et « *facilement dosable* » de « *se donner du mouvement* », le « *skipping* », au dire de ses promoteurs, permet tout à la fois de « *retrouver sa jeunesse* » et de la « *conserver* ».

L'hypertension artérielle, l'athérosclérose, les affections coronariennes sont, on le sait, favorisées par l'usage du tabac et de l'alcool, les surcharges calorique et pondérale, l'usage abusif des graisses d'origine animale et par la sédentarité. Tout le problème est de savoir si la réalisation d'une prévention efficace implique nécessairement la mise en œuvre de campagnes du type de celle que lance la M.A.C.S.F., campagne baptisée d'un terme anglais parce que « *l'anglais fait plus sérieux* » et que « *skipping est plus facile à retenir que corde à sauter* ». Peut-on raisonnablement supposer que la promotion de cet exercice physique sera suivie de résultats sensibles ?

Aux interrogations sur les chances de diffusion de cette activité physique — sauter à la corde, passé trente ou quarante ans, n'est pas à la portée de tout un chacun, — les responsables répondront que « *faire un peu pour la motivation, c'est faire beaucoup pour la prévention* », que le « *skipping* » est pratiqué par des athlètes de haut niveau et que la peur du ridicule, qui pourrait être un obstacle à la pratique généralisée de cet exercice, disparaît rapidement une fois que l'on est parvenu à « *franchir ses barrières* ».

Il reste encore, aux organisateurs de la « *campagne skipping 1980-1981* » à préciser le rythme, la durée et l'intensité des exercices. « *Il faut, dans ce domaine*, a précisé le professeur Michel Bertrand (hôpital cardiologique de Lille), *se garder de la frénésie qui s'empare de nos contemporains dès qu'il s'agit d'exercices physiques. Nous accueillons chaque fin de semaine, dans les services d'unités de soins cardiaques intensifs, de nombreux « Tarzans du dimanche » qui n'ont pas su doser leurs efforts.* » Sans doute, la promotion du « *skipping* » parviendra-t-elle à attirer, une fois de plus, l'attention sur la nécessité d'un environnement et d'un mode de vie qui ne soient pas en contradiction avec les règles élémentaires de prévention des maladies dites « *de civilisation* ».

Il est permis de douter, cependant, de l'efficacité de ces tentatives sporadiques qui, schématisant à l'extrême un ensemble de données complexes, ont l'ambition de résoudre tous les problèmes par l'incitation à l'effort physique incontrôlé, fût-ce grâce à une corde à sauter.

J.-Y. NAU.

● *Sous l'égide de Forum 1984*, club libéral fondé par Jean-Marie Benoist, M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, donnera une conférence publique sur le thème « Sociobiologie ou biossociologie ? » le mercredi 30 avril, à 20 h. 30, à France-Amérique (9-11, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e).



LE MONDE DE LA MÉDECIN

ESPOIR ET RÉALIT

## LE MONDE DE LA MÉDECINE

### *Les cancers du sein*

# ESPOIR ET RÉALITÉS

*(Suite de la page 17.)*

Il y a donc deux types de traitement :

1. *Les traitements à visée locorégionale.* Dirigés contre la tumeur et ses ganglions, ce sont la chirurgie et la radiothérapie. Ils sont les premiers à être mis en route.

● *La chirurgie* est le traitement majeur, toujours nécessaire (sauf dans les cas de cancers métastasés et les cancers « aigus »), et la querelle : chirurgie ou radiothérapie exclusive, est en passe de devenir historique.

La chirurgie permet en effet, tout à la fois, l'ablation de la tumeur, le dosage des récepteurs hormonaux sur une petite partie de celle-ci, la vérification de l'aisselle et le prélèvement des relais ganglionnaires pour examen anatomo-pathologique. Or les modalités du traitement ultérieur et l'avenir des malades sont en grande partie conditionnés par ces deux facteurs : « *présence ou non de ganglions envahis, présence ou non de récepteurs hormonaux* ».

La sécurité reste la règle d'or, mais la tendance est néanmoins à diminuer l'étendue des interventions, à « focaliser » au maximum le traitement, à conserver chaque fois que possible la forme du sein. C'est ainsi que, en chirurgie, les grandes interventions mutilantes sont pratiquement abandonnées au profit de la mammectomie et surtout de la tumorectomie (ablation de la tumeur avec conservation du sein).

● *La radiothérapie* est très souvent associée à la chirurgie. C'est ainsi que, en cas de petites tumeurs (T1), nous pratiquons d'abord une tumorectomie, avec prélèvement ganglionnaire mammaire externe (par une petite incision dans l'aisselle) ; puis une curiethérapie (irradiation très localisée et très forte) par fils d'iridium, les guides destinés à recevoir les fils étant posés, au cours de l'intervention, sur les berges de la tumorectomie ; enfin, une cobaltothérapie sur la zone mammaire et éventuellement sur l'aisselle.

2. *Les traitements à visée générale* sont la chimiothérapie et l'hormonothérapie (l'immunothérapie n'a pas fait ses preuves). Si la migration des cellules cancéreuses (métastases) est évidente, ils sont la principale ressource. Mais ils s'emploient aussi dans les cas, de loin les plus nombreux, où il n'y a pas de métastases évidentes : car il n'est pas exclu — surtout si les ganglions sont envahis — qu'il existe déjà des « *micrométastases* » indécelables à l'examen clinique. C'est dans ce but d'éradiquer ces micrométastases qu'il faut toujours faire une chimiothérapie complémentaire, de durée variable, six, douze ou dix-huit mois dans les cancers du sein opérés et irradiés, accompagnés d'un envahissement ganglionnaire. Si les ganglions sont indemnes, cette exigence est moins absolue, encore que nous considérons comme prudent, surtout chez les femmes avant la ménopause, de faire une chimiothérapie. L'hormonothérapie n'a d'intérêt que si le cancer est hormono-dépendant, c'est-à-dire si les cellules cancéreuses possèdent des récepteurs pour les œstrogènes et la progestérone. Ces cas représentent environ les deux tiers des cancers du sein et s'observent surtout après la ménopause. L'hormonothérapie, généralement par substances antioestrogènes, est prescrite seule ou en association avec la chimiothérapie.

Si nous avons de multiples preuves de l'efficacité de la chimiothérapie, et dans une moindre mesure de l'hormonothérapie, tout n'est pas simple pour autant. La chimiothérapie est parfois mal supportée, une perte temporaire de cheveux peut s'observer avec certaines substances, le traitement complémentaire peut être psychologiquement mal accepté par des femmes qui se croient définitivement guéries après ablation de la tumeur.

### Une grande épreuve qu'il faut dédramatiser

Le cancer du sein est — pour les femmes — une grande épreuve physique et morale : angoisse au moment du diagnostic, surtout si les examens sont étalés dans le temps et mal coordonnés : désorientation du fait de la prise en charge par plusieurs spécialistes (le chirurgien, le radiothérapeute, le chimiothérapeute) au moment du traitement ; mutilation du sein parfois, avec toutes ses conséquences physiques (pas toujours bien compensées par les prothèses) et psychologiques ; complications rares mais possibles des irradiations ; chimiothérapie parfois mal supportée ; et d'une façon générale, appréhension diffuse — même si elle ne s'exprime pas — pour l'avenir.

Mais l'avenir verra la « *dédramatisation* » de cette situation. Le dépistage ultraprécoce permettra une thérapeutique conservatrice, préservant la forme du sein tout en assurant la sécurité de l'exérèse. On note déjà le recours de plus en plus fréquent aux tumorectomies, une tendance à la réduction des champs d'irradiation. Cette thérapeutique plus focalisée est moins mutilante et moins génératrice d'accidents. Quant à la chimiothérapie, elle évoluera probablement elle aussi, surtout si les progrès de la recherche permettent un jour de mieux comprendre pourquoi et comment les cellules quittent la tumeur pour réaliser des micrométastases.

Il nous paraît important, dans cette optique, que les spécialistes intéressés par les maladies du sein — gynécologues, radiologistes, médecins, radiothérapeutes, chirurgiens — travaillent en commun. De tels centres permettent la prise en charge des femmes dans les meilleures conditions et nous paraissent les plus aptes à répondre à la double exigence : précocité du diagnostic, rigueur du traitement, qui garantit la guérison.

Professeur MICHEL BOIRON.
Docteur ANDRÉ GORINS.

## L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

# Les composites, des matériaux stratégiques qui trouvent des applications civiles

**Dans de nombreux domaines du développement scientifique et technique, la recherche et les applications sont littéralement « tirées en avant » par les besoins militaires : l'électronique et l'informatique en sont des exemples bien connus.**

**Ce mouvement est très net aux Etats-Unis. La France, qui applique un programme nucélaire militaire indépendant, n'y échappe évidemment pas : ainsi les besoins stratégiques nationaux ont-ils conduit deux sociétés françaises à développer des compétences parmi les toutes premières au monde dans un domaine qui devrait, dans les années à venir, largement déboucher dans les applications civiles : celui des matériaux composites à hautes performances.**

Les missiles stratégiques sont soumis à des contraintes de conception extrêmement sévère : les éléments qui les composent doivent, dans toute la mesure du possible, être résistants, protecteurs et légers. Résistants, compte tenu des efforts mécaniques auxquels ils sont soumis ; protecteurs aussi bien contre les importants flux thermiques (produits par la propulsion du missile, par le frottement de l'air lors de la « rentrée » dans l'atmosphère, ou par l'explosion des charges nucléaires portées par les missiles antimissiles de l'adversaire) que contre des champs électromagnétiques importants (contre-mesures, explosions nucléaires).

Ces deux impératifs, et celui de la légèreté, ont peu à peu fait reculer l'emploi des métaux dans la construction des missiles balistiques. Un propulseur moderne à poudre ne comporte plus aujourd'hui que quelques pièces métalliques (par exemple les attaches de fixation du propulseur au corps du missile, quelques éléments au niveau du col de la tuyère) qui devraient prochainement pouvoir disparaître à leur tour. Ces éléments structuraux, comme les protections thermiques, et d'autres, peuvent aujourd'hui être construits en matériaux composites.

Sous ce terme générique un peu vague on rassemble toute une série de produits généralement constitués d'une âme fibreuse noyée dans un liant : l'âme est le plus souvent une fibre (synthétique, de carbone, de silice, de bore) ; le liant peut être, on le verra, du carbone encore ; il est plus généralement une résine synthétique.

A la suite des programmes stratégiques, deux sociétés françaises, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la Société européenne de propulsion (SEP), ont développé des techniques et des procédés de fabrication de composites qu'elles cherchent aujourd'hui à transférer à des applications civiles.

La SNIAS a signé, au début de 1979, avec l'Institut français du pétrole (I.F.P.) une convention de collaboration qui a été rendue publique il y a quelques semaines. Cette convention vise à étudier l'application des matériaux composites à l'exploitation des hydrocarbures en mer. Le problème du poids est très important sur les plates-formes pétrolières, et l'idée est de remplacer autant que faire se peut les tubes métalliques destinés au forage ou aux liaisons verticales à grande profondeur par des tubes en composites.

### Des réservoirs par « enroulement filamentaire »

Des essais ont déjà été réalisés sur deux types de matériaux : à base de verre, qui permet un gain de poids d'un facteur trois (un tube pour liaison verticale en fibres de verre pèserait 5 kilogrammes au mètre contre une quinzaine pour un tube en acier) ; ou à base de carbone et de résine (le poids n'est plus alors que de 3,8 kilogrammes au mètre).

Depuis de nombreuses années, les sociétés spécialisées dans la propulsion civile ou militaire réalisent des réservoirs par « enroulement filamentaire ». Cette technique consiste à fabriquer la paroi du réservoir par un bobinage très serré d'un mince ruban de fibres (les plus couramment utilisées sont les fibres synthétiques Kevlar de Du Pont de Nemours) imprégnées d'une résine thermodurcissante. L'ensemble est ensuite chauffé pour faire « prendre » la résine. La SNIAS, qui a récemment mis au point une nouvelle résine permettant le stockage du ruban avant son emploi, étudie l'application de ce procédé à la fabrication de réservoirs courants pour le stockage et le transport de gaz à haute pression. Selon les spécialistes de la société, des bouteilles en fil de verre bobiné seraient deux fois plus légères que les bouteilles en acier actuellement utilisées. Là encore, le gain de poids peut être prépondérant : dans les bouteilles de gaz qu'utilisent les hôpitaux, les usines, etc., le poids du contenu est faible à côté de celui du contenant, ce qui a une grande influence sur le prix du transport. La SNIAS entretient actuellement des contacts dans ce domaine d'application avec L'Air liquide.

La SNIAS et la SEP ont beaucoup travaillé ces dernières années sur les composites carbone-carbone : dans ces matériaux, l'âme, en fibres de carbone (sous forme par exemple de tissus, de fils ou de baguettes), est ensuite noyée dans une matrice de carbone. Plusieurs procédés existent, le principe commun étant de forcer le carbone, en phase vapeur ou liquide, à venir littéralement envahir la structure fibreuse. On obtient ainsi un solide assez dense (sa densité peut approcher 2) et extrêmement résistant.

### Une certaine avance

La SEP paraît avoir pris une certaine avance dans ce domaine d'application. Ses équipes de recherche ont mis au point des géométries permettant de réaliser des matériaux à quatre, cinq ou six « dimensions » : les baguettes de fibres de carbone qui en forment l'âme sont entrelacées suivant autant de directions, de manière à ce que, avant densification, l'espace soit aussi « rempli » et le solide aussi homogène (isotrope) que possible.

La SEP envisage et développe de nombreuses applications pour ces composites à base de carbone. L'addition de produits réfractaires (carbure par exemple) pour protéger le matériau de l'oxydation permet d'en prévoir l'utilisation pour fabriquer des creusets de verrerie ou des corps de pompe. Des applications existent déjà ou sont en cours de développement en aéronautique (parties de voilure, certaines pièces de moteur, freins à disque), en automobile (arbres de transmission).

Plusieurs dizaines de milliers de valves cardiaques artificielles en carbone sont déjà implantées chez des malades. Le carbone étant parfaitement bien toléré par l'organisme, les applications biomédicales paraissent prometteuses : la SEP développe et expérimente des prothèses osseuses (prothèse de la hanche, prothèse du genou pour laquelle n'existe pas actuellement de solution satisfaisante, « visserie » pour les chirurgiens) qui ont l'avantage, sur les prothèses de métal, d'avoir une souplesse plus grande et plus voisine de celle de l'os, des ligaments artificiels. Elle étudie la réalisation de petits vaisseaux artificiels en tissu de carbone. Dans tous ces cas, un grand avantage du carbone sur les autres matériaux utilisables est son caractère poreux qui permet la « colonisation » de la prothèse par les tissus vivants.

### Des activités « de pointe »

Ce tour d'horizon rapide montre bien la variété des applications possibles des composites (1). Pour l'essentiel, il s'agit encore d'activités « de pointe » justifiant l'usage de matériaux performants, mais coûteux. La production française des « carbone-carbone », par exemple, ne dépasse pas un petit nombre de tonnes, et l'âme des matériaux à quatre dimensions ou plus de la SEP est encore réalisée... à la main. On peut cependant penser que le développement des applications et, paradoxalement peut-être, la mise au point de produits un peu moins performants mais surtout moins chers à la fabrication devraient largement contribuer aux applications de masse (autres que la raquette de tennis ou la canne de golf « en fibres ») de ces matériaux encore stratégiques... par leur prix.

XAVIER WEEGER.

(1) On peut, par exemple, citer les « sandwiches » métal-composites qui peuvent servir à réaliser des pièces articulées élastiques : la butée de rotor de l'hélicoptère Ecureuil de la SNIAS est ainsi réalisée avec un sandwich... de la SEP.

### *DES TECHNIQUES ENCORE CHÈRES*

# L'énergie solaire au service de l'industrie

**A l'heure où l'habitat s'équipe en matériel solaire pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage des locaux et des piscines, on peut se demander si certains besoins en chaleur de l'industrie ne pourraient être satisfaits par voie solaire et contribuer ainsi à réduire la facture pétrolière. Les applications les plus prometteuses paraissent pouvoir se faire dans l'agro-alimentaire, dans certaines industries de transformation et, peut-être plus tard, dans l'industrie pétrolière pour la récupération assistée des hydrocarbures. Des opérations de démonstration sont sur le point d'être lancées, mais suffiront-elles à convertir les industriels au solaire, qui demeure une énergie chère, aléatoire et gourmande en investissements ?**

Sur les 190 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) que la France consomme chaque année, une part importante — plus de 40 % — est absorbée par la production de chaleur à des températures inférieures à 300 degrés. Habitat et industrie sont les consommateurs naturels de ces calories dont le Commissariat à l'énergie solaire (Comes) et d'autres organismes publics voudraient bien voir une partie produite par voie solaire.

Des équipements existent, des prototypes fonctionnent, et l'on peut envisager, sans trop attendre, des applications. Leur avènement présentera d'autant plus d'intérêt que 48 % de la demande en chaleur de l'industrie requiert des calories dans cette gamme de température. Pour les plus basses, celles qui ne dépassent pas 100 degrés, les capteurs plans mis au point pour l'habitat offriraient une solution, moyennant quelques aménagements. Leur rendement est modeste, mais des sociétés comme Bertin ou Mazda songent à suivre l'exemple japonais en étudiant des capteurs sous vide qui entraînent des pertes thermiques réduites et fonctionnent jusqu'à 130 degrés.

Au-dessus, mais pas au-delà de 300 degrés, c'est le secteur réservé des capteurs à concentration. Un domaine riche de possibilités pour le solaire, puisque les deux tiers de l'énergie consommée par l'industrie pour produire de la chaleur le sont dans cette tranche de température. Selon la nature des besoins, on peut alors répondre soit par l'installation de capteurs à faible concentration (5 à 30) pour aller jusqu'à 250 degrés, soit par celle de capteurs à forte concentration (environ 200) pour les températures plus élevées.

Les premiers, conçus par le C.E.A. et la société Bertin, focalisent, grâce à des miroirs cylindro-paraboliques, les rayons du soleil sur un tube creux dans lequel circule le fluide caloporteur à réchauffer. Des matériels de ce type équiperont la centrale solaire de moyenne puissance en Corse. Les seconds, plus performants mais aussi plus chers, se composent d'un miroir en forme de bol sphérique ou parabolique qui réfléchit le rayonnement solaire non plus sur un tube mais sur une chaudière.

Différents prototypes de ces capteurs à forte concentration ont été développés par le C.N.R.S. : Périclès et les capteurs Thek (technique héliothermique du kilowatt), que le C.N.R.S. espère voir un jour fabriquer en série. A cette fin, un appel d'offres a été lancé par le Comes aux industriels à la fin de l'année dernière. Une huitaine d'entre eux y ont répondu, et trois seraient sur le point d'être sélectionnés pour la réalisation de deux Thek chacun.

Ce n'est qu'après essais, si les lenteurs administratives ne retardent pas la commande de ces six premiers capteurs, qu'une pré-série industrielle d'une trentaine d'unités pourrait être lancée au cours de l'été prochain. Ce matériel servirait à une « *opération de démonstration d'envergure* » consistant, par exemple, dans la construction, près de Perpignan, d'un système de production de chaleur pour une distillerie.

### Une petite boucle

Une trentaine de capteurs Thek seraient utilisés. Rien n'est encore joué à ce jour pour ce projet que les Communautés européennes pourraient financer à 40 %. S'il ne débouchait pas, il serait toujours possible de se rabattre sur l'installation d'un système de séchage de poutrelles produites par une usine de béton ou sur la réalisation d'un procédé permettant la récupération assistée du pétrole.

D'autre part, il est prévu de réaliser en Corse, sur le site de la centrale de moyenne puissance, une petite boucle — cinq à six Thek — qui permettrait de mieux apprécier la notion de champ de capteur et les problèmes de régulation que cela peut poser.

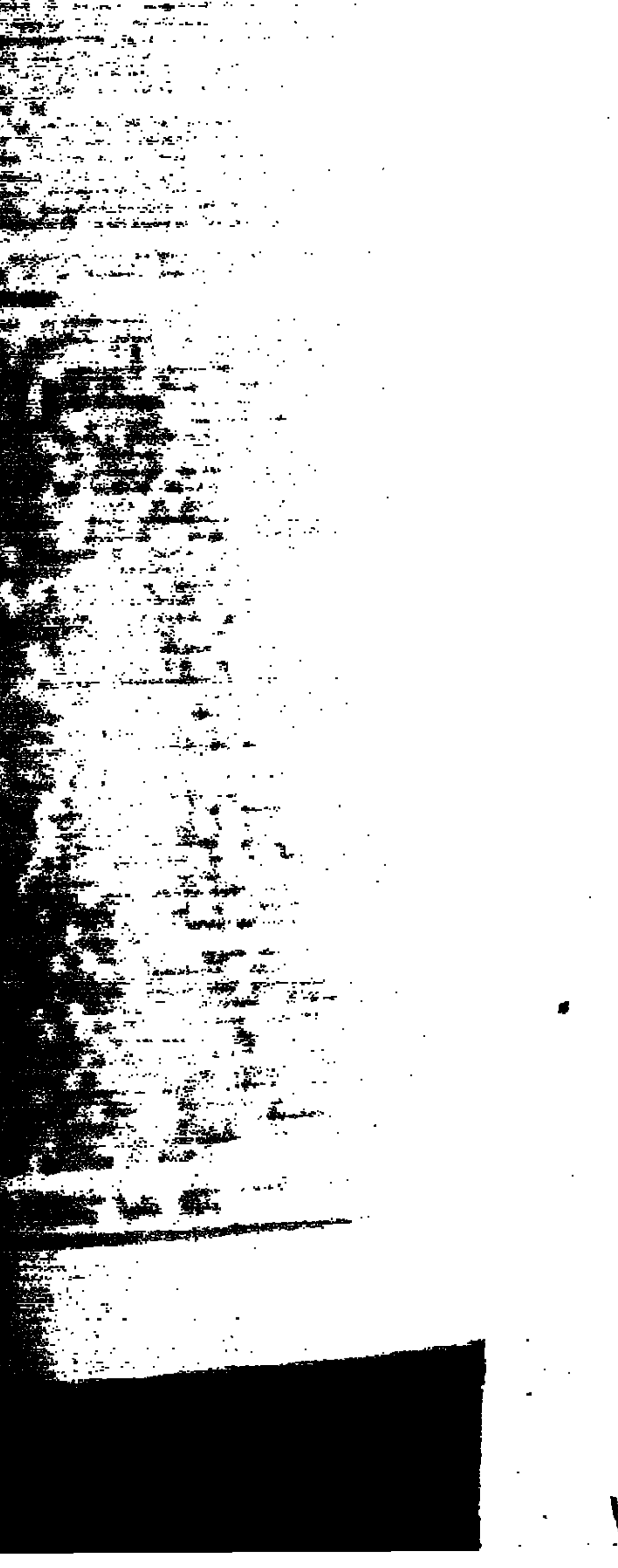
Enfin, il est possible que soit construite une boucle d'une dizaine de capteurs baptisée Thek-2, dans laquelle le fluide caloporteur actuel — du gilotherm — serait remplacé par de l'eau, beaucoup moins chère.

Ces différentes opérations suffiront-elles à convaincre les industriels de la nécessité de recourir à l'énergie solaire ? Certes, c'est dans le domaine des basses et moyennes températures, là où les possibilités du fuel sont mal employées, que le solaire pourrait faire preuve d'une certaine compétitivité. Mais il reste cher, demande de gros investissements et n'est, dans bien des cas, qu'une énergie d'appoint que son caractère aléatoire dessert.

A cela s'ajoute le fait que l'économie de fuel réalisée — dans le Midi de la France il faut 13 mètres carrés de capteurs pour économiser 1 Tep — ne permet pas de rentabiliser rapidement l'investissement. En outre, les capteurs, par leur taille, occupent, quand ils sont installés, une surface relativement importante sur des terrains qui ne sont pas toujours bon marché. Même si E.D.F. et le C.N.R.S. examinent, pour résoudre ce problème, les possibilités de transporter des fluides chauds (200 à 300 degrés) sur 4 kilomètres pour placer les capteurs dans des zones moins recherchées, on conçoit que l'industrie manifeste quelques réserves.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.





## L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

A TOULOUSE

# Premier colloque national du comité français du télescope spatial

**Le comité français du télescope spatial vient d'organiser au centre spatial de Toulouse, à l'initiative de l'observatoire du pic du Midi et sous les auspices du CNES et de l'Institut national d'astronomie et de géophysique, son premier colloque national sur les applications de la photométrie bidimensionnelle à l'astrophysique. Ce colloque a réuni une centaine de spécialistes.**

De notre correspondant régional

Les rapports ont rappelé que la navette spatiale américaine, à la fin de 1983, mettra en orbite un télescope de 2,4 mètres. La communauté scientifique nationale se prépare donc à utiliser un instrument qui dominera toute l'astronomie optique jusqu'à la fin du vingtième siècle.

On sait qu'une grande partie du rayonnement est arrêté par l'atmosphère, notamment les ultraviolets. L'atmosphère est aussi responsable d'une autre limitation importante : sa turbulence crée un flou de l'image ne permettant pas de distinguer des détails très fins. Hors de l'atmosphère, le télescope spatial atteindra sa résolution (1) théorique et permettra de voir cent fois plus de détails dans les images. Il sera donc possible de détecter des objets cent fois plus faibles qui sont noyés dans la lumière diffuse de la voûte céleste, de résoudre des objets qui apparaissent actuellement ponctuels, de distinguer de nouveaux indicateurs de distance dans des galaxies lointaines, d'étudier la structure des noyaux de quasars ou de galaxies actives, qui sont le siège d'une émission d'énergie fabuleuse selon des mécanismes inconnus.

On espère ainsi parvenir à détecter les trous noirs et améliorer les théories d'évolution de l'univers.

### Plusieurs années à l'avance

La mise en orbite du télescope peut infléchir si fortement les autres recherches entreprises en astronomie qu'il faut dès maintenant préparer les programmes d'observation. L'enjeu est tel que l'on s'attend à une demande de temps d'observation par des astronomes du monde entier qui dépassera de cent fois les possibilités offertes par un télescope fonctionnant pourtant de façon continue, sans être pour autant tributaire d'aléas météorologiques. Face à une telle concurrence, les meilleurs programmes seront seuls acceptés. Les astronomes français ont donc décidé de se préparer plusieurs années à l'avance.

Les organisateurs du colloque national du télescope spatial ont aussi annoncé que l'astronomie optique va connaître un grand essor à Toulouse. L'ancien observatoire sera transféré sur le campus scientifique universitaire de Rangueil et la décentralisation d'équipes d'astronomes niçois et parisiens va porter l'effectif de cet institut toulousain à soixante-dix personnes en octobre 1981. La vocation principale de cet observatoire sera de préparer sur le nouveau télescope de 2 mètres du pic du Midi des programmes d'imagerie à très haute résolution spatiale pour le télescope spatial. Le pic du Midi est l'un des meilleurs sites du monde pour la finesse des images.

Le télescope de 2 mètres de diamètre va être doté d'ici deux ans d'un instrument optique très performant, semblable à celui du télescope spatial. L'observatoire vient de s'illustrer très récemment par une grande première (*le Monde* daté 9-10 mars), où la qualité exceptionnelle des images a été mise à profit pour confirmer l'existence d'anneaux lointains de la planète Saturne. Bientôt Toulouse aura une vocation nationale pour l'imagerie à très haute résolution.

LEO PALACIO.

(1) La nature ondulatoire de la lumière entraîne que l'image d'un point lumineux, dans un instrument optique parfait, est une petite tache dont l'étendue est calculable. Si deux points lumineux sont trop voisins, leurs images se recouvrent partiellement et on ne peut distinguer l'une de l'autre. Placé dans un vide parfait, le télescope spatial pourra distinguer deux points dont l'angle n'est que de 0,1 seconde. Cette valeur est la résolution théorique. Si le télescope était au sol, à cause de la turbulence de l'air, la résolution réelle serait dix fois moins bonne et on ne pourrait séparer que des points écartés d'un angle d'environ 1 seconde.

— *LIVRE* —

# Révolution de la science et permanence du réel

Au cours des trente dernières années, une mutation s'est produite à la croisée de l'histoire des sciences, de l'épistémologie et de la sociologie des sciences. On la connaît peu en France. Ses racines ont contourné nos frontières et remontent au second Wittgenstein, celui de la quête inquiète des « investigations », puis aux grands traités de Karl Popper, avant de faire surface dans les années 60. A ce moment, paraît aux Etats-Unis *la Révolution copernicienne*, de Thomas Kühn, livre admirable et limpide, prélude à une étude plus large des révolutions scientifiques et des périodes de « fonctionnement normal » de la science qui les séparent. Vers la même époque, Imre Lakatos remet en doute simultanément les démonstrations, les preuves et les réfutations des mathématiciens, dans une célèbre étude consacrée aux polyèdres eulériens. Dans plusieurs ouvrages enfin, Paul Feyerabend, anarchiste étincelant, repousse l'idée même de méthode dans les sciences exactes.

Ces hommes, venus d'horizons très divers (Kühn est physicien, Popper, philosophe rescapé du cercle de Vienne, Lakatos a été vice-ministre de la culture dans la Hongrie d'avant 1956), ont en commun de repenser radicalement les termes usuels de la science : qu'est-ce qu'une évidence ? peut-on réfuter une théorie qui évolue et digère ses réfutations ? qu'est-ce qu'une observation ?

Avec la publication de *Révolution de la science et permanence du réel*, Paul Scheurer introduit ces débats sur la scène française, sans être toutefois convaincu par ces nouveautés. Malgré Gaston Bachelard et Alexandre Koyré, la tradition française est assez peu disposée à recevoir une vision relative du progrès. Les dernières lueurs du positivisme ayant été remplacées par les lumières du matérialisme historique, d'Auguste Comte à Louis Althusser, l'idée de progrès offre aux philosophes une prise commode sur le phénomène scientifique. Les Français ont, en outre, gardé le goût vif d'une histoire des sciences qui ressemble au catalogue de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne : au lieu du prix du vélo, figurent le nom de l'inventeur et la date de l'invention ; plus le prix est élevé, plus le progrès est manifeste.

L'essai de Paul Scheurer navigue donc entre les contestataires anglo-saxons et la tradition française dont l'œil reste fixé sur la ligne bleue du progrès scientifique. Côté anglo-saxon radical, tous les grands noms sont au rendez-vous ; nous voici rassasiés et Dieu sait si nous étions affamés. Côté catalogue, celui de la modernité des sciences constituées ou informes, Paul Scheurer nous sert aussi bien : voici Hegel, Thom, Lénine, Foucault, Lévi-Strauss, Copernic, Newton, Saussure, Morin, Mao Dze-dong, Mac Luhan, Xenakis, Einstein. Nous aurions tort de nous plaindre. Quelle performance d'exposer à la fois les structures mères de Bourbaki, la théorie de la valeur chez Marx, la relativité restreinte, la mécanique quantique, l'origine des langues, les grammaires génératives, la biologie moléculaire, la topologie différentielle, la psychologie génétique ! Prévert fait signe d'arrêter.

De ce parcours éblouissant, Paul Scheurer retient une certaine idée du développement des sciences. Il y lit la montée irrépressible des structures, de leur langage, et l'apparition d'une morphologie qui coiffe le tout. Platonicien, même s'il s'en défend, il affûte alors, contre les iconoclastes anglo-saxons, maints concepts tranchants : aux révolutions de Kühn, il oppose ses « dérévolutions », contre la révolution copernicienne, il brandit « Super-Copernic » (sic), et il défend un superlangage de la science, la « logamathique ». Les choses se gâtent un peu à la fin de l'ouvrage : pris d'un accès de mégalomanie, Super-Scheurer réconcilie la théorie de la relativité et la mécanique de Newton, modifie la mécanique quantique, et fait quelques audacieuses propositions mathématiques. Mais on aurait tort de lui en vouloir : l'aventure de la science enivre plus d'un, celle de l'esprit a moins d'attraits sans doute.

HERVÉ LE BRAS.

★ *Révolution de la science et permanence du réel*, P. Scheurer, PUF (coll. « Croisées »), 356 pages. Environ 72 F.

# *Le nouveau centre hyperbare de la marine à Toulon*

Le nouveau centre hyperbare de la marine nationale construit dans l'enceinte de l'arsenal maritime de Toulon et mis à la disposition du GISMER (1), a été inauguré le 22 avril par l'amiral Jean Accary, préfet maritime de la IIIe région.

Les capacités de cet ensemble, qui comporte trois « systèmes » de plongée profonde en caissons, le placent au premier rang européen. Dans le monde, deux pays seulement sont équipés d'installations comparables, mais non pas similaires : un centre américain dispose de caissons d'un volume plus important, et l'un des « systèmes » canadiens permet des plongées fictives jusqu'à 1 700 mètres, alors que le nouvel ensemble du GISMER permet de réunir recherche fondamentale, recherche appliquée et entraînement des plongeurs. Dès lors, un classement entre les trois « premiers » de la classe devient assez vain.

La notion de compétition apparaît surtout dans la mesure où le public a pris conscience d'une prépondérance française lors du record de plongée réelle établi en eau libre par les plongeurs de la COMEX et du GISMER (moins 501 mètres en octobre 1977). Le commandant du GISMER, le capitaine Salmon-Legagneur, a d'ailleurs salué au passage l'effort parallèle des industries et établissements privés français spécialisés. Très éloignés de la « recordite », les enjeux réels de la course aux profondeurs sont maintenant mieux connus, même si la discrétion demeure la règle quant aux objectifs militaires, la « guerre des mines » notamment. L'enjeu majeur reste la recherche pétrolière, et un enjeu secondaire les applications de la médecine hyperbare, qui est actuellement en plein développement. « *Toutefois*, faisait remarquer un responsable du GISMER, *la caractéristique de l'exploration est précisément d'amener la découverte de possibilités inconnues, et dans ce domaine, nous n'en sommes qu'aux premiers pas.* »

### *Un outil à la fois monumental et sophistiqué*

Que faut-il attendre de ce nouvel outil à la fois monumental et sophistiqué ? L'ensemble du nouveau centre couvre 1 200 mètres carrés. Il réunit les caissons de plongée fictive, les moyens de stockage des gaz respiratoires à base d'hélium (600 mètres cubes) et les locaux scientifiques et de contrôles médicaux. Le grand hall, desservi par un pont roulant de 5 tonnes, abrite les trois « systèmes » de plongée fictive conçus sur un schéma identique. Sphères ou cylindres communiquants sont répartis en sas d'accès, caissons de séjour et « piscines » où peuvent évoluer les plongeurs.

Le système 500 mètres, plus orienté vers l'entraînement des plongeurs et l'évaluation des équipements, comporte un habitat pour quatre personnes et une cuve en eau de grandes dimensions capable de reconstituer les conditions rencontrées sur le fond. Le système 1 000 mètres, de taille plus réduite (deux plongeurs peuvent y prendre place), est plus spécialement destiné à l'expérimentation physiologique de plongées fictives très profondes. Le système 1 500 mètres est utilisé pour les recherches sur l'animal, en général des porcs ou des moutons.

Chacun des éléments est équipé en fonction de sa destination, y compris couchettes et sanitaires pour les deux premiers systèmes. Des circuits de régénération et de régulation permettent de maintenir les différents paramètres physico-chimiques de l'atmosphère des caissons secs, tels qu'épuration, hygrométrie, température, etc. Le mélange respiratoire fait l'objet de recherches permanentes soumises à l'expérimentation. Ces recherches sont d'une extrême complexité.

On sait que les premiers troubles neurologiques apparaissent vers 300 mètres (31 atmosphères) ; à partir de certaines pressions, le dosage à base d'hélium actuellement utilisé devient trop « lourd » pour l'appareil respiratoire. On songe, mais c'est là une démarche encore futuriste, à un mélange respiratoire à l'hydrogène.

Deux laboratoires d'électro-physiologie reçoivent tous les paramètres recueillis sur les plongeurs au cours des opérations d'entraînement et d'expérimentation dans les systèmes 500 et 1 000. Un laboratoire commun aux deux systèmes permet le contrôle permanent des « ambiances » des caissons et la fabrication des mélanges respiratoires. Enfin, la surveillance des plongeurs à l'intérieur des caissons est assurée par un circuit de télévision.

A partir des données ainsi recueillies au cours des plongées fictives, il sera possible de pousser toujours plus avant la « pénétration sous la mer » dont la première étape fut, à Toulon, une plongée fictive à 350 mètres en avril 1961. Depuis dix-neuf ans, équipement et recherche n'ont pas cessé de mobiliser ingénieurs et chercheurs des disciplines les plus diverses, physiciens, chimistes, biologistes, médecins, etc.

La conception et l'étude des matériels du nouveau centre avaient été confiées, dès 1975, au C.E.R.T.S.M. (2) dont les bâtiments jouxtent, au sein de la D.C.A.N. (3), ceux du GISMER lui-même, complétés par le CEPISMER (4). Le CERB (5) a contribué, pour sa part, à l'étude de l'adaptation de l'homme au milieu océanique. C'est un échange permanent d'informations entre ces organismes concepteurs et expérimentateurs qui a permis la réalisation de ce nouvel outil dès maintenant opérationnel. Seul le système 1 500, destiné à l'expérimentation animale, est encore en cours d'achèvement.

JEAN RAMBAUD.

(1) GISMER : Groupe d'intervention sous la mer.

(2) C.E.R.T.S.M. : Centre d'études et de recherches techniques sous-marines.

(3) D.C.A.N. : Direction des constructions et armes navales.

(4) CEPISMER : Commission d'études pratiques d'interventions sous la mer.

(5) CERB : Centre d'études et de recherches bio-physiologiques appliquées à la marine.



DANS LA PRESSE HE[illegible]

Sartre : proc[illegible]

Après lui, qui ?

# LETTRES

## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

# Sartre : procès public

Si Jean-Paul Sartre, qui refusait les honneurs, avait pu lire ce qu'on a écrit de lui après sa mort, il aurait sans doute jugé que l'enfer est parfois au bout de la plume...

Par exemple, au bout de celle de Louis Pauwels qui, dans *LE FIGARO MAGAZINE*, confie : *« J'eus honte du sanglot dévot et quasi unanime que souleva la fin de Sartre parmi nos gens de plume, de micro, de caméra. Sur le trottoir de gauche, comme sur celui de droite, les putains sont respectueuses. Ni son intelligence, ni sa puissance créatrice, ni ses talents, ni son génie, dont ne resteront, par la loi des choses, que des œuvres détachées du temps, c'est-à-dire des œuvres d'art, ne me feront oublier que Sartre fut l'exemple le plus abouti de la trahison des clercs. »*

Dans le même hebdomadaire, c'est un point de vue plus mesuré qu'exprime Alain de Benoist. Ainsi reconnaît-il à l'homme Sartre « *une extraordinaire générosité* ». Cependant, écrit-il, « *qui s'intéresse aujourd'hui aux aventures du pour-soi trottant derrière l'en-soi comme l'âne derrière sa carotte ? Sartre est-il dépassé ? Il y a en réalité quinze ou vingt ans qu'il est mort. Il a été tué par tous ceux qui, d'Althusser à Foucault ou Lacan, ont bâti leurs doctrines contre la sienne. Il a été tué par le structuralisme, la galaxie Gutenberg et le nouveau roman. Il a été tué par les tenants de la mort de l'homme, de la fin de l'histoire et de la disparition du sujet. Avec lui, c'est une certaine forme d'engagement qui disparaît. Voici que les intellectuels normaliens des années 50 sont portés en terre, avec des condoléances très fonctionnellement distinguées, par des petits-bourgeois respectueux et d'anciens élèves de l'ENA sachant très bien conjuguer le structuralisme et la social-démocratie. Je ne pense pas que nous y ayons gagné.* »

« *Quel sera le sort de Sartre mort ?* », s'interroge également, dans *LE FIGARO MAGAZINE*, Jean d'Ormesson. L'académicien se refuse à répondre, « *non pas parce qu'il n'aurait pas représenté son temps, mais peut-être, au contraire, parce que — comme Gide, comme Malraux — il l'a trop bien représenté* ». Il ajoute : « *Par sa générosité, par son intelligence, il restera un des centres de notre âge tumultueux qu'on ne pourra plus évoquer sans tourner autour de lui. Mais, dans ses livres eux-mêmes, si obscurs, si sombres, si dénués de bonheur parce qu'ils sont des livres de notre temps, je ne trouve guère — sauf dans* les Mots *— cette simplicité lumineuse et classique qui fait les œuvres qui durent. Par un dernier paradoxe, plus que l'écrivain, pourtant extraordinairement doué mais happé par son temps, ce qui restera peut-être, c'est l'image de cet homme qui se voulait anonyme et qui n'a pas pu l'être. Je crois qu'il survivra plutôt dans l'histoire que dans la littérature. Plutôt comme un témoin que comme un créateur.* »

### Après lui, qui ?

Evoquant dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, les commentaires parus dans la presse, notamment celle contrôlée par Robert Hersant, Bernard Le Saux note : « *Est-ce à dire que* [Sartre] *mort, ceux qui aboyaient à ces chausses de son vivant seraient soudain devenus plus grands ? On est presque soulagé devant la preuve du contraire : par exemple sous un article de Jean d'Ormesson* [publié dans *LE FIGARO* du 17 avril] *un articulet venimeux où un certain « Jussy » excrète un « bon mot » en forme de furoncle désignant Sartre comme le « chantre mou » de son époque.* »

Dans le même hebdomadaire, Jean-François Kahn s'interroge « *après Sartre qui* » ? Il poursuit : « *A sa façon, personne... Ce n'est ni un mal ni un bien, c'est comme ça... Ce qui se fait aujourd'hui de plus important, de plus profond, de plus subversif aussi, est parcellaire, limité, minutieux, de longue haleine, souvent ignoré. Mais, à la place de Sartre, remplissant sa fonction, et le faisant dans les conditions de notre époque, qui ? Question angoissante, parce que question au bord du vide.* »

Sous le titre « *Sartre ou le génie maléfique* », Michel Fromentoux, dans *Aspects de la France* (royaliste), affirme : « *A une jeunesse qui souffre de l'effondrement de toutes les valeurs, il faut des maîtres d'une autre trempe que ce vieillard jamais sorti de l'adolescence, que cet incitateur au crime protégé par la démagogie du pouvoir, que ce fils de bourgeois honteux de sa condition et prêt à tout pour se faire aimer d'une classe ouvrière qu'il n'a jamais pu comprendre.* » Et il poursuit : « *Quiconque rend hommage à Sartre montre qu'il se soucie comme d'une guigne de l'avenir de la France et de la protection des valeurs qui donnent son sens à la vie humaine. Puisqu'on n'a pas eu le courage de le mettre hors d'état de nuire tant qu'il était encore temps, qu'on le laisse maintenant s'anéantir en paix !* »

Pour Robert Poulet, dans *Rivarol*, « *il n'est pas sûr que, vers l'an 2000, on parlera plus de Jean-Paul Sartre qu'on ne parle aujourd'hui d'Albert Camus, dont la mort fut pareillement entourée de célébrations excessives* ». Il ajoute : « *Il eut plus d'influence sur les mœurs que sur les opinions. De part et d'autre elle était mauvaise, et il le sentait, malgré tout son talent, malgré tout son cœur. Un petit homme, mal à l'aise dans la grandeur, avec sa vie en désordre, sa cervelle mal équilibrée, son œuvre incomplète, vient de passer la porte qui ne se rouvre plus.* Huis clos, *dernier acte...* »

Dans *L'HUMANITE ROUGE*, organe central du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste), Léon Clade explique : « *Si nous nous retrouvions souvent côte à côte, sur le même terrain, notre conception du monde, nos mobiles étaient différents. Nous regretterons non pas le théoricien de l'existentialisme, mais celui qui a pris parti avec intransigeance pour la défense des libertés et contre l'oppression des peuples, celui dont de Gaulle a dit : « On n'emprisonne pas Voltaire.* »

Avant de souligner que « *beaucoup de jour s'est glissé dans le regard aveugle de ses dernières années* », François Bayrou, dans *DEMOCRATIE MODERNE*, hebdomadaire du C.D.S., assure : « *Nous n'avons pas le droit d'oublier que Sartre a contribué, pour sa part, à sa place, avec toute sa responsabilité, à l'établissement ou au maintien de régimes d'écrasement de l'homme. Le choix politique, c'est le second regard incomplet de Sartre. Il est plus grave que le premier : des hommes en meurent tous les jours, encore aujourd'hui.* »

Après avoir exposé ce qu'il appelle les « *échecs de la politique de Sartre* », Alain Brossat, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), explique que ce n'est pas pour autant qu'il faut « *faire chorus avec les petits maîtres en marxisme qui affectent d'autant plus volontiers de le traiter en chien crevé qu'ils l'ont moins lu* ». Il explique : « *D'abord parce que l'essentiel de ce qui reste de lui, son œuvre littéraire et philosophique, ne sera jamais pour ses lecteurs une incitation à s'accommoder d'une société avec laquelle il ne s'est jamais réconcilié. Ensuite, parce que sous la ligne sinueuse de son engagement politique, il y a une question fondamentale avec laquelle il s'est colleté furieusement pendant des décennies et des décennies, à laquelle il a consacré une énergie énorme, question toute simple : que peuvent faire les intellectuels pour la révolution aussi longtemps qu'existeront les conditions sociales et historiques pendant à leur reproduction comme caste particulière ?* »

Sous le titre « Hommage », *JEUNE AFRIQUE* consacre plusieurs articles à celui qu'Amal Naccache considère comme un « *maître à espérer* ». Jacques Vignes relève : « *L'action politique au jour le jour de Sartre pourra souffrir de la contestation des historiens. Elle n'en fut pas moins d'une redoutable efficacité.* » Il ajoute : « *Qu'il se soit parfois trompé ? Outre que l'erreur, face aux immédiatetés, est inévitable, l'époque était dangereusement piégée : nazisme et stalinisme, mondes concentrationnaires, mort des empires, agonie des idéologies, remise en question des fatalités historiques... Qu reste-t-il après un tiers de siècle des évidences passées ? De quoi se perdre ! Sartre s'y est au total, plus que quiconque, retrouvé. Et ce n'est pas le moindre de ses mérites.* »

### « Imparfait »

« *Imparfait* », tel apparaît Jean-Paul Sartre à Claude Manceron, qui, dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, cite « *la fois* » où « *peut-être* » le philosophe ne s'est pas trouvé « *du côté des misérables, des exploités, des sans-culottes (...), de la vie (...), du bonheur* ». Cette fois, c'est l'entre deux-tours de l'élection présidentielle de 1974. Il écrit : « *Si Jean-Paul Sartre avait combattu l'abstention, celle des jeunes notamment, par un de ces textes dont il avait le secret, n'aurait-il pas convaincu bien des hésitants de la dernière minute ? Non, Sartre avait choisi de se taire. Ce soir-là, il a quelque peu démobilisé Billancourt. Et il a contribué, en toute innocence, à faire don à la France de M. Giscard d'Estaing. Etait-ce la meilleure façon de combattre la bourgeoisie ?* »

« *Qu'est-ce qui a manqué à Sartre ?* », se demande Maurice Joyeux dans *LE MONDE LIBERTAIRE*, organe de la fédération anarchiste. Il répond : « *Une jeunesse révolutionnaire pleine de flamme, période où se forgent des certitudes merveilleuses qui sont autant de garde-fous lorsque la vie d'adulte vous prend dans ses rets. Ce petit bourgeois étriqué, qui après une jeunesse studieuse, se trouve projeté dans l'arène politique où les grands fauves de la Résistance engrangent les dividendes de leur attitude pendant quatre ans, Sartre me fait penser, sur un autre registre bien sûr, à ce Bourgeois gentilhomme ravi de découvrir qu'il fait de la prose sans le savoir et que chacun lanterne à son usage. Et il passera de l'émerveillement pour l'ordre que représente le parti communiste et sa programmation de « la révolution » agencées comme un cours magistral à la défense des causes nobles mais prises en dehors de leur contexte économique et social, ce qui le conduira, au cours d'actions estimables, à confondre la lutte pour l'indépendance du peuple algérien avec les intérêts d'un parti, le F.L.N., dont le projet est simplement d'assumer la succession dans l'exploitation de classe.* »

Henri Smolarski, dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, souligne : « *Philosophe de la liberté, empêcheur de mentir en rond, il reste l'homme des contradictions, l'homme des solitudes, des colères, des erreurs et des errances, des questions et des déchirements. Un homme vivant. La fameuse question juive l'a passionné. A deux moments de sa vie. Au sortir de la guerre, en 1946, Jean-Paul Sartre publia* ses Réflexions sur la question juive, *acerbe dénonciation de l'antisémitisme. Puis, étrangement, presque au sortir de sa vie, comme s'il pressentait qu'il n'avait rien dit, rien compris si à travers le juif et son destin il ne mettait pas en question ses propres espérances.* »

« *Il n'y aura pas de « réflexion sur la question... immigrée* », regrette, dans le bimensuel *SANS FRONTIERE*, Saïd Bouziri, qui ajoute : « *L'immigration avait perdu Sartre. Va-t-elle perdre aussi Foucault et Mauriac ? Seul Jean Genet a crié son indignation contre les lois néo-vichystes votées contre les immigrés : loi Bonnet, projet de loi Stoléru (...). L'accueil des réfugiés d'Indochine fut le dernier combat de Jean-Paul Sartre. Il fallait sauver de la mort ces milliers de « boat people ». La mort de Sartre laisse un vide monumental. Elle laisse la France avec des Stoléru et des Bonnet qui réfléchissent, eux, à la meilleure manière d'accueillir tant de réfugiés, tout en « déportant » tant d'immigrés.* »

Dans *LE PELERIN*, Guy Mauratille constate : « *Il restera un des derniers de son époque où l'intellectuel pouvait être en même temps homme d'action. Car ce philosophe, homme de gauche, proche un moment du parti communiste, puis l'abandonnant, devenu gauchiste en 1968, demeurant fidèle en cela à une démarche qui lui avait fait refuser le prix Nobel de littérature en 1964, fut toujours à la tête du combat quand la liberté de l'homme se trouva en jeu. On est en droit de contester sa philosophie, on ne peut contester son humanisme.* »

Sartre n'affirmait-il pas lui-même : « *L'existentialisme est un humanisme* » ? — A. Ch.

(1) N.D.L.R. — Jussy est le pseudonyme de M. Jean-Claude Soyer, professeur de droit, qui écrivait sous son nom avant d'être nommé membre du Conseil supérieur de la magistrature en décembre 1979.

● *Les funérailles de l'écrivain cubain Alejo Carpentier*, qui est mort dans la nuit du 24 au 25 avril, ont été célébrées le lundi 28 à La Havane en présence du président Fidel Castro. La dépouille mortelle de Carpentier, député de l'Assemblée nationale cubaine et ministre-conseiller à l'ambassade de son pays à Paris, avait été exposée dimanche à l'intérieur du mémorial José-Marti, face à la place de la Révolution. L'éloge funèbre de l'écrivain devait être prononcé par M. Armando Hart, ministre cubain de la culture. Dans la délégation d'écrivains et artistes étrangers présents aux funérailles figuraient notamment MM. Régis Debray et Max-Pol Fouchet. L'inhumation a eu lieu au cimetière Christophe-Colomb de La Havane.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 174 F | 098 F | 422 F | 545 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 300 F | 550 F | 800 F | 1 050 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 203 F | 355 F | 508 F | 660 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 250 F | 450 F | 650 F | 850 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# CARNET

## Réceptions

— L'ambassadeur de Finlande et Mme Aarno Karhilo ont donné une réception, lundi, à l'occasion de la visite officielle en France du ministre de l'éducation et de Mme Pär Stenbäck.

— L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme de Ranitz ont donné une réception, lundi 28 avril, à l'occasion de la Fête des tulipes.

## Naissances

— Catherine et Jean-Pierre AGARD laissent à Perrine la joie d'annoncer la naissance de

**Baptiste,**

le 23 avril.
1, rue Rougeot.
71100 Chalon-sur-Saône.

— Chantal BANLIER et Guillaume-Alexandre annoncent l'arrivée de

**Frantz-David,**

qui aura vingt ans en l'an 2000, le 14 avril.
205, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

## Mariages

— Brigitte SAUZAY
et
Christian STOFFAES
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 26 avril 1980, en l'église d'Esbly (Seine-et-Marne).

## Décès

### ROLAND PRÉ

Nous apprenons le décès de
**M. Roland PRÉ,**
survenu à l'âge de soixante-douze ans.

[Né le 26 décembre 1907 à Renazé (Mayenne), Roland Pré était ingénieur civil des mines, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Il avait été secrétaire général de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (1937-1938), puis directeur responsable du Comité d'organisation du bâtiment et des travaux publics (1940-1942).

Adjoint du délégué général en France du gouvernement provisoire de la France libre (1944), secrétaire général pour la sûreté publique du gouvernement provisoire (1944), gouverneur des colonies (1945), gouverneur du Gabon (1946), de la Guinée française (1947), conseiller technique au cabinet de M. Louis Jacquinot, ministre de la France d'outre-mer (1952), Roland Pré fut, après différents autres postes, conseiller technique au cabinet de M. Robert Buron (ministre de la France d'outre-mer en 1954), puis directeur des affaires économiques et du Plan à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer (1954). Il fut ensuite haut commissaire de la France au Cameroun (1954-1956), président du conseil d'administration du bureau de recherche géologique et minière (1960-1964), gouverneur de la France d'outre-mer, admis à la retraite (1966), conseiller économique et social au titre des territoires et départements d'outre-mer (1964-1968). Roland Pré avait aussi été président du Centre européen pour le développement et la mise en valeur de l'outre-mer et président de la Compagnie des potasses du Congo.]

— Mme Jacques Ballot-Léna,
M. et Mme Bernard Ballot-Léna,
M. et Mme Claude Ballot-Léna,
Mme France Ballot-Léna,
M. et Mme Georges Dambier,
Marion, Guillaume, Nicolas, Rodolphe, Marie, Violaine, Fabrice, Sarah-Louise, Aurélie,
Mme Jean Hallade,
Mme Simone Coullignon,
M. et Mme Geoffroy de Courcel,
M. et Mme Jean Aubé,
M. et Mme Jacques-Henri Ballot,
M. et Mme Philippe Ballot,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques BALLOT-LÉNA,**
ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur des Arts et Métiers,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de l'ordre de Léopold,
vice-président honoraire
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics de France
et de la Fédération nationale
des travaux publics,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 21 avril 1980.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 25 avril 1980, en l'église réformée du Vésinet.

« Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur. »
(Psaume 101, V. 2).

Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue du Square, 75016 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel des Entreprises Léon Ballot ont le regret de faire part du décès de leur président d'honneur,

**M. Jacques BALLOT-LÉNA,**
ingénieur des Arts et Manufactures
ingénieur des Arts et Métiers,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de l'ordre de Léopold,
vice-président honoraire
du Syndicat professionnel
des entrepreneurs de travaux publics de France
et de la Fédération nationale
des travaux publics,
survenu le 21 avril 1980.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 25 avril 1980, en l'église réformée du Vésinet.
155, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— M. Alain de Chauveron,
M. et Mme Régis de Chauveron,
ses enfants,
M. Gilles de Chauveron,
M. et Mme Ghislain de Chocqueuse,
Mlle Diane de Chauveron,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paul de CHAUVERON,**
née Renée Marie Ordioni,
rappelée à Dieu le 27 avril 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7e).



— Saint-Plantaire, Issoudun (36), Bussy (18).
Mgr Vignancour, archevêque de Bourges,
Le clergé du diocèse, les prêtres et les religieuses de la maison de retraite Saint-Bernard,
Mme Chedin et ses enfants,
Les familles Danton, Feuillet et Bouard,
Les anciens élèves du collège de Lourdoueix-Saint-Michel,
Les paroissiens de Saint-Plantaire,
font part du rappel à Dieu de

**M. le chanoine Jules DANTON,**
survenu à Issoudun, le 27 avril 1980, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La levée du corps se fera à la maison Saint-Bernard, le mercredi 30 avril, à 13 h. 15.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu ensuite à Saint-Plantaire, à 15 heures.

— Le docteur et Mme Charles Dayant,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Simone DAYANT-BAYLE,**

pieusement survenu le 25 avril 1980, à Paris (4e), à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

2, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

— M. et Mme Jacques Guichard,
M. Alban Guichard,
Mlle Inès Guichard,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Marcel GUICHARD,**
née Marie-Louise Cottignies,
décédée dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 24 avril 1980.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse ainsi que l'inhumation dans le caveau familial à Lieusaint ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

30, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris.
9, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Mme Jean Nicolas, sa famille et ses nombreux amis ont la douleur de faire part du décès de

**M. le professeur Jean NICOLAS,**
survenu le 21 avril 1980, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le 25 avril 1980, à Lamorlaye, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 20 mai, à 16 h. 30, en l'église Saint-Nicolas de Lamorlaye (60260).

— Université Pierre-et-Marie-Curie, L'U.E.R. des sciences de la terre a le regret de faire part du décès de

**Jean NICOLAS,**
survenu le 21 avril 1980.

L'inhumation a eu lieu le 25 avril 1980, à Lamorlaye, dans l'intimité familiale.

[Jean Nicolas, né le 10 mars 1925, fut nommé assistant à la faculté des sciences de Paris en 1949, où il soutint une thèse de doctorat d'Etat sur la genèse des kaolins bretons. Désigné comme professeur titulaire de chaire de géologie en 1968, il fut élu directeur du département de géologie appliquée en 1971 et responsable de l'enseignement.

Considéré comme le spécialiste des phénomènes d'altération, il anima une importante équipe de jeunes chercheurs et, à la suite de l'intérêt suscité par ses travaux sur la genèse des bauxites, Jean Nicolas fut élu en 1969 vice-président du Comité international pour l'étude des bauxites et de l'aluminium (I.C.S.O.B.A.), puis président de ce Comité en 1973.]

— M. et Mme Alain Girard,
Mme Françoise Parturier et M. Jean Gallichon,
ses enfants,
M. Philippe Girard, Mme Elisabeth Girard, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort du

**docteur Maurice PARTURIER,**
officier de la Légion d'honneur,
survenue le 22 avril 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse, en l'église de Saint-Germain-en-Laye, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, à Paris, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

58, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
22, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.
(*Le Monde* du 25 avril.)



— M. et Mme Marc Porthault,
M. et Mme Alain Porthault,
Mme Danielle Porthault,
M. Jacques Houze,
Leurs enfants,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Madeleine PORTHAULT,**
présidente-directrice générale
des Etablissements D. Porthault,
survenu le 27 avril 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 avril 1980, à 16 heures, en l'église d'Emance (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires

— Le dimanche 1er mai 1977, Dieu a rappelé à Lui, à vingt-six ans,
**M. Jean AMEYE,**
ancien élève de l'E.N.S.E.M.
et du lycée Joffre de Montpellier,
ingénieur à l'E.D.F.
« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

Sa famille le rappelle au souvenir de ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé et confie à leurs prières sa petite Anne-Laure, née le 11 juillet 1977.

— Pour le premier anniversaire du décès du
**contrôleur général
des armées (C.R.)
Jean BEAU,**
une pieuse pensée est demandée à ses amis, ceux qui l'ont connu, estimé et gardent son souvenir.

— Il y a six ans, le 2 mai 1974,
**Jacques WORMSER**
quittait ce monde.
Ceux qui l'ont connu et aimé restent fidèles à son souvenir.

## Avis de messe

— La Fédération des anciens des Forces françaises en Allemagne et en Autriche (39, rue Caumartin, 75009 Paris), fera célébrer, le dimanche 4 mai, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, un service solennel à la mémoire des Français et alliés morts en Allemagne et en Autriche.

La maîtrise de l'église interprétera la messe en ut de Mozart.

Cet avis tient lieu d'invitation.

## Soutenances de thèses

— M. Taleb Baccouche, professeur et ancien dirigeant syndicaliste tunisien, a soutenu une thèse de doctorat d'Etat à la Sorbonne, sous la direction du professeur André Martinet, le 26 avril 1980 : « L'emprunt et les calques linguistiques en arabe tunisien (littéral et dialectal) ».

## Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Christiane Baroche donnera une conférence sur le thème « La nouvelle, corollaire de l'écriture scientifique ? (itinéraire personnel ») », le mercredi 30 avril, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).



# SCIENCES HUMAINES

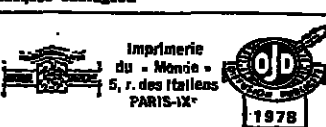
## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROPOSÉ PAR M. JACQUES LACAN EST INTÉGRALEMENT ÉLU A L'ÉCOLE FREUDIENNE DE PARIS.

L'assemblée générale de l'Ecole freudienne de Paris, convoquée le dimanche 27 avril par les soins de Me Zecri, mandataire de justice, a élu son nouveau conseil d'administration de dix-sept membres. M. Jacques Lacan a obtenu personnellement 402 voix, et la liste qu'il présentait a été intégralement élue, les suffrages variant de 300 à 350, selon les candidats.

D'autres personnalités s'étaient présentées, notamment Mme Françoise Dolto, qui a recueilli 203 voix.

Le nouveau conseil d'administration s'est immédiatement réuni sous la présidence de M. Jacques Lacan. Il a élu son bureau. Si les irrégularités juridiques contre lesquelles une procédure en référé avait été entamée sont maintenant réglées, de profondes divergences théoriques et pratiques subsistent au sein de l'Ecole freudienne de Paris. Deux issues étaient évoquées dans les couloirs : soit une séparation « à l'amiable », soit la convocation d'une assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur la dissolution à la majorité des deux tiers.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.






Commission paritaire no 57 437.

# INFORMATIONS «SERVICES»

## LA MODE

### Toute en soie

**La soie : un luxe abordable. Telle pourrait être la devise de Ling dans sa boutique de la rue Saint-Honoré à Paris.**

La carrière de cette Chinoise de Hongkong mérite d'être rappelée. Etudes de lettres à Paris et à Genève, correspondante pour l'Extrême-Orient du joaillier américain Harry Winston pour qui elle organise des expositions de diamants. En 1975, après avoir suivi les conseils de Robert Hocq de Cartier elle se lance dans l'exportation des montres à cristaux liquides Collins, dans les premiers prix. Aujourd'hui, Ling travaille dans la soie.

On sait que l'industrie du prêt-à-porter de luxe est un des fleurons de Hongkong. Là aussi Ling innove avec intelligence. Elle achète les soies écrues à Changhaï ou à Canton et les fait teindre et confectionner à Hongkong ou en France. Sa consécration parisienne lui permet aussi de vendre en gros ses modèles seyants, dessinés par des stylistes parisiens. On trouvera rue Saint-Honoré des robes à danser, des tuniques et pantalons, des chemisiers et des robes unies, façonnées ou imprimées en dix coloris choisis pour leur éclat ou leur subtilité. Les tailles vont du 36 au 44, en silhouettes simples aux détails élaborés et personnalisés ; ces modèles sont créés pour durer plus d'une saison. Les prix oscillent entre 780 F l'ensemble droit à 1 600 F la tunique sur pantalon. Les blouses, plus ou moins précieuses, sont vendues à partir de 500 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.




(CROQUIS DE MARCQ.)

**LING : robe bustier à danser en crêpe de Chine, au haut à bretelles, sur une double jupe en camaïeu de violet, rose, abricot ou imprimé gris et fuchsia. Vendue avec un châle assorti et gansé pour protéger les épaules, 1 600 F. 318, rue Saint-Honoré.**

## PARIS EN VISITES

### MERCREDI 30 AVRIL

« La demeure parisienne au dix-septième siècle racontée aux enfants », 14 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Collin.

« Saint-Paul et Saint-Denis du Saint Sacrement », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Viollet », 15 h., Grand Palais à l'entrée, J. Angot.

« Musée du Luxembourg donation Masurel », 15 h., 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Du canal Saint-Martin à l'hôtel Saint-Louis », 15 h., métro Jacques-Bonsergent, P.-Y. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, D. Fleuniot.

« Exposition Claude Monet », 15 h., entrée Grand Palais, Mme Vackier (M. M. Hager).

« L'Opéra », 14 h. 45, marches (M. M. Hager).

« Le Marais », 15 h., parvis de l'église Saint-Gervais (M. de La Roche).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Le Marais éclairé », 21 h., métro Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

### JEUDI 1er MAI

« La ville médiévale de Provins », 13 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Guillier.

« De l'abbaye de Saint-Pierre de Montmartre au village des artistes », 15 h., devant l'église Saint-Pierre, Mme Meyniel.

« Les jardins Kahn à Boulogne », 15 h., 1, rue des Abondances, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (S. Barbier).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 23, quai d'Anjou (A. Ferrand).

« Mouffetard et l'ancienne vallée de la Bièvre », 15 h., centre de la place de la Contrescarpe (M. M. Hager).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., métro Cité, I. Haulier.

« Village de Clamart », 15 h., face à la mairie de Clamart (Paris inconnu).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Le palais de justice et la Cour de cassation », 16 h., 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon (Le Vieux-Paris).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

« Le vieux Montmartre », 16 h., métro Abbesses, Mme Rouch-Gain.

« Promenade en bord de Marne. La croisette de l'île de Beauté », 15 h., pont de Bry (L'Art pour tous).

« Le Paris de Rabelais », 15 h., angle place du Panthéon et rue Valette, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

## CONFÉRENCES

### MERCREDI 30 AVRIL

14 h., 15, rue de l'École-de-Médecine, salle 308, Me C. R. Souchet : « De la recherche fondamentale aux applications pratiques (criminologie) ».

15 h., Centre culturel à Meudon, 2, rue de l'Église, L. Panassie : « La Corse ».

15 h. 30, 15, rue de l'École-de-Médecine, A. Romero : « Les victimes des lois ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques), Mme Guillier : « Douze siècles d'architecture vivante au mont Saint-Michel ».

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, P. Vinot : « Faut-il « adapter » l'homme à la société ou adapter la société à l'homme ? ».

19 h. 30, 16, rue des Écoles, G. Chaliand : « L'Afrique actuelle ».

20 h., FNAC, rue de Rennes (Amnesty International), Ch. Arnothy : « La liberté de création, un des droits de l'homme » (entrée libre).

20 h. 15, 8, rue Jean-Goujon, salle des Centraux, CRIC, Ch. Chabanis : « Dieu existe ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, salle de la Domus Medica, Y. Dieual : « L'angoisse ».

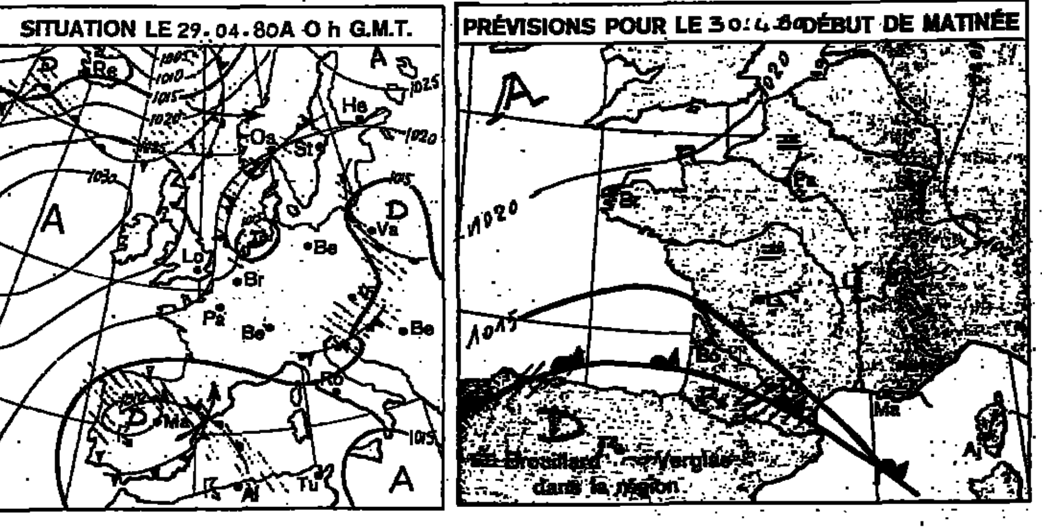
20 h. 30, 12, rue Puvis-de-Chavannes, le rabbin Meyer Amar : « La littérature jurisprudentielle dans le monde sépharade du Moyen Age à nos jours ».

21 h., Centre culturel à Meudon, 2, rue de l'Église, L. Panassie : « La Corse ».

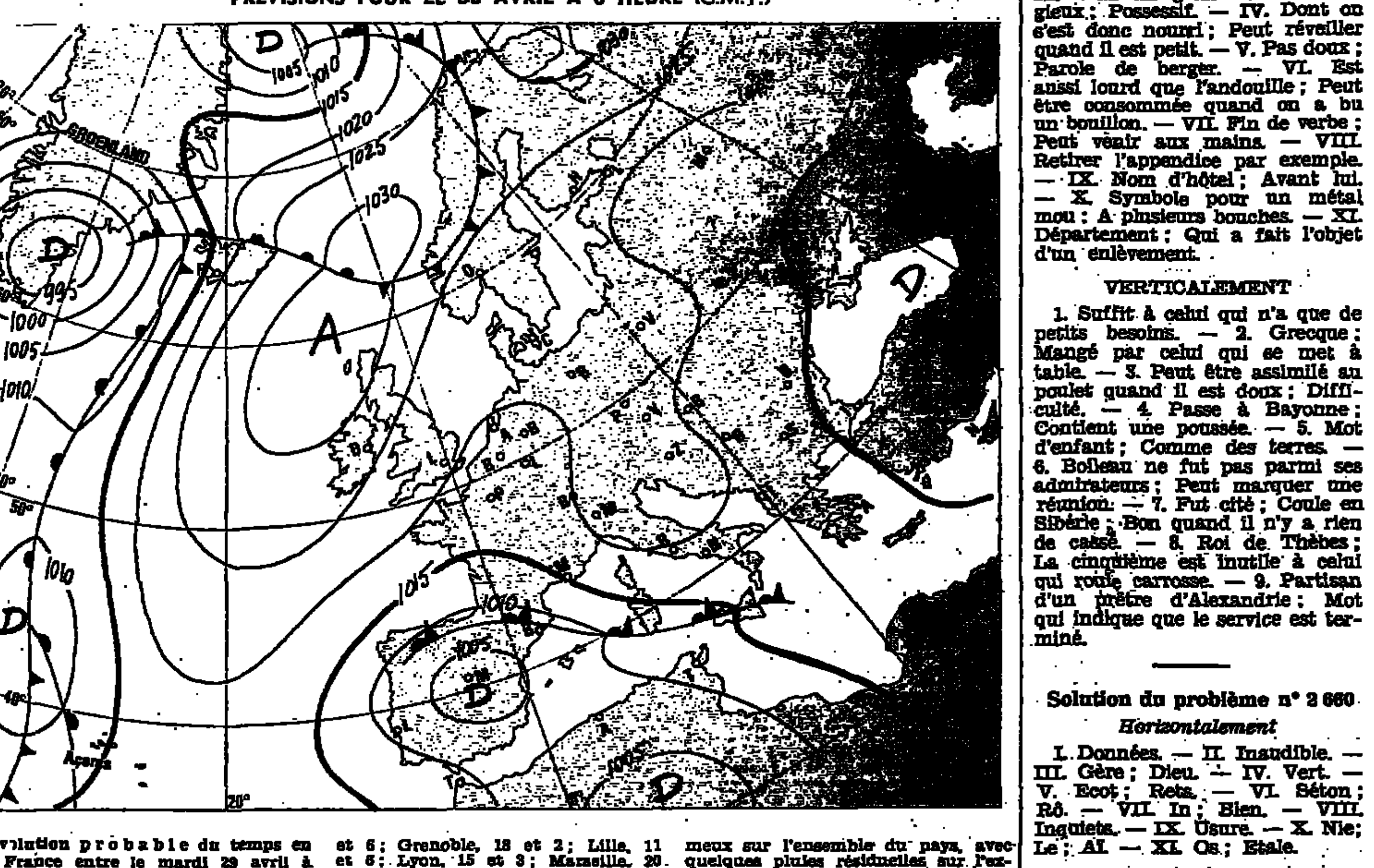
## COMMÉMORATIONS

**EN SOUVENIR DE MAX HYMANS.** — Un médaillon en bronze à l'effigie de Max Hymans, réalisé par le sculpteur Paul Belmondo, a été dévoilé, le lundi 28 avril, dans le hall d'honneur du siège social d'Air France. Max Hymans, président de la compagnie nationale, prit ses fonctions en 1948 au lendemain de la nationalisation d'Air France pour ne la quitter, pour raisons de santé, que treize années plus tard, en 1961.

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 avril à 0 heure et le mercredi 30 avril à 24 heures.

La perturbation qui s'est développée sur la péninsule Ibérique progressera vers le nord ; elle apportera des nuages abondants et une évolution orageuse sur une grande partie de la France.

Mercredi 30 avril, le temps sera orageux dès le matin du golfe du Lion au golfe de Gascogne ; il sera nuageux et très brumeux ailleurs, avec cependant des éclaircies encore assez belles de la Corse à la Provence. Au cours de la journée, les nuages d'instabilité s'étendront jusqu'à la Loire, aux Alpes et à la Bourgogne ; ils donneront des ondées passagères souvent accompagnées d'orages. Plus au nord, le ciel restera nuageux.

Les vents, d'est à sud-est, seront modérés et irréguliers en général, assez forts dans les régions méridionales, et particulièrement en mer.

Les températures minimales seront en hausse dans le Sud-Ouest ; les températures maximales seront stationnaires, amis des baisses accompagneront les orages.

Le mardi 29 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 avril ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 18 et 5 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 18 et 2 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille, 20 et 8 ; Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 16 et 6 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 14 et 5 ; Strasbourg, 15 et 2 ; Tours, 15 et 6 ; Toulouse, 17 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 12 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 10 et 2 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 14 (min.) ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 10 et 5 ; Genève, 14 et 0 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, 22 et 9 ; Nairobi, 12 (min.) ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 10 et 5 ; Téhéran, 22 et 15.

### TEMPS PROBABLE DU 1er AU 4 MAI

*Jeudi*, extension vers le nord du temps couvert et instable. Sur la moitié sud, activité orageuse plus faible dans la soirée. Légère remontée des minima dans le Nord et des maxima dans le Sud.

*Vendredi*, toujours couvert et brumeux sur l'ensemble du pays, avec quelques pluies résiduelles sur l'extrême-Est. Quelques éclaircies dans l'après-midi, plus nombreuses et plus belles sur les régions méridionales.

Samedi et dimanche, amélioration lente sur la moitié Nord, avec toujours des brouillards et du temps brumeux le matin et de belles éclaircies l'après-midi. Nouvelle aggravation orageuse venant du sud-ouest.

## FORMATION PERMANENTE

**LA RESPONSABILITÉ DANS LES INSTITUTIONS.** — L'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) organise un stage sur les équipes éducatives face à la mort, les 12, 13 et 14 mai, au Foyer international d'accueil de Paris-La Défense à Nanterre (intervenants : M. le professeur Léon Schwartzenberg et un psychanalyste).

★ ANEJI, 27, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. 878-39-17.

## RÉGIONALISME

**BARBENTANE, VILLAGE PROVENÇAL.** — Un comité rassemblant des représentants d'associations provençales de Paris organise à Paris, jusqu'au 11 mai, au Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, dans le douzième arrondissement, une série de manifestations sur le thème « Barbentane, village provençal ». Barbentane est situé dans les Bouches-du-Rhône, près d'Arles. Exposition de peinture, messe provençale, présentation de danses et manifestations folkloriques.

★ Renseignements auprès de M. Antoine de Gouberville, château de Vincennes, pavillon X, 94300 Vincennes. Tél. : 374-11-55, poste 3413.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 661

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | ■ | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | ■ |
| III | | | | | ■ | | | | |
| IV | | ■ | | | ■ | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | | ■ | | | | | |
| VII | | | ■ | | | | ■ | ■ | |
| VIII | | | | | | | | | ■ |
| IX | | | | | | ■ | | | |
| X | | | ■ | | | | | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Certaines sont pleines de sang. — II. Son temple était fréquenté par des malades. — III. Fut un grand centre religieux ; Possessif. — IV. Dont on s'est donc nourri ; Peut réveiller quand il est petit. — V. Pas doux ; Parole de berger. — VI. Est aussi lourd que l'andouille ; Peut être consommée quand on a bu un bouillon. — VII. Fin de verbe ; Peut venir aux mains. — VIII. Retirer l'appendice par exemple. — IX. Nom d'hôtel ; Avant lui. — X. Symbole pour un métal mou ; A plusieurs bouches. — XI. Département ; Qui a fait l'objet d'un enlèvement.

VERTICALEMENT

1. Suffit à celui qui n'a que de petits besoins. — 2. Grecque ; Mangé par celui qui se met à table. — 3. Peut être assimilé au poulet quand il est doux ; Difficulté. — 4. Passe à Bayonne ; Contient une poussée. — 5. Mot d'enfant ; Comme des terres. — 6. Boileau ne fut pas parmi ses admirateurs ; Peut marquer une réunion. — 7. Fut cité ; Coule en Sibérie ; Bon quand il n'y a rien de cassé. — 8. Roi de Thèbes ; La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse. — 9. Partisan d'un prêtre d'Alexandrie ; Mot qui indique que le service est terminé.

**Solution du problème n° 2 660**

*Horizontalement*

I. Données. — II. Inaudible. — III. Gère ; Dieu. — IV. Vert. — V. Ecot ; Rets. — VI. Séton ; Rô. — VII. In ; Bien. — VIII. Inquiets. — IX. Usure. — X. Nie ; Le ; Al. — XI. Os ; Etale.

*Verticalement*

1. Digression. — 2. One ; Ce ; Io. — 3. Narcotiques. — 4. Nue ; Tonus. — 5. ED ; Iule. — 6. Eider ; Béret. — 7. Sbire ; Ite. — 8. Lettres ; Al. — 9. Feu ; Son ; Pie.

GUY BROUTY.

## AU JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 28-29 avril 1980 :

UN DECRET

● Modifiant l'article R 516-32 du code du travail et les articles 15 et 24 du décret du 23 novembre 1979 et relatif à la mise en œuvre des dispositions concernant la formation de référé des conseils de prud'hommes.

UN ARRETE

● Modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux.

● Accordant une remise générale de 2 % sur les affranchissements du tarif général réalisés à la machine à affranchir afin d'améliorer le taux de pénétration des numéros de code postal spécifiques et la mention cedex.

## LE 1er MAI

### Les services ouverts ou fermés

● **PRESSE.** — Aucun quotidien parisien ne paraîtra le jeudi 1er mai.

● **BANQUES.** — Elles seront fermées le 1er mai.

● **GRANDS MAGASINS.** — Ils seront tous fermés le jeudi 1er mai ; ouverts aux heures habituelles les vendredi 2 et samedi 3 mai.

● **P.T.T.** — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 1er mai, et il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département (de 8 heures – 12 heures), qui assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

● **R.A.T.P.** — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● **ALLOCATIONS FAMILIALES.** — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés : 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 120-130, rue du Château-des-Rentiers (Paris-13e) ; 64-68, r. du Dessous-des-Berges (Paris-13e) ; 9, rue de Liège (Paris-9e) ; 78, avenue du Général-de-Gaulle à Maisons-Alfort, tour Ouest ; carrefour Pleyel à Saint-Denis ; 36, avenue F.-Joliot-Curie à Garges-lès-Gonesse ; 119-121, av. Jules-Quentin à Nanterre ; 2, avenue des Prés, à Saint-Quentin-en-Yvelines, et 15-17, r. Pierre-Timbaud à Rosny-sous-Bois seront fermés au public du mercredi 30 avril à 12 heures au vendredi 2 mai au matin. Cependant, le mercredi 30 avril, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

● **SECURITE SOCIALE.** — La Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne indique que les guichets seront ouverts le mercredi 30 avril dans les centres de paiement et dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public le vendredi 2 mai au matin.

● **MUSEES.** — Le Palais de la découverte, le Centre Georges-Pompidou et le Musée des arts décoratifs seront fermés le jeudi 1er mai ; la Bibliothèque nationale et la bibliothèque de l'Arsenal, ainsi que les expositions, seront fermées le jeudi 1er mai ; elles seront également fermées les vendredi 2 et samedi 3 mai, à l'exception des expositions, qui seront ouvertes. Le musée Marmottan sera ouvert le 1er mai. Le Musée de l'armée, le Dôme royal, le Musée des plans-reliefs et l'église Saint-Louis des Invalides seront fermés au public le jeudi 1er mai.

#### Pour les jeunes

● **SPECTACLES.** — Voir « Le Monde des arts et spectacles » daté 1er mai et « le Monde » daté 30 avril pour les spectacles pour enfants.

● **LOISIRS.** — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français) et le 720-88-98 (informations en anglais).

● **JARDIN D'ACCLIMATATION**, Musée en herbe (téléph. 747-47-66), exposition-atelier « Les mémoires d'un tableau », du 1er au 4 mai, ouvert de 14 heures à 18 heures.

● **MUSEE GREVIN** (770-85-05), 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. — Le jeudi 1er et le dimanche 4 mai, ouvert de 13 heures à 20 heures, et les vendredi 2 et samedi 3 mai, de 14 heures à 19 heures.

● **MUSEE DE L'AIR** (227-07-35), collections nationales d'aéronautique, dans les halls d'exposition du Bourget, aéroport du Bourget, et l'aéronautique des origines à 1918, dans le hall d'exposition de Meudon, 8, rue des Vertugadins, 92190 Meudon. Jeudi 1er, samedi 3 et dimanche 4 mai, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le vendredi 2 mai, de 10 heures à 17 heures.

● **MUSEE DE LA MARINE** (553-31-70), palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16e. — Fermé le jeudi 1er mai ; ouvert les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4, de 10 heures à 18 heures.

● **MUSEE DE L'ARMEE** (555-92-30), hôtel national des Invalides. — Fermé le jeudi 1er mai ; ouvert les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 mai, de 10 heures à 18 heures.

● **SPECTACLES** (voir « Le Monde des spectacles » daté 2 mai).

Le Monde

LE JOUR DES ARTS

MUSIQUE





Le Monde

# culture

## LE JOUR DES ARTS

### Le Louvre et son public.

*Une enquête portant sur le public du musée du Louvre vient d'être réalisée par le Service des études et de la recherche du ministère de la culture et de la communication. Selon cette enquête, effectuée sur un an auprès de quatre mille visiteurs, le musée, qui reçoit trois millions deux cent mille visiteurs par an, est surtout fréquenté par un public jeune et étranger : un visiteur sur deux a moins de trente ans ; un sur trois moins de vingt-cinq ans, et plus de 70 % sont étrangers. Les cinq pays qui fournissent le plus grand nombre de visiteurs sont, dans l'ordre : les Etats-Unis (22 %), l'Allemagne fédérale (10 %), l'Angleterre (9 %), le Japon (8 %) et le Canada (5 %). Quant aux visiteurs français (30 %), ils viennent en majorité de la région parisienne (40 % de Paris et 30 % de la petite ou de la grande couronne).*

*L'enquête montre par ailleurs que les ouvriers et les employés ne représentent, réunis, que 11 % du public, qu'un visiteur français sur deux est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion quatre fois plus élevée que dans l'ensemble de la population française.*

*Enfin, l'enquête fait apparaître quatre types de visiteurs : les visiteurs éclairs, qui restent moins d'une heure (17 %) ; les visiteurs pressés, qui restent entre une et deux heures (43 %) ; les attentifs, qui restent entre deux et trois heures (24 %), et les visiteurs de fond, qui restent plus de trois heures (15 %). La salle de la* Joconde *reste de loin la plus fréquentée.*

### L'été des centres culturels de rencontres.

*Les centres culturels de rencontre dont M. Jacques Rigaud, conseiller d'Etat, préside l'association, fondée en 1972, ont présenté, le 28 avril, à l'hôtel de Sully, siège de la Caisse des monuments historiques, leur programme d'été, qui sera plus spécialement orienté cette année sur le patrimoine.*

*L'abbaye des prémontrés (Pont-à-Mousson) présentera une exposition sur « Les arts du feu en Lorraine », avec la collaboration du Musée du fer de Nancy (5 mai-20 octobre). La Fondation Claude-Nicolas-Ledoux (Arc-et-Senans) montrera « Le pain et le sel » (comment ces aliments fondamentaux ont dessiné une géographie et modelé une culture) et deux expositions d'architecture : l'une sur l'œuvre de « Ledoux à Paris, » l'autre sur « Les architectes comtois du dix-huitième siècle » (15 juin-15 septembre).*

*L'écomusée du château de la Verrerie (Le Creusot) ouvre aujourd'hui une exposition de « Dessins techniques » sur les modèles de fonderie, qui durera jusqu'au 30 octobre. Tandis qu'à l'abbaye de Sénanque, c'est sur « Le patrimoine rural de Haute-Provence » qu'on insistera (6 juin-1er octobre).*

*Marie-Madeleine, recherchée dans l'imagerie populaire et la peinture depuis dix siècles, sera à l'honneur au Collège d'échanges de Saint-Maximin (18 juillet-7 septembre). Et « Les usages et les images de l'eau » ainsi que « Les jardins de la Méditerranée », à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (12 juillet-30 octobre). A Fontevraud enfin, l'exposition du patrimoine portera sur les matériaux qui ont fait l'abbaye : « Le tuffeau, l'ardoise et le bois ».*

*Des concerts, des pièces de théâtre (le Bread and Puppet à la chartreuse de Villeneuve,* Esther, *mis en scène par H. Ronse, à Fontevrauld), des stages de musique, etc., accompagneront ces manifestations.*

■ M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, et responsable de la section des intellectuels, de la culture et de l'éducation du P.C.F., a lancé un appel aux artistes, aux professionnels de l'activité culturelle, aux associations, aux comités d'entreprise, aux syndicats, aux élus et aux collectivités locales : « Il faut enrayer le processus de dégradation de toute l'activité culturelle », a déclaré M. Hermier, qui affirme que le budget prévu par le gouvernement pour 1981 accuse une diminution de 20 à 25 % des crédits d'équipements de l'action culturelle, et la stabilisation — c'est-à-dire la réduction — des subventions de fonctionnement.

## La sculpture au menu

Il se trouve que, en ce moment, plusieurs galeries d'art parisiennes exposent des sculpteurs contemporains. La coïncidence est trop rare pour qu'on ne la souligne pas.

Commençons par les ancêtres, Carl Andre, Dan Flavin et Don Judd, dont quelques pièces récentes rassemblées chez Templon (1) n'apportent rien de très nouveau par rapport à ce que l'on sait de ces trois figures du Minimal américain. Si ce n'est que leur formalisme réducteur a débouché sur une vie de surface dans un luxe de matériaux et de couleurs raffinés. Don Judd, dans ses appliques, qu'on imagine volontiers sur un mur pensé par Mies Van der Rohe, marie l'aluminium anodisé rouge ou vert avec le cuivre poli, ou, fin du fin, de la simple tôle galvanisée ; il soigne toujours autant la progression géométrique de ses volumes à l'horizontale, l'élégance de leurs profils, la perfection de leur assemblage. On a beau chercher, on ne trouve rien qui cloche.

Dan Flavin continue la sculpture au néon, dont les tubes accolés diffusent leurs traits de lumière colorée (rose, bleu, vert, jaune), qui se mêlent en douceur dans l'espace, et se prennent dans tous les miroirs tendus. En l'occurrence, dans les dallages cuivrés de Carl Andre, reste fidèle ici au principe des structures primaires, aux carrés de même format simplement posés côte à côte, que le déroulement en tapis invite à emprunter alors que les belles surfaces lissées font qu'on enjambe respectueusement le volume développé à plat.

Il faut dire que ce mélange chaud-froid bien tempéré produit ses petits effets, sur l'espace du marcheur, physiquement sollicité, subtilement, avec goût.

Deuxième étape : du nouveau pour Paris, avec Barry Flanagan (2), un drôle d'Anglais dont on n'a pas assez de pièces à conviction sous la main bien qu'une table soit pleine de petits bronzes, lourds, manipulables — des espèces de Vénus préhistoriques bien en fesses, qui font penser aussi à des poupées cassées produites en série — pour se faire une idée juste de ce sculpteur, un touche-à-tout, bourré d'idées qu'il abandonne aussi vite qu'il les lance, en dilettante. Ce marginal peu connu qui travaille depuis les années 60, et auquel la jeune génération semble être attentive, peut passer pour le contraire même de nos minimalistes, bien qu'il ait lui aussi le démon de l'expérience des limites : expérience qui ne consiste pas précisément à vouloir méthodiquement éliminer les histoires de masses pour réinvestir dans l'espace environnant.

Sa démarche n'est pas celle d'un intellectuel, et, s'il va jusqu'à oublier sa sculpture, c'est par le geste instinctif et premier, comme modeler et découper pour des petits riens — une pierre grossièrement taillée, des sacs de tissus remplis de sable, des piles de tissus pliés, des bouts de chiffons grossiers tenus par des bâtons, des bannières — qui, enchaînés les uns aux autres, paradoxalement renvoient à des notions traditionnelles de sculptures en dur. Cela ne se fait surtout pas sur le ton de la démonstration. Cela prend des allures insolites, bizarres, absurdes et tient de l'amulette, du talisman, du symbole.

Il reste encore au moins trois bonnes étapes à parcourir. Elles mènent l'une aux fins fonds du treizième, rue du Jura, chez Ferideh Cadot, qui présente trois nouvelles pièces de Tony Long ; rue Mazarine, chez Lucien Durand, qui expose des choses récentes de Merkado, et chez Baudoin Lebon, rue des Archives, où vient de s'ouvrir une exposition Bernard Pagès. Tous d'une génération plus jeune. Nous y reviendrons.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg.
(2) Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency.

## THÉATRE

## Nancy 1980

Le quatorzième Festival mondial du théâtre se tiendra à Nancy du 14 au 26 mai. Quand il a été fondé par Jack Lang, en 1963, il réunissait des troupes universitaires, puis il est devenu le paradis des marginaux engagés dans les mouvements de la politique et des révolutions théâtrales. Sans le Festival, les Bread and Puppet, les Campesinos, Bob Wilson, seraient restés plus longtemps inconnus, non seulement chez nous mais dans leur propre pays.

Aujourd'hui, les pratiques théâtrales ne peuvent plus répondre aux critères de la « marginalité » : elles portent sur des recherches de matériaux inédits, de lieux, de techniques nouvelles, et son généralement trop coûteuses pour s'autofinancer. Les marginaux de naguère sont entrés dans des circuits parfois officiels, en tout cas reconnus, et ont continué leur travail. Les artistes dans l'exercice de leur art ne se différencient plus par leur appartenance ou leur non-appartenance à l'institution ni d'ailleurs (de moins en moins) à une discipline limitée. Musique, danse, vidéo, théâtre, jouent ensemble.

Le quatorzième Festival de Nancy cherche à rendre compte de cette diversité dans un grand nombre de lieux — parti pris imposé par l'absence de salles convenablement aménagées et qui lui seraient affectées d'une manière permanente. Il faudra donc encore courir d'un endroit à l'autre, mais les troupes donnent une moyenne de huit représentations chacune...

Les deux grands pôles du programme sont, du 15 au 23 mars, un spectacle d'André Engel, donné à l'aube sur un chantier : *Prométhée*. Et du 23 au 26, Pina Bausch, avec son *Macbeth*, plus *Café Müller*, qu'elle danse elle-même.

Signe des temps, les femmes en solo sont nombreuses : la Polonaise Ewa Demarcyck (à partir du 16), les Allemandes Ortrud Benningen (à partir du 17) et Reinhild Hoffmann (à partir du 22), la Québécoise Louisette Dussault (à partir du 14), Margie Gillis (à partir du 18), l'Américaine Pat Oleszko (à partir du 19)... Des groupes viennent d'Argentine, de la Côte-d'Ivoire, du Groenland, de France (Ligeonnet et 4 Litres 12), en font trente-sept sepctacles différents pour dix-neuf pays. — C. G.

★ Renseignements : Festival mondial du théâtre, B.P. 704, 54008 Nancy Cedex, tél. (8) 335-22-41.

### ROBERT HOSSEIN VA DISSOUDRE SA TROUPE

Le metteur en scène et comédien Robert Hossein a annoncé, le lundi 28 avril à Lyon, son intention de dissoudre d'ici un an la troupe de théâtre qui porte son nom « *Faute de moyens financiers* », a-t-il expliqué, ajoutant que la gestion et l'animation de sa compagnie étaient devenues impossibles en raison de l'insuffisance des subventions accordées. « *Je préfère lever les bras et renoncer* », a dit Robert Hossein. Il a cependant indiqué qu'il ne renoncerait pas au théâtre, mais s'engagerait « *dans une autre direction* ». Rappelons que la Compagnie Robert-Hossein — actuellement en tournée pour présenter sa dernière création, *les Hauts de Hurlevent*, d'après Emily Brontë — emploie actuellement une dizaine de personnes et qu'elle a reçu pour l'année 1980 une subvention de 400 000 F du ministère de la culture et de la communication.

■ Les habilleuses de la Comédie-Française seront en grève le mercredi 30 avril. Ce mouvement, lancé à l'appel du SNBTAS-C.G.T., est destiné à appuyer leur revendication d'un salaire égal pour une qualification égale.

## ROCK

### THE BEAT AU PALACE

### *Toujours le ska*

Ceux qui ont résisté aux assauts successifs des Specials, de Madness et du Selecter n'ont pas pu s'empêcher de danser sur les pulsations du Beat, le dimanche 27 avril au Palace. La salle était comble pour ce groupe anglais qui n'a enregistré que deux 45 tours et dont on connaissait à peine le nom. Tous ceux qui vivent au rythme du ska, recouverts des carreaux noirs et blancs de rigueur, tous ceux qui, par chance, ce soir-là, possédaient deux yeux pour voir, deux oreilles pour entendre, deux bras et deux jambes susceptibles de remuer, tous ceux-là sautillaient, bondissaient sans exception.

*Le Beat* était irrésistible. Et s'il devait n'avoir qu'une vocation, c'est bien celle de faire danser, une vertu que les années 1970 avaient perdu et retrouvent tout à coup grâce au ska. Alors peu importe si le ska est un phénomène de mode, si tous ces gens se sont déplacés au Palace par réflexe, ils ont dansé et ils ont eu raison. A ce stade, l'analyse ne vaut plus grand-chose, le *fun* était là et l'électricité passait. Le plus incroyable, c'est de voir à quel point tous ces groupes, qui sont nés il y a six mois, possèdent un sens fantastique de la scène. Au bout du compte, ce ne sont ni plus ni moins que des groupes de bal ; que leurs disques soient bons (ils le sont) ou mauvais ne pèse en aucune façon sur la balance.

Liés comme les autres au label anglais Two-Tones, les musiciens du Beat n'échappent pas à la règle du ska, ils sont turbulents, montés sur ressorts et spectaculaires. Ils sont sept aussi : quatre Blancs (deux guitares, un clavier, une basse) et trois Noirs (chant, saxophone et batterie). The Beat est sans doute le groupe du genre qui se rapproche le plus du reggae, grâce à Ranking Roger, notamment, ce toaster incroyable qui pratique le talk-over à la manière jamaïquaine. Et puis, il y a Saxa, ce saxophoniste quinquagénaire, qui, affalé tout le long du concert sur un tabouret, envoie ses riffs colorés et joufflus. The Beat est revenu de bonne grâce quatre ou cinq fois pour rejouer, faute de nouveaux morceaux, ceux qu'il avait déjà interprétés. On était au bal et personne n'avait l'intention de s'arrêter de danser.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram.

## MUSIQUE

## « MATÉRIAU ET INVENTION » à l'IRCAM

*Comme le cycle de l'IRCAM consacré l'an passé au « Temps musical » (le Monde des 21 février et 2 mars), les six ateliers sur « Matériau et invention musicale » présentés par Pierre Boulez ont rassemblé une nombreuse assistance au Théâtre d'Orsay. Magie des œuvres, excellemment jouées par l'Ensemble intercontemporain sous les directions de Peter Eötvös et Boulez lui-même ? Sans doute, encore que les « œuvres de référence » ne se renouvellent guère depuis le Domaine musical (*Etudes de Debussy, Intégrales, Bagatelles et Première Cantate de Webern, Eclat-Multiples, Kontakte*) ; mais surtout présence de Boulez dont la parole sobre, les dons pédagogiques et les idées claires sont portés par un dynamisme vital autant qu'intellectuel qui exerce toujours son emprise...*

*La dialectique du matériau et de l'invention offre un intérêt certain au moment où la musique cherche à se tailler de nouveaux matériaux du côté de l'électronique, de l'ordinateur surtout. Mais Boulez montre que les attitudes fondamentales restent les mêmes quels que soient les matériaux : « Ou bien on prend le matériau comme un donné qu'on laisse venir pour l'apprivoiser, ou bien au contraire on cherche à lui appliquer une forme d'organisation » pensée préalablement, à laquelle il réagit, bien ou mal.*

*Ainsi Berio dans* Chemins V *(création mondiale), joue avec les dispositions « vocales » de l'ordinateur dans le système 4 C de G. di Giugno, c'est-à-dire qu'il le fait dialoguer avec un long solo de clarinette, en utilisant des « filtres digitaux programmés pour produire des résonances vocales » ; le son de la clarinette est aspiré par la machine et transformé (en temps réel) en équivalents vocaux; un rêve de toujours de Berio l'alchimiste ! Hélas, l'ordinateur n'est pas encore très docile et les résultats de la transmutation, qui volettent dans la salle, ne sont ni très riches ni convaincants, alors que la grande mélodie de la clarinette constamment reployée sur elle-même en phrases langoureuses et roucoulantes, en traînées de lumière, en dentelures abruptes, sous les doigts de l'excellent Michel Arrignon, sont du meilleur Berio.*

*Dans* Différences *(1958) pour petit ensemble et bande magnétique, on admire au contraire comment d'emblée il avait su « apprivoiser » la bande et réaliser cette dialectique du son instrumental avec son double enregistré, à l'identique ou transformé, pour écrire une œuvre où les instruments se dépaysent, se troublent, s'évadent de leur condition, se battent corps à corps avec leur image ectoplasmique et passent sans cesse de la terre ferme à des territoires fantastiques !*

*Arcus de York Höller symbolisait la seconde attitude définie par Boulez : œuvre mixte également (avec vingt-cinq instruments), où la bande est réalisée par un ordinateur qui utilise directement des motifs instrumentaux enregistrés par les musiciens et les transforme selon un code très sérialisé engendrant la structure de l'œuvre. Celle-ci présente de ce fait une parenté assez rare entre les sons instrumentaux et les sons électroniques, qui concertent avec une certaine souplesse au sein d'une œuvre abstraite mais non sans force dramatique. Pourtant les nouvelles couleurs produites par les manipulations électroniques restent ternes, souvent laides et, si la recherche technique est intéressante — ce dont il nous est difficile de juger, — si la partition est solidement composée, le résultat sonore paraît décevant.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le cycle de l'an passé sur « Le temps musical » a donné naissance à quatre remarquables cassettes pédagogiques, de près d'une heure chacune, comprenant les présentations de Pierre Boulez et les œuvres données en exemple (Ligeti, Messiaen, Carter, Boulez...) qu'il dirige lui-même à la tête de l'Ensemble intercontemporain. Ces cassettes sont diffusées par l'IRCAM (31, rue Saint-Merri, Paris-4e) et par Radio-France (75786 Paris Cedex 16) au prix de 40 F l'unité.

### *Un projet retardé par la guerre de six jours*

## Franco Zeffirelli montera « Aïda » aux Pyramides en 1981

Le Caire. — Franco Zeffirelli n'est pas rancunier. Son film *Jésus de Nazareth* a été retiré de l'affiche, cette année en Egypte, malgré un vif succès populaire, à cause des menaces de quelques extrémistes islamiques. Le grand metteur en scène italien est passé outre. « *Ce qui comptait*, dit-il, *c'était la réalisation du rêve de ma vie : monter* Aïda *devant les grandes pyramides de Guizeh.* » Aux yeux de Zeffirelli, qui a déjà mis en scène avec succès à Milan, en 1965, une *Aïda* encore présentée à l'heure actuelle, seuls le ciel éternellement étoilé de la vallée du Nil et les monuments immortels des pharaons peuvent permettre à l'opéra de Verdi de donner toute sa mesure.

Dès 1967, en prévision du centenaire de l'ouverture du canal de Suez (à l'occasion de laquelle en 1869 l'œuvre fut commandée au compositeur italien par le khédive Ismaïl d'Egypte, mais ne put être jouée), Franco Zeffirelli avait exposé aux Egyptiens cette idée de mettre en scène aux pyramides une *Aïda* « *comme on n'en a encore jamais vue, sans lésiner sur les moyens, avec les meilleurs interprètes du monde et pour un public très varié ayant le choix entre tous les prix de places* ».

Le thème de l'opéra de Verdi n'est-il pas égyptien et Le Caire n'a-t-il pas eu, jusqu'à l'incendie de son opéra, il y a moins de dix ans, de nombreux amateurs de bel canto ?

La guerre de six jours en 1967 fit échouer le projet, mais, la paix venue, Zeffirelli l'a proposé derechef aux responsables égyptiens qui viennent de lui donner leur accord de principe. *Aïda* devrait inaugurer en septembre 1981 le premier Festival international des pyramides qui, sans doute, bénéficiera de l'éclipse ou de la disparition au Proche-Orient de grandes manifestations culturelles internationales comme Baalbeck (Liban) et Chiraz-Persépolis (Iran).

Le Festival est prévu pour seize jours au cours desquels *Aïda* sera chantée six fois en plein air devant la pyramide de Chephren où seront installés une scène provisoire et huit mille sièges. L'Italie est d'accord pour financer le déplacement de quatre cent vingt artistes de la Scala de Milan. L'Allemagne fédérale est prête à acheter les droits (environ 13 millions de francs) du film que Zeffirelli tournerait de l'opéra qu'il aura mis en scène avec un luxe de moyens inouïs, incluant notamment la participation de la cavalerie égyptienne. Le chef d'orchestre américain Leonard Bernstein, compositeur de *West Side Story*, pourrait, au moins au cours d'une partie des soirées, diriger l'orchestre de la Scala. *Aïda* serait interprétée par la diva noire américaine Shirley Verret, au zénith de sa carrière, et entourée de Helena Obrazowa, (le rôle d'Amneris) et Luciano Pavarotti (Rhadamès).

Le Festival serait complété, dans le théâtre en plein air permanent existant déjà devant le Sphinx, par un programme de concerts, de théâtre et de danse de niveau international. Alvin Ailey, Rudolf Noureev, les Ballets de Stuttgart, ont fait connaître leur désir de se produire à Guizeh. Une participation française est aussi vivement souhaitée par Zeffirelli, qui penserait à la Comédie-Française. La dernière soirée serait consacrée à un spectacle musical et chorégraphique arabe.

Franco Zeffirelli, qui avait contribué à faire des ruines de Baalbeck un haut lieu culturel méditerranéen, en y montant en 1963 un inoubliable *Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, parviendra peut-être, avec son enthousiasme inlassable et son génie du spectacle, à recréer un foyer d'art vivant au pays des plus célèbres monuments de la planète. Si le premier Festival des pyramides est une réussite, *Aïda* resterait le thème central de ceux qui suivraient, entraînant d'autres œuvres dans son sillage mordoré.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

### *DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »*

## Les maîtres chanteurs du IIIe Reich

*Qui n'a pas un tantinet tressailli en écoutant les Carmina Burana de Carl Orff ? Quel mélomane un peu équipé pourrait dire qu'il ne dispose pas chez lui d'un enregistrement de cette musique martelée que le chef d'orchestre écrivit en 1936, à la demande du ministre de la propagande du IIIe Reich, quand il s'agit de faire des Jeux olympiques de Berlin la première des vastes mises en scène nazies ? Avant de s'inscrire dans la sinistre mémoire des figurations hitlériennes, les Carmina Burana étaient, partis de Prague au Moyen Age, des chants d'étudiants contestataires s'amusant à parodier la musique « noble » de leur temps. C'est ce qu'explique Jean-François Labie, dans une analyse de la musique d'Orff. Disons plutôt démolition. Mais ses arguments valent, comme valent et instruisent les articles que le Monde de la musique de ce mois de mai propose en une étude consacrée aux maîtres chanteurs d'Adolf Hitler.*

*Le dossier est varié, sinon épais : une introduction à la recherche musicale de la deuxième guerre, tout à fait de circonstance en ces mois où, par Afghanistan et Iran interposés... on se souvient de comment « ça » avait pu commencer, quand on n'est pas fasciné par « ça » : à Vienne comme à Paris, les prix flambent sur le marché des disques et souvenirs nazis (on procède à des repiquages des hymnes au Führer). La musique, dit-on, n'aurait rien à voir avec la politique. Oui, beaucoup de grands compositeurs et interprètes furent d'indignes collaborateurs, oui, la plupart crurent mieux de se taire. Pas Toscanini, qui, pourtant, avait commencé par plaider la cause d'Hitler. Il quitta le Festival de Bayreuth à grand fracas : Mme Winifred Wagner n'accorderait à sa protestation aucune importance. Elle régnait sur « les arts » de l'époque.*

*A Paris, les Vichyssois, en revanche, pour ne pas parler des occupants, avaient la trouille face aux « zazous », dont le « swing », cette musique décadente judéo-nègre », disait non. Derrière ce non : Django Reinhardt, Stéphane Grappelli, Alix Combelle. Refus du pas de l'oie et du Haïl Hallo Halla de ces soldats en chemise brune, à qui l'on avait répété que Bach, Mozart et Beethoven auraient recommandé « ça ». — M. L. B.*

## CINÉMA

### « LE CIMETIÈRE DE LA MORALE » de Kinji Fukasaku

Des idéogrammes sanglants composent le générique : déjà, nous sommes au cœur de la violence, nous ne la quitterons plus. Inspirée d'un fait divers authentique, l'histoire est celle d'un jeune truand, solitaire, forcené, en révolte à la fois contre la société et contre le gang auquel il appartient. Cela se passe dans les années 50, alors que le Japon renaissait de ses cendres et que, parallèlement au « boom » économique, se développaient des groupes de hors-la-loi, que l'on appelait les « Yakusa » et qui, comme les « mafiosi » italiens, n'obéissaient qu'à leurs propres lois et à leur code de l'honneur.

Agé aujourd'hui de cinquante ans, Kinji Fukasaku est considéré comme le grand spécialiste des films de « Yakusa ». Il en a tourné une vingtaine (1), qui constituent une saga de ce « milieu » japonais très particulier. Avec « le Cimetière de la morale », réalisé en 1976, il reprend un de ses thèmes familiers, celui du « Yakusa » rebelle, assoiffé d'absolu, considéré par tous comme un « chien enragé » et qui ne trouvera que dans la mort une solution à ses problèmes.

« Le Cimetière de la morale » est un film frénétique, totalement irrationnel, une sorte de chant barbare, de cauchemar atroce, où chaque cri de désespoir se transforme en acte de démence. Faut-il sourire de ces excès, comme semblent nous y inviter certains sous-titres abusivement « détournés » ? Nous ne le pensons pas. On peut refuser l'éthique (et l'esthétique) de Fukasaku. Mais l'une et l'autre portent témoignage d'une fureur de vivre — et de mourir, — d'un désarroi et d'un nihilisme qui furent ceux d'une génération. Au-delà de la pure violence, c'est finalement une conception tragique de l'existence qu'illustre ce film dont la mise en scène extraordinairement mobile et souvent subjective irrite par ses complaisances et fascine par son agressivité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Cf. *Cinéma d'aujourd'hui*, « Le cinéma japonais » (Pierre Lherminier Editeur).

■ Cinq tableaux volés en mai dernier dans un appartement de Madrid ont été récupérés par la police espagnole au moment où ils allaient être expédiés à des acheteurs étrangers. Il s'agit de deux Goya (le portrait du prince Isidore et une vierge), d'une nature morte de Zurbaran et de deux peintures de Juan de Toléda.

## CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE DES BILLETTES — Dimanche 4 mai à 17 heures (p.e. Kiesgen, Werner)
**D. LAVAL — D. CATAÑALOTTI — T. ADAMOPOULOS — Ph. BRIDE — L'ENSEMBLE 12**
Violon : Ph. Bride
MOZART : Cto pr Piano K 414
Concerto pour cor n° 3 K 447
Symphonie concertante pour violon et alto

THEATRE DU RANELAGH, 5, rue des Vignes — Lundi 5 mai à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)
Suzy **LABARRAQUE-PERROT**
HAENDEL - BRAHMS - SCHUMANN - DEBUSSY

THEATRE DES BOUFFES DU NORD, 37 bis, bd de La Chapelle
**ARS NOVA**
Dir. Marius CONSTANT
4 CONCERTS AUX BOUFFES DU NORD

Mardi 6 mai à 20 h. 30 — **LES CUIVRES**
TAKEMITSU - FOUILLAUD - STROE - MESSIAEN - SCHULLER
I. Hodaira, piano

Jeudi 8 mai à 20 h. 30 — **LA NOUVELLE BABYLONE**
Film muet sur la COMMUNE DE PARIS
Musique originale de CHOSTAKOVITCH exécutée pendant le film

Lundi 12 mai à 20 h. 30 — SOIREE **ÉRIK SATIE**

Mardi 13 mai à 20 h. 30 (p.e. Dandelot et Mondial Musique) — **CONCERTANTES**
BANCQUART - FERRARI - DUSAPIN - XENAKIS - FELDMAN - CONSTANT - SOLAL
avec E. Chojnacka, C. Lardé, S. Collot, S. Gualda, Y. Nara et LE TRIO MARTIAL SOLAL

EGLISE ST-SEVERIN — Tous les mardis à partir du 6 mai à 21 heures (Werner)
Saison Parisienne 1980 ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ**
6 MAI : MOZART
Gde Messe UT Min.

CONCERTS DU LUTRIN
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT (pl. Panthéon) 6, 7 et 8 mai à 21 heures
6) **Oscar Caceres** — Guitare
7) **Marianne Behrendt — René Fung** — Deux violons
SALLE GAVEAU Vendredi 9 mai à 21 heures (de St-Ours)
8) **Pedro Soler** — Guitare flamenca
9) **Monique Mercier** — Piano (Mozart)

SALLE GAVEAU — Jeudi 8 mai à 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)
Orchestre du Conservatoire de Paris
Dir. : SYLVAIN **CAMBRELING**
av. M. OUDAR, piano
Bach - Webern - Schumann - Chopin - Debussy

SALLE PLEYEL — Jeudi 8 mai à 20 h. 30 (Dandelot)
GRANDS RECITALS YEHUDI **MENUHIN**
Sonates pour violon seul de J.-S. Bach et B. Bartok

SALLE CORTOT — Vendredi 9 mai à 21 heures. Invitations à la salle (p.e. Kiesgen)
Licenciés de l'Ecole Normale de Musique
**Tchié WABA**
Mezzo-soprano
Au piano : Carlos CEBRO
Mozart - Brahms - Strauss - Wolf - Duparc - Ravel...

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES — Mardi 13 mai à 21 heures. Loc. : Eglise Royal Fest. 10, r. Royale (p.e. Kiesgen)
**BACH — MESSE EN LA MAJ. — CANTATE BWV 150**
JOSQUIN - LASSUS - SCHUTZ
Motets a cappella
D. PIETTI - EL. GUY - KUMMER - R. OUDOT - E. KUMMER
ORCH. B. THOMAS
Ch. « AUDITE NOVA » DE PARIS
Direction : **Jean SOURISSE**

SALLE GAVEAU — Jeudi 15 mai à 21 heures (p.e. Valmalète)
**VICHNEVSKAIA — ROSTROPOVITCH**
interprètent avec leurs enfants Olga et Alexander
**PESKANOV**
Violoncelle et piano
Elena et Pieter
**DANIEL**
Piano et violon
HAENDEL - SCHUBERT - CHOSTAKOVITCH

SALLE PLEYEL — Mercredi 28 mai à 21 heures. Loc. 7 mai (Kiesgen)
**KEMPFF**
Beethoven - Schubert - Chopin
(Les billets du 12 mars restent valables)

**LA CANNE A SUCRE**

## CONCERTS Radio France

### NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
RADIO FRANCE Grand auditorium — Mardi 29 avril à 20 h. 30
DIRECTION : **Alexandre MYRAT**
SOLISTE : **Liviu STANEZE**
AURIC - MARTINU - SIBELIUS

### MUSIQUES TRADITIONNELLES
RADIO FRANCE Grand auditorium — Mercredi 30 avril à 20 h. 30
**SUÈDE**
Chant populaire et violoneux par le Groupe Svensk Folkton de la région de DELACARLIE

### MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Grand auditorium — Lundi 5 mai à 20 h. 30
**Dong-Suk KANG, viol. — Gordon BACK, piano**
SCHUMANN, PROKOFIEV, SAINT-SAENS

### CYCLE ACOUSMATIQUE
RADIO FRANCE Grand auditorium — Lundi 5 mai et mar. 6 mai à 20 h. 30. Entrée libre
Ecritures radiophoniques composition sonore de René Farabet
**KAGEL - FARABET**
Atelier de Création Radiophon. Régie électroacoust. INA-GRM

### SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand auditorium — Vendredi 9 mai 20 heures
HINDEMITH **MATHIS DER MALER**
M. NAPIER, R. HANSMAN, E. GREGER, J. SHIRLEY-QUIRK, D. TALLEY, R. GILL
CHŒUR DE RADIO FRANCE
Nouv. Orchestre Philharmonique Dir. : Ernst MERZENDORFER

### CYCLE ISAAC STERN
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mardi 13 mai à 20 h. 30
CHOSTAKOVITCH - BARBER - TCHAIKOVSKY
ORCH. NATIONAL DE FRANCE
Direction : **Kiril KONDRACHINE**

Location : Radio France, Salles et Agences

SALLE GAVEAU
*Mercredi 7 Mai - 21 heures*
Premier récital à Paris
**Bella DAVIDOVICH**
(piano)
Chopin : Préludes
Schumann : Carnaval
*Loc. Gaveau, FNAC.*

## FESTIVAL DE SAINT-DENIS
**BASILIQUE ILLUMINEE 20 H 30 THEATRE GERARD PHILIPE**

**3 et 5 juin** Bach, Passion selon Saint Jean, La Grande Ecurie, K. Equiluz, P. Esswood, J.C. Malgoire.
**13 juin** Beethoven 6ᵉ, Gwyneth Jones, Orch. de Lyon, S. Cambreling.
**17 juin** Schubert, Inachevée, Messe en La, Chœurs de Stuttgart, J. Beckmann, dir. W. Gonnenwein.
**27 juin** Berlioz, Nuits d'été, Fantastique, Jane Rhodes, Orchestre de Lille, J.C. Casadesus.
**6 juin** S. Accardo.
**14 juin** Isaac Stern, N.O.P.
**21 juin** Phil Glass, J. La Barbara.
**28 juin** Ruggero Raimondi, Ens. Orch. de Paris, J.P. Wallez.
**10, 16, 20, 24, 28 juin** Carte Blanche à Xenakis, Kagel, Globokar, Huber, Berio, Ensemble Musique Vivante dir. D. Masson.

**renseignements : Centre Culturel Communal 61 Bd Jules-Guesde 93200 St-Denis tél. 243.30.97 loc : Fnac, Copar, et TGP tél. 243.00.59**







# SPECTACLES

## théâtres

### NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel du XVIIᵉ (227-68-81), 20 h. 30 : le Jeu des Albigeois.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux.
Marie-Stuart (508-80-17), 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Gémier (505-14-50), 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Centre culturel, Chelles (421-20-36), 20 h. 30 : le Retour du chien.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), 20 h. 30 : le Général Pegnasola.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.

### *Les salles subventionnées*

Opéra (742-57-50), 20 h. : Concert N. Ghiauro et S. Cambreling (Verdi, Rachmaninov, Tchaïkovski, Massenet, Bizet, Rossini).
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets : Brecht.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Michel Dejeneff.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Nicanor Zabaleta ; 20 h. 30 : Théâtre d'images et Ballet-Théâtre de l'Arche.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

### *Les autres salles*

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à sol.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Cartoucherie, Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Prince heureux.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (207-53-47), 20 h. 30 : Lewis et Alice.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Mardi 29 avril*

Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice (dernière). — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Studio des Champs - Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre d'En-Face (238-16-78), 21 h. : Théâtre d'ombres chinoises (dernière).
Studio - Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre - en - Rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trasante ; 21 h. 45 : Star Walz ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault ; 21 h. : Andante, J.-M. Gonzalez.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansongea. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : J. Biot ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.

### *Les comédies musicales*

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : J.-L. Masqueller, R. Tabra ; 22 h. 45 : B. Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

### *Le music-hall*

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Na Cabardaïh.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Dominique Montain.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec, M. Mason.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte - Saint - Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Kapia.

### *La danse*

Palais des congrès (758-22-58), 20 h. 45 : l'Opéra de Pékin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Areor (Sous la terre, l'amandier).
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Crownest Trio.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Hommage à Krishna.
Unesco (577-16-10), 20 h. 45 : Alicia Alonso et le Ballet national de Cuba.

### *Les concerts*

Lucernaire, 19 h. 30 : Katia Koleva (Chopin, Brahms, Vladiguerof).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat (Auric, Martinu, Sibelius).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. G. Malcolm, sol. M. Perahia (Bach, Beethoven, Mozart, Haendel).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Orchestre de Liège, dir. P. Bartholomée (Lekeu, Haydn, Strauss).
Salle Gaveau, 21 h. : D. Gelenbe (Mozart, Brahms, Schumann).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : H. Agederian (Chopin, Blomdahl, Liszt).
Salle Cortot, 21 h. : Orchestre français de chambre de l'E. N. M. P., dir. D. Rouits (Purcell, Telemann, Kuantz, Britten).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : A. Curtis (Couperin, Rameau, Scarlatti).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : le Débuché de Paris (Dandrieu, Cantin, Chalmel, Tyndare, Franck, Rossini).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : R. Terral (Brahms, Barbier, Gounod, Liszt, Schubert).
Oratoire du Louvre, 20 h. 30 : Maîtrise de l'Oratoire, dir. H. Hornung, sol. M.-L. Girod (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : A. Lagoya (Sor, Weiss, Giuliano, Albeniz, Rodrigo).

### *Dans la région parisienne*

Asnières, église Notre - Dame - du - Perpétuel-Secours, 20 h. 45 : Golden Gate Quartet.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 30 : Voyages avant l'an 40.
Boulogne, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : Brasil Tropical.
Champigny, Centre O.-Messiaen, 20 h. 30 : Bastien et Bastienne.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : Proust, ou la Passion d'être.
Mantes-la-Jolie, cinéma Normandie, 21 h. : Juke Blues Band Quintet Albert Collins Sextet.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : Regardez les hommes tomber ; 20 h. 30 : Au canard de Fou Tcheou.
Suresnes, Théâtre Jean - Vilar (772-38-80), 21 h. : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Ménet.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Plurielle.

**PIANO ★★★★ - THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**
Jeudi 22 Mai, 20 h. 30 - SCHUMANN - CHOPIN
**ASHKENAZY**
*Location : Théâtre et Agences*

**PIANO ★★★★ - THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**
Lundi 19 Mai, 20 h. 30 - Récital HAYDN - LISZT
**ALFRED BRENDEL**
*Location : Théâtre et Agences*

**PIANO ★★★★ - THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**
les 10, 11, 14, 16, 17 Mai à 20 h. 30
**LONDON SYMPHONY ORCHESTRA**
**ABBADO - BRENDEL - ACCARDO**
5 programmes différents : Intégrale concertos BEETHOVEN.
*Location : Théâtre et Agences*

**Musique — THEATRE DE LA VILLE**
18 h 30
une heure sans entracte 18 F 50
du 29 avril au 3 mai
**nicanor zabaleta**
Albeniz - Corelli - Mehul
Samuel-Rousseau
Tailleferre - Granados
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24




**PRUNIER « Madeleine »**
est ouvert tous les jours
9, rue Duphot (1ᵉʳ) - 260-36-04

**PIANO ★★★★ - THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**
16, 17, 19, 20 Juin à 20 h. 30
Dresden Staatskapelle / Sanderling - Blomstedt
**MAURIZIO POLLINI**
Les 16 et 17 juin : SCHUMANN - Les 19 et 20 juin : BRAHMS
*Location : Théâtre et Agences*

**MARDI 29 AVRIL** SOIRÉE DE CLOTURE **JOURNÉES DE LA CULTURE CUBAINE**

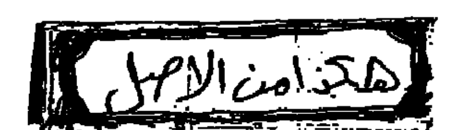
● 18 h. 15 - CINEMA
« RIO NEGRO », de M. PEREZ-PAREDES
— Prix Spécial Jury Festival Cinéma Moscou 1977

● 20 h. 45 - VARIETES
PABLO MILANES
SILVIO RODRIGUEZ
Concert : JORGES LUIS PRATS — Prix Marguerite Long Jacques Thibaud.
et le BALLET NATIONAL DE CUBA et ALICIA ALONSO

ARTS PLASTIQUES
Wifredo LAM
René PORTOCARRERO
Manuel MENDIVE
Pedro Pablo OLIVA
et 20 ANS D'AFFICHES DE CINEMA

MAISON DE L'UNESCO, 125, avenue de Suffren, 75007 PARIS - 577-16-10, poste 53-83

هكذا من الأصل





# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 18 h., Sherlock Holmes au cinéma : Dressed to Kill, de R. W. Neill ; 20 h., Le jeune cinéma allemand : Harlis, de R. Van Ackeren ; 22 h., Films du tiers-monde : Brazo Fuerte, de G. Korporavil.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

### Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Pagode, 7e (702-12-15).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

APPARENCE FEMININE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-58-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25)

LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-34-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA DEROBADE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-it.) : Vendome, 2e (742-97-52). France-Elysées, 8e (713-71-11).

ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44), Mistral, 14e (539-52-43), Napoléon, 17e (380-41-46).

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Pt-Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

FOG (A., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FOU DE MAI (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

FRANCE MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

I COMME ICARE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

INFERNO (Fr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

INTERDITS (Fr.) : trois courts métrages : Scopitone ; la Confesse ; Milan bleu : Marais, 4e (278-47-86).

J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H. sp

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (272-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMITO (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1941 (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11)

MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Stupic, 14e (542-67-42), 18 h.

LES MUPPETS (Ang., v.o.-v.f.) : Colisée, 8e ; v.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) en mat. h. sp.

NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

### LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVALIER ELECTRIQUE, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Le Berlitz, 2e, (742-60-33) ; Richelieu, 2e, (233-56-70) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Wepler, 1er (387-50-70).

LE CIMETIERE DE LA MORALE, film japonais de K. Fukasaku (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

JE VAIS CRAQUER, film français de François Leterrier : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN COUPLE TRES PARTICULIER, film americain de Paul Aaron (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'EPOPEE DU RAMAYANA, film français de J. Oger et M. Salvini : le Seine, 5e (325-95-99).

TOM HORN, film américain de William Wiard (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75)

LE VAINQUEUR, film américain de Steven Stern (v.o.) : le Paris, 8e, (359-53-99) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) — Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

PSYCHOSE PHASE III (A.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)

REGARDE ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles 15e (579-33-00).

SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SCUM (Ang., **, v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-18-45). V.f. : Capri, 2e (508-11-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A.) : Marignan, 8e (359-92-82), Broadway, 16e (527-41-16), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70)

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE TAMBOUR (All., **, v.o.) : Boul-Mich, 5e (354-48-29), Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98), Elysées Pt Show, 8e (225-67-29).

UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Murat, 16e (651-99-75).

YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

WOYSECK (All., v.o.) : Forum cinéma 1er (297-53-74).

### Les festivals

CINQUIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v.o.) : Description d'une île ; la Mémoire courte ; la Comtesse de Hong-Kong.

NICOLE STEPHANE, UNE FEMME DANS LE CINEMA. Olympic, 14e (542-67-42) : Une foule enfin réunie ; l'Une et l'Autre.

A. WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40) : Sanson.

FILM NOIR (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Panique dans la rue.

NOUVEAUX CINEASTES FRANCO-HELVETICO-GERMANIQUES (v.o.) Denfert, 14e (354-00-11) : le Chemin perdu.

MARLENE DIETRICH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Blonde Vénus.

ORSON WELLES (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Criminel.

FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant Mr. Petrov.

JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.

CHAPLIN (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Temps modernes.

FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Mokhtar ; Khalifa le teigneux. — La Clef, 5e (337-90-90) : les Vacances scolaires ; le Secret du général. — Olympic, 14e (542-67-42) : Pedra libre ; Marcados para vivir.

LES FILMS LES PLUS CHERS DU MONDE (v.o.-v.f.), Eldorado, 10e (208-18-76) : Casino Royale. — Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Barbarella.

SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Henri V.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin-Blanc.

JOURNEES CULTURELLES DE CUBA, Unesco, 7e (577-16-10), 18 h. 15 : Rio Negro.

COMEDIES AMERICAINES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Quoi de neuf, Pussycat ?

## SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 30 avril au 7 mai)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), ts les merc., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne. — Mercredis musicaux, le 30, à 14 h. 30, avec le violoniste Ivry Gitlis.

Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h : Animation pour enfants et adolescents.

#### MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le merc. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, le sam. à 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.

Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), le merc. à 14 h. 30, le dim. à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30, et les merc. sam., à 15 h. 30 : Don Quichotte chevalier de la lune.

#### CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h 30 : Holiday on ice (dernière le 4 mai).

Square Hélène-Boucher, porte d'Italie (588-46-00) ts. les merc. et sam. à 15 h. et le dim. à 14 h. et 16 h. : Cirque Rech.

Square J.-Moulin (541-32-38), ts les jours, à 15 h. : Cirque Diana Moreno.

#### THEATRE

Café d'Edgar (320-85-12), les merc., à 14 h. et 16 h., et sam. à 15 h. : A quoi on joue ?

Cité internationale universitaire (589-38-69), ts les mer., à 15 h. : Pinocchio ; à partir du 5 mai (ts les jours sur réservation) : le Diable aux trois cheveux d'or.

Théâtre Adyar (878-33-47), le 30 ; les 6 et 7 mai, à 14 h. 30 ; le 6, à 20 h. 30 : le Jour et la Nuit.

Théâtre Astral (588-84-13), tous les merc., à 14 h. 30 et 15 h. 30. et dim. à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.

Théâtre de Plaisance (261-35-36), ts les merc., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.

Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15. (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

#### REGION PARISIENNE

Aulnay-sous-Bois (868-00-22), les 30 avril et 3 mai, à 14 h. 30 : Archipel.

Sartrouville, CAC (914-23-77) : Archipel (à partir du 5).

#### EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay-sous-Bois (868-00-22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers).













MERCREDI



# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## Annoncer la couleur

Si vous avez vécu cette journée en U.R.S.S., lundi sur Antenne 2, vous aurez été surpris par le ton, tout neuf à la télévision, des équipes de service. Tout neuf, peut-être pas. A l'étranger, nos reporters se montrent souvent plus lucides, plus exigeants qu'à la maison. Ils vont planter leurs micros sans se gêner, sans se plier en deux, sous le nez de leurs interlocuteurs, posent les questions qu'il faut, et si les réponses sont d'évidence trop évasives, trop vagues ou trop gouvernementales, ils insistent, ils reviennent à la charge, poliment mais fermement, en hommes conscients de leur mission : tenter d'éclairer l'opinion.

A l'étranger, entendons-nous. Il y a des pays, notamment ceux de l'Est, où on ne vous laisse pas entrer comme ça. Des pays où le visa est délivré avec un élastique, à la tête du client, des pays où seuls ont accès les journalistes prêts à montrer patte blanche. De là, ces reportages d'un optimisme béat qui, depuis des années, dégringolent le long de nos chaînes dans un cliquetis de déclarations officielles. Où que vous alliez jusqu'à présent, à Hanoï, à Phnom-Penh, à Pékin ou à Cuba, vous aviez l'impression d'arpenter un immense dépliant publié par le ministère du tourisme et de l'information.

En Russie, cette fois-ci, on savait exactement où on allait et dans quelles circonstances. Ce kolkhoze très opulent, décoré de l'ordre de Lénine, où nous a emmené le journal de midi, avait été choisi « à notre intention » par les services soviétiques. Patrick Poivre d'Arvor — il nous servait de guide — a été parfait, annonçant toujours la couleur, prenant soin de souligner que l'énorme déploiement de victuailles à l'étalage de nos écrans était chose rare, chose vue le samedi 10 avril, date du tournage de cette séquence. Et d'aborder sans hostilité et sans complaisance les vrais problèmes : approvisionnement, récoltes, pénurie, logement, niveau de vie, transports urbains.

Les réponses de ses interlocuteurs variaient selon qu'ils appartenaient à la famille modèle choisie en haut lieu, ou bien à l'université ou au parti. Là, on se contentait de nous exposer les petites tracasseries de la vie quotidienne : pas assez de rames de métro, stations d'autobus trop espacées, queues interminables aux portes des magasins ; ici, on y allait de son explication en forme de conférence de presse.

Sur Kaboul : nous avons répondu à l'appel au secours du gouvernement harcelé par les rebelles afghans. Sur les Jeux olympiques : un geste ? quel geste ? nous ne céderons pas au chantage de M. Carter, si encore on nous le demandait gentiment... Sur Sakharov : il faisait de la propagande contre sa propre patrie auprès des correspondants de l'étranger...

Le soir, dans « Question de temps », le sujet est revenu sur le tapis. Même son de cloche donné par M. Zagladine, chef adjoint du département des affaires étrangères du comité central. A quoi Jean-Pierre Elkabbach — il avait pris le relais — a répondu avec beaucoup d'humour, le geste à l'appui : si le Prix Nobel avait pu dire la vérité en face, il n'aurait pas pris ce biais.

Il a été excellent Elkabbach. Il s'est comporté en véritable porte-parole du public français. C'est bien simple, il nous piquait les mots de la bouche, et demandait exactement ce qu'on avait envie de savoir. Exemple particulièrement savoureux : votre pays ne paraîtrait-il pas plus fort, moins fragile aux yeux du monde extérieur si son attitude à l'égard des libertés n'était pas sujette à caution ? Et M. Zagladine, en toute innocence joufflue et badine : « *Je ne comprends pas votre question !* » Très bon reportage aussi sur l'essor de la religion en U.R.S.S., la difficulté des mariages mixtes, et sur Tbilissi, capitale de la Géorgie. CLAUDE SARRAUTE.

## MICHEL DRUCKER VA CHANGER DE RENDEZ-VOUS

Michel Drucker abandonnera ses « Rendez-vous du dimanche » à partir du mois de septembre 1980, afin de se consacrer exclusivement à la nouvelle émission « Stars », qui deviendra mensuelle à la rentrée. (Le deuxième numéro en est diffusé le samedi 3 mai, à 20 h. 30, sur TF 1.) C'est Eve Ruggieri — l'animatrice quotidienne des matinées de France-Inter et la productrice de l'hebdomadaire « Regard des femmes », sur TF 1, — qui remplacera l'hôte des dimanches après-midi. Néanmoins, Rémy Grumbach demeurera le coproducteur et le réalisateur de ces rendez-vous du cinéma et des variétés







## A partir du 1er juin
## Mme MICHÈLE COTTA DIRIGERA LE SERVICE POLITIQUE DE R.T.L.

Mme Michèle Cotta, chef de service au magazine *le Point* (section partis politiques), quittera le poste qu'elle occupe depuis septembre 1977 pour devenir, à partir du 1er juin, directrice du service politique de R.T.L.

[Née le 15 juin 1937 à Paris, Mme Michèle Cotta, licenciée ès lettres, débute à *France-Observateur* en 1958, puis collabore successivement à *l'Express* (1971-1976), à Europe 1, à France Inter et au Point, ainsi qu'à *Nice-Matin* en tant qu'éditorialiste. Mme M. Cotta est l'auteur de plusieurs ouvrages : *la Collaboration*, *les Elections présidentielles*, *Prague, l'été des tanks* et *la VIe République*.

## Mardi 29 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Monsieur Ludovic.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Mères célibataires : Et papa où il est ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés (hommage à B. Coquatrix) : « Music-hall ».
Pour les vingt-cinq ans de l'Olympia (deuxième partie), avec Adamo, P. Anka, E. Macias, V. Samson, D. Roussos, R. Charlebois, D. Dufresne, J. Lewis, S. Vartan, J. Hallyday, E. Piaf, Y. Montand et G. Bécaud.
21 h 30 Documentaire : Les mystères du monde végétal.
Les fleur et ses amours.
22 h 30 Danse : Alexandre Nevski.
Réalisation D Sanders, ballet inspiré du film d'Eisenstein.
23 h 5 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
Le divorce.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Grand Fossé ».
Réalisation Yves Ciampi.

*Jean Elleinstein a signé le scénario de ce téléfilm contant la vie de deux cheminots de la banlieue parisienne en 1920, au moment du congrès de Tours.*



22 h Débat : Une famille déchirée depuis soixante ans : la gauche.
Avec MM. G. Marchais, secrétaire général du P.C., L. Jospin, membre du secrétariat du P.S., chargé des relations internationales, Mme D. Tartakoski, professeur d'histoire, et M. P. Ory, professeur à l'université Paris-X, secrétaire général des Amis de Léon Blum.
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
République et démocratie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Retour de Frank James ».
Film américain de F. Lang (1940), avec H. Fonda, G. Tierney, J. Cooper, H. Hull, J. Carradine, J.E. Bromberg, D. Meek. (Rediffusion.)
*Frank James, qui ne se fie pas à la justice, entreprend de venger lui-même son frère Jesse, abattu par Bob Ford.*
*Un western de commande, suite du « Brigand bien-aimé », d'Henry King. Fritz Lang y a retrouvé son thème de prédilection : la vengeance et, sans se préoccuper de la vérité historique, a suivi son inspiration personnelle.*
22 h Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Expulsé », de S. Beckett, lu par B. Devoldère.
19 h. 30, Sciences : Optique et corrections.
20 h., Dialogue franco-suédois... avec G. Brandel et M. Gravier : « Pourquoi nous connaissons-nous si mal ? »
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec E. Pistorio.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruit de pages.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, En direct de Radio-France, Sonate « les Adieux » (Beethoven), par F. Aguessy ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert, en direct de Radio-France : « Phèdre » (Auric) ; « Rhapsodie-concerto pour alto et orchestre » (Martinu) ; « Symphonie en ré majeur » (Sibelius), par le Nouvel Orchestre philharmonique, direct. A. Myrat, avec L. Stanese, alto.
23 h., Ouvert la nuit : Domaine de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h. 30, Un siècle de musique à Paris : Varese, Schaeffer, Boulez, Eloy, Portal, Globokar, Alsina, J.-P. Drouet ; 1 h., Douces musiques : Poulenc, Leclair, Haydn.

## Mercredi 30 avril

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Cérémonie d'abdication de la reine Juliana.
(en direct d'Amsterdam.)
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 33, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Les aventures de Black Beauty ou Prince noir ; 15 h. 25, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 40, La parade des dessins animés ; 16 h. 4, La main rouge ; 16 h. 30, Installation de la reine Beatrix des Pays-Bas au Royal-Palace ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Poisson d'avril.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Ne laissons pas nos enfants abuser des sucreries.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Julien Fontanes, magistrat.
Par la bande.
De J. Cosmos ; réalisation F. Dupont-Midy. Avec J. Morel, J. Serres, E. Dandry.
22 h La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Les savants déroutés : *les Dragons de l'Eden*, de C. Sagan ; *A la recherche du réel*, de B. d'Espagnat ; *Quand l'irrationnel rejoint la science*, de R. Chauvin.
23 h 5 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Couronnement de la reine des Pays-Bas.
En direct des Pays-Bas, cérémonie du couronnement de la reine Beatrix.
16 h 30 Récré A 2.
Discrébus ; Wattoo-Wattoo ; Emilie ; Mare-bout'ficelle ; Anagrammes ; la Panthère rose ; Albator ; Sport ; Popeye.
18 h 10 « On we go ».
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Avec C. Nougaro.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
L'assassinat du chancelier Dollfuss.
22 h 40 Cérémonie du couronnement (résumé).
Résumé de la journée.
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le dessinateur ; les travailleurs du petit matin.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; les croquemitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.S.U.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « Pouic-Pouic ».
Film français de J. Girault (1963), avec L. de Funès, J. Maillan, M. Darc, G. Tréjean, P. Nicaud, R. Dumas. (N. rediffusion.)
*Un homme d'affaires survolté, coléreux, cherche à revendre une concession pétrolifère fantôme que sa femme a achetée à un escroc.*
*Un vaudeville que l'interprétation forcenée de Louis de Funès et le numéro de Jacqueline Maillan sauvent de l'insignifiance à laquelle le condamnait la mise en scène.*
21 h 55 Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (l'arbre aux fées) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : le pouvoir de la littérature.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, le livre, ouverture sur la vie : « la Musique buissonnière », avec P. Alfaenger.
11 h. 2, Musique et agrégation (et à 17 h. 32 et 20 h.).
12 h. 5, Agora : Métamorphoses de la civilisation, avec R. Debray.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du Royaume de la musique.
14 h., Sons : Marchés d'ici et d'ailleurs (place Djemma-el-Fna, à Marrakech).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant du Mont-Salvat », d'H. Bonnier.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : La drogue.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'islam).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un professeur de sciences économiques.
16 h. 50, Actualité : La restauration.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Fugue du Père Noël », de M. Tournier, lu par R. Gérôme.
19 h. 30, La science en marche : Une béchamel au chocolat.
20 h., La musique et les hommes : Le piano.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations, une vie de femme.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et Musique (et à 13 h. 30 et 18 h. 30) ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Eveil à la musique : contes orientaux.
9 h. 17, Le matin des musiciens, figures du romantisme : Brahms à Hambourg, 1833-1863.
12 h., Musique de table : « Trois pièces pour blues band et orchestre symphonique » (Russo), « Allegro blues » (Brubeck) ; 12 h 35, Jazz classique : Stuff Smith ; 13 h., La facture d'orgue.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 40, Kaléidoscope : Debussy, Schubert, Beethoven, Stravinski ; 15 h., Les grotesques de la musique : Le festival selon Hoffnung ; 15 h. 15, Jeu des énigmes ; 16 h. 20, Les pédagogues du dix-huitième siècle ; 17 h., Haute fidélité : œuvres de O. Messiaen et P. Henry.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time.
20 h., Le royaume de la musique : Frédérique Cambreling, harpiste.
20 h. 30, Cycle Rameau, récital K. Gilbert, clavecin : « Première suite en la mineur » (Rameau) ; « Première Suite en ré mineur » (Mattheson) ; « Première suite en la majeur » (Dieupart) ; « Suite des Indes galantes » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h., Hommage à Kathleen Ferrier : Œuvres de Schumann, Mahler, Brahms, Pergolèse ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

## TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 29 AVRIL

— *M. Maurice Charretier*, ministre du commerce et de l'artisanat, est l'invité de « Radioscopie », de France-Inter, à 17 heures.

— *M. Boris Ponomarev*, membre du bureau politique du P.C. soviétique, répond aux questions des journalistes d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

— *MM. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., et *Lionel Jospin*, membre du secrétariat du P.S., participent au débat des « Dossiers de l'écran », consacré à la gauche, sur A 2, à 22 heures.

MERCREDI 30 AVRIL

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., participe à l'émission « Radioscopie », de France-Inter, à 17 heures.

# PRESSE

## A Lille
## QUATRE JOURNALISTES DE « NORD-MATIN » ASSIGNENT LA DIRECTION DE « NORD-ÉCLAIR »

« *Quatre journalistes de* Nord-Matin, *quotidien appartenant au groupe Hersant, ont fait assigner devant le tribunal correctionnel de Lille les responsables du journal* Nord-Eclair », déclare un communiqué commun des sections S.N.J. et C.F.D.T. de *Nord-Matin*, qui précise :

« *Ils reprochent à* Nord-Eclair *d'avoir publié à plusieurs reprises, sans avoir demandé leur accord, des copies serviles d'articles ou d'enquêtes réalisées pour le compte de* Nord-Matin, *ce qui constitue aux yeux de la loi le délit de contrefaçon. (...)*

» *Les quatre plaignants, qui appartiennent au Syndicat des journalistes français C.F.D.T., entendent ainsi protester contre la concentration progressive des deux titres du groupe Hersant dans le Nord, concentration qui s'est effectuée jusqu'à maintenant au détriment de* Nord-Matin.

» *Rappelons, en effet, que, depuis moins d'un an, c'est la moitié environ de l'effectif rédactionnel de ce titre qui a été licenciée dans le cadre d'un plan de restructuration, et que le contenu actuel des deux journaux est aujourd'hui, à quelques pages près, sensiblement le même.* »

## GUERRE DE PROCÉDURE AU « COURRIER PICARD »

Au *Courrier picard*, quotidien d'Amiens en coopérative ouvrière — à l'issue de l'assemblée générale du 26 avril, — le directeur général, M. Bernard Roux, en fonction depuis le 1er février 1978, a présenté sa candidature au sociétariat pour pouvoir accomplir sa mission au-delà du 10 juillet 1980. En effet, cette condition est nécessaire, en vertu de la loi de 1978 sur les coopératives ouvrières, pour qu'il demeure directeur général. Mais il n'a obtenu que 118 voix alors que 134 étaient nécessaires.

« *En fait*, déclare un communiqué, *il semble qu'un groupe composite, aux motivations diverses et opposées, ait décidé d'éliminer progressivement tous les hommes de l'entreprise ayant participé au sursaut salvateur de 1977 : deux administrateurs renouvelables, représentant cette ligne de rigueur de gestion et d'indépendance du journal, ont été battus.* »

Rappelons qu'il y a trois ans, en effet, le *Courrier picard* avait traversé une période très critique à l'occasion de laquelle la nouvelle direction — MM. Ivan Joly et Bernard Roux — avait imposé un plan de redressement.

« *M. Pierre Rouanet, rédacteur en chef élu sociétaire au cours de l'assemblée générale, démissionne de ses fonctions de rédacteur en chef pour conserver celles de chef des services politiques* », précise le communiqué.

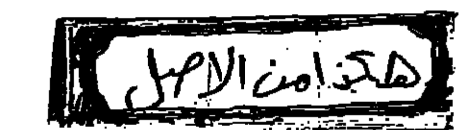
## UNE DÉLÉGATION PATRONALE DE LA PRESSE RÉGIONALE REÇUE PAR M. BARRE

*Une délégation patronale de la presse régionale*, conduite par M. Claude Puhl, président du S.N.P.Q.R., a été reçue à déjeuner lundi 28 avril, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre. A cette occasion, M. Puhl a indiqué qu'une « table ronde » tripartite (gouvernement - Parlement - organisations professionnelles) destinée à examiner l'ensemble des problèmes des aides à la presse, allait se réunir à partir de septembre comme le gouvernement s'y était engagé lors de l'examen du dernier budget. Mais selon lui, un rapport sur les conclusions de cette « table ronde » ne pourra pas être déposé avant 1981.

Par ailleurs, a déclaré M. Puhl, un groupe de travail composé de représentants des organisations professionnelles et de l'administration va être constitué dans les prochaines semaines pour étudier les problèmes de la télématique.

Enfin, les représentants de la presse régionale ont évoqué avec le premier ministre la hausse des prix du papier.

D'autre part, « *M. Raymond Barre a réaffirmé sans ambiguïté l'hostilité du gouvernement aux radios dites libres* », a précisé M. Claude Puhl ajoutant que, toujours selon le premier ministre, les expériences engagées par Radio-France et FR 3 « *étaient strictement limitées* ».





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |





## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Un organisme français de coopération recherche pour une Ecole d'Ingénieurs du bâtiment près d'ALGER

### INGENIEURS ou UNIVERSITAIRES

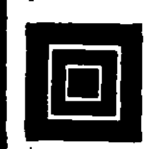
pour l'enseignement de :

- Mathématiques (DEA souhaité)
- Physique (DEA souhaité)
- Mécanique des fluides
- Résistance des matériaux
- Construction générale
- Construction métallique (CHEM souhaité)
- Structures (CHEBAP ou ISBA souhaité)
- Techniques de construction (expérience chantier exigée, connaissances R.O. et Informatique)
- Travaux pratiques RDM, Mécanique des fluides, Electrotechnique (AM de préférence avec expérience laboratoire ou service entretien en entreprise).

Les candidats doivent posséder une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, l'expérience de l'enseignement est souhaitée.

Les contrats, établis par le Ministère Français des AFFAIRES ETRANGERES, sont de 2 ans renouvelables.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une photo doivent être adressées à



**quaternaire éducation**
**34, rue de Liège - 75008 PARIS**
qui est chargé de la sélection des candidats.

amp

### INTERPRÈTES DE LANGUE ARABE
**Organisation des Nations Unies**

Un examen d'aptitude aux fonctions d'interprète de langue arabe aura lieu en juin 1980 à New-York et à Genève, ainsi que dans d'autres centres, en fonction des candidatures reçues. Les candidats qui auront réussi à cet examen et fait l'objet d'une recommandation seront nommés initialement à des postes vacants à New-York et à Genève. Ils pourront par la suite être appelés à exercer dans d'autres lieux d'affectation en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe. Les candidats doivent avoir l'arabe comme langue principale, avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et une excellente connaissance de l'anglais ou du français. Ils doivent être diplômés d'une université ou d'un établissement équivalent et avoir fait la preuve qu'ils sont aptes à interpréter de l'anglais ou du français en arabe et de l'arabe en anglais ou en français. Ils doivent compter 200 jours d'expérience en tant qu'interprètes de conférence et seront priés d'en fournir l'attestation. Les candidats dont la nomination aura été recommandée seront recrutés pour pourvoir des postes vacants ; ils percevront un traitement annuel brut de 19.040 dollars, auxquels viendront s'ajouter une indemnité de poste (minimum net de 6.886 dollars pour New-York et de 19.531 dollars pour Genève) ainsi que, le cas échéant, des prestations familiales.

Des renseignements complémentaires ainsi que les formules de candidature peuvent être obtenus en s'adressant à :

Centre d'Information des Nations Unies
4 et 6, avenue de Saxe,
75700 Paris.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 16 mai 1980.

**AFRIQUE CENTRALE FRANCOPHONE**
filiale d'un très important groupe français d'édition recherche son

### CHEF COMPTABLE

professionnel confirmé, doué d'une large autonomie. Il sera plus particulièrement chargé de l'application et du contrôle des méthodes de travail des comptabilités des différentes sociétés du groupe.

Une expérience préalable en milieu africain est largement souhaitée.

Adr. lettre de candidature sous réf. 294
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Société d'ingénierie informatique recherche pour l'AFRIQUE

### INGENIEURS INFORMATICIENS
**Haut Niveau**

Expérimentés, ils devront assurer des missions de conseil couvrant les domaines de l'informatique de gestion, des systèmes, des méthodes et de la formation.
L'intérêt de ces missions devrait motiver des candidats diplômés ayant une volonté réelle de transmettre leur savoir-faire à des équipes déjà très qualifiées.
Conditions de détachement intéressantes, salaire versé en France, avantages fiscaux, logement et voiture assurés.

Envoyer C.V. et prétentions, sous réf. 79078/1 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful international Chemical Company. We operate 52 sales offices and 25 manufacturing sites throughout Europe, Africa and the Middle East. Our product mix ranges from plastics, base and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.

Our Technical Service and Development Center in Horgen near Zurich, Switzerland, has an opening for a

### CHEMIST CHEMICAL ENGINEER in the field of PAPER COATING

As a member of the paper latex technical service and development group, you will be responsible for product development and customer service to the European paper industry.

Creativity is required in solving technical problems and in the translation of industry needs into new products. The ability to maintain close liaison with other functions, such as research, marketing, sales and manufacturing, is essential. Among the tools at your disposal are a well-equipped laboratory including a versatile high-speed pilot coater.

We require :

- A degree in Chemisty or Chemical Engineering ;
- A minimum of two years of industrial experience preferably in the field of paper coating ;
- Age between 26 and 32 years ;
- Knowledge of English, other major European languages are an asset ;
- Willingness to travel ;
- Creative, dynamic personality.

We offer :

— Training on the job ;
— Career opportunities based on your performance ;
— Progressive employment conditions ;
— A stimulating working environment in a young team.

If you are interested in this challenging job, please call or write to us for an application form.




DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mr. R.M. Cajacob Leland L. Doanstrasse 3
CH-8810 Horgen/Switzerland
Tél. 01/728 21 11.

### Jeune Ingénieur de Production

La SIFA est un Groupe Français dont 10 filiales sont implantées en Afrique Noire. Elle est spécialisée dans la production industrielle en grande série d'objets jetables.
La plupart des unités sont des sociétés de fabrication d'allumettes, de 90 à 300 personnes assurant l'approvisionnement d'un pays et parfois même exportant. Une diversification, à partir de cette activité de base, concerne les piles électriques.
La SIFA souhaite embaucher un Jeune Ingénieur diplômé d'une école de type Arts et Métiers ou ENSI de mécanique ayant une première expérience en production ou même débutant.
Après mise au courant, il sera responsabilisé sur la fabrication de l'une des filiales. Puis à moyen terme, il évoluera vers une direction technique de société Africaine.
Ultérieurement une continuité professionnelle peut déboucher sur une direction d'Entreprise en Afrique ou en Europe.
Cette situation offre une perspective de stabilité professionnelle due à la diversité des implantations et les avantages matériels inhérents à l'expatriation.
Ecrire avec C.V. explicite sous référence SI/AM à

**CETAGEP** 30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

### SCHLUMBERGER
recherche pour
**BASES D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE EN LIBYE**

### MÉCANICIEN CONFIRMÉ

pour participer à l'entretien et à la réparation d'une flotte de véhicules spécialisés.

CONDITIONS DE TRAVAIL :
— Salaire intéressant ;
— Emploi stable ;
— Régime de récupérations en France avec voyages payés.

QUALIFICATIONS DEMANDEES :
— CAP mécanique automobile minimum ;
— Très bonnes connaissances des véhicules légers et camions avec moteur Diesel et essence ;
— Permis V.L. et P.L. obligatoires.

La position est ouverte de préférence à des candidats jeunes et actifs désirant faire une carrière. Des possibilités de formation sur ce matériel spécialisé sont offertes à notre personnel.

Ecrire avec C.V. très détaillé incluant expér. professionnelle, qualifications, nationalité.
50, rue de MONCEAU,
75008 PARIS.

Environnement Européen
Pour BRUXELLES et LUXEMBOURG

Recherchons disponibles rapidement

### Analystes Programmeurs
**Confirmés COBOL - ICL 2904**

Anglais indipensable
Tél. 225.12.46 ou 359.27.00

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spéciale MONDEMPLOIS (serv. M 5), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

### ingénieur mécanicien-électricien

La Compagnie Minière d'AKOUTA est une Société Nigéro-Française extrayant et concentrant du minerai d'uranium issu d'un gisement situé dans le Nord du Pays. Elle cherche pour seconder le Chef du «Service ateliers généraux énergie» UN INGENIEUR diplômé ayant 30 ans au moins et 5 ans environ d'expérience en entretien dans l'industrie lourde. Le contrat proposé est assorti des avantages et des garanties liés à l'expatriation. L'organisation du site favorise la vie en famille et la scolarisation des enfants jusqu'en fin de 3ème. Ecrire avec CV explicite sous réf. CK/IME à

**CETAGEP**
30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

### INTERPRÈTES-STAGIAIRES
**ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

cherche des interprètes-stagiaires connaissant

**FRANÇAIS, RUSSE ET ANGLAIS**

pour occuper des postes au Siège de l'Organisation à New-York

Les candidats doivent être de langue maternelle française ou avoir le français comme langue principale et avoir fait des études universitaires dans cette langue.

Outre une culture générale et un bon style en français, les candidats doivent avoir une connaissance approfondie du russe et de l'anglais et comprendre ces langues sans aucune difficulté à l'audition.

Le traitement des interprètes-stagiaires va de 14.300 dollars à 22.440 dollars brut par an plus prestations diverses, celui d'un interprète qualifié commençant à 23.910 dollars brut par an, plus prestations.

Les candidats sont priés d'adresser de toute urgence leur curriculum vitae au :

United Nations Secretariat Recruitment Service (Interpreters)
Room 3601 - Office of Personnel Services
New-York, N.Y. 10017.

Seuls les candidats qualifiés seront priés de remplir la notice personnelle de l'ONU et seront convoqués à Paris pendant la semaine du 12 au 16 mai 1980.

Important Groupe
**Agro-Alimentaire**
Leader Mondial dans sa spécialité, recherche
Dans le cadre de son développement à l'

**ETRANGER**
**(Afrique Francophone, Brésil)**

### adjoints de direction technique

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront être titulaires d'un diplôme INGENIEUR ENSAM ou équivalent, posséder une solide expérience en fabrication, gestion de la production, entretien, commandement des hommes, ainsi qu'une pratique courante d'une langue étrangère (Anglais, Portugais, de préférence).
Disposant de réelles responsabilités opérationnelles, les candidats retenus pourront se voir proposer un véritable plan de carrière, qui devra nécessairement s'appuyer sur un séjour de plusieurs années à l'étranger.
Ils bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3510 à J.G.M. Conseil - 2, avenue du Maréchal Foch - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

**GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS**
cherche pour sa filiale en
**ESPAGNE**
(Province d'Aragon)
UN

### CHEF DE PRODUCTION

Ce poste conviendrait à un
**INGENIEUR**

- possédant une bonne expérience de la fabrication dans le domaine de la Construction mécanique
- capable de mener à bien la réorganisation de la production
- parlant couramment Espagnol.

Avant son départ en ESPAGNE un stage sera organisé dans une Usine Française du groupe.

Envoyer CV et prétentions à No 56.388 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

**PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE**
recrute un

### CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE
inter-administration

— Ingénieur informaticien ou équivalent ;
— Minimum 35 ans ;
— Solide expérience informatique, si possible connaissant matériel C.I.I. - IRIS ;
— Sens des responsabilités et des contacts avec les utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions pour le 7 mai 1980, à M. Castéra, sous-directeur de l'Organisation et de l'Informatique, Ministère de l'Intérieur - 2, place des Saussaies, PARIS-8e.
Renseignements : 260-35-35, poste 3774.

**PECHINEY UGINE KUHLMANN**
recherche
pour AFRIQUE DE L'OUEST

### DIRECTEUR COMMERCIAL

de ses filiales industrielles dans le domaine Bâtiment, produits plats et produits filés. Formation technique de base et compétence en menuiserie métallique indispensables.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

**Le poste sera basé à ABIDJAN.**

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 284 à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**
**296-15-01**

RADIO AUSTRALIE
SERVICE FRANÇAIS
recherche
pour Melbourne (Australie)

**PRÉSENTATRICE RADIO**
traductrice anglais-français
âge 20-25 ans.
Contrat de travail de 3 ans.
Ecrire avec C.V. à Controller, Radio Australia, Box 428 G, G.P.O., Melbourne, Victoria, Australia. Rép. défin. 14-5-1980.

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### LE DIRECTEUR INDUSTRIEL

d'une Société Française Textile Maille (1 400 personnes) désire assurer sa succession dans les meilleures conditions de mise en place.

La Société, un des leaders du sous-vêtement, compte également, parmi ses fabrications, une ligne de produits « Très Haut de Gamme » et une collection de housses automobiles.

L'ensemble industriel, totalement intégré, est réparti en quatre usines, dont une à l'étranger, ce qui implique pour le candidat une compétence industrielle de premier plan et une connaissance expérimentale sur le terrain de toutes les techniques de l'Industrie de la Maille.

Le candidat, 35 ans minimum, Ingénieur de bon niveau, aura exercé, durant plusieurs années, des fonctions analogues.

Une compréhension très large des problèmes humains, une autorité naturelle, lui permettront d'assurer sans heurts, mais avec rigueur et fermeté, ses responsabilités de commandement et de formation motivantes de l'encadrement.

Résidence dans un logement de fonction, à : ROMILLY-sur-SEINE (Aube).

Les C.-V. manuscrits (avec photo) étudiés par l'Equipe de Direction qui garantit le secret absolu, sont à adresser à :

M. le Directeur du Personnel,
**DUPRE S.A.R.L.**
Boite Postale 1 — 10101 ROMILLY-SUR-SEINE.

---

### DSM France

*Nous sommes la filiale française de l'un des groupes chimiques européens les plus importants.*

*DSM est implanté dans le monde entier avec des unités en Europe et en Amérique, produisant des engrais, des polymères, des matières premières pour fibres synthétiques et des produits spéciaux et est spécialisé dans la vente des matières plastiques.*

Un de nos ingénieurs de vente ayant été promu
Le Chef de l'Agence RHONE-ALPES recherche pour l'assister

### UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

PROFIL SOUHAITE :
— Expérience d'au moins 3 ans dans la vente de matières plastiques, engineering.
— Bonne connaissance de l'industrie de la transformation.
— Maîtrise de l'Anglais.
— Age : 26 ans minimum.

Pour nous rejoindre, il faut vouloir faire une carrière au sein d'une équipe commerciale jeune et soudée dans une entreprise exigeante mais pour qui les mots formation permanente et promotion interne ont une signification.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avec photo récente et rémunération actuelle à :

**DSM FRANCE**
AGENCE DE LYON, 115, bd Massené - LYON (6e).

---

STE DES HYPERMAGASINS BRETONS MORLAIX, recherche

### UNE ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU

ayant quelques connaissances travaux administratifs sur ordinateur.
Ce poste est un poste à responsabilités.
Envoyer C.V., photo et prétentions à
Sté des Hypermagasins Bretons - Mr Windels
21, rue Auber - 75009 Paris

---

USINE D'ÉLECTRONIQUE
RÉGION GRENOBLOISE
recherche

### DIRECTEUR DE PRODUCTION

INGÉNIEUR de formation (Arts et Métiers, Centrale)

Expérience de plusieurs années en gestion de production et fabrication (si possible dans le domaine Electromécanique).

ANGLAIS INDISPENSABLE

Rattaché au Directeur de l'Unité, il aura la Responsabilité de la coordination technique entre les Services Industriels (Mécanique, Méthodes, Achats...) et la Fabrication.
— Bon organisateur.
— Soucieux des relations sociales.
Niveau d'appointement : 180 000 F annuels.
Envoyer candidature sous réf. N° 56.328 à CONTESSE Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

To complete its new Research and Development electronic team in Saint Etienne, Dowell Schlumberger is now seeking an

### ELECTRONICS PROJECT ENGINEER

who will be responsible for the development of microprocessors systems for use in signal data processing.
The successful candidate will be involved in all aspects of hardware, firmware, design and verification, using development systems.

The profile required is :
- a university degree in electronics or a related subject
- a minimum of two years experience in the industrial application of systems design in real time processing
- fluent English

The expansion of the company offers extremely attractive career prospects to the right person.

Salary and other benefits are at a highly competitive level.

Send letter of application with CV, photo and current remuneration to

The Recruiting Manager
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16

DOWELL Schlumberger

rscg carrières

---

### MERLIN GERIN

GRENOBLE recherche

### INGENIEUR ELECTRONICIEN
DIPLOME GRANDE ECOLE

Possédant de sérieuses connaissances en microprocesseurs (mise en œuvre et programmation) pour poste d'ASSURANCE QUALITE.

Destiné à superviser études et réalisations de systèmes complexes de haute sécurité en techniques programmées

Convient à ingénieur ayant 3 à 5 ans de pratique.

Ecrire à MERLIN GERIN
D.F.C. - Réf. GDL 104
38050 GRENOBLE.

---

Nous sommes une société industrielle en pleine expansion, nous recherchons :

### Chef Comptable

Cadre ayant au moins 5 ans d'expérience (entreprise, cabinet expertise comptable).
Il aura la responsabilité de la comptabilité informatisée, C.E. et bilans trimestriels, budgets à préparer, etc...
D.E.C.S. complet ou équivalent.
Notions allemand ou anglais appréciées.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous réf. 1584 à :
Mme A. GARRET - 11 rue Mauvoisin
44200 NANTES

---

### Ingénieur électronicien

Strasbourg



Télic rattachée au Groupe CGE, est leader en France sur le marché de la téléphonie privée. Elle est spécialisée dans les systèmes de communication conçus autour de micro-processeurs et qui évoluent vers des applications télématiques et bureautiques.

Elle recherche un Acheteur-Négociateur qui aura la responsabilité de traiter tous les marchés de composants électroniques, à court et long terme. Cette fonction implique des contacts de très haut niveau avec les plus grands fournisseurs américains, japonais, anglo-saxons, allemands etc...

Ce poste convient à un ingénieur électronicien, âgé de 30 ans environ, parlant parfaitement l'anglais, ayant une expérience technique de quelques années dans le domaine des composants ou une expérience commerciale, ventes ou achats.

Basé à Strasbourg il aura des déplacements en France et à l'étranger.

Bonnes perspectives de carrière dans une entreprise en pleine évolution.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé ss référence 11590/M, mentionnant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES - Téléphone 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

---

### Filiale d'un important Groupe américain

EN PLEINE EXPANSION
dans le domaine des produits de grande consommation
(C.A. 300 millions de francs)
recherche pour créer et diriger son service d'audit

### AUDIT INTERNE

*Dépendant du directeur financier, il sera chargé d'évaluer les opérations comptables, financières et autres en vue de mesurer l'efficacité des moyens de contrôle à la disposition de la direction financière et de recommander les procédures appropriées.*

*Le candidat doit avoir une expérience d'au moins trois ans acquise dans l'un des huit plus importants cabinets anglo-saxons d'expertise comptable.*

CE POSTE EST A POURVOIR A MARSEILLE

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
n° 19.568 M, RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

### SOCIÉTÉ RÉGION THIONVILLE

C.A. : 750 MILLIONS
recherche

### CADRE COMPTABLE

TRES HAUT NIVEAU

Pour prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale et analytique.

Connaissance fiscale indispensable particulièrement en taxe sur les chiffres d'affaires.

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous le n° T 019546 M à :
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

---

IMPORT. ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
REGION ORLEANS
recherche

### un DIRECTEUR pour son Département ENTREPRISE GÉNÉRALE

Le postulant, issu d'une grande Ecole d'Ingénieurs, devra avoir exercé les fonctions de Directeur d'Agence Bâtiment, Constructions Industrielles ou T.P.

Il aura une grande expérience des problèmes techniques, administratifs, financiers et commerciaux de la Profession.

Candidature manuscrite, C.V. et photo à adresser Pyc-Publicité (n° 63), 91, rue Lecourbe, 75015 Paris qui transmettra.

---



### sati

Groupe SLIGOS
recherche pour son activité parabancaire liant l'informatique et l'imprimerie :

### JEUNE INGÉNIEUR

pour assister le Directeur du Département

Il se verra confier comme premières tâches :
- l'optimisation des achats,
- le calcul informatique des prix de revient,
- l'élaboration des devis.

Son poste évoluera rapidement vers la prise en charge des relations avec clients et fournisseurs et la gestion des moyens généraux du département.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

S.A.T.I. — Groupe SLIGOS — « La Giraudière »,
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS.

---

### LILLE

IMPORTANTE SOCIETE (500 personnes) filiale du premier groupe français et européen dans sa spécialité, recherche un

### ingénieur entretien et travaux neufs

Placé sous l'autorité du Directeur de Production, il est le hiérarchique de 60 personnes réparties dans les sections électricité force motrice, mécanique, bureau de dessin, ayant chacune à leur tête un responsable.

Il a en charge :
— les budgets pièces de rechange,
— les études de matériels neufs et l'évolution des matériels,
— les interventions de dépannage,
— le suivi de l'entretien préventif existant.

Le poste est proposé à un Ingénieur ARTS et METIERS, ICAM, FONDAMENTALEMENT DE FORMATION ET D'EXPERIENCE MECANIQUE.

Rémunération sur 13 mois + logement de fonction assuré dans la métropole lilloise.

*Ecrire avec CV à G. STIKER, sous référence 3259 B, à*

**BOSSARD SELECTION**
*«Centre Vauban» 201 rue Colbert*
*59800 - LILLE — Tél (20) 54.06.37.*

ORES MEMBRE SYNTEC

---

### CADRE COMMERCIAL

H.E.C. - ESSEC - E.S.C.

Nous sommes une SOCIETE FRANÇAISE fabriquant des produits de grande consommation, filiale d'un groupe connu, utilisant des méthodes modernes de gestion.

Notre croissance forte et régulière au cours des dernières années (+ 30 % l'an, C.A. : 130 millions de francs, 300 personnes) nous amène à renforcer notre direction commerciale.

L'homme que nous recherchons est un homme d'action diplômé d'une grande école.

Il aura, si possible, une première expérience dans une fonction commerciale ou marketing, il est apte au commandement et a le sens de la créativité et de l'innovation.

Il assumera à court terme des responsabilités importantes dans la direction et l'animation d'un service commercial et d'un réseau de ventes.

Perspectives d'avenir intéressantes, liées à l'expansion de la société et du groupe.

Lieu de travail : Grande ville de Bourgogne.

Env. C.V., photo et prét. sous le n° 848.618 M à :
Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 qui tr.

---

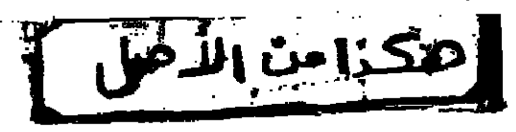
- SUD OUEST
IMPORTANTE SOCIETE PAPETIERE
RECHERCHE

### UN INGENIEUR ANALYSTE
DEBUTANT

FORMATION : MIAGE ou diplômé d'une Ecole d'Ingénieur préparant à la fonction informatique
- Il devra devenir rapidement opérationnel sur IBM S/34 pour prendre en charge l'analyse d'un secteur à informatiser sous le contrôle d'un Chef de Projet.
- Il écrira ou réceptionnera les programmes et les procédures qui en découlent.
- Il participera à la maintenance de l'existant.

La rémunération est motivante.

Adr. lettre manusc., C.V., photo et prétentions s/réf. 3535 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.





## emplois régionaux — emplois régionaux

### JEUNE GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

Nous sommes une Société de promotion immobilière à vocation nationale. Pour faire face à notre développement sur le littoral méditerranéen, nous nous installons à AIX EN PROVENCE.
Nous recherchons un candidat (28 ans environ) qui, après une première expérience de l'immobilier, souhaite maintenant prendre des responsabilités et assumer la gestion complète de programmes.
Notre rythme d'expansion vous offrira de larges possibilités de promotion.
Formation supérieure (HEC, ESC, Sciences ECO...)
Résidence : AIX EN PROVENCE. - Salaire : 70.000 F +
Merci d'envoyer CV manuscrit et photo sous réf. 218/80 à : I.S. CONSEIL 34, cours Gouffé - 13286 MARSEILLE CEDEX 2.

CAPFOR

NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

---

SAPHYMO - STEL

Filiale THOMSON-CSF

Activités Electrothermie Centre de Grenoble

### Ingénieur électronicien

si possible ayant deux ou trois ans d'expérience en études, chargé d'animer une équipe pour développer des onduleurs de puissance.
Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à Madame JAULIN
29 avenue Carnot 91301 - MASSY

---

THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE BREST

recherche

### 1) TROIS INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONFIRMÉS

Ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :
- traitement du signal
  et/ou
- radar (antennes, hyperfréquences, émission).

### 2) Des INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

Diplômés d'une grande école.
Pour travaux d'études et de développement dans les domaines ci-dessus.
Les candidats sont priés d'adresser C.V., photo et prétentions au service du Personnel THOMSON-CSF, route du Conquet, 29200 BREST.

---



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

### INGENIEURS

SORTANT DES GRANDES ECOLES

Libérés des obligations militaires,
pour pré-embauche à l'E.N.S.P.M. (géophysique, scolarité 1980-81)
Aptitudes à l'expatriation.
Envoyer C.V., photo sous référence 56022 à S.N.E.AP. - D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64000 PAU.

---

ASTER-BOUTILLON

GROUPE SCHLUMBERGER

### COLLABORATEUR COMMERCIAL

Il sera responsable des ventes de matériel de distribution de carburant sur la Région RHONE-ALPES.
Ce poste, basé à LYON, conviendrait en particulier à un candidat ayant quelques années d'expérience commerciale ; des connaissances en électromécanique seraient souhaitées.
Une évolution rapide au sein du Groupe est assurée pour les collaborateurs performants.

Votre candidature, avec CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sera reçu par la Direction du Personnel VOLUCOMPTEURS ASTER-BOUTILLON 4, rue Fabia - 69732 LYON CEDEX.

---

Soc. de Prestations de Services CAMBRAI (258 personnes) recherche

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(30 ans minimum)
Connais. informatiques appréc. Diplômes : ESC-EDHEC-DECS C.V. + photo + prétentions. Ecr. n° 8055, « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, Paris Cedex 09

---

Importante Société produisant des matériaux modernes pour l'étanchéité et l'insonorisation, à STRASBOURG, recherche

### UN INGÉNIEUR CHIMISTE

parlant bien l'allemand ou l'anglais.
2 ans d'expérience labo recherche et développement.

FORMATION :
ENSEC-ENSIC (Maîtrise chimie ou similaire) + spécialisation : EAHP - IFC (élastomères, polymères, caoutchouc).

FONCTION :
Etudes et développement nouveaux produits pour l'isolation thermique, acoustique, etc.

Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.

Adr. C.V. détaillé s/réf. 900 à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.

---

IMPTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

en expansion continue recherche pour son Siège :

### ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Il sera chargé :
- d'assister le Directeur Général dans l'analyse des tableaux de bord ;
- de suggérer et de conduire des études ponctuelles concernant la gestion ;
- de préparer les éléments nécessaires à la prise de décisions.

Il devra :
- être âgé d'environ 27 ans ;
- avoir une formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., Sciences Eco ou équivalente ;
- avoir une expérience professionnelle de 2 ans au moins ;
- être ouvert aux problèmes de gestion ;
- posséder une grande capacité d'assimilation et un esprit de synthèse ;
- avoir un esprit très concret.

Ce poste permettra d'acquérir une formation très complète et ouvrira des perspectives d'avenir à un candidat de valeur.
Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire de la région RHONE-ALPES.

Adresser lettre manuscrite de candidature, C.V., photo, prét. à N° 56.291, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

---

CONSTRUCTEUR D'EQUIPEMENT POUR

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche pour centre

BRETAGNE

### CHEF D'ATELIER

(50 personnes)
Connaissance chaudronnerie inox exigée.

Expérience direction d'atelier indispensable pour coordonner fabrication diversifiées.
Sens du commandement.
Situation évolutive dans société en développement.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à S.J.F.F., 8, place du Colombier 35100 RENNES.

---

Grande Entreprise

RÉGION SUD-EST

recherche

### MÉDECIN DU TRAVAIL

POSTE A TEMPS PLEIN
POUR SERVICE MÉDICAL AUTONOME

Titulaire du C.E.S.

3 ans d'expérience professionnelle exigés.
Disponible rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions sous N° 56.178, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

### Ingénieurs d'études

Service Ingénierie usine

LABORATOIRES LAROCHETTE

- **Niveau :** ingénieur diplômé (INSA, ICAM, AM...), 3 ans d'expérience en milieu industriel ou en bureau d'ingénierie mécanique.
- Anglais souhaitable.
- Promotion et rémunération intéressantes.
- Tous avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à : LABORATOIRES LAROCHETTE, 3, rue du Champs-de-Garet-Amas, 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.

Emplois et Carrières

---

IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES INDUSTRIELS, 400 pers., en expansion, grande ville universitaire de l'Est, recherche

### INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

AM-ENSI-INSA ou similaire

3 à 5 ans d'expérience : Travaux neufs en génie chimique, pétrochimique, alimentaire, installations frigorifiques ou thermiques.
Connaissances mécaniques des fluides, thermique ou froid.

Anglais ou allemand parlé couramment indispensable.

MISSION :
- Réaliser des installations frigorifiques industrielles : calculs d'échanges thermiques, choix des composants, contrôle de budget, coordination études, achats, montage.
- Déplacem. de courte durée. France et étranger.

Adres. C.V. dét., sous réf. 896 à

SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.

---

LA SOCIETE DE TRACTION CEM-OERLIKON

recherche

pour son USINE d'ORNANS (500 personnes) proche BESANÇON

### CHEF DU PERSONNEL

rattaché au Directeur de l'Usine.

Il sera responsable de tout ce qui touche la gestion du personnel et les problèmes de sécurité.

Logement confortable assuré.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à M. le Directeur - Sté de Traction CEM-OERLIKON, 25290 ORNANS - Discrétion totale assurée.

---

CENTRE COMPTABILITE FISCALITE AGRICOLE recrute de suite

### CADRE RESPONSABLE

(titulaire D.E.C.S.)
C.V. manuscrit et prétentions à CE.CO.GE.FI. B.P. 113 36002 Châteauroux-Cedex.

---

IMPORTANTE BONNETERIE Région Sud-Est, rech.

### INGÉNIEUR

TEXTILE - débutant.
Bilingue de préférence.
Env. C.V., photo, prétentions à n° 55.848 CONTESSE Publicité 20, aven. Opéra, PARIS-1er.

---

*Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.*

---

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

près

BORDEAUX

recherche

### CONCEPTEUR DE BASES DE DONNEES

de format. sup., 2 ans exp. min. S/HB 66 avec IDS-2.
Env. CV détaillé à DAAT 33, route de Pauillac, 33320 Eysines. Rens. M. Courau Tél. : (56) 96-96-30.

---

ECOLE D'INGENIEURS LYON recherche

### JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou quelques années d'expérience motivé par la métallurgie pour laboratoire matériaux et conduite travau xpratiques, enseignement, experise. C.V. dét. Ecr. n° 8098 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, Paris Cedex 09

---

STATION « LES KARELLIS » Station Coopérative Hiver/Eté recherche :

### RESPONSABLE ANIMATION

- Solide expérience dans le domaine de l'animation et de la gestion acquise à des postes de responsabilité d'équipements touristiques,
- connaissance nécessaire du tourisme associatif,
- expérience souhaitée de la vie en montagne.

Adresser C.V. et prétentions avant le 15 mai 1980 à : Station « Les KARELLIS » 73300 St-Jean-de-Maurienne.

---

## offres d'emploi — offres d'emploi

SOPAD - NESTLÉ

recherche

pour le Département Installations de son Siège Social à COURBEVOIE un

### INGÉNIEUR

pour participer aux études et réalisations d'installations électriques (B.T., M.T., Mesures Contrôle-Commande) dans le cadre de projets industriels.

Ce poste, qui comporte des déplacements de courte durée en province, conviendrait à un (e) jeune diplômé (e)

### E.S.E., I.E.G., A.M., etc.

débutant ou ayant une première expérience.

Il ouvre des possibilités d'évolution ultérieures.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à SOPAD - Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92411 COURBEVOIE - CEDEX.

---

## Cincom Systems

Le professionnel des systèmes de gestion de base de données et de télétraitement

RECHERCHE :

### INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur et ayant plusieurs années d'expérience pratique des matériels et logiciels IBM, des SGBD et des systèmes de télétraitement. La connaissance des applications informatiques est un atout important.
Ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

### UN INGÉNIEUR

spécialiste CII-HB niveau 66, très bonne connaissance GCOS, GEMAP indispensable et connaissance TDS, IDS appréciées. Ce poste est à pourvoir à Paris.

### INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur ayant une très bonne expérience des applications informatiques et des systèmes DB/DC.
Rémunération importante, promotion basée sur les résultats.
SGBD TOTAL est disponible sur plus de 25 matériels différents et constitue avec quelque 3 000 utilisateurs le SGBD le plus utilisé à travers le monde.



Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à :
CINCOM SYSTEMS
Ilôt des Mariniers.
208, rue Raymond-Losserand
75680 PARIS CEDEX 14 - Tél. : 545.67.79

SAGHA

---

## THOMSON-CSF TELEPHONE

NOTRE DIVISION TELEPHONIE PRIVEE DEVELOPPE SES SYSTEMES TELEMATIQUES ET VOUS PROPOSE AU SEIN DE SON DEPARTEMENT D'ETUDES ET INDUSTRIALISATION DES POSTES :

### d'ingénieurs matériels et logiciels

réf. DVI 801

Ils seront chargés de concevoir dans le domaine de la télématique, des terminaux et des systèmes pour les marchés métropole et export.

Les candidats retenus seront diplômés de l'enseignement supérieur ENST, ESE, ENSI et posséderont une expérience dans les domaines suivants : électronique, logique et analogique, informatique, modems, microprocesseurs.

En raison de nombreux échanges techniques avec l'étranger, une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

### de techniciens électroniciens niveau IV et V

réf. DVI 802

Titulaires d'un BTS, DUT ou niveau équivalent, ils seront chargés des essais et de la mise au point de produits télématiques utilisant des microprocesseurs. Les candidats posséderont une expérience en microélectronique, logique, analogique et microprocesseurs.

Les possibilités de carrière sont liées au fort taux de croissance de notre division et aux capacités des titulaires à assurer des responsabilités élevées.

Vous adressez votre C.V. détaillé et prétentions en indiquant la référence des postes choisis à Y. KREMER - THOMSON-CSF TELEPHONE - 146, bd de Valmy - 92700 COLOMBES. Les candidatures des ingénieurs et techniciens débutants seront examinées également.

---

SOCIETE FRANCAISE, LEADER DANS SA BRANCHE
développant ses laboratoires
recherche

### TECHNICIEN SUPERIEUR en chimie analytique et/ou électrochimie

pour son laboratoire proche banlieue Ouest de Paris

Le candidat, dégagé des obligations militaires, titulaire d'un DUT, a, si possible, une expérience des méthodes instrumentales.

Après période de formation, le titulaire sera chargé sous la responsabilité d'un ingénieur, d'études et de travaux de laboratoire dans le domaine des revêtements métalliques et de l'analyse des produits alimentaires. Anglais technique nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2484 à Madame LAMY qui transmettra.





ORIAN
35, rue du Rocher
75008 PARIS

# COMPTABILITES FINANCE

**PARIS**

Organisme professionnel, dans le domaine de l'habitat, C.A. : F 100 millions (de prestations de services) employant 400 personnes, recherche un RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIER.

Relevant du directeur financier, il assure le bon fonctionnement des comptabilités générale et analytique, la consolidation des résultats, la gestion de la trésorerie, les déclarations fiscales • participe à l'élaboration de nouveaux systèmes sur informatique, à la mise en place de nouvelles procédures de contrôle interne • propose toutes suggestions permettant d'améliorer la fiabilité des résultats.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 38 ans minimum, formation Sup de Co option finance comptabilité ou l'équivalent ayant acquis au moins 10 années d'expérience dans des activités similaires.

Un très bon niveau de rémunération est envisageable pour un candidat de premier plan.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retour.) et rémunération souhaitée sous réf. 21.385-M à CLA Recrutement 3, av. Percier - 75008 Paris.



# FONCTION PERSONNEL

**ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER**

a considérablement développé ses activités et renforcé ses effectifs ces deux dernières années.

Nous comptons actuellement près de 1000 personnes, dont une forte proportion d'ingénieurs et cadres de haut niveau scientifique ou technique.

C'est pour prendre immédiatement des responsabilités dans l'équipe Personnel que nous cherchons un ou une

## DIPLÔMÉ (E) D'UNE GRANDE ÉCOLE

scientifique ou de gestion (École d'ingénieurs, HEC, ESSEC...), ayant une première expérience de 2 à 3 années dans la fonction Personnel.

Sa formation et sa connaissance du monde industriel doivent lui permettre de comprendre et de partager les préoccupations de départements très techniques, dans tous les domaines où il exercera ses responsabilités (administration, relations industrielles, salaires, développement et suivi des carrières...).

Des développements de carrière au sein de l'entreprise ou dans le Groupe Schlumberger sont très ouverts pour un cadre à fort potentiel. Ils impliquent une bonne connaissance de l'anglais et une ouverture à des affectations ultérieures à l'étranger.

Le poste est basé en région parisienne.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 8003, à

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT

# CORNING MEDICAL

**Le Vésinet (78)**
cherche

## contrôleur de gestion

**(expérience + DECS + anglais)**

Nous offrons une responsabilité très complète de CONTROLE (prévisions/résultats-procédures-comptabilité), et de GESTION (achats-expéditions-stocks-service clients), à un candidat disposant d'une solide compétence dans ces domaines, confirmée dans un environnement international.

Prévoir une responsabilité d'encadrement et de nombreuses relations internationales.

Une évolution de carrière très ouverte peut s'envisager ultérieurement au sein du groupe pour un candidat de réel potentiel.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à CORNING FRANCE, Département Développement du Personnel, 44, Avenue de Valvins 77211 AVON CEDEX

PA-SVP

# RESPONSABLE DEPARTEMENT RECHERCHES/MARCHES

Avec un chiffre d'affaires de 600 Millions de Francs, nous avons su rester une entreprise de taille humaine (1 200 personnes) composée de gens jeunes.

Nous sommes leader dans notre branche avec une technologie nouvelle.

Le titulaire de ce poste a été promu.

Vous aurez à mener les études de développement au niveau stratégie de l'entreprise afin de dégager les opportunités à moyen terme : nouveaux marchés et nouvelles activités, en vous appuyant sur une petite équipe (2 chargés d'études).

Nous sommes très ouverts quant à votre origine professionnelle. Vous êtes titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur et avez 3-5 ans d'expérience professionnelle. Au delà de votre intérêt pour les études (évaluations quantitatives et qualitatives), vous possédez un sens poussé de l'analyse, vous êtes méthodique et rigoureux.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. C. 420 à J.J. CRAMPE

MEDIA BA



placoplatre
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316
92506 RUEIL MALMAISON

# Jeunes diplomés, débutants

**ASSURANCES** **PARIS - PROVINCE**

La société : Compagnie Suisse d'Assurances Vie, appartenant à un groupe solidement implanté en France depuis plus d'un siècle.

Le poste : Après formation théorique et pratique d'un an, responsable commercial. Animation, recrutement, encadrement d'un réseau d'agents généraux et d'attachés commerciaux.

Le profil : Diplômé de l'enseignement supérieur, commercial de préférence.
Goût des contacts, fibre commerciale.
Géographiquement disponible.

Merci de nous adresser rapidement votre dossier sous référence 1127



ims 3, rue de Penthièvre 75008 PARIS
*international management selection*



THOMSON-CSF

*Division Télécommunications*

# INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

## Chefs de produits

*FONCTION*

Responsable commercial d'une famille de produits :
— Définit les caractéristiques des produits ;
— Suit leur développement pour s'assurer que les objectifs seront atteints ;
— Prépare et anime le programme de lancement commercial ;
— Assiste sur le terrain les services de vente ;
— Propose une politique de vente.

*FORMATION SOUHAITEE*

Ecole d'Ingénieurs de haut niveau.

*EXPERIENCE INDISPENSABLE*

— 5 ans minimum dans le domaine de l'électronique ;
— Excellente connaissance de l'anglais indispensable.

Une formation marketing pourrait éventuellement être donnée à un candidat désirant changer d'orientation.

Evolution possible vers le commercial export.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc. 92231 GENNEVILLIERS.

La SOCIETE ELECTRO-HYDRAULIQUE - POMPES SALMSON filiale du GROUPE THOMSON, fabriquant et commercialisant des pompes, recherche un

# CHEF DE PRODUITS

**POUR SON SECTEUR «INDUSTRIE».**

*L'HOMME : Ingénieur de formation. Il s'est orienté vers le Marketing Industriel et a acquis dans ce domaine une expérience d'au moins 5 ans. Il parle Anglais couramment.*

*LA FONCTION : en relation avec l'usine de Laval et la Direction Commerciale, il assure le suivi de ses produits, depuis le contrôle de leur conception jusqu'à leur fonctionnement chez les clients, prépare les plans d'action commerciale et élabore la stratégie produits-prix.*

*Lieu de travail : Saint-Cloud.*

Si vous êtes intéressé par ce poste au sein d'une équipe Marketing dynamique, veuillez adresser à Claude LAMY un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 470 à

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

# Cerci

**SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE**

dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux

**FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER**

recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS formation Grande École, écoles supérieures (TELECOM, ENSI, INSA...) dont :

## -1 Ingénieur Confirmé

- Expérience temps réel sur gamme SOLAR (PL 16).
- Connaissance structure POLYBUS et/ou téléphonie souhaitée. Réf. 401

## -3 Jeunes Ingénieurs

Ayant pratiqué. la programmation sur SOLAR.

- Ils participeront à la réalisation d'un système de super-vision de communication. téléphonique. Réf. 402

## -3 Ingénieurs Analystes

- Expérience sur DEC, PDP 11 sous RSX 11 ou DECNET. Réf. 403

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé en rappelant la référence à la Direction du Personnel CERCI 56, rue Roger-Salengro 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité R.E.R.).

**METTRE EN OEUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE**

Importante Société d'édition
recherche

# 2 DELEGUES COMMERCIAUX AFRIQUE

Cette proposition concerne des candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur (Université ou Ecole de Commerce) et ayant une expérience commerciale confirmée, si possible dans la vente de livres.

Pour l'un des postes l'habitude des relations avec les milieux enseignants est souhaitée.

Une bonne connaissance de l'Afrique et une pratique confirmée de l'Anglais seraient des atouts supplémentaires.

Ces deux postes seront basés à Paris et comportent des déplacements fréquents.

Les activités du Groupe permettent d'envisager d'intéressantes perspectives de développement de carrière.

Adresser C.V. et salaire actuel sous référence 304 à BAILLY CONSEIL - 40, avenue Hoche - 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

## CONSEIL ET APPLICATIONS

Plusieurs centaines de missions en 1979 dans des domaines aussi variés que :

- installations et supports de super calculateurs et de minis,
- développement de logiciels de base et d'applications,
- participation à de grands projets aux Etats-Unis,
- assistances aux filiales européennes,
- prestations de services de haut niveau,

c'est ce qui a été réalisé par les 140 Ingénieurs du Département Conseil et Applications.

Dans le cadre sans cesse croissant de nos projets de haute technicité :

- applications de gestion, réf. 233,
- bases de données, réf. 234,
- transactionnel, réf. 235,

nous recherchons des

# INGENIEURS INFORMATICIENS

avec une réelle compétence confirmée par 4 à 5 ans d'expérience pratique de CICS et DL-1.

Un stage de perfectionnement sur nos produits est assuré qui leur permettra de participer à la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Envoyez c.v. (en précisant la référence) à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Pain Champs



CONTROL DATA

**UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES**

MESSIER HISPANO BUGATTI
recherche

# UN INGÉNIEUR SYSTÈME DB/DC

Matériel utilisé : 2 IBM 370 et MINI 6.
Compétences requises : DOS/VS et CICS.
Mission :

- mettre en place et tester un système DB/DC et ses procédures de sécurité,
- assister les équipes projets,
- gérer les tables CICS.
- analyser le développement du réseau temps réel.

Adresser dossier de candidature à la Direction du Personnel B.P. 555 - 92542 MONTROUGE CEDEX.

Emplois et Entreprises

HEWLETT-PACKARD est une société internationale d'informatique et d'instrumentation électronique, en très forte expansion (40% d'augmentation moyenne du chiffre d'affaires ces quatre dernières années, dans le monde et en France).

Du fait de cette croissance, plusieurs de nos cadres supérieurs ont bénéficié de promotions importantes, notamment vers une direction européenne. C'est ainsi que nous sommes amenés à rechercher notre :

# directeur administratif et financier

pour notre activité commerciale (13 bureaux répartis dans toute la France).

Rattaché au Directeur Général de HEWLETT-PACKARD France, et membre actif du Conseil de Direction, il animera une équipe supérieure à 200 personnes réparties dans plusieurs services : comptabilité, informatique, contrôle budgétaire, administration des ventes.

Le candidat devra correspondre au profil suivant :

- Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (MBA apprécié), il a acquis une expérience professionnelle de plus de 10 ans, dont un certain nombre dans une société internationale.
- il maîtrise notamment la comptabilité américaine et l'utilisation de l'outil informatique indispensable au sein de sa fonction,
- c'est un manager et un organisateur qui pourra faire face à la complexité croissante des problèmes d'une organisation commerciale en expansion continue, tant en effectifs (950 personnes) qu'en chiffre d'affaires (730 millions de francs),
- bien entendu, il sera parfaitement bilingue français-anglais.

Le niveau de rémunération, fonction de l'expérience acquise et du potentiel des candidats, sera élevé dans notre hiérarchie salariale.

Si vous pensez répondre à ces différents critères, veuillez adresser une lettre manuscrite avec CV, photo (en précisant votre rémunération actuelle), à la Direction du Personnel et des Ressources Humaines de HEWLETT-PACKARD France — Z.I. de Courtabœuf, 91401 Orsay sous référence 8312. Nous garantissons une discrétion absolue sur les candidatures.



HEWLETT PACKARD

media system

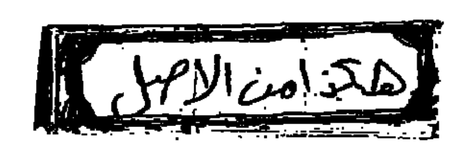


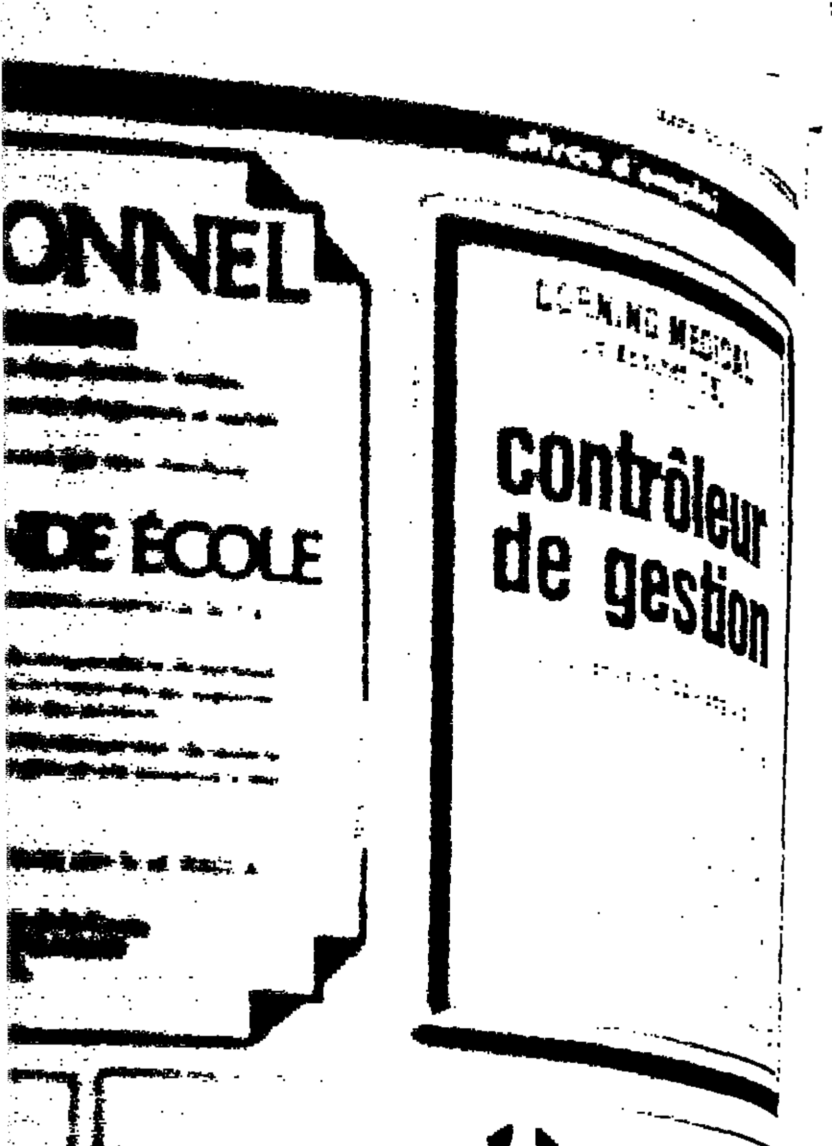
Ingénieurs technico-commerciaux

Burroughs

CONSEILLER REGIO[...] DE GESTION:
POUR AIDER NOS CONCESSIONNAIRES A GERER LEUR PME

CHARGES D'ETUDI[...] EN ORGANISATIO[...]






INGÉNIEURS ELECTRONICIENS

directeur administratif et financier



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

REIMS **Lanson** FRANCE
MAISON FONDÉE EN 1760

*Une des plus importantes maisons de Champagne faisant partie d'un groupe international recherche dans le cadre de l'expansion de son département exportation*

## un chef de secteur pour l'Europe

Véritable ambassadeur de notre Société, il travaillera en relation étroite avec nos distributeurs à l'étranger, en priorité sur l'Allemagne Fédérale, les Pays-Bas, la Suisse et l'Autriche.

Rattaché à notre Direction Export à Reims, il contribuera à la définition de la politique commerciale de la Société et sera responsable de la gestion complète de son secteur.

En outre, il lui appartiendra d'animer et de développer les ventes. Pour y parvenir, il se verra confier le recrutement de nouveaux agents. Il sera également chargé du suivi et du contrôle des budgets publi-promotionnels.

Profil : • une formation grande école de commerce ou équivalent et un goût prononcé pour les relations humaines à tous les niveaux • une connaissance de l'allemand absolument parfaite et si possible la pratique de l'anglais • une grande disponibilité.

*Si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo, sous la référence O 145, à Champagne Lanson, Direction du Personnel - Boîte Postale 163 - 51056 Reims Cedex.*

## Ingénieurs technico-commerciaux

Nous recherchons de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur informatique. (maitrise, MIAGE, écoles d'ingénieurs) souhaitant faire carrière chez un leader de l'industrie informatique.

Vous serez intégrés dans des équipes dynamiques où nous vous confierons la double responsabilité de support à la vente et d'assistance auprès de notre clientèle.

La formation que nous assurons, vous permettra d'acquérir l'expérience nécessaire à votre évolution au sein de la Compagnie et de progresser rapidement dans la connaissance de votre profession.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Nous avons un programme annuel de recrutement. Il vous est donc possible de prendre contact avec nous dès à présent ou dans quelques mois afin que nous discutions de notre éventuelle collaboration - même si vous n'achevez votre formation qu'à la fin de cette année universitaire.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à
Albert NAHMIAS
S.A. BURROUGHS
202, Quai de Clichy
92110 CLICHY.

**Burroughs**

## CONSEILLER REGIONAL DE GESTION:

POUR AIDER NOS CONCESSIONNAIRES A MIEUX GERER LEUR PME

De formation commerciale supérieure (ESC, EDHEC, etc...) option finances - compta (DECS ou équivalence) vous avez une très nette sympathie pour la gestion de PME.
Et puis, parce que vous savez que la vraie carrière passe forcément par le terrain, vous êtes prêt à vous implanter auprès de nos concessionnaires, à vivre dans une métropole régionale pour assister un de nos directeurs régionaux. Dans une fonction que nous régionalisons et développons.
Conseiller en gestion, vous interviendrez directement auprès de notre solide réseau de concessionnaires indépendants : amélioration des systèmes de gestion, conseil sur la planification et le contrôle budgétaire, aide à la mise en place de systèmes automatisés, évaluation des risques financiers,...
Vos interlocuteurs ? Le «patron» de la concession, son chef comptable et administratif, mais aussi la direction régionale que vous conseillerez pour tout problème de gestion et de développement du réseau.
Bien sûr, vous assurerez la gestion du budget commercial de la région et le contrôle de son affectation.
Vous avez déjà une première expérience pratique ? Cela vous aidera dans cette mission. Au sein d'un groupe multinational.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 2365 à rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS.

Un des premiers Groupes français d'Assurances
recherche des

## CHARGES D'ETUDES EN ORGANISATION

intégrés dans un département jeune et en pleine expansion, les candidats retenus réaliseront des missions d'études et de conseil en organisation pour les différents départements de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur (ingénieurs, école de commerce, de gestion, sciences-eco).

Les postes sont situés à Paris; l'un d'eux nécessitera des déplacements en Province.

Envoyer CV, photo et rémunération souhaitée sous No 55.587
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

**PR1ME**
recherche
dans le cadre du lancement et de l'expansion rapide de ses nouveaux produits "Bureautiques"

### Ingénieur support Bureautique
*réf 0148*

pour prendre en main l'adaptation française, le support avant-vente et après-vente du produit logiciel Bureautique PR1ME.
Cette fonction, pouvant évoluer vers une fonction de Chef de Produit, demande une bonne connaissance des applications bureautiques, du langage FORTRAN, de logiciels d'exploitation avancés.

### Assistante de clientèle
*réf 0149*

pour prendre en main l'assistance avant-vente les démonstrations, la formation des utilisateurs.
Cette fonction demande une bonne expérience de l'utilisation d'un système de traitement de texte si possible d'un constructeur spécialisé.

Pour ces deux postes, la connaissance de la langue anglaise serait grandement appréciée.

Envoyer CV avec photo et prétentions en précisant la référence du poste, à :
PR1ME INFORMATIQUE S.A.
33, rue Fernand-Forest, 92150 Suresnes
Tél : 772.91.17.

**PR1ME**

## CADRE DE VENTE emballages plastiques

La filiale d'un Groupe International, banlieue Sud-Est de Paris, spécialisée dans la fabrication et la vente d'emballages plastiques pour les industries cosmétiques, pharmacie et produits industriels recherche un CADRE DE VENTE désireux de s'intégrer dans une petite équipe commerciale, pour, d'une part assurer le suivi d'une clientèle existante, d'autre part développer de nouvelles lignes de produits.

Le candidat retenu devra avoir une bonne expérience de la vente de produits de types industriels. La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf. 9224/AL A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

## GÉRANT DE PATRIMOINE

CLASSE VII minimum

recherché par BANQUE PARISIENNE

Ce poste s'adresse à un cadre ayant une expérience pratique de l'analyse financière, des titres, de la bourse française et étrangère ainsi que des placements diversifiés.

Env. lettre man. + C.V. + photo à O.C.B.P., ss la réf. 702 M, 66, r. de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre de Traitement des Opérations Bancaires situé à Paris

## INGENIEURS ANALYSTES

- Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des Instruments de paiements nationaux et internationaux.
- Ecole d'Ingénieur ou Maîtrise d'Informatique et quelques années d'expérience.
- Expérience Télétransmission souhaitée pour l'un des postes.

Adress. CV, photo, salaire et prét. s/réf SB à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

IMPORTANTE SOCIETE PARIS (12e)
recherche pour son SERVICE ETUDES

## INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement d'équipements de télécontrôle industriel. Expérience 2 à 5 ans de logiciel (microprocesseur en temps réel) et/ou de matériel (analogique, digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adresser C.V. et prétent. à n° 289 PUBLI G.R., 27, Faubourg Montmartre, Paris (9e), qui transmettra.

## MOTOBÉCANE

recherche pour SON BUREAU D'ETUDES

### JEUNES INGÉNIEURS ET INGÉNIEURS CONFIRMÉS

INTERESSES PAR LE 2-ROUES

— Diplômés des grandes écoles ;
— Expérience moteurs souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à MOTOBECANE Service du Personnel, B.P. 202 93502 PANTIN CEDEX

Henkel France — 1 MILLIARD C.A.

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens recherche pour sa division Comptabilités Finances

## CREDIT MANAGER

Il dirigera les services comptabilité fournisseurs et comptabilité clients, et assistera les acheteurs et les commerciaux dans leurs négociations sur les conditions de paiement et de crédit auprès des fournisseurs et des clients.

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé, diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC ou équivalent), ayant 5 ans minimum d'expérience dans une fonction analogue.

La connaissance de l'allemand est un atout.

Écrire sous référence 2055 M
HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines,
B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION développant ses activités de coopération industrielle avec ses partenaires d'Europe et des Etats-Unis
recherche pour l'une de ses unités BANLIEUE SUD DE PARIS

## JEUNES INGENIEURS MECANICIENS

Chargés de coordonner les méthodes de fabrication avec les bureaux d'études, de définir et mettre au point des techniques ultra-modernes d'usinage.

PROFIL : Ingénieurs diplômés d'une grande école (ECP, Mines, A.M....), débutants ou première expérience professionnelle, motivés par la fabrication.

## INGENIEURS MAINTENANCE MACHINES OUTILS A COMMANDE NUMERIQUE

Chargés d'assurer le support technique d'un important parc de machines outils à commande numérique (environ 140 MOCN).

PROFIL : Ingénieurs diplômés d'une grande école ayant de solides connaissances en électronique, des compétences en mécanique et hydraulique.

Ces postes ouvrent de larges possibilités d'évolution de carrière au sein d'une Société en forte expansion.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser sous le No 56166, à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Un Groupe International souhaite renforcer les compétences informatiques de son implantation en France et recrute pour cela un Jeune Ingénieur Informaticien

## CONSEILLER INTERNE EN INFORMATIQUE

Il assume une très large mission de développement et d'applications et intervient sur tous les problèmes informatiques de l'entreprise :

– Promotion de l'informatique interne à partir des développements technologiques et des applications réalisées par les autres unités du Groupe.

– Participation aux études pour les parties informatiques des projets confiés à nos consultants...

Ce poste intéresse un débutant bien formé à l'informatique ou ayant une première expérience en SSCI. Polyvalent (ou pouvant le devenir rapidement) il est attiré par des activités très diversifiées et par des contacts étroits avec les utilisateurs dans l'entreprise.

GROUPE ETHNOS — Ce recrutement a été confié à :
ETHNOS
Recrutement et Orientation de Personnel -
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris, qui recevra les candidatures sous la réf. 78.930 M.

HAVAS CONTACT

## INGENIEURS CONFIRMES
## INGENIEURS DEBUTANTS

- Logiciels temps réel
- Télétraitement
- Micro, mini ou grands systèmes
- Systèmes de gestion informatique
- Calculs scientifiques
- Outils logiciels de base

INTERESSES PAR EMPLOI A

## PARIS - RENNES - TOULOUSE - LANNION

Dans une société à forte croissance proposant :
- Activités variées sur une gamme importante de projets (télécommunications, satellites, vidéotex, bureautique...)
- Plan de formation interne
- Promotion fonction des capacités.

Ecrire avec C.V. et photo à CAP SOGETI LOGICIEL - 5, rue Louis Lejeune - 92128 MONTROUGE CEDEX




Division TELEMATIQUE

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**
recherche pour Service Documentation à son Siège Paris
UN (E)

### CADRE DOCUMENTALISTE

- De formation supérieure dans le domaine économique, il (elle) aura une expérience de plusieurs années dans un service de documentation.
- Il (elle) sera responsable des recherches documentaires : réponses avec synthèse, à des questions économiques posées à l'intérieur de la société.
- Il (elle) participera aux travaux de gestion documentaire.

Adresser C.V. et prétentions n° 55.357 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

Nous sommes un groupe Industriel Français de 1er plan. Nos perspectives de développement et notre poids dans l'économie française conduisent notre Direction Générale à développer une politique de communication cohérente et dynamique. Nous vous proposons d'

### animer nos relations avec la Presse

Pour construire votre fonction de Cadre Responsable Presse, vous développerez ou créerez les outils de communication avec la Presse, et vous tisserez à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe votre réseau de relations (avec la Presse écrite, la Radio, la Télévision). Vous trouverez de bonnes conditions pour réussir, votre expérience d'au moins 5 ans, votre personnalité, votre formation supérieure vous permettront de bien les exploiter.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous No 7577 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION**
recherche

### ATTACHÉ DE DIRECTION

Il sera chargé :
- du contrôle de la fiabilité des résultats,
- de missions de conseil auprès des responsables de nos filiales,
- de différentes études économiques et financières.

Formation supérieure type SUP. de CO. + DECS.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 48075 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

---

## DIRECTEUR DE NOTRE FILIALE SUISSE

Nous sommes un groupe multinational fabriquant des produits de décoration, une marque solidement implantée.

Nous avons une filiale en Suisse qui distribue nos produits auprès des grossistes, détaillants et Grandes Surfaces. Siège à Genève, succursale à Zurich.

Nous cherchons le directeur de la société, responsable de sa gestion et de son animation. Il a une expérience prouvée de la négociation à haut niveau, parle français et allemand.

Il pourra résider en France, dans les environs de Genève.

Nous offrons une formation préalable, le soutien d'une équipe internationale dynamique, une rémunération motivante comprenant un intéressement aux résultats.

Adresser candidature détaillée sous référence 3005 à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

---




FILIALE INFORMATIQUE de PECHINEY UGINE KUHLMANN : 235 personnes dont 100 cadres, • implantée depuis 10 ans dans l'Informatique, en particulier dans les domaines des progiciels de gestion, techniques et de la télégestion, • 1000 terminaux installés, • équipée IBM 3032 et 3033, • premier serveur européen privé de bases de données consultables en temps réel,

recherche

### ingénieurs

GRANDES ECOLES (ECP, ESE, MINES, GRENOBLE, TOULOUSE).




### et programmeurs

de préférence formation IUT - BTS.

### opérateurs

Bac H minimum.

Tous ces postes s'adressent à des candidats, confirmés ou débutants auxquels nous proposons de réelles possibilités d'évolution de carrière, des tâches variées, un statut social comprenant de nombreux avantages sociaux.

Adresser votre dossier de candidature à Claude DOUJON
*SPI - Service des Affaires Sociales*
*98, boulevard Victor Hugo - 95115 CLICHY*
*Parking assuré - Métro - Bus 66 et 74.*

PECHINEY UGINE KUHLMANN

---

## GESA ASSISTANCE

Première Société Européenne d'Assistance (15 millions d'assurés en FRANCE)

recrute pour l'été (juin à septembre) des

### auxiliaires temporaires d'assistance

pour ses services

- Médicaux (aide aux blessés et aux malades) ;
- Mécaniques (automobiles, pièces détachées).

Ils devront :

- Parler couramment au moins une langue étrangère ;
- Etre âgés de vingt ans minimum.

Adresser curriculum vitae manuscrit sous référence J.P.G. 1000 à SERVICE DU PERSONNEL, 87, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

---

## Une informaticienne sans informatique

Vous avez une formation en informatique (DUT...). Pourquoi ne pas pratiquer votre métier d'une autre manière, en lui donnant une dimension nouvelle, plus humaine ?

Nous cherchons une collaboratrice pour notre centre du 9è arrondissement. Elle recrutera, gèrera du personnel informatique intérimaire, le détachera sur son lieu de travail, en assurera le suivi.

Pour cela il faut évidemment une bonne connaissance des divers systèmes, matériels, langages. Vous l'avez acquise par une solide expérience (6-7 ans). Dans l'idéal, vous avez même assuré la formation de perforatrices (par exemple). Car il faut aussi, pour mener à bien les missions que nous vous confierons, du doigté, le sens des relations humaines, des qualités d'organisation et... un tempérament commercial (pour trouver de nouveaux clients).

Si cette façon d'envisager votre vie professionnelle vous séduit, adressez votre candidature à Jean François GUITTON - Service du Recrutement - 88 rue la Fayette - 75009 PARIS.

MANPOWER

---

## ingénieur brevets

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Brevets pour étoffer son service de Propriété Industrielle.

Il sera chargé de participer aux études de brevetabilité des solutions techniques nouvelles, à la rédaction des brevets, à la défense des brevets en cours d'examen ainsi qu'à des activités de recherche documentaire.

Il aura à cet effet de nombreuses relations avec les différents services techniques internes ainsi qu'avec les sociétés du Groupe.

Le poste, basé à Paris, s'adresse à un Ingénieur diplômé ayant, de préférence, acquis une première expérience similaire en entreprise, ou éventuellement désireux d'évoluer vers cette spécialité. Une formation complémentaire sur place, notamment aux questions juridiques, est envisagée. Quelques déplacements en usine, de courte durée, sont à prévoir.

Les candidatures avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (13e)**
recherche pour sa DIVISION « MESURES »
(REFERENCE 01)

### UN CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION

INGENIEUR A.M. - I.N.S.A. - E.S.E. - I.P.G.
- EXPERIENCE en Electronique, analogique et logique.
- NOTIONS de programmation.
- CONNAISSANCES en tôlerie, usinage mécanique, moulages des plastiques, technologies câblages.
- EXPERIENCE de 5 à 10 ans dans service Etudes ou industrialisation de produits électroniques de petites ou moyennes séries, appréciée.

(REFERENCE 02)

### UN RESPONSABLE DES VENTES EN EUROPE

LA FONCTION EST CARACTERISEE PAR :
- LE DEVELOPPEMENT des ventes en Europe ;
- L'ANIMATION du réseau de représentants existant ;
- COMPLETER ce réseau dans les pays qui en sont dépourvus ;
- L'AIDE au service marketing pour définition de nouveaux produits.

POUR REUSSIR il faut avoir le GOUT DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES, TECHNIQUES et une GRANDE DISPONIBILITE.
- ANGLAIS INDISPENSABLE. Allemand et Espagnol souhaités.
- EXPERIENCE de quelques années dans la vente à l'étranger appréciée.

ECRIRE AVEC C.V. et PRETENTIONS À PUBLI G.R., N° 383, 27, Faubourg Montmartre - 75009 PARIS (qui transmettra).

---

**ARISTON**
**Département Sanitaire**

Dans le cadre de son développement et de la mise en place de la nouvelle organisation du secteur commercial, recherche:

### CHEF DES VENTES

moitié Nord de la France, directement rattaché à la Direction des Ventes, il sera responsable du reseau de distribution, de l'organisation et la gestion des ventes, de l'application de la stratégie commerciale sur son secteur en fonction des objectifs de vente et de profit.

Ce poste conviendrait à un candidat (35 ans environ) de formation secondaire ou supérieure, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans la commercialisation par grossistes des appareils sanitaires ou électroménagers.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Écrire avec Curriculum Vitae détaillé et photo récente à:

ARISTON FRANCE Département sanitaire
195 boulevard Jean-Mermoz
94150 CHEVILLY-LARUE

ARISTON

---



**Chef de Produit confirmé**
HF

**GLORIA S.A.** (Département poudres alimentaires)

souhaite intégrer dans son équipe Marketing, un chef de produit confirmé pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience dans le Marketing d'un produit de grande consommation.

Une formation de base commerciale supérieure et une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables à un candidat qui veut évoluer au sein d'une société dynamique et en constante expansion.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 004201 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre département "Grande Consommation".

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
*MEMBRE DE SYNTEC*

---

PARIS - PROCHE BANLIEUE SUD

### RESPONSABLE GESTION TECHNICO-COMMERCIALE

La société est une P.M.E. de bonne réputation dans un domaine de pointe en fort développement dans des créneaux porteurs comme l'Aéronautique. Elle propose un poste de responsable à un jeune cadre ayant quelques années d'expérience de la fonction technico-commerciale au siège d'une P.M.E. spécialisée dans les équipements sur devis.

Il sera sensible à la qualité du service à rendre au client et c'est dans cette optique qu'avec l'assistance de deux collaborateurs il traitera et suivra les demandes de prix, les commandes et les liaisons qui en découlent avec une clientèle de haut niveau.

Si vous voulez en savoir davantage sur la société, ses fabrications et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous réf. 2343/M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle - 75015 PARIS. Tél. : 250. 84. 30.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT.

---

**serete** ingénierie

Nous sommes l'un des premiers Groupes Internationaux d'Ingénierie et nous recherchons pour notre service ...

### ingénieurs électriciens

*HAUT NIVEAU*
*De formation E.S.E., I.E.G., ou équivalente ayant une expérience d'environ 5 ans chez un constructeur ou en entreprise, et possédant des compétences en réseaux, machines tournantes et/ou en informatique appliquée.* (Réf. 269)

### ingénieurs électriciens

*De formation E.S.M.E. - BREGUET - E.N.S.E.M. - E.N.S.T.A. ou équivalente. Ayant une première expérience chez un constructeur ou en entreprise. Après formation, ils auront la responsabilité d'un lot technique déterminé au sein d'équipes de projet, au stade de la conception et de l'étude des installations à celui de la spécification des équipements et de la réalisation.* (Réf. 270)

*Pour ces tous ces postes, la pratique de l'Anglais est un atout important et une certaine mobilité géographique est indispensable (déplacements à l'Etranger à prévoir).*

*Les candidatures (C.V., photo et salaire souhaité) sont à adresser en précisant la référence à SERETE Service Recrutement - 86, rue Regnault 75640 PARIS CEDEX 13.*

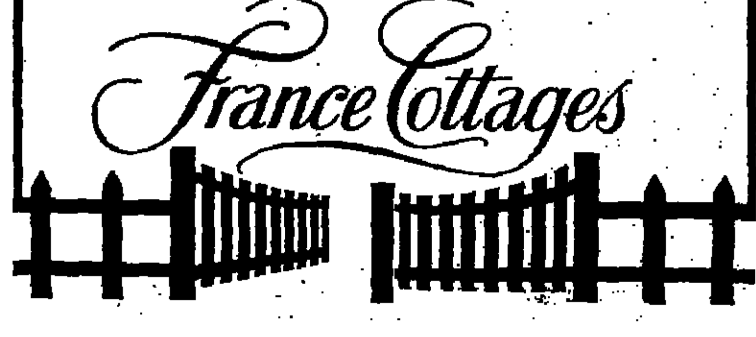
---

## chef comptable

Nous sommes une des plus importantes sociétés françaises de promotion et de construction de maisons individuelles en secteur groupé. Filiale d'un groupe de dimension nationale, nous recherchons un CHEF COMPTABLE titulaire du DECS et ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans, de préférence dans l'immobilier. Il aura la responsabilité d'une équipe de 5 personnes. Ce poste nécessite des qualités de contact, pour des relations avec les sociétés prestataires de services et nos S.C.I.

Pour un candidat de valeur, notre Groupe propose d'intéressantes possibilités d'évolution.

Vous adresserez une dossier de candidature (CV + photo)
sous référence 7045/CD à France Cottages
204, Rond Point du Pont de Sèvres
TOUR AMBOISE - 92100 BOULOGNE.




---

offres d'emploi

**cnet**
LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
(PARIS A)
DIVISION RESEAUX
DISTRIBUTIONS-SERVICES

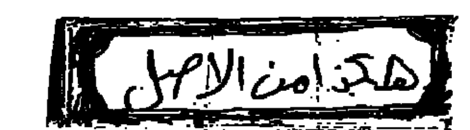
**2 INGÉNIEURS**

**Ingénieurs en mécanique de la rupture**

**SESA**

**deux ingénieurs informaticiens formateurs**

**ASSISTANT AU RESPONSA... DE LA PLANIFICATION FINAN... A MOYEN TERME**





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## offres d'emploi

**cnet**

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

(PARIS A)
ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute pour sa

DIVISION RESEAUX
DISTRIBUTIONS-SERVICES
Département réseaux à valeur ajoutée, des

### INGENIEURS

de haut niveau : UNIVERSITAIRE, ou GRANDE-ECOLE

Postes à pourvoir :

- CHEF de son EQUIPE RESEAUX de communication de l'écrit (plusieurs années d'expérience en architecture de réseaux sont indispensables).
- Plusieurs INGENIEURS pour participer à la définition de réseaux télématiques : vidéotex, télétex, annuaire électronique, radio-mobiles (une expérience professionnelle, en électronique, télé-informatique et réseaux est hautement souhaitée.)

Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé et prétentions au CNET - Centre Paris A.
Division RDS
38/40, avenue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTION DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES située à VELIZY (78)

recherche

### 2 INGÉNIEURS

A.M. OU EQUIVALENT

Le premier poste (SP 1) :
— pour conception et calculs de machines tournantes (matériel lourd).

Le deuxième poste (SP 2) :
— pour suivi de conception et calculs de bâtiments métalliques industriels ;
— déplacements à l'étranger.

- Expérience de plusieurs années en bureau d'études exigée.
- Anglais courant indispensable.
- Notions d'allemand souhaitées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 2.279 M (SP 1) ou (SP 2) à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

---

Nous sommes une Société de Services en génie mécanique. Nos ingénieurs appliquent aux problèmes industriels, leur compétence en mécanique des milieux continus.
Pour renforcer notre potentiel, nous recherchons des

### Ingénieurs en mécanique de la rupture

possédant une expérience concrète et un goût pour l'animation et le travail en équipe.
Lieu de travail : région Parisienne.
Adressez CV et prétentions sous réf. 3000 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

---

**SESA**

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, recherche

### deux ingénieurs informaticiens formateurs

ayant plusieurs années d'expérience de réalisation de logiciel. Ils devront organiser et animer des stages de formation à l'informatique de longue durée pour des ingénieurs débutants.

Envoyer C.V. sous réf. 136 à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Leader dans l'exportation de biens industriels
recherche pour son Siège Social à PARIS

### ASSISTANT AU RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION FINANCIERE A MOYEN TERME

Chargé du plan de financement à moyen terme et des études financières prévisionnelles.

Le candidat retenu sera diplômé d'une Grande Ecole Administrative ou de gestion, aura une première expérience de la gestion financière d'une grande société.

Notre groupe connaît une forte expansion sur les marchés mondiaux.

Les perspectives d'avenir sont importantes pour candidats à fort potentiel.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature, comprenant lettre, C.V., photo et prétentions sous le no 56165 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---




Division Télécommunications

### DOCUMENTALISTE ÉLECTRONICIEN (NE)

Formation demandée : B.T.S. - D.U.T.

électronique ou assistante d'ingénieurs
Niveau IV ou V

Expérience souhaitée dans le matériel télécommunication radio.
Connaissance de la documentation automatique (base de données) appréciée.
Les débutants peuvent adresser également leur candidature.

**Anglais nécessaire**

Adr. C.V., photo et prétentions à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.

---

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

SG2
recherche
pour développer son département :
CENTRE EUROPÉEN D'INFORMATIONS EN TEMPS REEL
des

### Analystes Programmeurs
### Assembleurs IBM 370-PL1

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. AS 4/80 à SG 2 - groupe CITERE, 12. AVENUE VION-WHITCOMB - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

MAISONS Bruno-Petit

### VENDRE ET FAIRE CARRIÈRE

VENDRE, est-ce pour vous une vocation, un choix, un hasard ?
L'important est que vous réussissiez

Vous aimez ces moments d'intense satisfaction à chaque nouveau contrat signé
La variété des contacts et l'autonomie dans votre travail sont des éléments qui vous sont indispensables.
Un souci cependant :
vous vous interrogez sur votre avenir

### GROUPE A L'ÉCHELON NATIONAL

Nous vous apportons une réponse et une chance : celle de valoriser votre compétence commerciale en conduisant votre carrière

Votre mission sera non seulement de négocier des contrats auprès d'une clientèle sélectionnée, mais aussi de maîtriser pleinement toutes les étapes préalables à l'acte de vente

Nous vous offrons :
— une formation complète ;
— une rémunération attractive liée aux résultats (fixe important + commissions) ;
— un soutien publicitaire important.

Vous voulez nous rejoindre :
Départements : 93 - 94 - 77 - Nord, présentez-vous le mercredi 30 avril 1980, à 10 heures précises.
LES MAISONS BRUNO PETIT
Centre Commercial Meaux-Beauval, 77100 MEAUX.

---

Société de renommée internationale dans son secteur d'activité
recherche

### UN ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Ce poste pourrait convenir à un programmeur confirmé, ayant déjà 2 à 3 ans de pratique en COBOL orientée de préférence vers des problèmes de gestion de production.

Il travaillera en liaison directe avec les utilisateurs sur IBM 370/148 VM/CMS.

Développements prévus à terme sur informatique décentralisée.

Lieu de travail :
Proche banlieue Sud-Est (Métro).

Horaire souple.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions n° 56314 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---




### INTERNATIONAL FASHION DIRECTOR
### PARIS
### WOOL - A NATURAL LEADER

An important element of the world wide merchandising and advertising programmes of the International Wool Secretariat is the projection of wool as a fashionable fibre. We are looking for a senior executive for our Fashion Office in Paris who can maintain and develop our international fashion and publicity services, highlighting the importance of wool to the women's ready-to-wear industry, trade and consumers.
You will contribute to our authoritative marketing influence by the identification, analysis and distribution of fashion trends favourable to wool in the volatile women's ready-to-wear markets of the world. As part of our Headquarters marketing team, you wwill be able to call on a wide range of our own sophisticated colour, design and styling resources. The job complex, involving international contact with fashion houses, textile industries, retailers and communication media.
You must therefore be able to travel far and often. Fluency in English and French is essential, as is wide experience of the diverse elements of fashion and its influence on the women's ready-to-wear industry and international retailing.
An excellent salary and a car is offered, together with other significant benefits. Salary progress will be related to job performance and statutory requirements.

Candidates, (approximate age 35-45) should write in English with full details to : —
Mr. T.B. Altham
International Wool Secretariat
Wool House
Carlton Gardens
London SW1Y 5AE.

Applications should be marked « Private and Confidential » and will be treated in the strictest confidence.

---




DIVISION TELECOMMUNICATIONS

### CADRES DE GESTION COMPTABLE

Formation ESSEC - Sciences Po - Sup de Co - Maîtrise Sciences éco.

Les candidats retenus seront affectés dans les services comptables puis après un passage de quelques années dirigés, s'ils le souhaitent, dans des postes de

**contrôle de gestion**

Une première expérience comptable d'audit est souhaitable.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.P. GALLAIS - 16, rue du Fossé Blanc 92231 GENNEVILLIERS.

---

GROUPE FRANCAIS MECANIQUE DE PRECISION
RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS

### Rédacteur Technique Information Interne

Au sein d'une petite équipe chargée d'animer les communications internes, il aura pour tâche de participer :

— A la réalisation des supports d'information destinés au personnel (sélection de thèmes, recueil d'informations, rédaction d'articles - principalement à caractère technique, industriel et professionnel - pour le journal d'entreprise et divers bulletins et brochures),
— Aux actions menées en matière de communication, en liaison avec les unités locales (exposés, projections, etc.),
— A la mise en place (conception, élaboration) d'actions ou supports nouveaux de communication.

Le candidat recherché devra être diplômé de l'enseignement supérieur scientifique ou technique, avoir la pratique des langages et techniques de la communication, notamment dans le domaine de la vulgarisation scientifique, être doté d'un esprit créatif et d'une bonne aptitude à l'animation. Anglais parlé indispensable.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le No 56120, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 *qui transmettra*.

---

SOGEX - Un groupe multinational de Sociétés d'Engineering et de construction opérant au Moyen-Orient, en Europe et aux U.S.A. crée deux postes d'

### ingénieurs « contrôle qualité »

**mécanicien**

chargé de la conception des procédures de contrôle qualité et de l'évaluation des sous-traitants dans les domaines suivants : production d'énergie, désalination et pétrochimie. La connaissance des tests non-destructifs et des normes anglaises et allemandes est nécessaire.

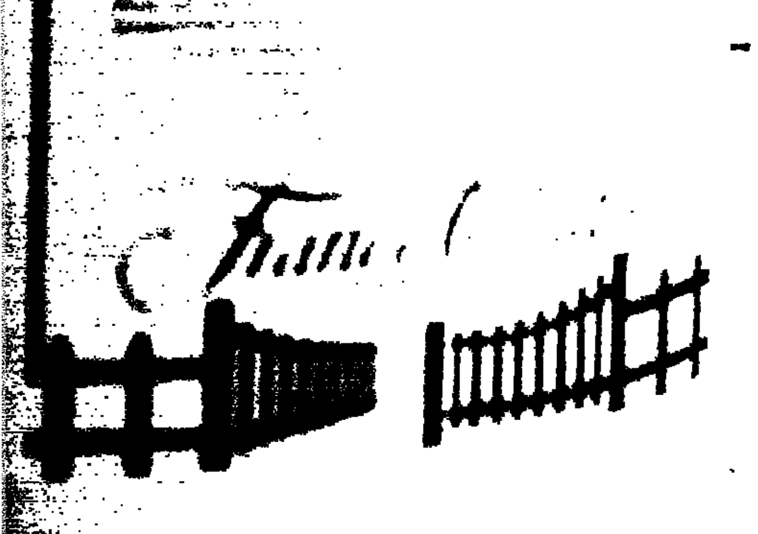
**électricien**

chargé de l'inspection et du contrôle d'unités et d'équipements industriels (pétrochimie, production d'énergie) tels que : transformateurs, alternateurs, moteurs, commutateurs, consoles de contrôle. Une expérience des bancs d'essais dans un de ces domaines au moins sera indispensable pour assurer la mise au point des procédures de contrôle de qualité et l'évaluation des prestations des sous-traitants (selon les normes anglo-saxonnes).

Ces deux postes s'adressent à des candidats très expérimentés, prêts à voyager et maîtrisant la langue anglaise.

Adresser votre candidature, avec CV, photo et prétentions à :
SOGEX - EMPLOYMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL
15/25, bd de l'Amiral Bruix
75016 PARIS.

SOGEX



offres d'emploi

## TRAITEMENT DE TEXTE ET PHOTOCOMPOSITION

**Venez vendre une gamme originale, conçue et fabriquée en France par Graphic Systems.**

Graphic Systems est une entreprise française à vocation internationale fondée en 1976, qui veut devenir leader dans le domaine de la photocomposition informatisée et du traitement de texte.

Vous avez une très bonne expérience traitement de texte, informatique ou photocomposition ; nous avons besoin de vous pour l'un des postes suivants :

**INGENIEUR COMMERCIAL PARIS et R.P.**
Vous reprendrez un territoire bien travaillé : celui de votre prédécesseur qui vient d'être promu Chef de Ventes.

**INGENIEUR COMMERCIAL ADMINISTRATION**
Vous êtes très bien introduit sur ce marché où vous avez déjà conclu des affaires importantes.
Rémunération motivante (fixe + commiss.)

Veuillez envoyer votre C.V., photo (ret.) et niveau de rémunération actuel à Graphic Systems, Direction Générale, 33, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois.

## Raychem

Notre division « PROCESS » implantée à CERGY - PONTOISE développe des produits électriques pour les industries de la chimie et de la pétrochimie. Le C.A. de cette division triple tous les cinq ans, dans ce contexte, nous recherchons un :

## DESSINATEUR ÉTUDES 2
**TUYAUTERIE ou CHAUDRONNERIE**

possédant une expérience de 2 à 3 ans.

Nous désirons rencontrer une personnalité dynamique capable d'évoluer rapidement vers un poste de projeteur.

Nos projets couvrant l'ensemble de l'Europe, la connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'envoyer vos C.V., prétentions et photo à RAYCHEM, Service du Personnel, B.P. 738, 95004 CERGY.

## Eternit
4000 personnes
1,1 Milliard F./an

LEADER DANS SON CRENEAU
(Fibres - Ciment)
rech. pour Siège à 78 - VERNOUILLET

## INGENIEUR POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT

CHARGE
- D'ETUDES DE PROJETS DE DIVERSIFICATION (Création et/ou acquisitions d'Entreprises) avec notamment des CALCULS DE RENTABILITE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS.
- D'ETUDES DE FAISABILITE ET d'ANALYSES INDUSTRIELLES.

INDISPENSABLE
- INGENIEUR généraliste : ECOLE CENTRALE, A.M., ...
- EXPERIENCE INDUSTRIELLE (calculs de rentabilité d'investissements industriels, organisation et gestion des ATELIERS, maîtrise des prix de revient, ...) acquis en ENTREPRISE.

DISCRETION ABSOLUE
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4363 à

**SC sélection conseil**
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

## Compagnie Générale d'Automatisme

Banlieue de Paris - Le Plessis Pâté
recherche

## INGENIEURS D'AFFAIRES diplômés

1) pour l'élaboration de propositions techniques et le suivi d'affaires de systèmes informatiques en temps réel.
Déplacements de courte durée France et étranger
Anglais et/ou espagnol souhaité.
Référence F1

2) pour l'élaboration de propositions techniques, le suivi d'affaires et la mise en service d'unités d'expédition. Connaissances exigées en instrumentation et automatismes. Déplacements fréquents en France et à l'étranger.
Anglais et/ou Allemand souhaité.
Référence F2

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche pour PARIS

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Homme ou femme minimum 30 ans

Fonction :
— Etude des compromis de ventes ;
— Rédaction des contrats (franchisage, contrats d'études) ;
— Etablissement des dossiers de prêts auprès des banques ;
— Gestion des dossiers d'assurances ;
— Constitution et modification des Sociétés ;
— Préparation des Assemblées ;
— Coordination et suivi des dossiers sur le plan financier et comptable;

Formation :
— Droit + comptabilité ;
— Première expérience dans un poste similaire.

Adresser C.V. + photo + prétentions à LAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transm.

## Compagnie Générale d'Automatisme

*recherche dans le cadre de sa politique d'expansion*

## CADRE COMMERCIAL

**CONFIRME**
**de formation supérieure Technique ou Commerciale**

Il sera chargé de prospecter et de développer à l'étranger de nouveaux marchés pour les systèmes et équipements électroniques et péri-informatiques développés par la compagnie.

Il est nécessaire de maîtriser parfaitement l'anglais et si possible l'espagnol.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE

## GIS
GESTION INFORMATIQUE SYSTEME

**Nous sommes** une SSCI appartenant à un Groupe de Sociétés de Services Informatique et Bureautique :
- solide (fonds propres du Groupe > 3.000.000 F),
- d'envergure ( parmi les 25 plus grandes SSCI françaises),
- en expansion (+ 50 % par an),
- à potentiel elevé (+ 50% du personnel ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent).

**Nous recherchons**

## INFORMATICIEN VOULANT ÉCHAPPER A LA TECHNIQUE

**Vous avez :**
- une formation supérieure,
- une solide expérience de l'informatique,
- un excellent contact,
- des connaissances de psychologie, graphologie... (souhaitables),
- le sens des responsabilités,
- et en outre, vous ne manquez pas d'imagination.

**Nous vous proposons** de venir renforcer notre équipe de Direction pour prendre en charge le recrutement de l'ensemble des informaticiens pour notre société et pour nos clients

Pour réussir à ce poste-ci, nous vous donnerons tous les moyens nécessaires.

Adr. CV avec photo (Réf. D. 127) à M. S. RAKOWICZ, GIS, 48 AVENUE R.-POINCARE - 75116 PARIS

UNE UNITE DE FORMATION INDÉPENDANTE FILIALE D'UNE TRÉS IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
**destinée à assurer des actions de formation en France et à l'étranger**

recherche

## DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DES INFORMATICIENS et DES TECHNICIENS CONFIRMÉS

**de niveau DUT ou BTS**

Ayant si possible une expérience en téléphonie

Anglais courant INDISPENSABLE

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo sous référence 55.916 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

**BANQUE D'AFFAIRES - Paris**
recherche

## un jeune conseiller en placement

afin d'étoffer son équipe active sur le marché des obligations internationales.

*Il sera chargé de maintenir et de développer les relations avec une clientèle d'institutions françaises et étrangères.*
*Parlant couramment Anglais et ayant une bonne connaissance de la langue Allemande, d'un niveau Licence ou Ecoles de Commerce équivalentes, minimum DEUG, il bénéficiera d'une formation adaptée au poste.*
*La rémunération est ouverte et sera fonction de l'âge et de l'expérience.*
*Une courte expérience bancaire ou financière serait appréciée.*

*Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 4966 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.*

**BANQUE D'AFFAIRES**
recherche pour PARIS

## AUDIT INTERNE

Sa mission :
— Amélioration et contrôle des procédures comptables.
— Contrôle budgétaire.
— Suivi de la trésorerie à moyen terme.
— Conseil de la direction dans les domaines d'intervention.

Son profil :
— D'âge minimum 30 ans.
— De formation supérieure : école de gestion, complétée par un DECS ou diplôme équivalent,
— 5 ans d'expérience de Cabinet d'AUDIT ou d'expertise.

Ce poste implique des perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.

Adresser lettre + C.V. + photo à CENTI Recrutement, 138, rue de Rennes, Paris-6e.

## LIBRAIRIE ERNEST FLAMMARION

L'UN DES PREMIERS EDITEURS FRANÇAIS
recherche

**8 CANDIDATS**

Ayant le goût des contacts humains et qui seront de véritables hommes de terrain, possédant un véhicule personnel. Les candidats résideront sur leur secteur.

Tous ces postes offrent un salaire motivant et des perspectives d'avenir.

**6 ATTACHÉS COMMERCIAUX DÉBUTANTS**

Chargés de la représentation de ses ouvrages auprès des détaillants des secteurs suivants :

DEPARTEMENTS
RHONE-ALPES - AUVERGNE : 01 - 03 - 07 - 39 - 42 - 43 - 63 - 69 - 71.
LANGUEDOC - ROUSILLON : 09 - 11 - 12 - 15 - 30 - 31 - 34 - 46 - 48 - 65 - 66 - 81 - 82.
NORMANDIE : 14 - 27 - 28 - 41 - 45 - 50 - 61 - 72.
SUD-OUEST : 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 32 - 33 - 40 - 47 - 64 - 87.
PARIS : RIVE DROITE.
BENELUX : le candidat sera parfaitement bilingue néerlandais-français.

**2 ATTACHÉS COMMERCIAUX CONFIRMÉS**

Chargés de la représentation de ses ouvrages en Belgique et en Suisse.

La période de formation aura lieu à Paris et sera rémunérée.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec photo et numéro de téléphone à FLAMMARION, Direction Commerciale, B.P. 403, 94152 RUNGIS.

## ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE Paris

recherche pour son agence de PARIS

## 1 ATTACHE COMMERCIAL

Ce poste intéresse en priorité un homme de réflexion et d'action, capable tout à la fois d'analyser méthodiquement le potentiel de son secteur et de conclure avec efficacité sur le terrain.

Fortement motivé par la vente directe de biens d'équipement, le candidat retenu sera âgé d'au moins 27 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (IUT, BTS...) et possèdera des connaissances approfondies en électronique.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 55328 CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société Parisienne de PRESTATIONS DE SERVICES
recherche

## INGÉNIEUR
spécialisé en
## brevets électroniques

— Poste stable.
— Très bonne rémunération.
— Bonnes connaissances Anglais indispensables.
— Connaissances Allemand souhaitables.

Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, sous référence 7041 à

**O.P. organisation et publicité**
2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
de grande notoriété
installée dans de nombreuses villes françaises recherche pour son siège PARIS

## Juriste d'Entreprise

- 30 ans minimum,
- Formation juridique garantie par un diplôme de haut niveau,
- Expérience de plusieurs années soit dans une entreprise industrielle ou commerciale soit dans un Cabinet Juridique avec accent sur pratique des Droits des Sociétés et des Affaires,
- La rémunération départ ne sera pas inférieure à 100 000 F.

Ecrire manuscrit (+ photo) à notre conseil L. JUSTET Psychologue 18, rue des Grottes 84000 AVIGNON.

MEDIA BA

GROUPE INTERNATIONAL D'ALIMENTATION ANIMALE
recrute

## Docteur Vétérinaire
Haut Niveau Scientifique

Il s'agit d'un poste de Direction pour un homme d'environ 35 ans dans une Firme en expansion avec possibilité d'accès aux plus hautes responsabilités.

- Connaissance de la nutrition animale souhaitée.
- Volonté de formation complémentaire sur le terrain.

Ecrire en joignant photo et en indiquant rémunération souhaitée sous référence 3281 à I.C.M. 83 r. de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

## COMPACT II

Nous sommes une Société Internationale, en pleine expansion, spécialisée dans les systèmes d'automatisation de la production.
Nous sommes Leader Mondial dans notre branche.

Votre tâche en tant qu'

## INGENIEUR HARDWARE
basé à PARIS

sera d'épauler techniquement nos Ingénieurs de Vente, de configurer et installer nos miniordinateurs, de former et d'assister nos clients dans l'utilisation de nos systèmes.

NOUS OFFRONS :
. Un salaire élevé et des avantages sociaux importants
. Une voiture de société
. Une formation complémentaire aux U.S.A.
. Des possibilités intéressantes de promotion

SI VOUS AVEZ UNE BONNE CONNAISSANCE :
. du hard miniordinateur
. des systèmes d'exploitation
. des télécommunications
. pratique de l'anglais

ENVOYEZ-NOUS VOTRE CURRICULUM VITAE

La préférence sera donnée à un candidat familier avec le matériel DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION.

MDSI
Manufacturing Data Systems International
2-4, rue Curnonsky
«Le Courcellor 1»
75017 PARIS

## GM GENERAL MOTORS FRANCE

Pour joindre notre équipe nous recherchons

## un(e) auditeur (trice) interne

**90/100.000**

ayant au minimum 2 ans expérience en CABINET INTERNATIONAL

SA MISSION :
- analyse et évaluation du système de contrôle interne
- documentation d'un system file (Flow Chart, notes...)
- proposer un programme d'audit
- présenter un dossier de travail FINALISE
- établir le projet de rapport
- ce job comporte également une partie de «contrôles permanents» (paiement...).

Adresser C.V., prétentions au Service du Personnel YM, 5, boulevard Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

## Auditeur Interne
## 100 000 F+

Une importante société alimentaire, leader sur son marché, recherche pour son siège social à PARIS un AUDITEUR INTERNE.

Ce jeune cadre, dépendant du contrôleur de gestion, participera à la définition de missions d'audit opérationnel et comptable, et les prendra en charge, généralement jusqu'à leur phase finale. Il effectuera également certaines études de gestion.

De préférence diplômé HEC, ESSEC, Sciences Po. Paris, ESC, il sera âgé de 25 ans minimum. Il aura impérativement deux ans d'expérience dans un cabinet d'audit, ou dans une entreprise utilisant des méthodes modernes de gestion.

Quelques déplacements en Province sont à prévoir.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 4671 à

MEDIA BA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION CHARTRES
RECRUTE
POUR RENFORCER SON EQUIPE INFORMATIQUE

## UN CADRE ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Connaissant parfaitement GAP II RPG II
Salaire en fonction de l'expérience du candidat
13e mois - Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. manusc. n° 8086 «Le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
**proche banlieue NORD-OUEST**
recherche pour ses Services Financiers (assurances et changes, paie, analyse financière)

## JEUNES DIPLOMÉS

I.U.T. (Finances-comptabilité ou DECS complet)
Anglais courant indispensable.
Niveau de rémunération : 65.000/75.000 F /an.

Adresser C.V. et prétentions à n° 55.938, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

## offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

**IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS**
proche Banlieue EST (liaison RER)
*recherche*
pour ses services comptables

### UN CADRE FINANCIER

Jeune diplômé ESC (option financière et comptable) ou DECS.

Capable et désireux d'évoluer au sein d'une Direction Financière vers le Contrôle de Gestion ou la Trésorerie.

Une première expérience comptable en entreprise constituerait un atout supplémentaire.

Ce poste offre de larges possibilités d'évolution.

*Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 91863 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES*

---

La Compagnie de Construction Mécanique
**SULZER**
recherche
pour son département **Montage**

### INGÉNIEURS DIPLOMÉS

**Mission :** assurer la préparation et la réalisation des travaux de montage, d'essais, de garantie et de révision des machines tournantes (pompes et turbo-machines) vendues par la Société.

**Les candidats devront :**
- avoir une formation de base de mécanicien,
- connaître au minimum une des langues suivantes : anglais, allemand, espagnol,
- être débutant ou avoir quelques années d'expérience.

Le poste est basé à Paris, mais nécessite des déplacements sur les chantiers tant en France qu'à l'étranger.

Ecr. avec C.V. et prétent. au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER, 31, bd Brune, Paris-14e Cedex 59 - 75300 Paris-Brune.

---

### AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
Recherche

### JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons un travail en équipe, une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec photo) à

Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

---

**FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL**
recherche

### ASSISTANT CONTROLE DE GESTION
pour une de ses divisions

La préférence sera donnée à un candidat diplômé I.U.T., ayant si possible, une expérience d'une à deux années dans un service de comptabilité analytique ou de contrôle de gestion, et originaire du Nord ou de la Région Parisienne.
- La fonction exige un stage de formation de 6 mois environ dans une usine située dans la banlieue de LILLE.
- Le lieu de travail sera ensuite définitivement la proche banlieue SUD de PARIS.
- La connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Adr. lettre man. et C.V détaillé + photo à SIPEP, réf. 279, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui tr.

---

**T.R.T.** TELECOMMUNICATIONS RADIO-ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES
recherche

### INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

**INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN**

ayant quelques années d'expérience en radiocommunications FH, satellites, intéressé par intégration dans une importante équipe commerciale où il serait responsable de la définition et des applications des produits en liaison avec le département d'études.

**INGÉNIEUR DÉBUTANT**

intéressé par la vente en France d'équipements de radiocommunication.

Adresser curric. vitae à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

---

Nous sommes une Impte Sté d'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Nous fabriquons des composants spécifiques, orientés vers les télécommunications et les applications radar.
Pour ce domaine en très forte expansion, nous recherchons

### UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

E.S.E. - I.E.G. - E.N.S.H.E.I.T. I.S.E.P. - E.S.M.E., etc.

- Missions en Europe.
- Animation d'un réseau de filiales et de représentants.
- Analyses de marchés. Recherche de nouveaux domaines d'applications.
- Anglais nécessaire.
- Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. à no 56.300, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

---

### SOCIÉTÉ OMERA
FILIALE GROUPE T.R.T.
recherche
pour département études ARGENTEUIL

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION I ou II
DIPLOMES E.S.E. - ENSERG - ISEN - ISEP - ESIEE - ENSEIHT

Pour postes études et développement matériels photo et radio aéroportés.
Connaissance microprocesseurs appréciée.

Envoyer C.V., photo, prétent. : SOCIETE OMERA 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

---

AGENCE D'AGGLOMERATION recrute

### URBANISTE

5 ANS EXPER. MINIMUM dans études préalable et pré-opérationnelle, montages administr. et financiers.
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. no 19510 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

### FERODO

En raison de nos perspectives de développement et dans le cadre de notre politique de gestion des cadres, nous recherchons pour PARIS des

**INGÉNIEURS GESTION DÉBUTANT**

Nous leur proposons de valoriser leurs formations (grande école d'ingénieurs + I.A.E.) en prenant des responsabilités opérationnelle (contrôle budgétaire, prix de revient exploitation, études de rentabilité) dans nos services de contrôle de gestion industrielle.
Référ. 34.453/A

**HEC - ESSEC - ESCP DÉBUTANTS**

option comptabilité indispensable, souhaitant acquérir la maîtrise des problèmes comptables dans un groupe international. Dans cet objectif, il se formera dans un premier temps (environ 2 ans) à nos techniques et méthodes comptables notamment à l'occasion des missions d'organisation comptables qui lui seront confiées. Des connaissances en informatique seraient appr.
Référ. 34.453/B

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE

Adr. C.V., prétentions et photo, avec la référence du poste : GROUPE FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen, 75017 PARIS

---

Société recherche
**INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE**
pour REDACTION TECHNIQUE
Tél. pr R.-V. : 543-33-66

---

### SOCIÉTÉ OMERA
FILIALE GROUPE T.R.T.
recherche :
pour département Etudes ARGENTEUIL

**AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS**

B.T.S. ou D.U.T. EXIGES
Pour étude et développement matériels aéroportés.

Ecrire : STE OMERA 49, rue Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL
TEL. : 982-09-42

---

**HAUTES RÉMUNÉRATIONS**
CONTRATS MOYENNE et LONGUE DUREE ou PLACE STABLE A CONVENIR
- **INGÉNIEURS ANALYSTES** P.L.1./D.L.1. éventuellement C.I.C.S.
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** ASSEMBLEURS O.S.
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** COBOL-D.O.S.-O.S./V.S. C.I.I./H.S.-G.C.O.S.-COBOL

QUALIFIES-MINIMUM 2 ANS D'EXPER. ENVIRON.
INTERTETT E.T.T.
154, rue d'Alésia, PARIS-14e.
Téléph. : 543-54-10.

---

IMPORTANTE SOCIETE D'ARTICLES DE FETE ET DECORATION
recherche
pour son usine à la campagne près de COULOMMIERS (77)

**UN INGÉNIEUR CHEF DES ÉTUDES**

A la tête d'un service de 5 personnes, il sera chargé de la conception et de la réalisation d'ensembles automatisés de production ainsi que de la recherche et de la mise au point de nouveaux procédés et de nouveaux produits.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (Centrale, A. et M., ESME-IDN) ayant l'expérience des applications, électromécaniques, pneumatiques et hydrauliques dans les fabrications à haute cadence (type textile, matières plastiques...) et ayant certains intérêts pour les questions esthétiques.

Ecrire avec C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions sous référence 203 à A. DULISCOUET CIT, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

---

**A.I.D.**
IMPTE STE IMMOBILIERE
recherche
**NÉGOCIATEURS (TRICES)**
pour secteur Nord de Paris
**T. J.-L. DURAND 032-13-00**

---

URGENT recherche
**CONSEILLER EN FORMATION**
5 ans expér. minim. Contacts avec les P.M.E. Conception et animation de programmes de formation à l'intérieur d'une équipe. Organisation et suivi pédagogique de stages adultes. Connaissances juridiques en matière de formation. Voiture indispensable.
Envoyer lettre candidature, C.V. et photo, à E.C.E.P., rue des Beaux-Soleils, 95520 OSNY

---

Un Groupe Pharmaceutique de dimension internationale
recherche

### un(e) jeune DIPLOME (E)

(ESSEC - ESCP - HEC..., ou formation scientifique supérieure+ MBA, INSEAD, ISA...) motivé(e) par une carrière internationale.

Rattaché dans un premier temps au Responsable du Département Contrôle de Gestion, ce jeune cadre évoluera à court terme vers les autres fonctions de l'entreprise avant d'accéder à des responsabilités de premier plan.

Cet objectif implique, en plus d'une excellente formation générale, une grande mobilité intellectuelle et géographique, le sens des responsabilités, la volonté de se mettre à l'épreuve.

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous No 7580 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

UN IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHES
situé dans la proche banlieue Nord de Paris
recrute un

### JEUNE CADRE CHIMISTE

ayant une expérience pratique de quelques années en CHIMIE ANALYTIQUE GENERALE

Ce cadre sera responsable d'une équipe de trois techniciens et de laboratoires équipés, entre autres, de bancs d'essais électrochimiques et de corrosion. Une part importante du travail est de nature technologique (essais sous pressions par exemple), les qualités et les goûts d'un praticien sont donc requis. Un état détaillé des travaux antérieurs doit être présenté dans le dossier de candidature.

Envoyer lettre et curr. vitae, référence no 848.701 M, REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

### INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Diplômé (E.S.E., I.E.G., ...), débutant ou quelques années d'expérience. Région parisienne. Facilités de logement. Poste à pourvoir immédiatement ou après vacances.

Adr. C.V. détaillé et prétent. sous la référ. 6.620 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

---

PUBLICATIONS PROFESSIONNELLES CONSACREES A LA COMMUNICATION
recrute
**DEUX RÉDACTEURS**
Formation universitaire, ayant une bonne connaissance des questions de publicité : organismes professionnels, agences, annonceurs, budgets, etc.
Ecrire : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

---

FABRICANT DE TISSUS HABILLEMENT FEMININ HAUTE NOUVEAUTE rech.
**RESPONSABLE DU RÉSEAU EXPORTATION**
- 33 ans environ.
- Formation commerciale et un certain goût pour l'objet textile et la couleur.
- Anglais parlé, écrit, allemand souhaité.
- Expérience vente - connaissance textiles utiles mais non indispensables.
- Aura à prospecter les marchés exportation déjà existants C.E.E. et grande exportation ; à créer et organiser de nouveau débouchés. Devra voyager 4 à 5 mois par an.
- Salaire, suivant expérience acquise.

Ecrire avec C.V. détaillé : HAVAS, 81 rue de la République 69002 LYON, réf. 8404.

---

Pour domaine ELECTRO-CHIMIE de POINTE Laboratoires industriels région parisienne recrutent en vue RECHERCHE APPLIQUEE et DEVELOPPEMENT ACCUMULATEURS

**UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**
(Physique chimie)
de 5 à 10 ans d'expérience dans domaine similaire.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + prét. sous réf. 7404 à no 56320 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

Le C.V. devra détailler expérx. Il ne sera pas donné suite aux candidats ne répondant pas aux critères gde école et expérience.

---

PETROCONSULT
recherche
**INGÉNIEUR**
ELECTRICITE INSTRUMENT. PETROLE BILINGUE ANGLAIS
Ecrire, téléph. ou se présenter 41, rue YBRY, 92522 NEUILLY 758-12-40.

---

Cie INTERNATIONALE D'ASSURANCES
recherche
**TECHNICIEN**
ayant une expérience réelle des services après-vente (équipements électroménager) pour constituer et animer son service spécialisé.
ANGLAIS NECESSAIRE.
Ecr. avec C.V., photo et prét. sous no 6236, PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne 75008 PARIS qui transmetra.

---

Impte société rech. en stable
**1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS** HB 64 - COBOL - TDS - IDS
**2) PROGRAMMEUR** HB 64 - COBOL
**3) ANALYSTES-PROGRAMMEURS** IBM - OS-VS-COBOL CICS - IMS.
Tél. 292-06-77, poste 7.

---

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE recherche pour son service commercial sédentaire

**JEUNE COLLABORATEUR**
- Libre de suite.
- Sachant rédiger.
- Bonne faculté d'assimilation technique.

Tempérament commercial et esprit d'organisation pour assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la société en appuyant l'effort de vente.
Niveau ESC. - SC. ECO ou équivalent.

Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur.

Adres. C.V. manuscrit et prétentions à LA SEIGNEURIE, 20, rue Gallieni, 93001 BOBIGNY.

---

Société de documentation recherche
**AGENT TECHNIQUE ET INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ET ÉLECTROMÉCANICIEN**
pour rédaction notice technique. Tél. pour rendez-vous au 664-12-71.

---

Recherche
**PROGRAMMEUR**
FORTRAN
pr aplicat. graphiques et électroniques. Résidence MUNICH. Bonnes connaiss. MATH. et allemand ou anglais.
TEL. : (43) 81-47-83.

---

Organisme de formation rech.
**ANIMATEURS VACATAIRES**
Distribution - Vente
Env. C.V.+ photo, ASPROFORC 153, boul. Haussmann, Paris-8e

---

Cie du Diamant Paris, 116, Champs-Elysées, recherche CONSEILLER (E) S, min. 2 ans exp., 12.000 à 20.000 F/M. Adress. C.V. et photo s. réf. L. M. 01.

---

Importante Entreprise rech. Cadre administratif H.E.C., Sup. de Co. + DECS, expér. Audit indispensable - 297-45-95.

## animaux

200 chiens arrivage le 28 mini, maxi, garantis vaccinés 184, av. Italie. - 588-76-99

## secrétaires

**Important établissement financier**
recherche
**pour un groupe de filiales**

### SECRÉTAIRE JURIDIQUE

ASSISTANTE DU CHEF DU SERVICE GESTION DES PERSONNES MORALES

Méthodique et précise, elle assure la préparation et le suivi des dossiers de quinze sociétés ainsi que des tableaux de bord correspondants. Excellente dactylo (rapports et procès-verbaux d'assemblée). Intéressée par les systèmes modernes de traitement de textes.

Niveau B.T.S. et capacité en droit souhaités. Expérience similaire (études notariales, cabinet d'avocat, conseils juridiques) d'environ 3 ans exigée.

Envoyer C.V., photo, salaire et prétentions à no 55.726, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

---

Près des gares de l'Est et du Nord
UN GROUPE DE PRESSE PROFESSIONNELLE LEADER SUR SES MARCHES
recherche

### LA SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Se prévalant d'une expérience de plusieurs années d'authentique secrétariat de direction, la candidate retenue répondra au profil suivant :
- Activité et dynamisme indiscutables ;
- Capacité à s'organiser dans la rigueur, sens des responsabilités et de l'efficacité ;
- Goût prononcé pour la qualité. En particulier, la dactylographie — quoique largement minoritaire dans l'activité — doit s'avérer irréprochable ;
- Bonnes notions d'anglais (au moins lu) ;
- Acceptant certains aménagem. d'horaires.

LA FONCTION à pourvoir comprend une large part d'autonomie. Elle implique un intérêt égal pour des tâches extrêmement diverses. Des compétences (ou l'aptitude à acquérir rapidement les connaissances requises) sur les problèmes juridiques et sociaux de l'entreprise seront appréciées.

Adr. d'urgence sous le no 55.967, lettre manuscrite, C.V. et rémunérat. souhaitée à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

---

Centre hospitalier Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris-14e organise concours
**SECRÉTAIRE MÉDICALE**
le 16 juin 1980.
Pour tous renseignements 581-11-20, poste 4031.

## capitaux ou proposit. com.

Opportunité BRICOLAGE Paris 1.000 m2, il faut 500.000 F
Savry. - 973-54-87, 723-78-20

## information divers

.. INFORMATION
**INGÉNIEURS-TEHNICIENS**
CHERCHANT UN EMPLOI OUTRE-MER

**UN SÉMINAIRE**
Spécifique de :
**PRÉPARATION A DES EMPLOIS A L'ÉTRANGER**
Vous est proposé à partir du 12 mai.
Durée : 7 semaines intensives en résidentiel (rég. Orléans).
Frais de formation et rémunération pris en charge par l'Etat.

Candidature à adresser à SATEC Formation, 45 bis, avenue Belle-Gabrielle, 94130 Nogent-s.-M. Tél. : 876-58-06, poste 70.

## information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

---

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (220 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

## formation profession.

**I.S.T.I.**
**INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE**
formation privée
**STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE**
de haut niveau en 6 mois.
Niveau requis : BAC ou études électroniques.
**EMPLOI ASSURÉ** en fin de stage.
Tests d'admission sur R.-V.
**378-73-22**
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT.
Mo : Les Juilliottes.

## box-parking

17e BROCHANT - 19 PARKINGS Vente en bloc ou séparément. 55.000 F - F. CRUZ : 266-19-08.

## automobiles

## divers

**ALFA ROMEO**
**PARIS 16e concessionnaire**
48, rue MOLITOR
651.80.60

---

**B.M.W. OCCASIONS**
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728, 79-80, peu roulé, garanties.
AUTO PARIS XV - T. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

---

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT**
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.

BMW 320 6A, modèle 80 9.100 km, b. a., belle affaire.
PORSCHE 911 SC Targa 78 92.000 km, très belle.
ROVER 3,5 L, juin 78 b. a., affaire placée.
CITROEN GS 1220 break 78 - 36.500 km, affaire à saisir.
RENAULT R 12 TS, break 79, 35.800 km, impeccable.
HONDA accord, modèle 79, 19.500 km, px intéressant.
TOYOTA carina, modèle 79, 27.700 km, belle affaire.
TOYOTA starlett, 5 CV, 5 portes, janvier 80, 10.000 km, quelques travaux tôlerie, Prix intéressant.
VOLVO 66 DL, mars 78, 19.700 km, impeccable.
VOLVO 66 DL break, juin 79, 4.000 km. Comme neuve.
ZASTAVA 128 A, 6 CV, mod. 80, 7.700 km, très belle.
Téléphone 763-11-01.

---

**NEUBAUER PEUGEOT**
Jusqu'à fin mai
**504 ESS. ET DIESEL**
Modèle 80 d'exposition, 0 km
**PRIX CHOCS IMBATTABLES**
M. GERARD. TEL. : 821-60-21.

## locat.-autos

Le moins cher des loueurs
104 - R 5 - FIESTA - 305 505 ET 604
EXPRESS ASSISTANCE
**504-01-50**

## demandes d'emploi

Cadre Marketing propose à P.M.E. - P.M.I. intervention à temps partiel pour conseiller, organiser, développer service commercial et ventes.
Ecrire à no 5.965 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire 75011 PARIS.

---

ANGLAISE PROFESS. DIPLOM. ch. p. ds école privée ou formation permanente industrielle, rég. indiffér. Ecr. no 95.542 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Américain, 25 a., sc. pol. Parf. français-allem. étud. ttes propos. Tél. avant midi. 653-42-26.

---

Organisme de formation rech. emplois pour ses stagiaires Economes, Gestionnaires Collectivités Secrétaires, Sténodactylos, Adjoints Direction Financière.
Tél. ASPROFORC : 742-51-22 G. PIGOT.

---

31 a., DEA INFORMATIQUE
- 7 a. d'enseignem. et pratique universitaire en : systèmes d'exploitat. algorithmique etc.
- 4 a. d'encadrement de projets en : réseaux, bases de données, système.
- Expér. app MITRA 15.

Etudierait ttes propos. France préf. recherche. Libre septemb.
Ecr. no 8.103 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

Directeur comptable finance, 54 a., étudierait ttes proposit. spécifiques à la gestion. Référence premier ordre.
Ecr. no 8.094 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

Secrétaire 23 a., BEP, bac G1, niv. BTS, conn. anglais, expér. 3 ans, initiative, responsabilités, ch. place assistante. T. 827-69-58.

---

**JOURNALISTE**
étudie toutes propositions Entreprises pour communication interne et/ou relations publiques.
Ecr. no 2187 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

Bonne d'enfants, 34 ans, cherche de suite emploi AU PAIR à Paris. Très bonnes références, connaissant anglais et allemand. Barbara Plank, Hauptstr. 19 D 8301 Linkirchen. Tél. 19 49 8751/1673.

---

**J.H.** 31 ans, licencié en droit, expér. secrétariat général + hôtellerie, cherche poste ASSISTANT DE DIRECTION
Ecr. no T 019573M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

**DIRECTEUR COMMERCIAL + MARKETING (43 ans)**
E.S.C. + INSTITUT NATIONAL MARKETING
- DIRECTION CIALE, animat. et développement, forces de vte et réseaux ciaux, France + exp.
- MARKETING : études prod., marchés, distribution.
- ELABORATION et APPLIC. plans de marketing. Etude et lancement produits nouveaux.

PROPOSE SA COLLABORATION à STE REGION PARISIENNE.
Ecr. no T 19557 M. Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**INGÉNIEUR MINES 39 ANS**
Homme d'entreprise ayant autorité et expérience, excellent négociateur avec réseau de relations (Amérique latine, Canada, Espagne, G.-B., R.F.A.). Capab. d'assurer un développement industr. rech. Direction de société (filiale, moyenne entrepr.). Ecr. no T 019484 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**INGÉNIEUR C.N.A.M.**
39 ans, Hme de terrain, 9 ans téléphonie, 2 ans logiciel application et mise en route de système. ESPAGN., ANGLAIS, étudie toutes propositions technico-commerc. ou ingénierie.
Ecr. no T 19558 M. Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**PATRON DE P.M.E.**
EN EXPANSION
Je suis le généraliste que vous cherche POUR VOUS EPAULER 36 ans, format. économ. et ciale, 10 ans expér. ds les services administ. et financ. d'une impte société de services.
Très conscient de la diversité des missions à réaliser pour atteindre les objectifs retenus avec esprit de rigueur et d'animation.
Ecr. no T 19602 M. Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**JURISTE FRANCO-ALLEMAND DOCTEUR EN DROIT**
licencié en allemand, universit. disposant prem. expér. ds cab. jurid. ch. à prendre respons. ds serv. jurid. d'une entrepr. ou dans cabinet juridique ayant des relations avec l'Allemagne.
Ecr. no 95590 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Etudiante sérieuse cherche emploi début juillet-mi-août.
Ecr. no 6.219 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

---

EMPLOI de VACANCES désiré. Juin - Juillet. Etudiante de Français et d'Espagnol. Connaissance d'Italien. Conducteur. Téléph. Romford (Angleterre) : 43605.

---

AFRICAIN E.S.C., 12 a. expér. import-Export. Bonne introd. et connaissance Afrique franco-anglophone. Libre fin mai.
Ecr. no 2.217 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

---

J.F., 9 ans d'expérience service exploitation commerc. bancaire, rech. poste à responsabilités avec possibilité d'évolution. Ecr. no T 019571 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

JURISTE allemand, diplômé en R.F.A. (ASSESSOR) et en France (DEA droit des affaires, doctorat droit fiscal internat.), exp. cab. Paris, Angl., compta.
Ecr. no T 019569 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

J.F., 35 ans, spécialisée formation et suivi clientèle utilisateurs package, paies informatisées, maîtrisant bien législat. trav., 6 ans d'expérience, recherche place stable : Correspondante informatique ou responsable paies.
Téléphone : 346-95-11 apr. 19 h.

## travail à domicile

*Demande*

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM à sphères. Tél. 373-93-27

---

Rech. frappe romans, manuscrit, essais ou thèse.
Ecr. no 6220 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

## occasions

**PIERRE PERRONO**
Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. Vente, occasion, réparation
4, Chaussée-d'Antin, Opéra
37, av. Victor-Hugo, Etoile.

# L'immobilier



## appartements vente

### 4e arrdt.

MARAIS 5, rue des Tournelles BEAU 2 p. 57 m2. Sur place 14 h. 30/18 h. ou Tél. 274-59-10.

MARAIS 95 m2 4 p., cuis., bains, bel immeuble. GARBI 567-22-88.

PLACE DES VOSGES (près) 130 m2, grenire aménagement à terminer. Prix : 1.200.000 F. GARBI 567-22-88.

### 5e arrdt.

CONTRESCARPE, récent, pierre de taille, 100 m2, living 30 m2 + s. à manger + 3 chbres sur jdin, tt cft, parkg possibilité, 1.150.000 F. Téléph. : 535-86-37.

RUE DE LA CLEF - 354-95-10 CARACTERE SEJOUR, CHRBE

### 7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du STUDIO au 4 P., GARAGES. Sur place, 11 à 19 h. 550-21-26.

### 9e arrdt.

17, rue N.-DAME-DE-LORETTE 2e s/rue, 4 p. cuisine, standing 95 m2, 670.000 F. (11 à 19 h.).

### 10e arrdt.

10e Hauteville, grand studio, étage élevé, 36 m2 + terrasse 15 m2 sud. Téléphone : 242-84-67.

Idéal placement, rue La Fayette 2 p. tt cft, bas prix vu urgence. TEL. : 526-00-35.

### 11e arrdt.

REPUBLIQUE

108, rue de la Folie-Méricourt

bel immeuble en cours de ravalement, appt à rénover de 57 m2 gd séj. + chbre cuis. w-c bains placard. Prix 195.000 F. Voir le pptaire mercredi 14 h./18 h. 30.

### 13e arrdt.

PEUPLIERS part. vend 3-4 p., 60 m2 tout confort, état neuf, bains, cheminée, calme, verdure 350.000 F. Téléph. : 588-71-15.

### 14e arrdt.

Particulier vend 2 pièces, box, récent, impeccable, 17, rue Niepce, mercredi 13 h. à 17 h.

Porte de Châtillon sur Montrouge 14, rue Radiguey, T. 520-13-57. plusieurs 3 pièces, entrée, cuis., bains. w.-c. (60 m2), 265.000 F., duplex possible. Sur place 16 h. à 18 h. Sam., dim. et lundi.

### 16e arrdt.

Près FOCH Luxueux 3 P., bains, belle terrasse plantée, park. Prix élevé - 265-90-05.

XVIe PRÈS BOIS 220 M2 Imm. gd LUXE av. jdin privatif. Pierre BATON Tél. : 704-55-55

TROCADÉRO 100 m2 ENV. living dble + chbre standing, 1.170.000 F, calme, 7e étage. PROMOTIC : 553-14-14.

### 17e arrdt.

Part. vd beau 2 p. 43 m2 caract. à rénover, Mo Rome ou Villiers, rue très calme, 300.000 F à déb. Téléphone : 255-53-09 le soir.

24, rue du Capitaine-Lagache. Immeuble angle, 52 r. G.-Môquet 3 p., entrée, cuisine, bains, w-c, 55 m2, à rénover, 250.000 F. Tél. : 224-02-86 ou s/place 13 h. à 15 h. : sam., dim. et lundi.

VILLIERS Beau petit 3 pièces ensoleillé, tt confort, 5e étage sans asc. 260.00 F. - 325-77-33

### 18e arrdt.

Rue GABRIEL vue imprenable s/Paris. Studio tt cft de caract. Prix exceptionn. Tél. : 878-45-41.

### 20e arrdt.

AV. GAMBETTA Dans bel immeuble pierre de taille, asc., beau 3 P. tout confort, refait neuf 420.000 F. - 325-75-42.

### 78 - Yvelines

Saint-Germain-en-Laye, urgent, 5 p., 100 m2, parkg, 480.000 F. dont 135.000 F PIC 8,8 %. Téléphone : 973-71-22 ap. 19 h.

CHATOU Dans bel immeuble de caractère GRAND APPT 120 M2 séj., s. à mang., 3 chbres, bains + chbre indépend., cave, box. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

### 91 - Essonne

Part. vd 5 p. DRAVEIL rés. parc. + pisc., 2 s. d'eau, 101 m2 parkg, 390.000 F. Ecr. TERNON BADANT, 23000 SAVENNES.

### 92 Hauts-de-Seine

LA GARENNE - COLOMBES Dans bel immeuble reste : STUDIOS ET 2 PIECES Chf. cent. imm. Visite sur place LUNDI 28 de 15 à 17 heures, MARDI 29 de 16 à 18 heures 38, R. JULES-FERRY.

NEUILLY-SAINT-JAMES bel appt, parfait état, environ 200 m2, triple réception 4 chambres, soleil, calme, garage. H. LE CLAIR - 562-93-54.

NEUILLY 6 pièces, 3e étage, 200 m2, tout confort. BOURDAIS. 766-51-32

### 94 Val-de-Marne

L'HAYE-LES-ROSES Appt 5 P. ds parc 2 ha, prox. commodités, 100 m2 + loggia, cuis. équipée, bains + douche, parking sous-sol. Tél. 664-31-37 ou 665-89-75.

ST-MANDE 5 minutes BOIS 2 pièces, 40 m2. 280.000 F. Tél. : 278-41-64 de 10 à 12 h, ou 288-45-49 apr. 20 h.

### Province

Cannes, hauteurs, magnif. app. 3 Pces luxe, dernier étage. Vue panoramique baie, parc, piscine. 1.150.000 F. B.F.C.C., 122, rue d'Antibes, 06400 Cannes (93) 99-04-13.

HAUTE-SAVOIE Le Praz-de-Lys (1.500 m). Stat. été-hiv., près des GETS. Studios à partir de 100.000 F avec 20.000 cpt + crédit, 2 et 3 Pièces. Location par Sté spécialisée. ERIGE-VENTE, B.P. 18 84, route de Genève 74240 GAILLARD Tél .: (50) 38-52-89

VACANCES ETE-HIVER (74) : CHAPELLE-D'ABONDANCE MORZINE - LES-GETS MEGEVE - SAINT-GERVAIS THOLLON - LA CLUSAZ STUDIOS 4 PERSONNES, à partir de 145.000 F, crédit 80.000 F. — G.R.G., rue du Lac, CORZENT, 74200 Thonon. T. (50) 71-76-49.

## appartem. achat

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces. Paris. Mme LEULIER 260-64-71 ou le soir au 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 Pces. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss trav. Paiem. COMPT CH. NOTAIRE. Téléph. 873-23-55, même le soir.

RECH. BONS QUARTIERS 2-3-4 pièces Paie comptant Préfère Paris - 873-20-67

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

## locations meublées Offre

### Paris

PRES TOUR EIFFEL SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. : 285-11-08.

LOYERS GARANTIS par Sté pour beaux appts meublés ou vides. Téléph. : 501-73-80.

## locations non meublées Offre

### Paris

BUTTES-CHAUMONT, avenue Simon-Bolivar, immeuble neuf, jamais habité, studio tout cft, grand balcon, soleil, 1.100 + charges. Téléphone : 874-70-47.

Dble liv., stdg, côté jdin, soleil, cuis. éq. Tél. parkg cave 100 m Mo Félix-Faure. Tél. : 557-53-36.

17e WAGRAM SUPERBE STUD. TT CONFORT r.-de-ch., 40 m2 1.880 NET. Téléphone : 526-60-07.

SUFFREN Grand studio tout confort, tél., 5e étage, 1.600 F + charg. 566-02-85

### Région parisienne

BOULOGNE pptaire loue direct. appts 2 p., 3 p. et 6 p. en duplex, immeuble neuf très grand standing, livrable prochainement. Agences s'abstenir. T. : 776-43-64 p. 2416 heures bur.

FACE BOIS VINCENNES RER standing, 2 réceptions, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée, BALCONS. Libre 3.500 F + ch. TEL. : 346-63-09.

SAINT-CLOUD RESIDENCE STDG, 2 P. et 3 P., GD CFT LOGGIA, TEL., PARKING, 2.500 NET et 3.400 NET 604-51-98.

## locations non meublées Demande

### Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directement. Téléph. : 265-67-77.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPTS SANS FRAIS 261-53-88

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

## viagers

LIBRE, BD VOLTAIRE. Superbe 2 pces, imm. récent, 7e ét., asc. BALCON, 125.000 F + 3.000 F Homme 72 ans. - F. CRUZ, 8, r. La Boétie - 266-19-00.

Libre VALLEE CHEVREUSE ppté 13.000 m2, parc boisé, maison récente + maison 3 pce. Une tête 74 ans. 400.000 + 4.000 rente. LODEL 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS 19, boulevard Malesherbes, 8e. Tél. : 266-32-35 spécialiste, 38 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

## immeubles

PARIS 15e - Important immeuble commercial loué Construction récente VION 150, Champs-Elysées, Paris 8e - 359-10-60

GRANGE-AUX-BELLES Imm. usage industriel. Bureaux et habit. libre de ttes occupat., surf. développée 900 m2, surface terrain hors œuvre 630 m2. TEL. : 766-91-80.

## Immobilier (information)

TRANSACTIONS EN TUNISIE Sté immobilière tunisienne ch. contacts avec propriétaires (immeubles, terrains, villas, etc., en Tunisie) pour ttes transactions immobilières. Pour plus amples renseignements, contacter M. ALI, résid. d'Orsay. Tél. 705-05-27. Laisser message si absence.

## villégiatures

A louer à l'année, meublée, villa de pêcheur à PORT-FRIOUL (13) possibilité de place pour bateau 10 m. Prix : 20.000 F l'an.

Ecrire HAVAS Marseille no 96509

## bureaux bureaux

A EVRY CENTRE VILLE
BUREAUX DE 100 A 2000 M²
aménagés ou bruts
libres de suite.
Elio Boulakia
Etablissement Public d'Aménagement d'Evry
077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

Propriétaire vend ou loue 1.400 m2, récent, PARIS 13e, stand., libre de suite. 766-49-94.

## fonds de commerce

PPTAIRE vend murs de boutiq. + 1er ét. occupé, loyer annuel 24.000 F environ, rue Croix-des-Petits-Champs (1er) près Louvre des Antiquaires. Tél. à part. de 14 h. 288-08-28

A VENDRE GRENOBLE, Agence immobil., EMPLACEMENT remarquable. Excellente réputation (11 ans). Prix : 220.000 F. Ecr. no 8099 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

HOTEL RESTAURANT entre CASSIS et BANDOL. Très belle affaire, murs et fond à 150 mètres de la plage, 20 chambres + salles 150 couverts + bar grande licence. RENSEIGNEMENTS Méditerranée Transact Les Terrasses de Cassis, 13260 CASSIS. TEL. : (42) 01-14-79.

## Boutiques

PLACEMENT 1er ORDRE RUE SAINT-DENIS MURS DE BOUTIQUE RAPPORT 162.000 F l'an Tél. : 325-63-08

## locaux commerciaux

ASNIÈRES 65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER : 450 M2 BOUTIQUES divisibles à partir de 150 m2. RENSEIGNEMENTS : 227-04-30, 790-26-94.

A VENDRE périphérie Mulhouse (Ht-Rhin) entrepôts commerciaux avec bureaux et infrastructure moderne. Ecr. no 8102 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

## villas

Vends villa Bouc-Bel-Air (entre Aix et Marseille). Urgent cause départ. Ecrire HAVAS Marseille 96506.

FONTENAY-AUX-ROSES (près Mo ROBINSON) tr. belle Maison s/ss-sol chauffé. 7 P. cft + serv. cft indép. Terrasse, vaste garage. 1.600.000 F. Tél. 577-96-85. Le soir 588-75-61.

SAINT-CLOUD VAL-D'OR La dernière maison en vente sur l'avenue A.-BELMONTET VUE IMPRENABLE s/PARIS 8 P., 3 bains, cuis. aménagée, ÉTAT EXCEPTIONNEL. Jardin. Garage. Crédit possible vendeur. 1.750.000 F. PROPRIETAIRE : 504-01-50

BOIS-D'ARCY (Près VERSAILLES) - VILLA récente, rez-de-ch. (séj., 4 ch., cuis., 2 s. de bains) ; 1er ét. (salon, bibliothèque, gde ch.). Cave. Gd gar. Terrain 758 m2. Prix 940.000 F AG. COLBERT 950-48-24

CHEVRY II GIF-SUR-YVETTE R.E.R., P. à P., b. gde mais., 8 P., 3 . bs, jard. 1.000 m2, proche écol., tenn., golf, piscine : 870.000 F. Téléphone : 012-17-24.

ILE DE RE LES PORTES mais, 4 ch. + jard. prox. plages + magasins. — Prix : 490.000 F. Propriétaire. Tél. : (37) 23-45-72. Visite sur place, REGRENY : (46) 29-52-17

GIF-SUR-YVETTE Sur 950 m2 terrain, orienté sud, maison sur ss-sol, gd séjour. 50 m2. 4 chbres. Pr. mo, écoles, CES. Px 950.000 F. T. 907-51-95.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE Sur terrain 1.000 m2, maison s/ss-sol, séj. 40 m2 + 6 P tt cft. Px 140.000. Tél. : 907-51-95.

## pavillons

ANTONY. Mo 5 min. Pavil. 4 P. 2 cuis. Tt cft, gar., jardin. 500.000 F. - 666-00-27.

FONTENAY LIMITE MONTREUIL Pavill. stand. 1975, gd séjour, 3 chbres, bureau, 2 bains, sous-sol, garage 2 voitures. Terrain 400 m2. 890.000 F - 340-72-06.

## propriétés propriétés

PARTICULIER VEND VILLA NEUVE SITUEE A :
8 KM DE GRENOBLE
720 m ALTITUDE
VUE IMPRENABLE, PROXIMITE STATION DE SKI 8 200 m2 DE TERRAIN
300 m2 habitables, 2 niv. + mezzanine, 8 pièces + grand séjour avec cheminée, 2 salles de bains, terrasses exposées plein sud, garage 2 voitures, prestations luxueuses marbres, poutres apparentes.
PRIX : 1.350.000 FRANCS A DEBATTRE
Ecrire à REGIE-PRESSE, sous le no T 019564 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS

PARC DU MORVAN, maison restaurée 156 m2+grange 220 m2 sur potager, pré, verger de 12.000 m2 (possib. plus). 350.000 F. Tél. 918-04-56

RAMATUELLE L'ESCALET Domaine privé bord de mer VILLA AVEC PISCINE 255-04-51 ou 16 (94) 79-22-70

PROPRIÉTÉ EN TOURAINE près d'AMBOISE Comprenant : grande maison, caractère, superbement rénovée 365 m2 + dépendances + terre et bois (12 ha en tte propriété et 18 ha bail prix très bas). Rens. OFIBA, 104, r. de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 296-53-07 et 19.

AUTHENTIQUE BASTIDE PROVENÇALE à rénover entre AIX-EN-PROVENCE et LUBERON, parc 5 hectares. Prix : 1 200 000 F. Agence du Câteau 84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33.

SENLIS secteur sauvegardé DEMEURE bourgeoise habitable sans frais comprenant grande réception, cuisine, 6 chambres, 3 bains, terrain clos murs. 1.260.000 F. TRES BELLE AFFAIRE - (16-4) 453-28-96

115 KM OUEST Près EVREUX - CONCHES Coquette maison style normand. SEJ. 3 CHBRES. Cuisine. Bains BEAUCOUP DE CHARME 5.000 m2 jard. Allées. 385.000. Proxim. immédiate à pied Village, Commerce, Tennis. Accès facile, entièrement clos. Visite du 1er au 4 MAI Calme, isolé. Créd. vendeur pos. TEL. (32) 30-63-40 PARIS : 504-01-50.

12' Notre-Dame Part. à part. ds parc privé, charme et calme exceptionnels, maison bourgeoise 1890, caract. ds jard 2.000 m2 clos de murs beaux arbres, 200 m2 habitables, 8 pces princ., chem., tt cft, gar. atel. Px élevé justif. T. 324-12-02

## maisons de campagne

Région FERTE-SOUS-JOUARRE A4 - 45' PARIS, PARTICULIER vend grande maison ancienne sur 3.500 m2 plein bourg, comprenant s. à manger, séj., cheminée 45 m2, 3 chambres de 17 m2, s. de bns, 2 w.c., grenier, cave-voûtée, garage, chff. centr. Electr. 344-37-11. H.B., 883-78-82 après 20 heures. AGENCES S'ABSTENIR.

40' MER TOURTOUR MAISON DU XVIIIe S. dans le village, en pierres, sur 3 étag., proche d'un square, av. la possibilité d'aménager une grande terrasse en toiture, vue dégagée, façade principale au Sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé, site exceptionnel. Prix avec 36.000 F cpt le jour de la réservation, 144.000 F le jour de l'acte sur vingt ans après acceptation du dossier de crédit. CATRY, tél. 16 (94) 70-63-38.

30' MER REGUSSE MAISON DU XVIIIe S. dans un hameau, en pierres, sur 2 niveaux + combles aménageables, toiture en tuiles rondes, murs en pierres, avec de gdes possibilités d'aménagement intérieur. Vue dégagée sur 1.750 m2 de terrain plat. Eau, électr. Idéal pour résid. second. ou résidence de retraite, dans un cadre agréable, à 8 km du lac de Sainte-Croix. Px 250.000 F avec 50.000 F compt. 200.000 F sur 2 ans après acceptation du dossier de crédit. CATRY (94) 70-63-38.

DROME SUD GRIGNAN Au pays de Mme de Sévigné, des truffes et du bon vin, à l'ombre du célèbre château : A vendre :
1) Maison 7 pièces, eau, électr. W.C. Chauff. central. Conviendrait tous commerces. Prix : 195.000 F.
2) Maison 2 gdes pièces poss. mezzanine. Eau, électr. W.C. Prix : 75.000 F.
3) Maison ancienne à restaurer, caves voûtées. Nombreuses possibilités. Prix : 45.000 F. Crédit possible.
CATRY tél. (91) 54-92-93 ou (75) 27-13-62.

SAMOREAU Ravissante maison s/terrain 5.400 m2. Vue imprenable sur forêt de Fontainebleau. Récept. + 4 chbres, maison de gardien. PRINCIP - 225-08-90.

LE PERCHE 15 km sortie Autoroute
1) Gros œuvre parfait état, eau, électricité. Très belle vue. Maison d'habitation : 4 grandes pièces, poutres, cheminées. Nombreuses dépendances. Terrain 10.000 m2. Prix 320.000 F.
2) Ancienne ferme ; maison d'habitation : 4 pièces. Eau, électricité. Très grandes et nombreuses dépendances. En retour d'équerre, formant un U. Terrain 10.000 m2. Px 200.000 F.
Me Claude ANGLADE, notaire à Saint-Cosme-en-Vairais, 72580. Tél. (43) 97-55-11.

## domaines

Achèterait vaste Domaine boisé 250 km maximum Sud Paris. Ecrire 200, 200 ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 Neuilly-sur-Seine

A VENDRE SUD-OUEST
Ppriété 39 ha sylvicult. 737.000 F
Ppriété 66 ha sylvicult. 900.000 F
Ppriété 77 ha sylvic. 1,050.000 F
Domaine 110 ha, élevage polyculture sylviculture tenant légèrement vallonné ruisseau château matériel 2.100.000 F.
AGENCE LAPEROUSE B.P. 126, 15, place Ste-Cécile 81004 ALBI ced. Tél. (63) 54-05-39

SOLOGNE-OUEST GENTILHOMMIÈRE Cft + commune + Mais. garde Magnif. TERRITOIRE CHASSE 60 ha, gd ETANG. Cadre exceptionnel. CABINET LA SOLOGNE, 41200 ROMORANTIN. Tél. (54) 76-02-92.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONÉES 296-15-01

## Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS Centre Nation 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

# OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente Palais de Justice de Créteil, le jeudi 22 mai 1980, à 9 h 30
PAVILLON LIBRE, 3 pièces, cuisine, jardin
SAINT-MAUR (94) 15 bis, rue BERANGER
MISE A PRIX : 50.000 F
Me REGNIER, avocat à Paris, 15, rue de Surène

Vente sur saisie immob., Pal. Justice de Versailles, 3, place A.-Mignot, le mercredi 7 mai 1980, à 10 h, d'une
PROPRIÉTÉ type « DAHLIA » contenance : 653 m2
s. à VOISINS-le-BRETONNEUX-78 Résidence « CHAMPFLEURY », 24, rue de la Mérantaise
MISE A PRIX : 250.000 F
Pr les renseign. : Me Maurice Coydon, avocat, 65, bd de la Reine, Versailles, tél. : 951-21-93 - 953-45-60 Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles. Sur les lieux pour visiter.

Vte sur saisie au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 7 mai 80, 14 h. EN UN SEUL LOT : Une
PROPRIÉTÉ
comprenant : rez-de-chaussée ; un étage ; deux bâtiments annexes ; terrain contenance totale : 212 m2, sise à
ISSY-LES-MOULINEAUX (HAUTS-DE-SEINE) 13, rue de la Fraternité
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me André Valensi, avocat, à Paris (5e), 72, rue Gay-Lussac. tél. : 633-74-51, et tous les avocats postulants à : NANTERRE, PARIS, BOBIGNY et CRETEIL.

LA VILLE DE PARIS
*vend LIBRES aux enchères publiques*
7 appart. - 1 studio - 2 chambres
*Dont 1 APPT de 143 m² env. avec chambre indépendante et VUE directe sur Champ de Courses.*
*Dont 1 APPARTEMENT avec 1 TERRASSE de 130 m² envir.*
*Faculté de réunion de 2 APPART. de 119 et 69 m² (188 m² env.) à PARIS, entre*
le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil
*le MARDI 20 MAI à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de PARIS*
Mes MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, not. associés 14, rue des Pyramides, Paris 1er - Tél. 260.31.12

VENTE au Palais de Justice à Bobigny (Seine-Saint-Denis), le Mardi 20 Mai 1980, à 13 h. 30,
PROPRIÉTÉ à PIERREFITTE-s/SEINE (93)
comprenant : Maison d'habitation élevée partie sur cave d'un rez-de-chaussée de 4 pièces, cuisine, w.-c., et un étage de 5 pièces ; cour et atelier.
AVENUE DE LA CONCORDE No 25
Le tout d'une contenance de 393 m2.
MISE A PRIX : 140.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser à : Me Ch. DEGRAVE, avocat, 76, avenue de la Résistance, Le Raincy (93), tél. : 381-07-48 et 381-67-40.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 mai 1980, à 14 heures
1) TERRAIN A MAISONS-LAFFITTE (78)
Avenue Arago et rue Champaubert, no 6, à l'angle de ces deux voies
7 A 77CA — MISE A PRIX : 85.000 F
2) TERRAIN MORSANG-SUR-ORGE (91)
5 A 13 CA — MISE A PRIX : 15.000 F
10 ter, rue de Viry
S'adr. à Me Bernard de Sariac, avoc. à Paris, 70, av. Marceau, tél. 720-82-38, MMes Desaubliaux, Bucher, H. Poncelle et Dillemann, avocats à Paris. Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay's Bank SA.

VENTE au Palais de Justice à Paris, jeudi 22 mai 1980, à 14 heures :
ENSEMBLE INDUSTRIEL à AUBERVILLIERS
Seine-Saint-Denis
40, rue Hémet et rue Danielle-Casanova, sans numéro
Libre de location - Contenance : 1 ha 3 a 88 ca
MISE A PRIX : 8.000.000 DE FRANCS
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau, tél: 720-82-38 ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli, tél. : 261-55-03. PRÊT possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE au Palais de Justice à Paris, lundi 12 mai 1980, 14 h. EN 3 LOTS,
PARIS (14e) - 82-84, boul. JOURDAN
1) au no 82 PAVILLON LIBRE - MISE A PRIX : 100.000 F
2) au no 84 IMM. INDUSTR. LOUE - M. A PRIX : 600.000 F
3) PARIS-19e - 3, rue LASSUS IMM. HABITATION LOUE Avec CAFE-TABAC LOUE - MISE A PRIX 100.000 F
S'ad. Me CHEVROT, avocat, 8, rue Tronchet, Paris, tél. : 742-31-15 ; S.C.P. LAHAUSSOIS et COURTOIS, notaires, 53, avenue A.-Briand, Montrouge (92), tél : 655-40-20. Visites : lots 1 et 2, 16-26 avril et 10 mai, de 10 à 12 h ; lot 3, 28 avril et 8 mai, de 15 à 17 h.

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 22 Mai 1980, à 14 heures - EN DEUX LOTS :
DANS UN IMMEUBLE A IVRY-SUR-SEINE (94)
rue Marcel-Hartmann, numéros 184 à 188
AU REZ-DE-CHAUSSÉE 1er lot - UN STUDIO avec cave
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
AU 1er ÉTAGE 2e lot - APPARTEMENT de 3 p. avec cave
MISE A PRIX : 130.000 FRANCS
S'adresser à la S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, avocats, 37, quai Anatole-France, à Paris (7e), tél. : 551-31-60 : à tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Maison sise Commune de JOUGNE (25)
VENTE sur surenchère au Palais de Justice d'Evry (Essonne), le Mardi 20 Mai 1980, à 14 heures au lieudit « Mont de Jougne » La Cota, comprenant : DEUX APPARTEMENTS EN DUPLEX
MISE A PRIX : 188.100 Francs
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Pour tous renseignements, s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats à Corbeil-Essonnes (91), 51, rue Champlouis. Tél. : 496-14-18 et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

TROIS RÉGIONS

NORD-PAS-DE-CALAIS : on peut encore c[...] au textile

De notre correspondant

LORRAINE : sept ans de lutte contre la [...]

La diversification industrielle





Le Monde

# équipement

# TROIS RÉGIONS A LA RECHERCHE DE LEUR ÉQUILIBRE

## NORD-PAS-DE-CALAIS : on peut encore croire au textile

De notre correspondant

Lille. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, que préside M. Pierre Mauroy (P.S.), a siégé le lundi 28 avril à Tourcoing, puis à Roubaix, pour étudier le dossier du textile. Comme ils le firent naguère pour la sidérurgie à Valenciennes, puis pour le secteur agro-alimentaire à Saint-Omer, les conseillers poursuivent leur périple décentralisateur : bientôt l'assemblée se déplacera à Boulogne-sur-Mer (la pêche), puis à Lens (le charbon).

Ces journées, en général bien préparées, pour lesquelles une documentation solide est rassemblée, sont sans doute instructives, mais elles débouchent difficilement sur des propositions concrètes ou rarement sur une volonté régionale unanimement exprimée. Il en fut encore ainsi le 28 avril. Les élus ont pu, le matin, à la mairie de Tourcoing, entendre les analyses des responsables des syndicats ouvriers, des syndicats patronaux et des chambres de commerce. Depuis 1964, le textile régional perd chaque année plus de 4 000 emplois ; en cinq ans, la production a régressé de 15 % ; la concentration a entraîné la disparition de nombreuses entreprises, tandis que des groupes de dimension internationale se développaient (D.M.C., La Lainière, Agache-Willot). Les résultats de ces mouvements de fond ont été en moins de dix ans : 33 000 licenciements dans le secteur Roubaix-Tourcoing, 4 700 dans le Cambraisis et 4 200 dans le Calaisis.

Les syndicats ouvriers mettent en cause un redéploiement dont font les frais les travailleurs ; les organismes patronaux soulignent la mutation technologique inévitable et la concurrence internationale très rude. Mais il est certain qu'une région de mono-industrie comme Roubaix-Tourcoing est gravement affectée par l'effondrement du textile traditionnel.

C'est ce qu'on souligné MM. Pierre Provost (maire de Roubaix), Bernard Delebecque (adjoint au maire de Tourcoing), et Alain Faygaret (maire de Wattrelos), tous trois socialistes, au cours du débat qui s'est déroulé l'après-midi à la mairie de Roubaix.

La commission économique a fait trois constats : l'industrie textile a toute sa place dans les pays industrialisés, elle est indispensable au Nord-Pas-de-Calais, son développement ne peut s'effectuer contre le progrès social.

La commission d'aménagement du territoire, pour sa part, a mis en lumière la façon dont la crise textile, par les licenciements, a mis à mal l'organisation spatiale des villes. *« L'abandon des usines textiles en plein cœur du tissu urbain a eu trois effets : paralyser le fonctionnement normal de la vie urbaine; laisser des friches industrielles qui ont pourri des quartiers entiers ; enfin, faciliter l'action de certains chefs d'entreprise qui ont troqué leur casquette de capitaine d'industrie pour celle de spéculateur sur l'évolution, bénéfique pour eux, de la rente foncière de leurs terrains et bâtiments situés en centre de ville. »*

Au terme de cette journée, deux motions se sont trouvées, comme d'habitude, en présence : celle des élus socialistes et celle des élus communistes. Vain débat pour tenter de trouver un texte commun. Les propositions des socialistes, qui acceptaient de reprendre dans leur texte des paragraphes entiers proposés par les communistes sur l'appel à la lutte des travailleurs, les responsabilités du gouvernement et du patronat, n'ont pas été retenues... Car il y a l'Europe. Et M. Gustave Ansart, leader du P.C., a répété une fois de plus : *« Notre désaccord sur ce point est fondamental. Le fossé ne peut être comblé. »*

C'est donc la motion socialiste qui a été approuvée (les élus de la majorité s'abstenant). Cette motion demande au gouvernement de définir un plan textile français sous sa propre responsabilité.

*« Le conseil régional affirme sa conviction qu'il n'y a pas contradiction entre la volonté de contribuer au développement des pays du tiers-monde et celle de doter la France d'une industrie textile moderne et forte. (...) Il est essentiel que les accords au niveau de la Communauté européenne soient négociés compte tenu de leurs conséquences pour l'industrie française et que leur application soit strictement contrôlée. De même, le gouvernement doit instaurer un contrôle des investissements français dans le textile à l'étranger... »*

GEORGES SUEUR.

## LES SAVOIES : la fin des grands projets

**Le ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, a participé la semaine dernière à deux réunions de travail avec les parlementaires et les maires des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie afin d'examiner avec eux les conditions d'application de la directive de protection et d'aménagement de la montagne. Inaugurant le IVe Salon de l'aménagement en montagne, qui réunit deux cent cinquante exposants, le ministre a dressé ensuite le bilan de la politique menée depuis le discours du président de la République à Vallouise, le 23 août 1977.**

**Tout en soulignant les efforts faits en faveur de l'agriculture, M. d'Ornano n'a pas caché les difficultés rencontrées par le gouvernement : « La dépopulation de la montagne n'est toujours pas globalement enrayée, même si le phénomène s'infléchit là où se développent de nouvelles activités. On assiste à un phénomène de décrochements successifs, des écarts vers les bourgs puis vers la plaine, qui est marqué dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif Central. De nombreux jeunes ne parviennent pas à s'installer, souvent en raison de la difficulté qu'ils ont à acquérir ou à exploiter les terres même à l'abandon. »**

**Le ministre a d'autre part rappelé que les hébergements en montagne sont encore trop souvent sous-utilisés. Certaines stations restent en effet vides en dehors de la saison d'hiver du fait de l'insuffisante banalisation des lits ou du manque d'équipements prévus pour l'accueil pendant l'été.**

A Sainte-Foy-en-Tarentaise (Savoie), les habitants voient passer sous leur nez, depuis des années, des milliers de voitures et d'énormes autocars qui conduisent les skieurs dans les stations d'altitude, jusqu'aux sources de l'Isère. Pour eux, c'est la principale « retombée » du succès de la neige. Disposant d'un territoire immense, la commune accueille tout de même des skieurs, déposés près des sommets par avion ou par hélicoptères... mais cette pratique sera interdite dès l'an prochain. Les quatre-vingt-dix aires de dépose ou de reprise comptées en Savoie ont déjà été limitées. En 1981, il n'y en aura plus.

### Trouver autre chose

Pour Sainte-Foy, il faut trouver autre chose. Un million de francs de crédits vont servir à expérimenter plusieurs systèmes. On peut imaginer une liaison par téléporteurs. Il faudra accueillir les touristes dans les hameaux, etc. A Sainte-Foy comme ailleurs, il ne sera pas facile de concilier la recherche d'une certaine justice économique en montagne et la protection des sites encore vierges.

Après le discours prononcé à Vallouise (Hautes-Alpes) par le chef de l'Etat le 23 août 1977, une directive sur l'aménagement de la montagne a défini, en novembre, les nouvelles exigences d'une politique de la montagne : protection des espaces agricoles et des forêts ; développement des responsabilités locales et meilleure répartition de la manne touristique ; protection de la haute montagne et limitation des remontées mécaniques. Un peu plus, on allait redescendre dans les vallées, les grandes stations « parachutées » près des sommets...

Après un an et demi de fonctionnement du comité technique des unités touristiques nouvelles (U.T.N., un nouveau sigle est né), on constate que la rigueur condamne en effet certains grands projets. *« La quatrième station des Arcs ne se fera pas,* assure M. Jean-Eudes Roullier, directeur de l'urbanisme et des paysages. *Et on n'ose même plus nous présenter certains projets »,* par exemple, ceux du Ruitor (aux portes du parc naturel italien du Grand-Paradis) ou de Val-Tovière (dans le massif qui sépare Tignes de Val-d'Isère)...

Le comité a réuni à Paris (six fois en 1979) les représentants des sept ministères concernés (*le Monde* du 19 janvier) et il propose ses décisions au ministère de l'environnement. Examinant avec sérénité certaines propositions mineures, il a tout de même accepté les extensions des grandes stations, prévues de longue date il est vrai : en Haute-Savoie, Flaine obtient 48 000 mètres carrés, et Avoriaz 70 000 mètres carrés ; en Savoie, on « solde définitivement » les Menuires (105 000 mètres carrés) et Val-Thorens (160 000 mètres carrés), tandis que les Arcs auront droit à 50 000 mètres carrés supplémentaires. Le dossier de Tignes-Val-Claret, qui est au centre d'un conflit entre la commune et le promoteur, n'a pas encore été examiné et celui du Bettex (44 000 mètres carrés) à Saint-Gervais est encore incomplet.

### Contrôle des élus ?

Mais le seul refus clair et net du comité en 1979 a été opposé à un projet de la commune de Pralognan-la-Vanoise, pour cinq cents lits environ.

Les routes et les remontées mécaniques (par exemple un télécabine au col de l'Iseran, actuellement soumis à l'arbitrage du premier ministre) sont aussi du ressort du comité qui contrôle un champ très étendu : tous les projets isolés de plus de 3 000 mètres carrés en haute montagne, soit au-dessus de 800 mètres dans les Vosges, 1 600 mètres dans les Alpes et 1 400 mètres dans les Pyrénées.

Au total, les deux tiers des surfaces demandées ont été autorisés en 1979 : 737 000 mètres carrés sur 1,128 million. Les Alpes se taillent la part du lion avec 614 000 mètres carrés (environ 30 000 lits) autorisés sur 969 000 demandés et les Pyrénées obtiennent 88 000 mètres carrés sur 100 000 demandés.

### Un filet

Le comité voit les projets deux fois : il autorise d'abord le lancement d'études puis examine les projets qui doivent ensuite être insérés dans un plan d'occupation des sols publics. Ce filet, à mailles de plus en plus fines, laisse passer les grandes extensions prévues de longue date mais permet de les contrôler et d'exiger une certaine prudence, de protéger les massifs forestiers par exemple. La présence des représentants de sept ministères permet, peut-être aussi, d'éviter les pressions politiques ou le favoritisme.

On ne devrait plus voir des affaires comme la construction, il y a quelques années, du téléphérique de la Meije, de la vallée jusqu'au glacier, avec une subvention du FIANE (5 millions de francs sur 22) accordée lors du passage de M. Paul Dijoud au secrétariat d'Etat à l'environnement... ce qui conduit maintenant les responsables locaux à demander *« un hébergement à la hauteur de cet équipement ».*

### La déconcentration

D'une manière générale, les élus ressentent plutôt mal ces nouvelles barrières imposées par des fonctionnaires parisiens, alors qu'ils étaient habitués à ce que le service d'aménagement de la montagne, installé à Chambéry, les pousse à équiper leur commune. On entend plusieurs genres de critiques : les limites d'altitude sont trop basses ; il n'y a pas de procédure d'appel ; on enlève des responsabilités aux élus locaux (qui ne sont pas entendus par le comité) et aux services départementaux... Pourtant cette procédure hypercentralisée a paru jusqu'ici être le seul moyen de « tenir » fermement la protection de la haute montagne dans le sens des orientations présidentielles. *« On ne peut plus attendre de la seule conjoncture un ralentissement de la construction en montagne,* estime M. Roullier. *Malgré la crise, la fréquentation continue d'augmenter très vite. Sans la directive, les projets partiraient de partout. »*

Après le départ de son actuel directeur, M. Georges Cumin, qui deviendrait prochainement ingénieur général des ponts et chaussées, le service d'aménagement de la montagne pourrait être rééquilibré par l'arrivée d'un urbaniste, d'un écologiste et d'un sociologue, et serait moins tourné exclusivement vers l'équipement.

La déconcentration de l'instruction des dossiers, promise à Grenoble par M. d'Ornano, pourrait ainsi être assurée, en liaison avec le bureau « montagne » de la direction de l'urbanisme, dans le respect des orientations présidentielles, et plus près des élus locaux.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

## LORRAINE : sept ans de lutte contre la crise

**Changement de commissaire à l'industrialisation en Lorraine. M. Jean-Claude Ralite, qui occupait ce poste depuis 1973 et qui rejoint le groupe Matra, va être remplacé par M. Etienne Crespel, qui sera en même temps, comme son prédécesseur, délégué général de l'Association pour l'expansion et l'industrialisation de la Lorraine (APEILOR). M. Crespel, âgé de quarante-quatre ans, est ingénieur principal de l'armement.**

Mardi 29 avril, M. Ralite devait présenter, devant l'assemblée générale d'APEILOR, un bilan des sept années passées en Lorraine, tant au niveau des opérations de conversion industrielle que de la diversification, de la sous-traitance et de la politique de réanimation du milieu rural. Il a indiqué que le nombre de contacts entre APEILOR et les investisseurs potentiels avait atteint un sommet entre septembre 1978 et avril 1979, mais que depuis (et encore dans les premiers mois de 1980) le rythme des nouveaux projets avait baissé sensiblement, à cause, notamment, d'une diminution marquée des contacts en provenance de l'étranger.

De 1973 à 1979, 478 projets industriels ont bénéficié d'une aide publique, pour la création en Lorraine sur trois ans de quelque 40 600 emplois. Si en 1973, on annonçait 31 projets pour 2 430 emplois, les chiffres en 1979 en hausse sensible sont de 137 pour 10 014 postes de travail. Sur les 478 projets au total, 8 doivent aboutir à la création de 12 415 emplois et proviennent des constructeurs automobiles français (P.S.A. Peugeot, Citroën et Renault).

Mais lorsque l'on défalque le volet automobile, les secteurs créateurs d'emplois les plus représentés sont les constructions mécaniques (8 212 emplois), l'industrie du bois (3 873), les fournisseurs de l'automobile (3 374). En revanche, la construction aéronautique (150), le bâtiment (115), le papier-carton (247) réalisent de médiocres performances.

### La diversification industrielle

Autre objectif du commissaire à l'industrialisation : la diversification industrielle et les marchés de sous-traitance. A cet égard, l'un des résultats les plus intéressants concerne l'obtention de commandes de la société E.M.D. (Electronique Marcel Dassault). A la suite d'un contact datant de fin 1978, un programme devant aboutir à la création de 1 000 emplois en sous-traitance a été mis en œuvre ; en décembre 1978 et au cours de l'année 1979, 14 entreprises ont été créées ou mises en rapport avec E.M.D. pour satisfaire des commandes en électronique et mécanique de précision ; ces entreprises ont annoncé la création de 546 emplois nouveaux en trois ans ; près de 200 emplois étaient créés à la fin février 1980.

### Au-delà des stéréotypes

Sur le plan géographique enfin, on constate que c'est la zone de Briey qui a bénéficié du plus gros effort de création d'emplois (40 projets, 7 812 emplois), suivie par celles de Boulay-Forbach-Sarreguemines (92 et 7 552), Metz (22 et 7 417), Epinal (124 et 6 188) et Thionville (54 et 3 067).

M. Ralite devait conclure son dernier message aux Lorrains en ces termes : *« Dans cette Lorraine, où les nuages des crises sectorielles aiguës sont pour l'instant éloignés, de lourds problèmes restent posés : celui de l'emploi des jeunes dont la solution ne peut se satisfaire d'efforts limités dans le temps ; celui de l'attractivité insuffisante des zones rurales face au fatras de stéréotypes qui nous tient trop souvent lieu de culture et qui contrebat les efforts intelligents entrepris par les élites rurales ; celui de la nécessaire élévation du niveau de notre conscience collective ; celui enfin de la qualification de notre environnement régional, particulièrement en milieu urbain. »*

● *Paris : enquête pour les terrains Citroën.* — L'enquête publique pour la rénovation des terrains Citroën dans le 15e arrondissement de Paris aura lieu jusqu'au vendredi 30 mai à la mairie annexe de cet arrondissement les mardis 29 avril, 6 mai, 13 mai et 20 mai, de 17 h à 19 h ; un fonctionnaire de la mairie de Paris se tiendra à la disposition du public afin de fournir les renseignements nécessaires sur cette opération d'urbanisme. Enfin, le commissaire enquêteur recueillera les observations du public, les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 mai, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

## CIRCULATION

## Le non-respect de la priorité à droite est la cause principale des accidents d'automobile en ville

**En 1979, les services de police urbaine sont intervenus à l'occasion de 153 003 accidents corporels (60 % des 253 208 accidents recensés au niveau national). Ces accidents ont causé la mort de 3 420 personnes (sur 12 480, soit 27 % du total national) et provoqué des blessures à 194 956 autres (sur 437 918, soit 56 % du total national).**

Ces chiffres qui sont reproduits dans le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur sont légèrement supérieurs à ceux de 1978 puisqu'en milieu urbain, le nombre des accidents est en progression de 2 %, celui des tués de 3,6 % et celui des blessés de 3,6 %.

Les causes principales et immédiates des accidents recensés en milieu urbain sont le non-respect de la priorité à droite (26 400 accidents), l'excès de vitesse (22 300 accidents), le changement brutal de direction (13 100 accidents), l'inobservation des feux rouges et des stop (14 800 accidents), la conduite en état d'ivresse (7 100 accidents), l'inobservation de la priorité des piétons (5 400 accidents).

La répartition des victimes d'accidents par catégories d'usagers est indiquée dans le tableau ci-joint.

### Tués et blessés en 1979 (1)

| CATEGORIE D'USAGERS | TUES | BLESSES |
|---|---|---|
| **VOITURES PARTICULIERES** | | |
| Conducteurs | 789 (+ 12,55 %) | 49 187 (+ 2,19 %) |
| Passagers | 431 (+ 3,85 %) | 35 878 (+ 3,31 %) |
| **VEHICULES P.L. ET T.C.** | | |
| Conducteurs | 21 (+ 5 %) | 1 172 (+ 67 %) |
| Passagers | 23 (+ 283 %) | 1 137 (+ 11 %) |
| **MOTOCYCLETTES** | | |
| Conducteurs | 163 (+ 35,83 %) | 6 146 (+ 13,4 %) |
| Passagers | 45 (+ 40,6 %) | 1 536 (+ 23,6 %) |
| **VELOMOTEURS** | | |
| Conducteurs | 162 (+ 10,2 %) | 10 865 (+ 17 %) |
| Passagers | 33 (+ 120 %) | 2 172 (+ 26,5 %) |
| **CYCLOMOTEURS** | | |
| Conducteurs | 534 (— 18,22 %) | 45 743 (— 5,39 %) |
| Passagers | 15 (— 31,81 %) | 2 266 (+ 17,7 %) |
| **CYCLES SANS MOTEUR** | | |
| Conducteurs | 199 (+ 8,74 %) | 9 016 (+ 9,92 %) |
| Passagers | 5 (+ 150 %) | 106 (+ 32,5 %) |
| **PIETONS** | 1 800 (+ 1,62 %) | 29 596 (+ 1,84 %) |

(1) Accidents en ville. Entre parenthèses, l'évolution en pourcentage par rapport à 1978.

● *Les piétons et les accidents de la route.* — Le président de l'Association des droits du piéton, M. Roger Lapeyre, a exprimé, le 26 avril à Lyon, sa *« vive inquiétude à la suite du relâchement de la lutte contre les accidents de la route ».*

L'association a suggéré au ministre des transports une série de six mesures : notamment un contrôle de la vue des candidats au permis de conduire, la vérification périodique des phares, une limitation de la vitesse en ville à 50 km/heure, ainsi que la création d'un corps de police urbaine, qui, revêtu d'un uniforme spécial, serait uniquement affecté à la circulation.

## ENVIRONNEMENT

### LE POMPAGE DU PÉTROLE DU « TANIO » DEVRAIT COMMENCER AU DÉBUT DE JUIN

**M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, devait annoncer ce mardi 29 avril quelle solution définitive sera retenue par le gouvernement pour pomper les quelque 9 000 à 10 000 tonnes de fuel qui restent dans l'épave du pétrolier malgache « Tanio », à 87 mètres de profondeur au large de l'île de Batz.**

**Cette solution sera vraisemblablement le pompage, et les opérations devraient être confiées à des entreprises françaises (elles étaient en concurrence avec des sociétés néerlandaises) comme Comex, Intersub et les Ateliers et Chantiers de Bretagne.**

**Les travaux de pompage commenceraient au début du mois de juin et se poursuivraient jusqu'à fin août ou mi-septembre.**

● *Remoray en réserve naturelle.* — Une réserve naturelle de 426 hectares vient d'être créée par décret paru au *Journal officiel* du 24 avril autour du lac de Remoray (Doubs). Les prélèvements de faune, de flore et de minéraux y sont désormais interdits, sauf la pêche en dehors des périodes de nidification des oiseaux d'eau. Sont aussi prohibés le reboisement, toute activité industrielle et commerciale ainsi que le camping, la circulation et le stationnement de véhicules en dehors des routes.

# régions

## LA LOIRE AMÉNAGÉE OU ENDOMMAGÉE ?

*A PROPOS DE...*

### DEUX DÉCISIONS SUR L'ESTUAIRE

## *L'environnement... comme les carabiniers*

**Deux décisions viennent de donner un coup de fouet à l'aménagement de la Basse-Loire. D'une part, le préfet de Loire-Atlantique a autorisé Electricité de France à agrandir la centrale à charbon de Cordemais sans adjonction d'une tour de refroidissement. D'autre part, le tribunal administratif de Nantes a, le 6 mars, rejeté le recours de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), demandant l'annulation des projets de remblaiement par le port autonome du banc de Bilho et de la zone humide de Lavau.**

*L'estuaire de la Loire est l'une de ces régions de France où les intérêts économiques et les soucis écologiques se heurtent de plein fouet. Environné de 40 000 hectares de marais, lieu de rencontre des marées océanes et des eaux de Loire, l'estuaire recèle une telle richesse biologique que les experts lui ont attribué la « classe internationale ». Si les esturgeons et les saumons ne sont plus qu'un souvenir, les prises de civelles, d'aloses et de lamproies y nourissent quatre cents pêcheurs professionnels. C'est aussi une escale pour d'innombrables oiseaux migrateurs, le garde-manger et le lieu de reproduction des poissons côtiers.*

*Mais, accessible aux navires de haute mer, puis aux convois de chalands, la Basse-Loire attire tout naturellement les installations portuaires, les raffineries et les zones industrielles. Besoin d'énergie et eaux abondantes appellent aussi les centrales électriques : Cheviré, Cordemais, et demain peut-être Le Pellerin. Le conflit est inévitable. Déjà, sur 4 000 hectares de vasières, 2 800 ont été remblayées pour accueillir des usines.*

*Les écologistes locaux ne nient pas qu'il faille tirer avantage de cette porte océane. Mais ils veulent lui garder en même temps ses atouts naturels.* « L'écologie et l'économie peuvent et doivent se concilier ici », *dit M. Jean-Claude Demaure, professeur à Nantes, et président de la S.E.P.N.B. Lorsque le port autonome, qui dispose déjà de 500 hectares de zones industrielles vacantes, a projeté d'approfondir la Loire et de remblayer deux zones encore préservées, celle de Lavau, sur la rive droite, et le banc de Bilho, au milieu de l'estuaire, la S.E.P.N.B. a formulé des contre-propositions. Le ministère de l'environnement lui-même — c'était en 1978 — a émis un avis catégoriquement défavorable à la destruction de ces deux sites.*

*Rejetant les suggestions des écologistes, parce qu'elles coûteraient légèrement plus cher, le port autonome a entamé les travaux. Ayant épuisé les voies de la concertation, la S.E.P.B.N. a fait appel aux tribunaux* (le Monde *du 11 janvier 1980).*

*Après une longue procédure au cours de laquelle trois experts sont venus confirmer les craintes des fonctionnaires de l'environnement et des écologistes, les juges administratifs de Nantes ont rejeté le recours de la S.E.P.N.B. Motif : la loi de protection de la nature, qui fait obligation de respecter l'environnement, n'est pas applicable ici. Ni les démonstrations des experts ni l'avis du ministère de l'environnement ne prouvent que les remblaiements prévus soient nuisibles au milieu naturel.*

*Commentaire de Mᵉ Henri Fabre-Luce, qui défendait la S.E.P.N.B. :* « Je constate que ni les avis des scientifiques ni ceux du ministère de l'environnement ne constituent des arguments valables pour les magistrats administratifs. Si cette décision faisait jurisprudence, les associations ne pourraient plus jamais apporter la preuve qu'un aménagement agresse l'environnement. Et, dans ce cas, à quoi sert donc le ministère de l'environnement ? »

*On peut aussi se poser la question devant la décision du préfet accordant un permis de construire à E.D.F. pour deux tranches supplémentaires sur le site de la centrale à charbon de Cordemais. Et cela sans que l'on prévoie comme d'habitude une tour de refroidissement permettant de ménager les eaux de la Loire. Le ministère de l'environnement s'est ému d'autant plus qu'il avait pris la peine, en août 1979, d'envoyer des instructions à tous les préfets leur enjoignant de refuser systématiquement tout projet de rejet d'eau chaude par des grandes installations industrielles.*

*Il a demandé à E.D.F. d'étudier la possibilité de modifier le système de réfrigération de ses chaudières. Mais il est bien tard et même sans doute trop tard. Le permis a été accordé pour deux tranches, sans tour. A quoi sert donc le ministère de l'environnement et du cadre de vie fort de ses cent vingt mille agents et d'un budget conséquent ?* Que signifient les déclarations écologistes du président de la République ?

MARC AMBROISE-RENDU.

## Des centrales nucléaires bien acceptées à Chinon...

De notre correspondant

Tours. — « *Oui à l'avenir, oui au nucléaire.* » Ce slogan, c'est le texte d'un autocollant. Rarissime : les agents d'E.D.F. qui vous l'offrent conseillent de ne pas l'arborer sur votre voiture. C'est si vite cassé un pare-brise.

Il n'y a guère qu'à Avoine que les automobiles peuvent circuler sans risque avec le papillon provocateur : on n'est pas anti-nucléaire à Avoine. On est même tout à fait pour.

Avoine est un bourg de mille trois cents habitants situé à quelques centaines de mètres de la Loire, à mi-distance de Tours et de Saumur. Une commune qui comptait, il y a vingt ans, six cents personnes seulement, dont les activités se partageaient entre la vigne et la culture de l'asperge. Il ne reste désormais que quatre agriculteurs, tous très âgés. Les autres se sont reconvertis, comme le maréchal-ferrant devenu serrurier. Tous travaillent directement ou indirectement avec l'énorme installation qui grandit sans cesse depuis 1958 sur la rive du fleuve : la centrale nucléaire de Chinon.

Chinon-I a été le premier réacteur français fournissant de l'électricité au réseau : la « pile », de forme ronde et couverte d'une enveloppe métallique, a divergé en 1963 avec une puissance de 70 mégawatts. A cette époque, les anti-nucléaires, mal informés, étaient trop peu nombreux pour se faire entendre. Les gens d'Avoine n'ont pas su s'il y avait des raisons d'avoir peur... Ils n'ont connu de la radioactivité que ce que leur en ont toujours dit les techniciens qui passent chaque mois prélever 4 litres de lait pour analyse : rien à signaler.

### Le « Koweït de l'Indre-et-Loire »

Aucune inquiétude donc. En revanche, une sollicitude de tous les instants de la part des chargés de relations publiques d'E.D.F. : visite du chantier, invitations et voyages dans toutes les centrales de France pour les notables ; achats de terrains à des prix si intéressants qu'aucune expropriation n'a été nécessaire ; et surtout, deux ans après la mise en route, arrivée des premiers millions — lourds — de la patente dans le budget communal. Avoine, menacé de mort lente comme beaucoup de communes rurales, est devenu en quelques années le « Koweït de l'Indre-et-Loire ».

Que fait-on quand on touche plus de 1 milliard de centimes par an dans une commune de mille trois cents habitants ? On investit, on équipe. Au centre d'Avoine — l'église, la mairie, quelques boutiques où, observe une ancienne, « *les prix sont plus chers qu'à Chinon* », — rien de visible. Mais un peu à l'écart apparaît l'opulence de la cité : un collège et des écoles pour mille enfants ; des tennis, des terrains de football, une salle omnisports, « *pas de modèle courant* », précise M. Vignaud, le maire

Avoine a recruté une animatrice qui propose aux habitants indigènes comme aux quatre-vingt-cinq familles d'employés de l'E.D.F. et aux ouvriers des chantiers expositions et spectacles.

M. Vignaud, qui est employé à la centrale, refuse quant à lui de parler de la « fortune » d'Avoine. L'équipement de la commune, explique-t-il, n'a rien de luxueux. Il répond simplement aux besoins créés par l'arrivée de nouveaux habitants dans sa cité, mais aussi sur le territoire des communes environnantes qui, jusqu'à présent, ne touchaient pas un sou d'E.D.F.

Chinon-I a été définitivement arrêté en 1973 et la grosse boule qui « orbe » la flamme postale d'Avoine sera un jour convertie en musée de l'électronucléaire. Deux autres réacteurs déjà anciens — Chinon-II de 200 mégawatts et Chinon-III de 480 mégawatts — sont actuellement en fonctionnement, tandis qu'on achève le gros œuvre de deux nouveaux réacteurs qui produiront chacun 900 mégawatts en 1982. Une enquête publique concernant deux tranches supplémentaires vient de s'achever. Six réacteurs totalisant 4 280 mégawatts sur le site d'Avoine, et voilà le début de l'inquiétude : en janvier, le conseil municipal a décidé de consulter la population sur l'opportunité de la dernière extension. M. Vignaud n'avait pas été impressionné par la seule manifestation antinucléaire qu'ait connue Avoine l'été dernier, mais il craignait que sa commune ne puisse pas intégrer les nouveaux arrivants amenés par le chantier. Les habitants d'Avoine ont balayé son inquiétude : à la majorité, ils ont répondu « oui » à l'extension.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

## ...mais très contestées à Dampierre et à Belleville

De notre correspondant

Orléans. — Ah ! que le nucléaire est joli ! Sauveur de l'économie régionale, l'atome va rendre à la Loire son lustre d'antan. A Dampierre-en-Burly, au pied des tours géantes, il va faire pousser des salades ; à Saint-Laurent-des-Eaux, il va favoriser l'élevage des anguilles. Les autorités préfectorales et E.D.F. peuvent diffuser sans crainte la « bonne parole » nucléaire. « *Nous ne sommes pas à Plogoff* », répète M. Pierre Sudreau, l'un des chefs de file des élus du Val de Loire. En effet, aucune tempête n'est venue bouleverser les plans d'E.D.F. qui sème une à une ses centrales au milieu des châteaux de la Loire.

Mais si autour de Chinon l'expérience nucléaire est jugée positive, les réactions sont beaucoup plus mitigées du côté de Dampierre et de Belleville-sur-Loire. La construction de la centrale de Dampierre, qui a débuté en 1974 (elle crache aujourd'hui ses premiers kilowatts), n'a pas eu les effets escomptés sur l'emploi local. Sur les trois mille cinq cents ouvriers qui se pressent sur le site, 75 % sont des travailleurs immigrés, et des centaines de « caravaniers » se sont installés avec leur famille dans les cours de ferme des environs.

A plusieurs reprises, le sénateur et maire de Gien, le docteur Louis Boyer (P.R.), voisin de Dampierre, a dû « *se fâcher* » avec E.D.F. « *Finalement*, résume-t-il sans nuances aujourd'hui, *la centrale a embauché pendant quelque temps les chômeurs et les bras cassés du coin. Le marché du travail a été faussé en surqualifiant des gens à qui on a donné de gros salaires.* » Mais pas question d'embauche régulière, une fois la centrale en service : E.D.F. a son personnel ! Sur le fond, le problème de l'emploi autour de Gien — un manque de postes féminins — n'est pas résolu.

Pour les communes, il a fallu s'équiper en un minimum de temps, s'endetter, pour accueillir les nouveaux venus, repartis aujourd'hui sous d'autres cieux, ou sur le point de le faire (*le Monde* du 5 avril 1978). Le chantier, bien sûr, a donné un coup de fouet au commerce local.

A Belleville, distant de quelque 40 kilomètres seulement, l'aventure nucléaire vient de commencer. « *La région est davantage propice à la chasse au perdreau qu'à la fabrication des kilowatts* », estime un responsable économique. Les fumées d'usine sont rares au-dessus de la campagne, qui se peuple ici comme ailleurs de résidents secondaires. Mais on espère refaire le « *coup de Chinon* » où pour 80 % la main-d'œuvre a été recrutée sur place. E.D.F. n'y semble pas hostile : les « locaux » sont moins revendicatifs, alors qu'à Dampierre il y a eu d'innombrables grèves.

« *Réservé* » sur la politique du « *tout-nucléaire* » du gouvernement, et surtout « *préoccupé* » par le problème du rejet des gaz radioactifs, M. des Etages (P.S.), maire de Cosne-sur-Loire (Nièvre), l'agglomération la plus proche de Belleville, a fait son choix : « *Avec quatre cent cinquante demandeurs d'emploi, comment dire non à un tel chantier, lorsqu'on est élu et que les gens frappent tous les jours à votre porte ?* » A la différence de Dampierre, un groupement d'entreprises locales, le GIBEL, s'est ancré pour avoir sa part du chantier : 200 millions de travaux sont espérés.

### Une « maison de l'amitié »

« *Ce sont les entreprises déjà musclées qui emportent les marchés, aux petites, il ne reste que les miettes*, fait remarquer un habitant de la région. *Les ouvriers agricoles filent travailler à la centrale, un boulanger a fait de même. Bien des artisans ont peur de cette « fuite », car ils ne peuvent aligner leurs salaires sur ceux de la centrale.* » Les plus chauds partisans du début montrent moins d'optimisme. « *E.D.F. ne renvoie pas l'ascenseur* », affirme l'un d'eux. La démission de M. Arnaud de Voguë, ancien président de la compagnie de Saint-Gobain, de ses fonctions de maire de Boulleret, hostile à la centrale *le Monde* du 21 avril 1980), n'est pas oubliée. Comme si la leçon de Dampierre, pourtant tout proche, n'avait pas été retenue, l'insuffisance des structures d'accueil se fait déjà ressentir, alors que les premières cohortes de travailleurs « investissent » le site.

A Dampierre, sur la commune d'Ouzouer-sur-Loire qui dépasse à peine mille deux cents habitants, un bon millier de travailleurs immigrés s'entassent dans des baraquements de fortune dès 1976. On fantasme bien vite, les rumeurs circulent. Pour désamorcer la tension, le préfet du Loiret ordonne d'urgence la construction d'une « maison de l'amitié » ; le bâtiment sort de terre, mais, faute d'argent, son ouverture est retardée ; quand il ouvre enfin en 1979, la plupart des travailleurs immigrés sont partis...

### L'épingle du jeu

Les mêmes appréhensions vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère se manifestent aujourd'hui à Belleville, et surtout à Cosne, où la municipalité de gauche a toutes les peines du monde à faire installer une cité de transit. La petite commune de Cours, fusionnée avec Cosne, choisie pour céder un bout de terrain, refuse au nom de l' « environnement » ; une pétition signée par 657 électeurs sur les 1 025 du village a été envoyée au préfet de la Nièvre : Cours veut recouvrer son « autonomie ».

Malgré quelques initiatives à Belleville, comme la nomination, dès le début de l'opération, d'un « coordonnateur » et l'attribution du label « grand chantier », chacune des parties essaie de tirer son épingle du jeu : E.D.F. pense surtout à l'installation future de ses techniciens, les responsables préfectoraux aux courbes de l'emploi, les entreprises locales aux retombées grapillées de-ci de-là ; aux communes de se débrouiller avec les travailleurs du nucléaire et de faire que la cohabitation se fasse en douceur ! « *Après le Far-West, on nous a promis le Koweït !* », disent certains élus pour prendre leur mal en patience.

RÉGIS GUYOTAT.











# L'ÉCHEC DU SOMMET DE LUXEMBOURG

## Mme Thatcher toujours en vedette

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — *Du conseil européen de Dublin, l'automne dernier, à celui de Luxembourg, Mme Thatcher a beaucoup appris pour ce qui est de l'art diplomatique. Dans la capitale irlandaise, elle avait surpris, lors de sa conférence de presse finale, par ses manières péremptoires et un style à l'emporte-pièce.* « Ce que je veux, c'est mon argent », *avait-elle clamé d'entrée de jeu, en se lançant dans un réquisitoire à couper le souffle devant un auditoire médusé.*

*Vedette une fois de plus du conseil européen, elle seule, après le président italien, a eu droit, pour s'adresser à la presse, au nouvel hémicycle luxembourgeois de l'Assemblée, qui n'avait encore jamais servi. Le premier ministre britannique n'a, certes, rien perdu de son assurance : la voix est forte et claire, le débit rapide et sans hésitation. Et le geste autoritaire désigne le questionneur qu'elle a choisi parmi les dix mains qui se lèvent ; mais Mme Thatcher ne prend plus ses interlocuteurs à rebrousse-poil !*

*A Dublin, elle bousculait tout le monde et fixait des dates limites — qui n'étaient d'ailleurs jamais tenues — pour obtenir satisfaction. Cette fois, alors qu'elle n'a pourtant recueilli aucune miette de sa fameuse* « miche de pain » *— la ristourne budgétaire qu'elle réclame et qu'elle ne voulait partager avec personne, — elle se déclare* « *prudemment optimiste* ». *La somme qui lui a été proposée par ses partenaires était* « presque satisfaisante », *reconnaît-elle. Pourquoi ne l'a-t-elle donc pas acceptée ? Parce qu'on ne la lui offrait que pour deux ans, alors qu'elle en voulait cinq. Et puis ses partenaires n'étaient pas disposés à lui faire les autres concessions qu'elle exige sur les prix agricoles, le commerce du mouton, la pêche... Mme Thatcher semble avoir oublié que c'était elle qui se refusait jusqu'ici à lier tous les problèmes dans un marchandage général. En fait, elle veut toujours obtenir satisfaction sur tout à la fois. Quant à sa menace de réduire unilatéralement ses versements à la caisse communautaire, Mme Thatcher rappelle qu'elle ne l'a envisagé* « qu'en dernier ressort », *et dit-elle :* « Nous n'en sommes pas là. »

*Toute cette affaire, estime le premier ministre, n'a pas été suffisamment préparée. On en parle cependant depuis de longs mois, mais on en reparlera en juin au conseil européen de Venise. Pourtant, M. Giscard d'Estaing et même, semble-t-il, M. Schmidt ne sont-ils pas décidés à refuser de traiter désormais au sommet de questions aussi techniques. Qu'importe, déclare Mme Thatcher. C'est au président de fixer l'ordre du jour, et à Venise ce sera encore le chef du gouvernement italien.*

MAURICE DELARUE.

## La solidarité entre les Neuf est mise en cause

*(Suite de la première page.)*

Le conseil européen donnerait aussi mandat à la Commission de Bruxelles pour étudier une nouvelle réglementation financière de la Communauté.

Mme Thatcher rejeta la proposition de M. Schmidt. M. Giscard d'Estaing, allant encore plus loin, suggéra alors qu'en 1981 une très forte compensation — plafonnée au montant accordé pour 1980 — soit encore consentie au Royaume-Uni. Bref, les Huit auraient payé à la place de Londres 1200 ou 1300 millions d'ECU en 1980 comme en 1981, une nouvelle règle financière étant mise en œuvre par la suite.

Comme les autres pays membres retirent tous des bénéfices très substantiels du budget européen, ils ne pouvaient envisager avec le sourire une réforme qui aurait eu pour objectif de ramener l'avantage de chacun à peu près à zéro et donc de les priver de cette appréciable source de revenus. La proposition franco-allemande eut comme première conséquence inévitable de calmer le zèle pro-britannique de l'Italie, et surtout des petits pays.

Mme Thatcher resta de glace devant le pactole qui lui était ainsi offert. Elle entendait savoir à quoi s'en tenir au moins pour trois ans. Dans ces conditions, l'échec était inévitable. « *Pour les huit partenaires, le plafond de la solidarité était atteint* », déclarait M. Blot, le porte-parole du président de la République française, ajoutant que « *devant la position anglaise, caractérisée par une intransigeance qui n'était plus raisonnable, il avait été constaté qu'un accord n'était pas possible* ». La présidence italienne, un peu surprise de voir les Français annoncer que l'échec était accompli, faisait savoir — sans conviction — que le débat sur le budget serait repris, après l'examen par les chefs de gouvernement des autres points de la conférence. A l'évidence, la négociation pour cette fois était bel et bien close.

Comme on pouvait s'y attendre, Mme Thatcher rejeta le compromis sur les prix agricoles et sur le mouton approuvé par les ministres de l'agriculture durant la nuit précédente. En revanche, les huit autres chefs de gouvernement donnèrent leur aval à ce compromis.

« *Les agriculteurs français savent qu'ils peuvent tabler sur une augmentation des prix de 8 % à 11 %* », a indiqué quant à lui M. Méhaignerie en fin de soirée (voir encadré page 40). Les prix seront arrêtés « *aussitôt que les circonstances le permettront* », a commenté M. Giscard d'Estaing, c'est-à-dire lorsque Mme Thatcher lèvera son veto. L'attente peut être longue : le premier ministre britannique n'a pas caché dans sa conférence de presse qu'elle maintient le lien entre la question budgétaire et les accords agricoles, dont elle a souligné qu'ils ne lui convenaient pas.

Que faire si le blocage britannique se prolonge ? « *Attendre deux mois, je crois que cela est impossible (...). Les gouvernements membres devront trouver les voies d'une solution qui pourrait être difficile* », a souligné M. Méhaignerie, faisant ainsi allusion à la possibilité d'un arrangement informel à huit. L'exercice promet effectivement d'être compliqué.

D'autant que, en dépit de l'approbation donnée par les huit chefs d'Etat ou de gouvernement au compromis issu des discussions des ministres de l'agriculture, il n'est pas certain que tous s'y prêtent. Ansi, du côté allemand, on aurait laissé entendre que le compromis avait été acquis dans des circonstances particulières — la recherche d'un accord global, — et qu'il pourrait être nécessaire de le revoir.

Même écho de la part du président Jenkins qui n'a pas exclu que la Commission européenne retire ses propositions, parce qu'elles sont contraires à la politique d'économies qu'il estime nécessaire.

Aussi il n'est pas du tout évident que les prix agricoles puissent être fixés avant la prochaine étape significative de la grande négociation communautaire en cours, à savoir le conseil européen de Venise les 12 et 13 juin. Cependant, selon M. Cossiga, le président italien du conseil des Neuf, le blocage par les Britanniques d'une décision sur les prix agricoles « *créerait une situation extrêmement délicate, parce qu'on ne respecterait pas les mécanismes communautaires ; ceci ne pourrait qu'aggraver les difficultés rencontrées pour trouver un accord sur la question budgétaire* ».

M. Giscard d'Estaing entend que le problème soit traité par les institutions normales de la Communauté, à savoir essentiellement par le conseil des ministres. Il a exclu qu'un troisième conseil européen y soit consacré : « *Nous n'allons pas offrir à Venise un troisième spectacle, comme celui de Dublin et de Luxembourg.* »

En revanche, Mme Thatcher et M. Jenkins ont souligné que l'on avait été très proche d'un accord et exprimé leur confiance dans l'avenir avec, au bout du compte, une solution au conseil européen de Venise. Il est clair cependant que le dossier ne pourra être rouvert par celui-ci que dans la mesure où les négociations préalables au niveau ministériel auront rendu un accord quasi certain.

PHILIPPE LEMAITRE.

● M. ANDRE LAJOINIE, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré, lundi soir : « *L'échec du conseil européen et le refus de prendre en compte les revendications des paysans français confirment le caractère néfaste du Marché commun. Pourtant, au cours de ces discussions, M. Giscard d'Estaing avait multiplié les concessions faites sur le dos des paysans ou des contribuables français.* »

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général du parti socialiste démocrate : « *Cette crise démontre bien que l'Europe dite des partis ne peut dépasser l'affrontement des intérêts nationaux et que seule une Europe intégrée comme la voulaient les socialistes français avant le programme commun peut ouvrir la perspective d'une union politique européenne* ».

NO !
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

*(Dessin de PLANTU.)*

## LONDRES : Maggie tient bon

De notre correspondant

Londres. — « *Le non de Mme Thatcher a frappé de stupeur ses partenaires* », titre le *Daily Telegraph* qui, comme la plupart des quotidiens, s'abstient de tout commentaire sur la nouvelle, arrivée trop tard, de l'échec de Bruxelles. Mais tous les journaux font état de la « *colère* » des Français, du président Giscard d'Estaing en particulier. « *Maggie tient bon... Les Français sont furieux...* », titre le *Daily Mail*.

En attendant le compte rendu du premier ministre aux Communes, les milieux politiques et le grand public semblent également fortement surpris par l'attitude de Mme Thatcher, qui contredit l'optimisme relatif que les services du Foreign Office affichaient à la veille du « sommet » de Bruxelles. En outre, les premières réactions favorables à l'offre française de compromis laissaient entrevoir enfin une solution au problème. Bref, on ne s'attendait pas à un échec de cette dimension...

La première explication tirée des déclarations de Mme Thatcher aux journalistes à Bruxelles est que le premier ministre a estimé ne pouvoir justifier ni aux Communes ni à l'opinion publique une augmentation immédiate, même modérée (1 %), des prix agricoles concernant notamment les produits en excédent. De même, les concessions demandées par les Neuf au sujet des pêcheries et plus encore du mouton lui ont semblé impossibles à faire admettre, en contrepartie des compensations financières consenties seulement pour une durée limitée. Bref, Mme Thatcher a estimé que le « *prix politique* » était trop lourd à payer.

Le *Daily Express* lui donne raison, en soulignant que le consommateur britannique aurait eu à payer, d'après ses calculs, 280 millions de livres d. plus par an, s'ajoutant aux 500 millions de livres des importations agricoles de la Communauté.

Les milieux officiels soulignent cependant qu'à Bruxelles Mme Thatcher a déclaré qu'elle n'envisageait pas de suspendre ses paiements à la Communauté, en rappelant qu'il s'agissait là de mesures qui ne pouvaient être prises qu'en dernier ressort. Dans ce contexte, on estime que la négociation reprendra dans un délai rapproché — un ou deux mois, — malgré la position négative du président Giscard d'Estaing.

La Grande-Bretagne, dit-on, en mesure de retarder la révision des prix agricoles, dispose d'un moyen de pression sur ceux de ses partenaires continentaux ayant à faire face aux revendications pressantes de leurs agriculteurs.

*L'Express* n'y va pas par quatre chemins : « *La Grande-Bretagne n'est pas dans la Communauté pour renforcer le président Giscard face à ses agriculteurs.* » Pour sa part, le *Daily Telegraph* estime que les Neuf devraient se concentrer en priorité sur les problèmes à long terme, notamment sur « *l'inefficace politique agricole commune...* »

HENRI PIERRE.

# MARCHÉ COMMUN

## L'ÉCHEC DU SOMMET DE LUXEMBOURG

### Le risque de la renationalisation des politiques agricoles

Le retard apporté à la fixation des prix agricoles entraîne, pour l'immédiat, des difficultés pour les producteurs de lait et de viande. Pour ceux-ci, les prix garantis auraient dû augmenter, en effet, le 1er avril. Pour les autres, on peut encore espérer un compromis, puisque les prix de campagne n'entrent normalement en vigueur qu'en juillet et août.

Le manque à gagner, pour les éleveurs, calculé sur deux mois (entre la dévaluation du « franc vert » qui est acquise et l'augmentation à laquelle il faudrait aboutir), représente environ un point du revenu agricole, soit quelque 650 millions de francs. Les organisations professionnelles souhaitaient la crise pour que soit posé le problème du fonctionnement de la politique agricole commune. Elles l'ont.

Dans le même temps, elles craignaient les difficultés qui en résulteraient pour les quelque huit millions d'exploitants de la Communauté, et parmi ceux-ci principalement les éleveurs. Ces difficultés existent. Juridiquement, il semble impossible de faire appliquer un accord européen, contre l'avis d'un des partenaires, lequel aurait d'ailleurs, en l'occurrence, le soutien de la Commission européenne et de son président britannique. En outre, d'ici au 6 mai, ou après, la cohésion des Huit sur le compromis agricole pourrait s'effriter devant le maintien de l'intransigeance britannique. L'augmentation communautaire ne sera donc pas facilement acquise.

Quelle solution subsiste, sinon celle des mesures nationales, à la condition encore qu'elles ne soient pas incompatibles avec la réglementation européenne et qu'elles deviennent acceptables par tous, Grande-Bretagne comprise ? L'impasse paraît totale, sauf à tourner les difficultés par un coup de force, en mettant effectivement la Grande-Bretagne « entre parenthèses » comme le souhaitent les agriculteurs de France.

La F.N.S.E.A. réfléchit, depuis ce mardi 29 avril, à un système conservatoire qui consisterait à appliquer l'augmentation des prix dans les huit pays de la Communauté qui acceptent le compromis et à instituer aux frontières de la Grande-Bretagne des taxes ou des montants compensatoires corrigeant l'inégalité de traitement. Les mesures nationales envisageables, si cette « mise en parenthèse » de Londres se révélait impossible, sont de deux ordres :

● Soit des primes pour les éleveurs, comme ce fut déjà le cas, mais l'expérience précisément a montré les difficultés de mise en place de ce type de mesures ;

● Soit un aménagement de la fiscalité, pour les éleveurs toujours (crédit supplémentaire de T.V.A. pour les assujettis, augmentation du remboursement forfaitaire pour les autres), solution qui aurait l'avantage, dit-on à la F.N.S.E.A., d'être une incitation à l'investissement.

On peut s'interroger toutefois sur le risque de renationalisation des politiques agricoles. Déjà, en vue de parvenir à un compromis à Luxembourg, des propositions *« dangereusement généreuses »*, comme le dit M. Guillaume, avaient été faites à Mme Thatcher, puisqu'on a même envisagé un changement des règles communautaires. Renationaliser les politiques agricoles, pour maintenir le revenu des agriculteurs, ne serait-ce pas non plus accorder aux Britanniques ce qu'ils souhaitent depuis toujours ?

J. G.

### LES DIRIGEANTS AGRICOLES FRANÇAIS DEMANDENT DES « MESURES NATIONALES CONSERVATOIRES »

**L'échec du sommet de Luxembourg a donné lieu, en France, à des réactions officielles des pouvoirs publics fort optimistes.**

Après la déclaration, qui prend valeur d'engagement, du chef de l'Etat d'augmenter *« le plus tôt possible »* les prix agricoles, M. Méhaignerie, le ministre de l'agriculture, a exprimé *« l'espoir que la neuvième délégation* [la Grande-Bretagne] *ne bloquera pas une solution qui n'a déjà que trop tardé »*. Il ajoute même : *« Il est exclu que les ministres ne trouvent pas les moyens de concrétiser dans les prochains jours les espoirs des huit millions de paysans. »* Faisant allusion au prochain conseil des ministres de l'agriculture, prévu le 6 mai, il précise : *« Il faudra, en cas d'échec, rechercher des voies nouvelles pour arriver à des solutions qui pourraient être difficiles. »*

Quelles voies nouvelles ? Pour le président du Centre des jeunes agriculteurs, M. Michel Fau, le gouvernement français désire les trouver. *« Pour nous, c'est une catastrophe sans précédent*, nous a-t-il déclaré. *Sachant qu'il n'y a plus de porte de sortie, on se tourne vers le gouvernement français pour qu'il prenne des mesures. Le monde de l'élevage ne peut attendre une hypothétique fixation des prix au mois d'août. Les 3,6 % d'augmentation que nous avons eus, grâce à la dévaluation du « franc vert », ont été déjà absorbés par la hausse des charges depuis le début de l'année. »*

M. François Guillaume, le président de la F.N.S.E.A., ne voit pas pourquoi la situation se débloquerait le 6 mai, *« à moins*, nous a-t-il dit, *que Mme Thatcher ne soit saisie par le repentir ». « Il faut alors trouver le moyen institutionnel de mettre la Grande-Bretagne entre parenthèses. Comme il est impensable*, a poursuivi le président de la F.N.S.E.A., *que les agriculteurs supportent seuls les conséquences de l'échec de Luxembourg, le gouvernement français doit mettre en œuvre dès maintenant des mesures conservatoires pour protéger les producteurs de lait et de viande. »* Mais M. Guillaume craint toutefois, et ce n'est pas une mince contradiction, *« le risque de renationalisation des politiques agricoles qui découle de l'intransigeance britannique »*.

### Comment 5 % = 10 %

**Le compromis proposé par les Huit, contre l'avis de la Grande-Bretagne, prévoit, en matière agricole, une hausse moyenne de 5 % des prix pour la campagne 1980-1981. Initialement, le 7 février dernier, la commission européenne avait proposé une augmentation, en moyenne toujours, de 2,4 %, jugée inacceptable par la majorité des délégations.**

**Or, le président de la République a indiqué après l'échec du sommet de Luxembourg que « la hausse des prix agricoles serait comprise, suivant les produits, entre 8 % et 12 %, avec une moyenne légèrement supérieure à 10 % ». Comment, de 5 %, arrive-t-on à légèrement plus de 10 % ?**

**Aux 5 % encore hypothétiques — le chef de l'Etat s'étant toutefois engagé à procéder à une telle hausse, « après avoir pris certaines dispositions juridiques » — s'ajoute une augmentation, qui, elle, est acquise, de 3,6 %. Elle résulte d'une suppression des montants compensatoires, correspondant elle-même à une dévaluation du « franc vert » décidée par le conseil des ministres de l'agriculture le 27 mars 1980. Cette augmentation de 3,6 % s'applique pour la production laitière depuis le 1er avril et pour celle de la viande bovine depuis le 5 avril, dates du début de la campagne pour ces deux catégories de produits.**

**Mais la France dispose encore d'une marge de manœuvre de 1,5 % correspondant à la décote subsistant encore entre le « franc vert » et le franc commercial. Cet écart, qui, en vertu du principe de la franchise, adoptée par les Neuf ne donne pas lieu à un correctif pour les échanges communautaires, c'est-à-dire un montant compensatoire monétaire. Aujourd'hui donc, les M.C.M. français sont nuls, mais la décote subsiste. En alignant complètement ce « franc vert » sur le franc commercial, on procédera en réalité à une augmentation des prix agricoles équivalente, de 1,5 %.**

**L'augmentation des prix communautaires, plus la dévaluation de 3,6 %, plus la décote, font une augmentation moyenne de 10,1 %, qui peut varier selon les produits de 8 à 12 %, puisque l'augmentation communautaire elle-même varie.**

### LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

**LE FIGARO : huit plus un égale neuf ?**

*« Il s'agit de savoir si, quand on parle de l'Europe, huit plus un égale encore neuf. (...) Ils veulent (les Anglais) avoir à la fois* « le beurre et l'argent du beurre », *autrement dit les avantages d'un marché commun européen industriel et ceux offerts par le Commonwealth et l'Amérique. En un mot, ils veulent à la fois le « grand large » et le continent. Combien de temps cette attitude — qui risque de détruire à terme la communauté — sera-t-elle acceptable et acceptée ? »*

(SERGE MAFFERT.)

**LE QUOTIDIEN DE PARIS : une Europe de fortune.**

*« La faillite de l'Europe est beaucoup moins dans l'entêtement de Mme Thatcher que dans la manière désordonnée, obligée, artificielle, dont les Neuf expriment aujourd'hui à Carter une solidarité qu'il leur aurait été autrement bénéfique de négocier hier au nom d'une Europe en bonne et due forme. L'Europe aurait pu régénérer l'Occident. Elle est mal partie. Elle est devenue une Europe de fortune. Elle meurt. Elle se raccroche aujourd'hui dans des conditions assez misérables à l'alliance atlantique qui, de son côté, n'est pas particulièrement triomphante. »*

(PHILIPPE TESSON.)

**LIBERATION : « Clochemerle ».**

*« Malgré le coup de pouce de Carter, l'Europe s'est empressée de retomber dans ses criailleries intestines : un Clochemerle à plusieurs milliards de francs, mais un Clochemerle tout de même. Thatcher a mis en déroute les faiseurs de compromis en attendant, si ses splendides talents négativistes continuent de s'exercer, d'amener l'institution européenne à une fatale apoplexie. Chacun des participants du sommet de Luxembourg, invoquant son dieu personnel, jure qu'il a fait pour le mieux. Néanmoins, le conseil municipal européen a prévu d'ultimes parlotes de la dernière chance : tous les espoirs sont encore permis. »*

### M. LECANUET : déplorable, mais je me refuse à croire au pire.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., nous a déclaré, mardi matin 29 avril : *« Il est déplorable que l'échec du sommet de Luxembourg ajoute une grave crise européenne à la crise internationale. L'intransigeance de la Grande-Bretagne, pour la défense d'intérêts étroits, a empêché l'accord espéré et recherché par la France et ses autres partenaires. L'échec n'est pas dû à un conflit entre Londres et Paris : il s'agit d'un désaccord entre la Grande-Bretagne et la Communauté. C'est ce qui en fait la gravité. »*

Le président de l'U.D.F. a ajouté : *« L'Europe va-t-elle sombrer dans des querelles d'intendance ? Seuls s'en réjouiraient, dans le monde, les ennemis de la liberté. Face à la montée des périls, l'Europe a, plus que jamais, besoin de s'unir. Le monde a, plus que jamais, besoin de cette force d'équilibre et de paix. »*

M. Lecanuet a conclu : *« Je me refuse à croire au pire. J'espère que les nations européennes auront un sursaut de volonté politique et agiront ensemble pour éviter le désastre que serait la dislocation de la Communauté. »*

# AGRICULTURE

## SELON LES PLANTEURS ET LES SALARIÉS DU SEITA

## La production française de tabac est menacée

**Les planteurs de tabac sont orphelins. Leur organisation syndicale exemplaire, qui s'appuyait sur le Service industriel des tabacs et allumettes (SEITA), lui-même héritier du monopole créé par Louis XIV et repris par Napoléon Ier, se trouve confrontée à une situation inédite : le SEITA achètera en 1980 le volume de tabac le plus faible jamais connu.**

Le vendredi 18 avril, les planteurs avaient choisi Agen et le Lot-et-Garonne pour manifester leur désarroi. Une sorte de retour sur le passé, puisque c'est dans l'Agenais que se développa puis s'industrialisa, vers 1650, la culture du tabac en France.

A ce congrès-manifestation, l'absence des ministres invités fut remarquée et le télégramme envoyé par M. Jean François-Poncet, président du conseil général du département, considéré comme une dérobade. *« S'il le faut, nous irons aider les dockers à décharger les tabacs importés »*, s'est écrié un orateur, un de ceux que le Sud-Ouest possède encore et qui, sans notes et presque sans virgules, manient les mots et la syntaxe comme on savait le faire encore sous la IIIe République.

Mais foin d'éloquence : le 19 mars, le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant le statut du SEITA. Le 12 mai, les planteurs de tabac — ils sont encore trente mille en France, dont cinq mille jeunes environ — manifesteront à Paris avec les salariés de l'entreprise nationale, contre ce projet qui, selon eux, ouvre plus grandes encore les portes aux tabacs et aux capitaux venus de l'étranger et que devraient examiner les députés le 13 mai.

Pour 1980, le SEITA a décidé de limiter à 18 000 hectares la surface des cultures dont il s'engage à acheter la production, contre 19 600 hectares l'année précédente ; de ne pas passer contrat avec de nouveaux jeunes producteurs ; de réduire de 1 % les prix offerts. Tels sont les griefs que les planteurs font au SEITA, dont ils n'admettent pas les difficultés économiques.

Le Service, qui n'a plus, du fait de l'adaptation aux règles communautaires, qu'un monopole de fabrication, a vu sa part de marché régresser de 92 % à 80 %, entre 1975 et 1979. Pour cette dernière année, alors que la consommation globale augmentait de 3,1 %, celle des produits du SEITA diminuait de 2,4 % et l'importation des tabacs étrangers progressait de 30 %. Pourquoi cette dégradation ? Parce que les cigarettes blondes, le plus souvent importées ou fabriquées avec des tabacs d'importation, ont pris le tiers du marché, contre seulement 13 % en 1975.

Les publicitaires ont su faire croire aux consommateurs que la blonde était moins nocive. Comme la loi Veil a fixé pour années de référence des volumes de publicité à ne pas dépasser, des exercices défavorables aux marques françaises, les tabacs étrangers, qui représentent le tiers des ventes, disposent aujourd'hui des deux tiers du volume de publicité autorisé.

### Les importations favorisées

Les salariés du SEITA, et principalement la C.G.T., qui représente plus de 50 % d'entre eux, estiment que le déficit du SEITA, qui justifie un plan de réduction de trois mille emplois et la fermeture de neuf manufactures sur vingt et une, a été artificiellement créé. Jusqu'en 1975, les recettes l'ont emporté sur les dépenses ; les pertes apparaissent en 1976 : 7,5 millions de francs, puis 161,6 millions en 1977 ; 302,6 millions en 1978 et environ 250 millions en 1979.

Il y eut d'abord, dit la C.G.T., la loi de 1976 qui supprima au SEITA sa mission fiscale et qui aboutit à faire payer par le Service les taxes dues à l'Etat, avant même qu'il n'ait récupéré le produit de ses ventes. La politique des prix ensuite : pour maintenir l'indice, le ministère du budget refuse les augmentations des prix de gros, alors que les coûts augmentent de 10 % à 15 %. Enfin, l'orientation récente de la fiscalité, qui consiste à diminuer la part proportionnelle au prix, au profit de la part spécifique, est également condamnée par la C.G.T., car elle conduit à pénaliser les produits les moins chers — Gauloises et Gitanes — et à favoriser ceux qui sont plus coûteux, c'est-à-dire les importations.

Les syndicats du SEITA, comme les planteurs d'ailleurs, reprochent au Service son absence de dynamisme commercial. *« Sur quatre cents agents quarante-cinq seulement (promoteurs de marque) assureront des tâches commerciales pour toute la France, ce qui veut dire que trois cent cinquante agents se verront confirmés dans des tâches presque exclusivement de distribution. Attention, nous dit-on, il ne faut pas gêner nos concurrents alors que ces derniers mettent, comme on dit, le paquet. A titre d'exemple, la seule firme Philip Morris disposera d'au moins cent agents pour un chiffre d'affaires n'atteignant que 5 % de celui du SEITA »*, accuse la fédération C.G.T.

On comprend l'amertume des planteurs quand le SEITA décide de contingenter ses achats de tabac noir en France, pour s'adapter au marché et faire face à ces difficultés et que, dans le même temps, il achète à l'étranger 20 000 tonnes de tabac, comparable, disent-ils, à celui qui pourrait être produit dans l'Hexagone.

Si le SEITA s'approvisionne à l'extérieur, c'est qu'il y trouve intérêt, le régime de la préférence communautaire ne jouant pas — ou jouant imparfaitement — son rôle protecteur. Les primes versées aux acheteurs qui doivent compenser les écarts entre les prix mondiaux et les prix européens ne seraient plus assez élevées et, de ce fait, l'industrie préfère s'approvisionner dans les pays en voie de développement où, par ailleurs, elle contrôle déjà la production. Aussi, affirment les producteurs, le taux d'incorporation des tabacs communautaires dans les produits fabriqués, évalué à 30 % pendant la période précommunautaire (1967-1969), se situerait actuellement à 25 %. Les tabacs européens ne trouvant pas de débouchés en Europe doivent alors être exportés ou portés à l'intervention. Les sommes engagées et les stocks pèsent sur les prix et les primes. C'est le cercle vicieux.

Pour le tabac, comme pour les autres productions agricoles de l'Europe, les distorsions monétaires ont eu leurs effets pervers, qui ont profité, cette fois, à l'Italie : alors que de 1970 à 1979 la production communautaire passait de 130 000 à 180 000 tonnes, la part de l'Italie augmentait de 53 à 66 % et celle de la France tombait de 35 à 27 %.

Pendant la même période (1970-1978), la part de marché des quatre « majors » du tabac, British American Tobacco, Philip Morris, Reynolds et Rothmans, est passée de 34 % à 43 %, au détriment des industries nationales. Et encore ces pourcentages excluent-ils les fabrications sous licence confiées aux monopoles français ou italien. Cette percée s'appuie sur une large diversification : en 1970, on comptait cent cinquante types de produits étrangers offerts aux consommateurs français. Il y en a près de six cents aujourd'hui. Si l'on ajoute que, sur une production totale de 80 millions de cigarettes, le SEITA en fait fabriquer 6 millions à l'étranger et qu'il développe cette politique de sous-traitance (après la fermeture de la manufacture de Nice, des cigares sont produits, avec une partie des tabacs exportés, en Centrafrique), la modification des statuts du service qui sera proposée aux parlementaires peut être considérée sous deux angles.

Ou bien il s'agit, en faisant du service une société, « le » SEITA devenant « la » SEITA, de lui donner des moyens commerciaux qui lui feraient défaut. Ou bien, et c'est évidemment l'opinion des planteurs comme des salariés, de poursuivre l'entreprise de liquidation de la production française au profit des multinationales. Le projet de réforme donnerait à la SEITA la possibilité de céder un tiers de ses actifs à des sociétés privées. Des pourparlers seraient en cours avec Rothmans International, firme anglo-sud-africaine qui détient la moitié du marché des blondes importées en France (marques Craven, Guards, Dunhill, Peter Stuyvesant). Les parlementaires se trouvent ainsi placés devant un choix de stratégie industrielle, la question n'étant pas de savoir s'il faut ou non s'associer avec des firmes étrangères mais s'il faut le faire en position de faiblesse.

Les planteurs mènent depuis trop peu de temps des essais de culture de tabac blond qui leur permettraient, s'ils sont concluants, d'adapter leurs débouchés à l'évolution du marché. Logiquement, le — ou la — SEITA devrait être intéressé (e) par cette recherche ; de même qu'à Bruxelles on pourrait étudier la proposition de l'ancien directeur de la Fédération des producteurs, M. Moreau, qui suggère de remplacer le système de l'aide communautaire actuelle par une taxe d'un montant inversement proportionnel au taux d'incorporation de tabac C.E.E. dans les produits fabriqués. Sauf à décider qu'on ne fumera plus français ni européen.

JACQUES GRALL.







ÉTRANG

Aux États-Unis

Faits et chiffres

Six qu
absolu
l'assist
avant
procha

1
2
3
4
5
6

## Aux Etats-Unis

# Les frères Hunt doivent engager une partie de leurs biens pour garantir un emprunt

Les frères Hunt, célèbres milliardaires texans, ont dû mettre en gage une partie appréciable de leurs biens (3,2 milliards de dollars, soit plus de 13 milliards de francs) pour garantir un emprunt de 800 millions de dollars (3,3 milliards de francs), destiné à leur permettre d'honorer leurs engagements sur les marchés de l'argent-métal.

L'an dernier, en effet, les frères Hunt avaient acheté, à découvert, des quantités considérables d'argent-métal, spéculant sur une pénurie prévisible et sur une envolée des cours. Cette envolée se produisit effectivement, le cours de l'once d'argent sextuplant en un an, mais fut suivie d'une formidable rechute en mars dernier, en liaison avec la retombée des cours de l'or.

Les frères Hunt, qui avaient acheté, à terme, jusqu'à 35 dollars l'once, alors que les cours étaient revenus de 50 dollars à 10 ou 15 dollars, perdirent des centaines de millions de dollars, sans compter les pertes à venir, au fur et à mesure que les contrats d'achat viendraient à échéance. Il leur fallut d'abord réaliser une partie de leurs biens. Mais cela ne fut pas suffisant, et de peur que les frères Hunt, en vendant à tout prix des actifs sur la place de New-York, ne provoquent une véritable panique, les autorités monétaires américaines favorisèrent l'octroi d'un prêt de 800 millions de dollars par un consortium de banques.

M. Lamar Hunt, l'un des frères, a démenti que la Réserve fédérale des Etats-Unis et son président, M. Paul Volcker, soient intervenus dans cette affaire ; mais, outre-Atlantique, on est convaincu du contraire. De son côté, une commission du Sénat va enquêter sur les *« agissements spéculatifs »* des frères Hunt.

## *Faits et chiffres*

### Colloques

● *Les « trente-six heures d'option »* se tiendront à Paris les 9 et 10 mai. Organisé sous le nom de la publication de l'UGICT-C.G.T., qui porte ce nom, ce colloque doit réunir un millier de participants qui débattront des problèmes des cadres, des ingénieurs et des techniciens.

### Conflits

● *Fin de l'occupation d'une boulangerie.* — Les ouvriers et les militants de la C.F.D.T., qui occupaient depuis samedi matin 26 avril la boulangerie Fleutry, à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) ont quitté les locaux dimanche soir. Une « table ronde » est prévue le mercredi 30 avril au service départemental de la main-d'œuvre pour régler ce conflit.

● *Air Inter : grève du personnel au sol.* — Les syndicats C.F.D.T., C.G.T., U.G.I.C.T. d'Air Inter appellent l'ensemble du personnel au sol à un arrêt de travail, le mercredi 30 avril, annonce un communiqué de l'intersyndicale. Ils entendent ainsi *« protester contre l'intransigeance, l'arrogance et les menaces que la direction générale oppose à ses revendications concernant le maintien du pouvoir d'achat et la réduction du temps de travail »*. La direction d'Air Inter précise que, malgré cet arrêt de travail, tous les vols seront maintenus.

### Démographie

● *Le travail féminin à temps partiel.* — Selon un sondage réalisé par la Sofres auprès de cinq cents travailleurs, 38 % des femmes seraient prêtes à accepter une diminution de leur salaire pour obtenir une demi-journée de liberté supplémentaire par semaine. En revanche, 42 % y seraient opposées. Ce choix se modifie en fonction de l'âge : entre 18 et 24 ans, 46 % préfèrent gagner plus d'argent ; entre 25 et 34 ans, 50 % veulent plus de temps de libre pour élever leurs enfants ; après 35 ans, 47 % refusent une diminution du temps de travail. Actuellement, 13,2 % des Françaises (1 300 000) exercent un emploi à temps partiel (plus de 40 % en Grande-Bretagne et au Danemark).

### Étranger

#### ETATS-UNIS

● *Une augmentation sensible des crédits américains à la consommation* a été enregistrée en février, soit 2,9 milliards de dollars, ce qui représenterait un taux annuel de progression de 11 % (en légère diminution par rapport au taux de 13 % noté au dernier trimestre de 1979). Toutefois, les milieux financiers s'attendent à un plafonnement, voire à une réduction des crédits à la consommation au cours des prochains mois en raison de la politique de resserrement du crédit annoncée le 15 mars par le Système fédéral de réserve. Le total des crédits à la consommation atteignait fin février 308,7 milliards de dollars contre 276 milliards un an plus tôt. — *(A.F.P.)*

#### JAPON

● *Les gains d'un ménage de travailleurs japonais* ont augmenté de 5, 3% en termes nominaux en janvier 1980 par rapport au même mois de 1979, mais ils ont baissé de 1,2 % en termes réels, en raison de la hausse des prix à la consommation. Selon une étude réalisée par le bureau de statistiques du premier ministre, le revenu moyen des ménages japonais s'est établi en janvier à 259 498 yens (environ 1 082 dollars). En outre, selon le ministère du travail, les salaires des Japonais ont baissé de 0,9 % en termes réels en février 1980 par rapport à février 1979, bien qu'ils aient augmenté de 7 % en termes nominaux. — *(A.F.P.)*

### Patronat

● *La direction du groupe Peugeot attaque M. Georges Séguy en justice* s'estimant diffamée par une interview mettant en cause la responsabilité de la firme dans le suicide de M. Philippe Marchav, délégué de la C.G.T. aux usines Peugeot. La C.G.T. déclare qu'elle saisira l'occasion *« pour dénoncer avec force les méthodes répressives du patronat des usines de l'automobile »*.

# A Limoges, des cartes magnétiques permettent de régler les achats dans un magasin

De notre correspondant

Limoges. — Pour la première fois en France, une expérience de *« paiement électronique » vient de* débuter à Limoges. Il est désormais possible à un client du Crédit agricole de régler à l'aide de sa carte magnétique bancaire ses achats au magasin Euromarché. Les vingt-sept caisses de ce dernier sont reliées à un ordinateur central qui enregistre les opérations et les transmet à la caisse du Crédit agricole pour la mise à jour des comptes du client de l'hypermarché. A cette fin, chaque caisse est équipée d'une machine de paiement électronique intégrée.

Dans la pratique, les choses se passent ainsi : le client tend sa carte à la caissière, qui la glisse dans un décodeur, puis sur un clavier mis à sa disposition à l'endroit où l'on établit habituellement les chèques, le client frappe son code confidentiel — à l'abri des regards — lorsque le voyant s'allume. Le talon du ticket s'imprime, puis le ticket et la carte devenue disponible sont rendus à l'acheteur.

Ce mode de paiement est le fruit de trois années d'études. L'expérience a été encouragée par le fait que le Crédit agricole et le magasin se sont découvert, par le jeu des émissions de chèques, un potentiel de clientèle commune de l'ordre de 40 %. Le nombre de cartes distribuées est de quarante mille. L'expérience s'étendra sur dix-huit mois. Du côté des promoteurs, on pense qu'elle pourra *s'élargir à d'autres établissements*, même si le système est actuellement trop coûteux pour fonctionner au profit du petit commerce. On espère que le succès permettra d'abaisser le coût des machines, lesquelles seraient alors largement diffusées. — M. S.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | |
| $ E.-U. | 4,1880 | 4,1850 | — 55 | — 25 | — 145 | — 105 | — 265 | — 195 |
| $ can. | 3,5225 | 3,5285 | — 105 | — 60 | — 180 | — 125 | — 300 | .. 195 |
| Yen (100) | 1.7430 | 1,7480 | — 10 | + 25 | — 15 | + 25 | + 80 | + 145 |
| DM | 2,3370 | 2,3395 | + 45 | + 90 | + 110 | + 160 | + 410 | + 500 |
| Florin | 2,1125 | 2,1155 | + 30 | + 55 | + 65 | + 95 | + 245 | + 305 |
| F.B. (100) | 14,5800 | 14,5950 | — 640 | — 420 | —1170 | — 860 | —1860 | —1260 |
| F.S | 2,5150 | 2,5205 | + 135 | + 180 | + 260 | + 307 | + 730 | + 835 |
| L. (1 000) | 4,9570 | 4,9655 | — 150 | — 100 | — 335 | — 225 | — 840 | — 660 |
| £ | 9,5680 | 9,5780 | — 480 | — 330 | — 880 | — 700 | —1880 | —1550 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 | 9 3/8 |
| $ E.-U. | 13 | 13 1/2 | 14 1/4 | 14 5/8 | 14 7/16 | 14 13/16 | 14 1/16 | 14 7/16 |
| Florin | N. C. | | 10 | 10 1/16 | 10 | 10 1/16 | 10 | 10 1/16 |
| F.B. (100) | 16 3/4 | 20 1/4 | 17 3/8 | 18 1/8 | 17 | 17 3/4 | 15 1/4 | 16 |
| F.S. | 17 7/8 | 18 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 | 6 1/16 | 6 7/16 | 6 3/8 | 6 3/4 |
| L. (1 000) | 10 3/4 | 12 1/4 | 16 3/8 | 17 3/8 | 16 | 17 | 16 | 17 |
| £ | 16 3/4 | 17 1/2 | 17 1/16 | 17 11/16 | 17 1/16 | 17 11/16 | 16 1/8 | 16 7/8 |
| Fr. franç. | 12 5/8 | 12 7/8 | 12 5/8 | 12 7/8 | 12 5/8 | 12 7/8 | 12 15/16 | 13 3/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# Le groupe Perrier se porte bien...

*« Nous battons actuellement tous nos records de ventes »*, a déclaré M. Gustave Leven, président du groupe Perrier, au cours d'une conférence de presse tenue lundi 28 avril à Paris pour *« mettre les choses au point »*. Le bruit avait couru, en effet, que le groupe avait dû stocker une grande quantité de bouteilles en raison d'une baisse de consommation aux Etats-Unis, où ses ventes ont littéralement « explosé » l'année dernière.

Qualifiant ces rumeurs de *« bizarres et fantaisistes »*, M. Leven a expliqué que les stocks importants effectivement constitués aux Etats-Unis étaient indispensables pour faire face aux pointes de la demande estivale, qui peut atteindre 15 à 20 millions de bouteilles par jour lorsque la température dépasse 30 degrés. L'an dernier, Perrier avait ainsi « raté » la vente de 100 millions de bouteilles.

De plus, un four de verrerie avait dû être arrêté pour réfection et modernisation à la source de Vergèze dans le Gard.

Les expéditions ont repris en mars 1980 à destination des Etats-Unis, où le groupe Perrier assure déjà 80 % du marché des eaux minérales et entend porter également son effort sur celui des sodas, son objectif étant de couvrir 1 % du marché. Pour l'exercice 1979-1980, M. Leven s'est déclaré très optimiste, les résultats du premier semestre étant en augmentation de 30 %. *« Nous n'avons jamais eu un exercice comme celui-là ! »*

## LE CATALOGUE DE MANUFRANCE EST SORTI

Le nouveau catalogue de Manufrance est sorti. Essentiel à la vie de l'entreprise stéphanoise, qui réalise 30 % de son chiffre d'affaires dans la vente par correspondance, ce catalogue a été tiré à 1,5 million d'exemplaires contre 1 million en 1979. Il propose quelque 10 000 références, dont 28 % sont des produits nouveaux.

# SOCIAL

## Les relations entre le corps médical et les caisses d'assurance-maladie

# Notre système à la fois libéral et social risque d'être bouleversé

### nous déclare le Dr. J. Mounier, président de la Confédération des syndicats médicaux français

**Les négociations entre les caisses d'assurance-maladie et la Fédération des médecins de France, syndicat minoritaire, se poursuivent secrètement et s'acheminent vers un accord fixant de nouvelles relations entre le corps médical et les caisses, notamment la création d'un double secteur. Président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui a été exclue des discussions qui devraient déboucher sur une convention en milieu de semaine prochaine, le docteur Jacques Monier annonce une guerre ouverte contre un projet qui, dit-il, remet en cause et la médecine à la française et l'assurance-maladie.**

*« Vous venez d'écrire solennellement au secrétaire général de Force ouvrière, M. André Bergeron. Pourquoi cet appel et cette mise en garde ?*

— Je suis très étonné que la confédération Force ouvrière envisage favorablement le projet de nouvelle convention qui est discuté, sans nous, entre les caisses d'assurance-maladie et un syndicat minoritaire de médecins. Le nouveau système qui est envisagé a une portée bien plus grave, bien plus importante que l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public.

*— Quels sont les principes fondamentaux qui sont remis en cause ?*

— Je ne crois pas à l'avenir d'une médecine néo-libérale. Une telle médecine, fonctionnant selon les lois du marché, est un non-sens qui ne répond pas aux exigences des temps modernes. A la C.S.M.F., nous sommes pour une médecine libérale et sociale. Libérale, c'est-à-dire une médecine qui permette à chacun de choisir librement son médecin, et à ce dernier de décider librement ce qu'il doit faire. Sociale, c'est-à-dire un système qui, moyennant les remboursements de l'assurance-maladie sur des tarifs fixés et négociés avec les syndicats médicaux, met la meilleure médecine possible à la portée de tous. Il n'a pas été facile d'obtenir de tels résultats qui impliquent pour les médecins un respect de barèmes d'honoraires, formule qui n'a rien à voir avec les mécanismes du marché libéral. Depuis les années 60, où nous avons discuté la mise en place d'une politique conventionnelle avec les caisses, avec un système de tarifs négociés et acceptés par la majorité des médecins, et, en 1971, avec l'instauration d'une autodiscipline, nous avons abouti à un résultat unique au monde : le maintien d'une bonne médecine à la fois libérale et sociale. Aujourd'hui, en raison des difficultés économiques que nous admettons, les caisses veulent, en fait, bouleverser ce système.

## Maîtriser le coût des soins

*— N'avez-vous pas précipité la crise entre médecins et caisses en refusant, là aussi de fait, un effort du corps médical ?*

— Certainement pas. Nous sommes d'accord pour maîtriser le coût des soins. Dans le passé, c'est nous qui avons proposé l'autodiscipline avec l'instauration de tableaux statistiques d'activité permettant de mieux connaître l'évolution de notre exercice. Cette fois, c'est encore nous qui avons proposé un pacte économique, c'est-à-dire la rénovation de l'autodiscipline, étant conscients que la société française et l'assurance-maladie doivent faire face à des problèmes financiers. En présentant ce pacte, nous avons déclaré que nous acceptions la responsabilité de nous fixer un objectif de maîtrise des dépenses au sein d'une enveloppe mais à un niveau correspondant aux besoins de la population et aux moyens des médecins. Nous sommes prêts à essayer de réduire d'un point par exemple la progression des dépenses de santé. Nous proposons, pour ce faire, que les médecins, avec le syndicat, prennent la responsabilité collective d'atteindre cet objectif, chaque praticien étant responsable devant ses pairs. Pour nous, cela implique un effort de rationalisation de notre activité pour une meilleure appréciation des répercussions économiques de nos actes, une meilleure coordination des services médicaux et même — nous sommes prêts à aller plus loin — une appréciation de la qualité des soins que nous délivrons.

» Mais les caisses nous ont demandé non pas de rationaliser, mais bien de rationner les soins en exigeant que la progression des dépenses soit réduite non pas de 1 point, mais de 3 à 4 points, et en attendant des médecins qu'ils s'engagent à atteindre cet objectif. C'est vouloir nous imposer une mission impossible, car les formules proposées par les caisses sont doublement perverses. Les médecins seraient divisés en deux catégories — ceux qui respectent les tarifs conventionnels et ceux qui pourraient fixer librement leurs honoraires, les assurés étant remboursés sur les tarifs conventionnels. Les tarifs conventionnels seraient bloqués si l'objectif de maîtrise des coûts n'était pas atteint. Autrement dit, ce serait les praticiens qui respectent les tarifs conventionnels qui seraient pénalisés, les autres étant toujours libres de majorer comme ils l'entendent leurs services.

» Pour les assurés qui consulteraient ces « libéraux », malgré un remboursement identique, la participation personnelle serait plus lourde puisque les honoraires bloqués seraient plus élevés. Les tarifs conventionnels étant bloqués, il y aurait de plus en plus de médecins qui opteraient pour le marché libre. C'est une évidence.

» Alors qu'on s'oppose à l'institution d'un ticket modérateur d'ordre public parce qu'il ferait supporter aux assurés environ 5 % des dépenses de santé, alors que M. Bergeron reproche à la convention actuelle d'avoir laissé un certain nombre de médecins — en fait 7 % — bénéficier du droit à dépassement des honoraires conventionnés, F.O. semble accepter une nouvelle formule qui aboutira à ce que 32 % des praticiens et non plus 7 % fixent librement leurs honoraires. Cela entraînera pour les assurés des frais supplémentaires très lourds. Il s'agit là d'un vieux projet du C.N.P.F., datant du milieu des années 60, dont l'objectif est de réduire les dépenses des caisses, les charges des entreprises et de faire payer les malades.

## Une cohérence aux effets néfastes

*— Mais n'accusez-vous pas un peu rapidement F.O. de vouloir modifier l'assurance-maladie ?*

— Quand on examine de près le projet des caisses, on s'aperçoit que celui-ci contient une cohérence aux effets très néfastes. Il s'agit, en fait, de faire payer davantage les malades. Pour la Fédération des médecins de France, dont les adhérents ont rejoint le système actuel de la convention en utilisant le droit à dépassement, il s'agit de réaliser un vieux rêve : le retour à la médecine libérale de papa. Mais, pour F.O., il existe aussi une cohérence : en demandant la suppression de l'article 18 de l'actuelle convention, qui conditionne la création de centres de santé avec des médecins salariés à l'accord des syndicats médicaux, F.O. se donne la possibilité, s'il y a trop de médecins à tarif libre, de créer, sans limite, sans condition, des centres de ce genre. Toutes ces convergences démontrent bien que le projet de convention tend à créer un nouveau système d'assurance-maladie dont l'opinion ne saisit pas encore les conséquences dangereuses.

*— En demandant unilatéralement de majorer les tarifs, ne faites-vous pas ce que vous reprochez aux autres : créer deux catégories de médecins au détriment des assurés ?*

— Depuis mai 1979, les prix ont augmenté de près de 12 % et nos charges de 15 %. La gestion des cabinets médicaux devenait impossible. Nous avons même été patients. Dès janvier, la F.M.F., minoritaire mais néanmoins assise à la table des négociations, avait décidé d'une majoration unilatérale. Enfin, les barèmes fixés restent modestes : 45 francs pour une consultation. Alors que les caisses prévoient pour demain la liberté des honoraires sans limite, nous avons donné, nous, comme consigne l'application d'un barème plafond. Ce n'est pas une action sauvage, c'est une action collective concertée.

*— Les caisses ayant désormais refusé de négocier avec vous, quelles décisions allez-vous prendre ?*

— Notre mise à l'écart des discussions est illégale, car, même si nous étions des anticonventionnistes — ce qui est loin d'être le cas, — il n'y aurait aucune raison pour qu'on écarte un syndicat hautement représentatif des négociations. Nous avons pris toutes les précautions juridiques pour faire constater cette illégalité. Actuellement, cette situation crée un conflit grave. Dans la droite ligne de la grève du 23 octobre, suivie à 95 %, nous envisageons une nouvelle fermeture des cabinets d'un ou deux jours, et beaucoup de nos adhérents souhaitent l'organisation d'une marche sur Paris.

*— Etes-vous vraiment suivi par les médecins ?*

— Quatre-vingt-trois pour cent des praticiens comprennent et approuvent nos demandes. Les contacts que j'ai eus avec les médecins de province sont très chaleureux. Nous sentons bien que nous représentons une force. Il n'y a aucune raison que nous ne nous en servions pas. Les médecins comprennent que le problème est de nature politique et que la transformation grave de l'assurance-maladie est réalisée devant des responsables politiques qui jouent les Ponce Pilate. En outre, des syndicats C.S.M.F. viennent de se créer dans l'Yonne, le Jura, la Savoie, départements où nous n'étions pas représentés. Partout ailleurs, les adhésions se multiplient.

*— Mais la F.M.F. en dit autant.*

— Nous savons que, sur des initiatives plus ou moins dirigées par les caisses, des syndicats F.M.F. ont été créées dans un ou deux départements, mais ils ne regroupent, à notre connaissance, que deux, trois médecins.

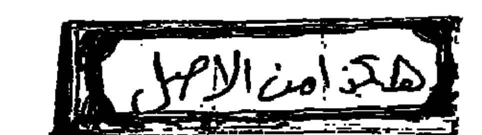
*— Si la convention est signée par la F.M.F., que ferez-vous ?*

— Tant que la convention n'est pas signée, nous demanderons la négociation : une vraie, pas un simulacre. Si une mauvaise convention est ratifiée par un syndicalisme minoritaire, la C.S.M.F. n'a aucunement l'intention de s'y salir les mains. Il ne faut pas oublier que, dans plus de quatre-vingts départements, la confédération est la seule organisation professionnelle. Alors, comment fonctionneront les commissions médico-sociales départementales chargées d'assurer la maîtrise des coûts ?

*— Organiserez-vous un référendum auprès des médecins ?*

— Lorsque nous participions aux négociations, nous avions envisagé cette formule afin de savoir, en cas de doute ou de réticence sur le texte proposé, si les médecins étaient d'accord ou non pour la signature. Aujourd'hui la situation à changé. Nous nous posons la question : la C.S.M.F. peut-elle organiser un référendum sur un projet qu'elle repousse de A à Z ? Nous n'en sommes pas encore là. Nous sommes toujours ouverts à la discussion si chacun veut bien remettre tous ses dossiers sur la table. Chacun, y compris le pouvoir politique, devant prendre ses responsabilités. C'est ce qui fut fait en 1971 : l'échéance de la convention était au printemps ; le 19 mai, il y eut l'engagement national du gouvernement ; début juillet, le vote de la loi, fin octobre la signature de la convention. A l'époque, que je sache, on ne nous a pas accusés de tomber dans les déviations politiques. L'avenir de la médecine et de l'assurance-maladie nous concerne, mais il concerne aussi tous les Français. »

Propos recueillis
par JEAN-PIERRE DUMONT.





# SOCIAL

*Les syndicats accueillent favorablement le rapport Giraudet sur la durée du travail*

## Vers une reprise des négociations

**Les syndicats ont, dans l'ensemble, favorablement accueilli le rapport de M. Giraudet sur l'aménagement et la réduction de la durée du travail, qu'ils ont reçu lundi matin 28 avril. La médiation de M. Giraudet, qui tient compte à la fois de plusieurs revendications syndicales et de la demande du C.N.P.F. d'assouplir les horaires par un aménagement annuel du temps de travail, devrait faciliter la reprise vers la mi-mai des négociations. Sans nier les difficultés d'interprétation et de définition des mesures avancées par M. Giraudet (voir nos dernières éditions datées 29 avril), les partenaires sociaux semblent décidés à mener rapidement ces nouvelles discussions, et au C.N.P.F., qui n'a pas encore fait état de ses réactions, on n'exclut pas un accord avant la fin juin, ce qui permettrait au Parlement — en session extraordinaire avant l'été, au plus tard à l'automne — de modifier la législation qui date de 1936.**

### Les réactions syndicales

● **La C.G.T. : ce qui compte, c'est l'issue de la négociation.**

« *Ce qui va compter*, a déclaré M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., *c'est la négociation qui doit s'engager entre les syndicats et le C.N.P.F. et surtout l'issue de cette négociation. En ce qui concerne le contenu même du rapport, il comporte des propositions positives quant à une certaine réduction de la durée du travail et des mesures plus importantes pour les travaux pénibles. Mais ces propositions sont étalées sur deux ans et demi, et les modalités d'application dont elles sont assorties peuvent conduire à priver de leur bénéfice une partie sans doute importante des salariés.* »

« *D'autre part*, a ajouté M. Krasucki, *ce rapport contient aussi des mesures restrictives et des idées négatives sur plusieurs questions importantes, principalement en ce qui concerne les conditions de recours à des heures supplémentaires et une extension éventuelle du travail de fin de semaine, et notamment du dimanche.* »

● **La C.F.D.T. : une avancée par rapport aux propositions du C.N.P.F.**

« *Une première estimation*, souligne la C.F.D.T., *montre qu'au terme de trois ans 80 % des salariés, soit environ douze millions, seront concernés par l'attribution des quarante heures supplémentaires de repos dans une année, trois millions environ par l'abaissement de la durée réelle du travail, et deux à trois millions pour les dispositions sur les travaux particulièrement contraignants.* »

La centrale de la rue Cadet estime ainsi que les propositions de M. Giraudet constituent une « *avancée* » par rapport aux dernières propositions du C.N.P.F., permettant la reprise des négociations. « *Si celles-ci s'engagent*, assure-t-elle, *elles devraient trouver une conclusion avant les vacances.* »

● **F.O. : les garanties sur la durée hebdomadaire du travail sont préservées.**

« *Les propositions faites par le président d'Air France préservent les garanties concernant la durée hebdomadaire, c'est-à-dire quarante heures, ainsi que le caractère collectif de l'horaire de travail.* » F.O. considérait le maintien de ces garanties comme « *un préalable fondamental* ». De même, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., indique que « *les propositions tendant à la non-récupération des heures perdues de jours fériés chômés, à la réduction de la durée maximale et de la durée moyenne du temps de travail hebdomadaire vont dans le sens des revendications de F.O.* ».

● **La C.F.T.C. : des progrès indiscutables.**

Le syndicat chrétien « *reconnaît qu'à travers les propositions contenues d'indiscutables progrès seraient à attendre en ce qui concerne la réduction du temps de travail au cas où un accord éventuel serait conclu sur ces bases* ». En revanche, il émet « *toute réserve quant aux suggestions qui pourraient conduire à remettre en cause certaines protections dont bénéficient les salariés dans le cadre des réglementations en vigueur* ».

● **La C.G.C. : le personnel d'encadrement ne doit pas être exclu.**

L'organisation des cadres estime que le rapport Giraudet est « *de nature à permettre la reprise des négociations, même s'il ne peut s'agir que d'une première étape vers une réduction du temps de travail, plus en conformité avec la gravité du problème de l'emploi* ». Elle « *veillera au cours des négociations à ce que, sous prétexte de réduction des inégalités, le personnel d'encadrement ne soit pas, au nom d'avantages précédemment acquis, exclu et qu'en particulier des modalités spécifiques soient prévues pour cette catégorie de personnel pour laquelle, par exemple, la notion de réduction d'horaires hebdomadaires n'a qu'un sens relatif* ».

UN AN APRÈS LE RAPPORT FABRE

### Un bilan modérément positif

Il est rare, voire exceptionnel, que l'auteur d'un rapport commandé par le gouvernement demande, un an après sa publication, un bilan. C'est ce qu'a fait M. Robert Fabre qui, en avril 1979, avait remis au président de la République un copieux dossier, « Une politique pour l'emploi au service de l'homme ». Au cours d'une réunion, lundi 28 avril, au ministère du travail, M. Matteoli a remis à M. Fabre un document de vingt-sept pages sur « les suites données » à ses « principales propositions » : formation alternée, réduction des horaires, aménagement des retraites de l'agence pour l'emploi, etc.

Dans un communiqué, le ministère indique que « *le gouvernement a tenu compte d'un grand nombre de suggestions exprimées dans ce rapport, et que certaines sont déjà mises en œuvre* ». « *Les contraintes budgétaires n'ont pas permis dans l'immédiat d'en retenir certaines*, poursuit-il. *D'autres sont encore à l'étude et sont susceptibles de donner lieu à des développements ultérieurs. D'autres, enfin, n'ont pas été retenues parce que non conformes à la politique générale du gouvernement.* »

De son côté, M. Fabre dresse un constat modérément positif. « *Si je regrette que les mesures retenues soient fractionnées et n'aient pas abouti à un plan d'ensemble, je reconnais qu'il y a eu des retombées allant dans le bon sens. Je pense que le mérite de ce rapport, présenté à un gouvernement que je ne soutiens pas, a prouvé qu'à travers les mesures relativement modestes qui ont été retenues il a peut-être été de contribuer à freiner l'accroissement du chômage.* »

Un an après ce rapport qui avait provoqué l'inquiétude dans les milieux de gauche, certains reprochant à M. Fabre de quémander un portefeuille ministériel, l'auteur de cette initiative maintient ferme son attitude : « *Il faut maintenir le dialogue et je me suis comporté, dans l'op- ne faut pas confondre concertation ou dialogue avec ouverture et surtout pas avec ralliement.* »

### LA MOITIÉ DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES SONT EN PLACE

Cent quarante-trois des deux cent quatre-vingt-treize conseillers de prud'hommes ont été installés, soit environ la moitié d'entre eux, a indiqué M. Peyrefitte, garde des sceaux, en réponse à une question de M. Longuet, député (U.D.F.), qui s'était plaint de la lenteur de l'installation des nouveaux conseils et du retard apporté dans la publication des décrets d'application de la réforme.

M. Peyrefitte précise que, à ce jour, vingt-deux décrets ou arrêtés ont été publiés et vingt-quatre circulaires ont été diffusées, mais que trois décrets n'ont toujours pas paru. Le plus attendu, celui qui réglemente les vacations des conseillers pour pertes de salaires, sera publié dans les jours prochains. Chaque conseiller percevra soit une vacation forfaitaire de 23 francs, soit, pour les salariés siégeant pendant leurs heures de travail, une vacation horaire de 31 à 60 francs, suivant le niveau de leur rémunération.

## MONNAIES

### LA BAISSE DU DOLLAR EST ACCENTUÉE PAR LA DIMINUTION DES TAUX D'INTÉRÊT AMÉRICAINS

La nouvelle baisse des taux aux États-Unis, où plusieurs grandes banques, à l'initiative de la Morgan Guaranty Trust, ont ramené leur taux de base de 19 1/2 % à 18 1/2 %, a fait glisser le dollar, dont le fléchissement, amorcé la semaine précédente, s'est poursuivi. A Francfort, la monnaie américaine est revenue de 1,7975 deutschemark à 1,7875 deutsche- à Paris s'élevant de 2,3550 F à à 4,18 francs environ.

Le deutschemark s'est montré particulièrement ferme, son cours à Paris s'élevant de 2,3 550 F à 2,3 380 F. Le franc français ne continue pas moins à occuper la première place au sein du système monétaire européen.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1, qui avait bondi de 10 % la semaine dernière en raison, notamment, de l'échec du commando américain en Iran, atteignant 552 dollars, a poursuivi son repli, revenant de 535 dollars à 513 dollars.



*Dans les H.L.M. de Marseille*

### Cinquante-quatre familles maghrébines sont sous le coup d'une mesure d'expulsion

La Société anonyme immobilière (S.A.I.) du parc Kallisté, un ensemble de mille cent quatre-vingt-dix-sept logements de type H.L.M. construits entre 1961 et 1970 dans le 15e arrondissement de Marseille, a décidé, en octobre 1977, de mettre en vente les sept cent cinquante-deux logements du sous-ensemble de la Valcorne, dont la gestion devenait lourdement déficitaire (1). Le non-renouvellement du bail a placé les locataires devant le choix suivant : acheter ou partir. Ceux qui en avaient les moyens sont devenus propriétaires de leur logement, les autres se sont relogés ailleurs. Mais il demeure un « reliquat » de locataires pour lesquels aucune solution n'est apparue. Ce sont les familles nombreuses d'origine maghrébine, qui n'avaient pas les moyens d'acheter leur appartement et n'ont pas trouvé à se reloger en dépit de leurs démarches. La mesure d'expulsion concerne cinquante-quatre familles d'origine maghrébine, ayant pour la plupart plus de cinq enfants.

Tous ces chef de famille travaillent régulièrement, certains depuis plus de vingt-cinq ans, et paient leur loyer. Le jugement d'expulsion a été prononcé le 6 mars 1980 et devait être effectif le 6 avril. Un « délai de grâce » a cependant été obtenu jusqu'à la date du mardi 29 avril. A partir de mai, l'opération vente qui a eu lieu à la Valcorne devrait se répéter dans l'autre sous-ensemble du parc Kallisté, dénommé la Granière (quatre cent quarante-cinq appartements).

Dans une lettre ouverte au maire de Marseille et au préfet de région, une cinquantaine de chrétiens du quartier affirment « *refuser d'être les témoins impassibles* » d'une mesure qui frappe des familles dont ils se sentent solidaires. « *De telles pratiques*, ajoutent-ils, *apportent un démenti flagrant aux déclarations officielles sur l'hospitalité traditionnelle de notre pays.* »

(1) Aux malfaçons initiales s'étaient ajoutées les erreurs de gestion d'un gérant contre lequel la S.A.I. a engagé une action judiciaire et de nombreuses dégradations entraînant des frais de remise en état.

## LOGEMENT

DANS LES DEUX-SÈVRES

### Quatre associations de consommateurs portent plainte contre un constructeur de maisons individuelles

De notre correspondant

Niort. — Parmi les litiges que les associations de consommateurs ont à connaître, un nombre important concernent des problèmes liés à la construction. Souvent, il est vrai, des solutions amiables interviennent avec les professionnels.

Ce n'est pas toujours le cas. Quatre associations de consommateurs des Deux-Sèvres annoncent que, pour la première fois dans la région, elles viennent d'engager conjointement une action judiciaire contre une entreprise de construction dont le siège est à Niort. L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), l'Association Force ouvrière des consommateurs (AFOC), la Fédération départementale des associations familiales rurales (F.D.A.F.R.) et la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) ont en effet déposé, mardi, une plainte au parquet de Niort contre M. Christian Guilbeau, directeur de la société La Construction de A à Z.

Ces organisations, avant de saisir la justice, ont mené leur propre enquête. « *Devenez propriétaire en achetant un pavillon pour le prix d'un loyer.* » : telle était l'annonce publicitaire. Bien des gens mal logés ou souhaitant améliorer leurs conditions de vie n'ont pas réfléchi assez pour savoir de quel « loyer » il s'agissait.

Après le passage d'un représentant de la société, un contrat était signé, et ce n'était que plus tard que les candidats s'apercevaient qu'il leur serait impossible de l'honorer : salaire trop faible, terrain trop cher, impossibilité d'obtenir les prêts souhaités, autres traites à payer... Bref, il fallait résilier le contrat. Mais une clause stipulait que le constructeur n'aurait pas à rembourser l'acompte déjà versé et que, en revanche, le client imprudent aurait à verser une somme pouvant atteindre 11 % du prix de la construction envisagée.

Depuis trois ans, plusieurs cas de ce genre ont été signalés dans les Deux-Sèvres. Comme la plupart concernaient la même société — La Construction de A à Z, — les quatre associations de consommateurs ont décidé de réagir. Elles se sont unies pour porter l'affaire devant la justice, demandant l'annulation de certains contrats et portant plainte également pour infraction à la loi sur le démarchage à domicile.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES CHAUSSON

Dans sa séance du 22 avril 1980, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires prévue pour le 17 juin prochain.

La société a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires, hors taxes, de 3.715.190.000 F, en progression de 24,7 % par rapport à celui de l'année 1978.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de 13.553.000 F s'analysant de la façon suivante (chiffres 1978 entre parenthèses) :

| | | |
|---|---|---|
| MARGE BRUTE D'EXPLOITATION | 100 512 000 | ( 70 029 000) |
| Amortissements et provisions | 76 071 000 | ( 60 162 000) |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 24 441 000 | ( 9 867 000) |
| Solde des éléments de pertes et profits ....+ | 3 817 000 | (+ 20 466 000) |
| Impôt sur les sociétés | 14 706 000 | ( 2 484 000) |
| RESULTAT NET | 13 553 000 | ( 27 849 000) |

A noter que le résultat de l'an dernier était net d'impôt sur les sociétés, compte tenu des pertes antérieures, et qu'il comprenait une importante plus-value (16 207 000) sur la cession de titres.

Après absorption de la totalité du déficit antérieur (9 618 000) et dotation de la réserve légale (197 000), il sera proposé à l'Assemblée de distribuer un dividende de 2 858 000 F.

Dans ces conditions, les 2 797 389 actions « B » (dont 1 402 262 actions provenant de la récente augmentation de capital) percevraient un dividende de 1,02 F, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 0,51 F, leur assurant un revenu global de 1,53 F. Quant aux 7 125 actions « A », amorties de 20 F, elles percevraient un dividende de 0,68 F, assorti d'un avoir fiscal de 0,34 F, leur assurant un revenu global de 1,02 F.

## AMAX

### Des bénéfices records pour le premier trimestre 1980

Amax Inc. a annoncé pour le premier trimestre 1980 un bénéfice net de 140,3 millions de dollars, soit 2,45 dollars par action contre 76,1 millions de dollars, soit 1,39 dollar par action, au premier trimestre 1979.

Les bénéfices ont augmenté sur le molybdène, sur le charbon, le culvre, le pétrole et le gaz et également le nickel.

« Les points forts de la société se maintiennent et nos affaires sont saines. Le bénéfice net (140 millions de dollars contre 76 au premier trimestre 1979), le bénéfice par action, le bénéfice d'exploitation (186 millions de dollars contre 107 au premier trimestre 1979), et le chiffre d'affaires (872 millions de dollars contre 634 au premier trimestre 1979), du premier trimestre marquent tous des records et nos prévisions pour Amax en 1980 sont optimistes », a déclaré Pierre Gousseland, Chairman et Chief executive officer d'Amax Inc.

La demande internationale de minerai est restée ferme, et les prix se sont maintenus. Les ventes de cuivre, de molybdène et de charbon se sont accrues.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

### ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968

Les intérêts courus du 15 mai 1979 au 14 mai 1980 sur les obligations Electricité de France 9,50 % (ex-6,50 %) mai 1968 seront payables à partir du 15 mai 1980, à raison de 42,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F (montant global : 47,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 7,12 F, soit un net de 35,63 F.

### ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 1950 à intérêt progressif

Les intérêts courus du 20 mai 1979 au 19 mai 1980 sur les obligations Electricité de France 1950 à intérêt progressif seront payables, à partir du 20 mai 1980, à raison de 6,50 F par titre de 100 F nominal, contre détachement du coupon n° 30 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,78 F (montant global : 7,28 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 1,04 F, soit un net de 5,46 F.

A partir de la même date, les 92 100 obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 125 F (démunies de coupons).

La liste numérique de ces séries et de celles qui, sorties aux tirages antérieurs, comprennent des titres non encore présentés au remboursement, a été publiée au « Journal officiel » n° 84 NC du 7, 8 et 9 avril 1980. Elle sera adressée à tout porteur qui en fera la demande à la Caisse nationale de l'énergie, département des titres, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

∴

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.



## UNI - FONCIER

### SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte réunie, le 23 avril 1980, sous la présidence de M. Roger Guyot, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et décidé la répartition d'un dividende net de 24,80 francs assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 3,59 francs pour former un revenu global unitaire de 28,39 francs.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a fixé au 26 avril 1980 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de Crédit Agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel contre reprise des coupons n$^{os}$ 11 et 12.

Les actionnaires de la SICAV pourront investir en actions UNI-FONCIER, le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 26 juillet 1980.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte a décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 du décret n° 79-323 du 24 avril 1979 et des textes subséquents.

Enfin l'assemblée générale mixte a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de la Caisse centrale des Mutuelles Agricoles et de nommer administrateurs MM. Robert Delalande et Norbert Clerc, en remplacement de MM. Jacques d'Hemery et Paul Bordeaux-Montrieux.

L'assemblée a également nommé administrateur M. Claude Barat pour une durée de trois ans.

## UNIFRANCE

### SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte, réunie le 23 avril 1980, sous la présidence de M. Charles Achach, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et décidé la répartition d'un dividende net de 7,50 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,89 F, pour former un revenu global unitaire de 9,39 F.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a fixé au 26 avril 1980 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des caisses régionales de Crédit agricole mutuel contre remise des coupons n$^{os}$ 3 et 4.

Les actionnaires de la Sicav pourront investir en actions UNIFRANCE le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 26 juillet 1980.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte a décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 du décret n° 79-323 du 24 avril 1979 et des textes subséquents.

Enfin l'assemblée générale mixte a décidé de renouveler pour une durée de trois ans les mandats d'administrateurs de MM. Marcel Cibelly et Jean Fontourcy et de nommer M. Robert Delalande en remplacement de M. Jacques d'Hemery.

L'assemblée a également nommé administrateur MM. Norbert Clerc et Claude Barat pour une durée de trois ans.

## GROUPE THOMSON

Le chiffre d'affaires 1979 propre de la société a été de 5,276 milliards de francs H.T. contre 4,393 milliards de francs en 1978.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 30,004 milliards de francs contre 22,848 milliards de francs, en augmentation de 31,3 %. Il incorpore, pour la première fois, les ventes de la société allemande Nordmende et de la société des téléphones S.T.E. (Thomson-Ericsson) absorbée par L.M.T. en 1979. A structure comparable, la progression ressort à 19 % environ.

Les ventes effectuées sur les marchés étrangers ont fortement augmenté, représentant 41 % du total consolidé avec un montant de 12,289 milliards de francs. Les exportations des sociétés françaises du groupe, qui entrent dans ce montant pour plus de 9 milliards de francs, ont augmenté à elles seules de plus de 37 % d'une année à l'autre.

Après 158 millions de francs d'amortissements, 33 millions de francs de dotation nette aux provisions spéciales constituées en franchise d'impôt et 74,5 millions de francs d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net de l'exercice 1979 ressort à 132 millions de francs contre 131,6 millions de francs en 1978.

Le bilan enregistre des écarts de réévaluation sur les immobilisations et les titres du portefeuille, qui s'élèvent à 511 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 25 juin 1980, la distribution d'un dividende net de 11,50 F par action, correspondant à un dividende global de 17,25 F avec l'avoir fiscal, contre 16,20 F au titre de l'exercice 1978, s'appliquant au capital augmenté par la conversion d'obligations convertibles. La distribution globale aux actionnaires s'élèvera ainsi à 70,840 millions de francs.

Les comptes consolidés de l'exercice 1979 ne sont pas encore arrêtés. Les premières estimations de résultats laissent prévoir une augmentation du bénéfice net par action Thomson-Brandt (part du groupe) de l'ordre de 10 %.

## ROCHEFORTAISE S.A.

Lors de sa séance du 24 avril 1980, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le compte de pertes et profits fait ressortir un bénéfice de 4 673 017 F contre 2 229 949 F en 1978.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui se réunira le 26 juin 1980, de distribuer un dividende de 15 F assorti d'un crédit d'impôt de 7,50 F.

Ce dividende est en augmentation de 50 % par rapport à celui de l'année précédente.

Rochefortaise S.A. va participer à la création d'une brasserie, la Société I.B.B.I., dans le nord du Nigéria, à Kaduna, dont elle détiendra 7,5 %.

## UNI-RENTE

### SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte, réunie le 23 avril 1980, sous la présidence de M. Jean Fontourcy, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et décidé la répartition d'un dividende net de 84,45 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 6,50 F pour former un revenu global de 90,95 F.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a fixé au 26 avril 1980 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de Crédit agricole mutuel contre remise des coupons n$^{os}$ 3 et 4.

Les actionnaires de la Sicav pourront investir en actions Unirente le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 26 juillet 1980.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte a décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 et du décret n° 79-323 du 24 avril 1979 et des textes subséquents.

Enfin, l'assemblée générale mixte a décidé de renouveler pour une durée de trois ans les mandats d'administrateurs de MM. Roger Guyot, Marcel Cibelly et Charles Achach.

L'assemblée a également nommé administrateurs MM. Bruno de Maulde et Norbert Clerc pour une durée de trois ans.

## ÉPARGNE - UNIE

### SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte, réunie le 23 avril 1980, sous la présidence de M. Jean Dony, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et décidé de la répartition d'un dividende net de 16,05 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 3,34 F, pour former un revenu global unitaire de 19,39 F.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a fixé au 26 avril 1980 la date de mise en paiement du dividende à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des caisses régionales de Crédit agricole mutuel contre remise des coupons n$^{os}$ 19 et 20.

Les actionnaires de la Sicav pourront investir en actions EPARGNE-UNIE le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 26 juillet 1980.

Par ailleurs, l'assemblée générale mixte a décidé de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 du décret n° 79-323 du 24 avril 1979 et des textes subséquents.

Enfin, l'assemblée générale mixte a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de M. Charles Achach et de nommer MM. Robert Delalande, Norbert Cléro et la Caisse centrale des mutuelles agricoles, en remplacement de MM. Georges Arnal, Bernard Tibi et Louis Bordeaux-Montrieux.

L'assemblée a également ratifié la nomination faite à titre provisoire par le conseil du 14 février 1980 de MM. Bruno de Maulde et Jean Dony, en remplacement de MM. Jacques Lallement et Jacques d'Hedery, démissionnaires.

## B.S.L.

### BIGNIER SCHMID-LAURENT

**Résultats de l'exercice 1979**

Dans sa séance du 24 avril 1980, le conseil d'administration a arrêté les comptes et le bilan qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1980.

L'année 1979 s'est traduite, pour B.S.L., par une activité soutenue et des résultats bénéficiaires.

Les facturations se sont élevées à 530 millions de francs, contre 485 millions de francs en 1978, cette progression étant due principalement aux ventes de citernes et conteneurs pour le transport de liquides alimentaires et chimiques, ainsi qu'à celles des tubes et éléments de raccorderie.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 1979 font apparaître un résultat bénéficiaire de 5 258 000 F, contre une perte de 813 000 F en 1978, après dotation aux amortissements de 7 983 000 F contre 8 613 000 F en 1978 et constitution de provisions nettes de plus de 14 000 000 de francs, contre 8 000 000 de francs en 1978. Parmi ces provisions, il faut signaler celle constituée pour faire face totalement aux conséquences de la cessation d'activité de la filiale Pontinox, décidée et réalisée en 1979.

Compte tenu de ces résultats encourageants et des perspectives pour 1980, le conseil a jugé raisonnable de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution du dividende statutaire, soit 5 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 F. Pour ce faire, il sera demandé à la prochaine assemblée générale, compte tenu du report à nouveau déficitaire, de prélever sur la réserve facultative le montant nécessaire pour le versement de ce dividende, soit 975 000 F.

## GARANTIE FINANCIÈRE

(Décret n° 77 363-28-03-77)

La banque Hervet, succursale Opéra, 15, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, informe le public que la garantie financière accordée par elle à la société Payscope international, 6, rue de la Paix, 75009 Paris, concernant son activité d'agence de voyages, prendra fin le 30 avril 1980.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret 77-363 du 28 mars 1977.

Les créances visées à l'article 10 du même décret restent couvertes par la banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.

## CIT-ALCATEL

Au cours des séances de la Bourse de Paris du 4 au 25 mars 1980, pendant lesquelles le cours de l'action Locatel avait été maintenu à 450 F, les sociétés CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F. ont acquis chacune 182 000 actions, soit au total 68 % du capital de Locatel.

## Damart serviposte

Au cours de sa réunion du 24 avril 1980, le conseil de surveillance de la société Damart-Serviposte a examiné les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires hors taxe de Damart-Serviposte a atteint 450,4 millions de francs en 1979 contre 328,80 en 1978 (+ 36,98 %), celui du Groupe 495,6 millions hors taxe contre 371,4 en 1978 (+ 33,43 %).

Le bénéfice net de la société mère passe de 17,4 millions de francs à 25,4; en progression de 46,01 % par rapport à celui de l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé passe de 29,1 millions de francs en 1978 à 38,9 en 1979, en augmentation de 33,68 %.

Le dividende versé en 1979, au titre de l'exercice 1978, a été de 15,80 F net, ce qui correspondait à un dividende global de 23,70 F par action.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire, prévue pour le 19 juin 1980, la distribution d'un dividende net de 17,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F, soit un dividende global par action de 26,25 F.

Les actions nouvelles, créées et attribuées gratuitement à raison d'une pour cinq lors de l'augmentation de capital réalisée le 24 septembre 1979, bénéficieront du dividende au même titre que les actions anciennes. Le montant total des bénéfices distribués sera ainsi en augmentation de 32,91 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

## LESIEUR S.A.

Le conseil d'administration a, lors de sa réunion du 24 avril 1980, arrêté les comptes consolidés du groupe pour l'année 1979.

Conformément aux prévisions, ceux-ci font apparaître des résultats en progression sensible.

| (En mill. de F) | 1979 | 1978 | Variat. |
|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires net | 3 833 | 2 880 | + 33,1 % |
| Bénéfice net courant (70-45 du groupe) | 89,5 | 74,3 | + 20,5 % |
| Marge brute d'autofinancement court | 178,7 | 140,7 | + 27,0 % |
| Situation nette au 31 décembre (part du groupe) | 542,8 | 440,9 | + 23,1 % |

Compte tenu de l'augmentation de 22,5 % du bénéfice net courant par action qui s'établit à 85,11 F (69,49 F en 1978), il sera proposé à l'assemblée générale du 13 juin 1980 la distribution d'un dividende de 26 F par action (21,00 F en 1978), avoir fiscal non compris.

Un acompte de 12,50 F par action ayant déjà été payé le 1er avril 1980, le solde du dividende, soit 13,50 F par action, sera mis en paiement le 3 juillet prochain.

## PRICEL

### RESULTATS 1979

Dans sa séance du 24 avril 1980, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1979, qui font ressortir, comme il avait été annoncé, des résultats plus satisfaisants.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,3 milliards de francs, en augmentation de 10 % sur celui de 1978 ; ce pourcentage s'établirait à 15 % à structures comparables. Le bénéfice consolidé (part du groupe) atteint 101,9 millions de francs contre 56,4 en 1978, soit 44,40 F par action contre 24,57 F en 1978, en progression de 81 % d'un exercice sur l'autre.

A l'occasion de cette réunion, les comptes de la société ont été arrêtés. Ils se soldent par un bénéfice net de 36,8 millions de francs contre 20 millions en 1978.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le 12 juin 1980, la distribution d'un dividende de 9,50 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,75 F au lieu de 8 F plus 4 F pour l'exercice précédent (+ 18,7 %).

Malgré une conjoncture textile très difficile, les réalisations du premier trimestre 1980 sont satisfaisantes. La collaboration entre Pricel et Chargeurs Réunis se développe de manière constructive et devrait, dès l'exercice 1980, apporter une contribution significative aux résultats consolidés de Pricel.

## GROUPE PALUEL-MARMONT

### PIERRE - INVESTISSEMENT

(sicav)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le jeudi 24 avril 1980 sous la présidence de M. Henri Bonnet, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et fixé le montant global du dividende à 11,30 F par titre dont : coupons 9,18 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 2,12 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 13 mai 1980, contre remise des coupons n$^{os}$ 24, 25, 26.

Dans son allocution, M. H. Bonnet a souligné que sur une longue période, soit entre le 31 janvier 1975 et le 31 mars 1980 — cinq ans et trois mois, — la valeur liquidative de l'action Pierre-Investissement a augmenté de 74,20 %, ce qui représente 12,90 % en moyenne annuelle. Cette augmentation est de 101,84 % si l'on tient compte des coupons distribués, soit une moyenne annuelle de 17,71 %, c'est-à-dire un taux nettement supérieur à celui de l'inflation.

A l'issue de l'assemblée générale, s'est tenu un conseil d'administration au cours duquel, en raison de son départ en retraite, M. Henri Bonnet a remis sa démission de président.

Sur sa proposition, M. Charles-Emmanuel Durand-Gasselin, directeur général de Pierre-Investissement, a été nommé président-directeur général par le conseil d'administration.

## MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires de la société, réalisé au cours du premier trimestre 1980, est de 524,3 millions de francs, en progression de 17 % sur celui de la même période de 1979.

## STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1980

Le montant des émissions de valeurs mobilières en France pour les trois premiers mois de 1980 a été, selon les statistiques établies par le Crédit Lyonnais, de 35,2 milliards de francs. Par rapport au montant du premier trimestre 1979 (16,7 milliards de francs), la progression, très importante, est due aussi bien aux émissions d'actions qu'aux émissions d'obligations. L'interprétation de ces chiffres est toutefois délicate, car, d'une part, il faut tenir compte de l'emprunt d'Etat (janvier 1980), d'autre part, la situation au cours de ces trois mois a été assez inégale.

∴

Sur le marché obligataire, une légère détente en janvier a facilité le placement des opérations présentées, notamment de l'emprunt d'Etat lancé officiellement le 17 janvier, assorti — il est vrai — de conditions particulièrement favorables (taux alors élevé : 12 % et durée exceptionnellement courte : six ans) et dont le montant a pu atteindre 12,5 milliards.

En février, les taux sur le marché secondaire reprenaient leur ascension sous l'effet de l'accélération de l'inflation et de la tension sur le marché américain, atteignant rapidement des niveaux sans précédents : 14,30 % en première catégorie et 14,78 % en deuxième catégorie, qui se sont d'ailleurs maintenus et ont même été dépassés en mars.

Cette situation rendait les particuliers hésitants et encourageait les investisseurs à rester sur la réserve. Dans ces conditions, il s'avérait nécessaire de suspendre les émissions après le BALO du 18 février. Celles-ci reprenaient le 10 mars avec deux opérations à taux variable. La relative stabilisation des taux sur le marché secondaire, après la première semaine de mars, permettait enfin une reprise des émissions à taux fixe le 17 mars avec des taux nominaux fortement relevés :

— 14,60 % en première catégorie contre, suivant les émetteurs, 12,60 %/12,90 % en février et 12,20 %/12,60 % fin décembre 1979 ;

— 14,80 % en deuxième catégorie contre, suivant les émetteurs, 12,70 %/13,20 % en janvier et 12,30 %/12,70 % fin décembre 1979.

Ces émissions bénéficiaient d'un excellent accueil du public du fait des taux élevés offerts. C'est ainsi que les emprunts du Crédit national (1,5 milliard de francs) et la Caisse nationale des télécommunications (1,5 milliard de francs porté à 2,1 milliards de francs) se trouvaient couverts en quelques jours, et cela bien que les investisseurs institutionnels aient persisté à se montrer réservés.

Pour l'ensemble du trimestre, le volume émis s'élève à 30,5 milliards de francs contre 13,6 pour la même période de 1979 et 9,5 au premier trimestre 1978.

La répartition des fonds collectés a bénéficié, comme lors des trimestres précédents, dans une très large part, aux secteurs public et semi-public. Les émissions du secteur privé, tout en totalisant 2,7 milliards contre 1,1 en 1979, demeurent pour la quasi-totalité des emprunts d'établissements bancaires.

Il convient de noter les montants importants collectés par : le Crédit foncier de France, 2,5 milliards de francs ; les Charbonnages de France, 1 milliard de francs ; la Caisse nationale de l'énergie, 3 milliards de francs ; la Caisse nationale des télécommunications, 2,1 milliards de francs et, d'une manière générale, par l'ensemble du secteur bancaire : 4,7 milliards (en quatorze opérations dont dix à taux variable).

∴

Avec un montant de 4,7 milliards de francs, les émissions d'actions (parts de SARL incluses) sont en augmentation de 58 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente (3 milliards de francs) et en augmentation de 9,6 % comparé au premier trimestre 1978 (4,3 milliards de francs).

Ces émissions d'actions se sont faites dans une proportion de 87 % sous forme d'augmentation de capital ; les constitutions de nouvelles sociétés, bien qu'en nette augmentation (240 millions de francs contre 112 millions de francs en 1979) sont restées relativement peu importantes. Ces apports de capitaux ont bénéficié tant aux institutions financières qu'aux entreprises non financières.

Parmi ces émissions, les augmentations de capital publiées au « B.A.L.O. » se chiffrent à 981 millions de francs, contre 388 millions de francs l'an passé et 600 millions de francs en 1978. Bien orientée en début d'année, malgré la situation internationale tendue, la Bourse de Paris a été plus mauvaise en mars, freinée par un certain nombre de facteurs tels que la mauvaise tenue de Wall Street, le renchérissement du dollar, la hausse du loyer de l'argent, la crainte d'une récession...

Un seul emprunt convertible a été émis au cours du premier trimestre pour un montant de 39,7 millions de francs, contre deux opérations totalisant 40,2 millions de francs en 1979.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

29 AVRIL

### Marché soutenu

*Dans un marché toujours très creux et sans affaires, une légère hausse des cours a été enregistrée à nouveau sous les colonnes du palais Brongniart pour la deuxième séance de la semaine : l'indice instantané a progressé de 0,6 %. Avec les 0,4 % de la veille, l'avance atteint 1 % en deux jours.*

*Quelques valeurs se sont distinguées : outre Sacilor on a noté la progression des Presses de la Cité, de Perrier et de L'Oréal, en liaison avec les résultats et les prévisions affichées par ces sociétés. Perrier, notamment, qui a démenti des rumeurs récentes sur une dégradation du marché américain. Quant à L'Oréal, le marché anticipe l'amélioration que devait annoncer le président dans l'après-midi.*

*Légère progression également de Leroy-Somer dont l'activité est très forte actuellement. Quant à Michelin, le titre gagne 4 % : une étude du courtier américain Merryll Lynch y serait favorable. Ailleurs, les Machines Bull se sont nettement redressées.*

*Peu de baisses par ailleurs, à part les Skis Rossignol, qui continuent à glisser.*

*Du fait de la maigreur des transactions, ces variations perdent une grande partie de leur signification.*

*Le ralentissement des affaires commence à se faire sentir discrètement, ce qui laisse planer un doute sur les résultats des sociétés en 1980 après leurs performances de 1979.*

*D'un autre côté, les taux d'intérêt baissent doucement. Comme aux Etats-Unis, les opérateurs sont tiraillés entre des tendances contradictoires, ce qui explique la faiblesse des échanges.*

*Sur le marché de l'or, en repli général suivant les avis de Londres, où l'once de métal a sensiblement fléchi, le lingot perd 2 495 F à 72 500 F et le napoléon 12 F à 683 F.*

## LONDRES

**LA REPRISE S'ACCENTUE**

Le marché accentue sa reprise, notamment sur les pétroles, qui progressent dans l'attente des répercussions de la crise du Moyen-Orient sur les prix des hydrocarbures. Nouveau repli des mines d'or, en liaison avec celui du métal.

Or (ouverture) (dollars) 513 .. contre ... ..

| VALEURS | CLOTURE 28/4 | COURS 29/4 |
|---|---|---|
| Beecham | 115 .. | 118 ... |
| British Petroleum | 338 ... | 332 ... |
| Courtaulds | 66 ... | 66 ... |
| *De Beers | 8 85 | 8 55 |
| Imperial Chemical | 358 .. | 362 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 363 .. | 370 ... |
| Shell | 344 ... | 342 ... |
| Vickers | 120 ... | 125 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 38 5/8 | 38 5/8 |
| *West Driefontein | 72 3/4 | 72 3/4 |
| *Western Holdings | 60 1/2 | 61 ... |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**MOTEURS LEROY - SOMER.** — Pour l'exercice 1980, le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait atteindre 2 milliards de francs contre 1,65 milliard de francs en 1979, les bénéfices d'exportation pouvant s'élever de 117 à 150 millions de francs et le bénéfice net passant de 39,5 millions de francs à 56 ou 60 millions de francs. A la fin du mois de mars 1980, ledit chiffre d'affaires était déjà en hausse de 30 % et les commandes de 37 %, un léger ralentissement se faisant sentir en avril toutefois. Une telle progression n'a encore été jamais vue, a déclaré le président, M. Georges Chavanes. Pour 1979, le bénéfice d'exploitation de la maison mère a atteint 100,4 millions de francs contre 84,5 millions de francs, et le bénéfice net 32,7 millions de francs contre 28,3 millions de francs, le dividende net étant porté de 13 F à 15 F (+ 15 %).

Parmi les filiales, les Pompes Guinard ont été éprouvées par les difficultés de leur propre filiale italienne Rotos, qui leur a coûté 10 millions de francs en 1979, et pour laquelle une « solution structurelle et fondamentale » est en cours d'élaboration.

**SOURCE PERRIER.** — Les résultats du premier semestre de l'exercice 1979-1980 sont en augmentation de 30 %.

**FONCINA.** — Bénéfice net pour 1979 : 19,2 millions de francs contre 18,65 millions de francs. Dividende : 10,30 F.

## NEW-YORK

**Légère hausse**

Wall Street s'est inscrit en légère baisse lundi 28 avril, l'indice Dow Jones gagnant 1,88 point à 805,46. Deux facteurs contraires ont influé sur la tendance. D'un côté, la récession devient de plus en plus certaine, et certains experts sont très pessimistes, tel M. Bosworth, ancien directeur du conseil pour la stabilité des salaires et des prix, pour lequel l'économie américaine se trouve dans « un chaos absolu », le déclin devant être « constant mais progressif ». De l'autre, les taux d'intérêt continuent à baisser, ce qui constitue un adjuvant pour le marché. Il faut croire que les opérateurs sont plus sensibles à cette baisse qu'aux premiers signes de la récession.

| VALEURS | COURS 25/4 | COURS 28/4 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56 . | 54 3/4 |
| A.T.T. | 51 7/8 | 52 5/8 |
| Boeing | 37 1/2 | 37 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 39 ... | 38 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 36 5/8 | 36 ... |
| Eastman Kodak | 49 7/8 | 48 7/8 |
| Exxon | 58 5/8 | 60 1/4 |
| Ford | 24 5/8 | 24 ... |
| General Electric | 47 ... | 47 3/8 |
| General Foods | 27 ... | 26 7/8 |
| General Motors | 43 . | 44 5/8 |
| Goodyear | 11 5/8 | 11 7/8 |
| I.B.M. | 56 .. | 54 3/8 |
| I.T.T. | 26 3/8 | 26 1/4 |
| Kennecott | 27 1/4 | 27 3/4 |
| Mobil Oil | 72 3/8 | 72 . |
| Pfizer | 39 7/8 | 39 1/2 |
| Schlumberger | 105 1/8 | 107 ... |
| Texaco | 36 1/4 | 35 3/4 |
| U.A.I. Inc. | 14 ... | 18 7/8 |
| Union Carbide | 38 3/4 | 39 1/8 |
| U.S. Steel | 16 3/4 | 17 3/4 |
| Westinghouse | 22 5/8 | 22 3/8 |
| Xerox | 53 3/4 | 54 ... |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 25 avr. | 28 avr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 101,4 | 101,7 |
| Valeurs étrangères | 100,9 | 101,6 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 103,2 | 103,6 |

### DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Louvre, c. 25 | 1 p. 2 | 24 50 |
| Société générale, bon | 1 p. 20 | 2 .. |
| Verlinde, c. 25 | 1 p. 4 | 20 . |

**Taux du marché monétaire**

Effets privés, du 29/4 ...... 12 1/2 %

# BOURSE DE PARIS - 29 AVRIL - COMPTANT

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/4 | COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 195 | 4 182 | 4 070 | 4 280 |
| Allemagne (100 DM) | 233 550 | 233 2.0 | 227 | 239 |
| Belgique (100 F) | 14 587 | 14 530 | 13 900 | 14 600 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 211 400 | 210 540 | 206 .. | 216 |
| Danemark (100 krd) | 74 620 | 74 600 | 71 | 76 |
| Norvège (100 k) | 85 000 | 85 070 | 82 500 | 87 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 627 | 9 587 | 9 350 | 9 850 |
| Italie (1 000 lires) | 4 956 | 4 964 | 4 850 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 251 100 | 250 | 245 .. | 257 |
| Suède (100 krs) | 98 900 | 98 720 | 96 ... | 101 500 |
| Autriche (100 sch.) | 32 785 | 32 665 | 31 800 | 33 400 |
| Espagne (100 pes.) | 6 654 | 6 635 | 5 700 | 6 100 |
| Portugal (100 esc.) | 8 525 | 8 495 | 8 300 | 9 300 |
| Canada ($ can. 1) | 3 545 | 3 543 | 3 420 | 3 650 |
| Japon (100 yens) | 1 733 | 1 757 | 1 650 | 1 750 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/4 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 74500 .. | 72000 .. |
| Or fin (en lingot) | 74995 .. | 72500 .. |
| Pièce française (20 fr.) | 695 . | 683 . |
| Pièce française (10 fr.) | 399 .. | 389 90 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 530 | 533 .. |
| Pièce latine (20 fr.) | 518 50 | 508 .. |
| Souverain | 685 . | 670 10 |
| Pièce de 20 dollars | 2919 60 | 2838 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1380 .. | 1376 . |
| Pièce de 5 dollars | ... .. | 845 .. |
| Pièce de 50 pesos | 3190 .. | 3100 .. |
| Pièce de 10 florins | 548 .. | 546 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



# La France et l'Allemagne fédérale décident de construire deux satellites de télévision directe

## Ils seront lancés en 1983 et 1984

**En signant ce mardi après-midi 29 avril à Paris le protocole d'accord du programme franco-ouest-allemand de satellite de télévision directe, *M. Volker Hauff*, ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie, et M. André Giraud, ministre français de l'industrie, ont mis un terme à une affaire vieille de plusieurs mois. Leur décision ne manquera pas d'irriter les Européens qui ne sont pas associés au projet (1).**

**Cet accord, dont le principe fut acquis le 20 octobre dernier à l'occasion de la réunion au sommet entre le chancelier Helmut Schmidt et le président Valéry Giscard d'Estaing, prévoyait en effet la réalisation de deux satellites de télévision directe préopérationnels — TV-Sat pour l'Allemagne, TDF-1 pour la France — et des matériels de rechange pour un troisième modèle de vol. *Les deux satellites devraient être mis sur orbite géostationnaire* par la fusée européenne Ariane, le premier exemplaire, allemand, étant lancé à la fin de 1983, et le second, français, six mois plus tard.**

Ces satellites de télévision directe pré-opérationnels seront réalisés par un groupement industriel mixte comprenant, côté allemand, Messerschmitt-Bolkow-Blohm (M.B.B.) et A.E.G.-Telefunken, et côté français, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et Thomson-C.S.F. (*le Monde* du 29 novembre 1979). D'ici au mois d'août, ces *quatre* industriels devraient soumettre une proposition de projet à une organisation cliente franco-allemande, installée vraisemblablement en Allemagne fédérale et dont le responsable serait français. Cet organe exécutif, qui devrait grouper des représentants des P.T.T. et des organismes spatiaux des deux pays, pourrait passer le contrat de commande définitif à la fin des vacances.

Le financement de ce programme de près de 1 300 millions de francs — dont 900 millions de francs environ pour l'étude et la construction des satellites (2) — sera également supporté par la France et l'Allemagne. En revanche, la clé de répartition des retours industriels aux firmes des deux pays devrait être légèrement différente — les sociétés allemandes recevant 54 % et les sociétés françaises 46 % — pour *compenser la participation* française plus importante à la construction du lanceur lourd européen Ariane.

Pour s'entendre, les deux partis ont dû s'inspirer de ce qui avait déjà été fait pour la construction du satellite de télécommunications franco-*allemand Symphonie. C'est ainsi que* l'ensemble du projet serait coordonné par un groupe intégré franco-allemand dirigé par la société allemande M.B.B., tandis que la partie charge utile serait sous la responsabilité d'un autre groupe conduit cette fois *par* la Thomson.

La mise en place de ce dispositif conduira donc à la construction de deux satellites (1 000 kilos environ en orbite géostationnaire) dont les plates-formes seront identiques mais les charges utiles légèrement différentes en raison des besoins propres à chaque pays : le satellite français, intégré en France, sera plus gros et plus puissant — 4,2 kilowatts contre *3,5 kilowatts — que le modèle allemand* intégré en Allemagne.

Bien que chacun des deux satellites ait été dessiné pour recevoir cinq canaux, les deux exemplaires pré-opérationnels n'en auront que trois, le modèle de vol allemand utilisant *deux d'entre eux pour la* retransmission de programmes de télévision, tandis que le troisième serait réservé aux programmes radio émis en modulation de fréquence. Sur le satellite français, TDF-1, les deux premiers canaux seront réservés aux émissions des chaînes de télévision nationales Antenne 2 et TF 1, mais l'usage du troisième n'a pas encore été fixé. Nul doute que l'intérêt que lui portent certaines radio périphériques fera une fois de plus rebondir le problème du monopole de la télévision. — J.-F. A.

(1) Ce projet n'étant pas réalisé au sein de l'Agence spatiale européenne, celle-ci a engagé l'étude, avec neuf autres pays, d'un satellite baptisé L-Sat sur lequel serait embarquée une charge de TV directe. Coût estimé : 1 160 millions de francs.

(2) Aux conditions économiques de la mi-1978, les modèles de série coûteraient 180 millions de francs environ.

## En Colombie

### LES MILITAIRES SE FÉLICITENT DE LA FERMETÉ DU GOUVERNEMENT DANS L'AFFAIRE DE LA PRISE D'OTAGES

**Bogota (A.F.P.). — Le gouvernement de M. Julio Cesar Turbay a marqué un point contre *la guérilla* avec le dénouement pacifique de la prise d'otages de l'ambassade dominicaine. Face au défi du commando, *le gouvernement a montré une fermeté* constante. Tout en obtenant, sans effusion de sang, la libération des otages et en laissant une porte *de sortie honorable aux guérilleros*, momentanément réfugiés à Cuba, il n'a cédé à aucune des exigences du commando : libération de trois cent onze prisonniers politiques, rançon de 50 millions de dollars et publication d'un manifeste sur des cas de violation des droits de l'homme en Colombie.**

**Pour M. Turbay, ce dénouement heureux est plus « un triomphe de la Colombie qu'un triomphe du gouvernement ». Le résultat est dû, selon lui, à la force des institutions. Se retranchant derrière la Constitution, il a ajouté que les lois colombiennes ne lui permettaient pas de libérer des prisonniers en jugement.**

**Le président semble avoir voulu resserrer les rangs du parti libéral, majoritaire au gouvernement, et surtout donner satisfaction aux militaires très puissants en Colombie. Ceux-ci auraient difficilement accepté sans réagir que le gouvernement cède aux exigences terroristes. Le ministre de la défense, le général Camacho, s'est déclaré pleinement satisfait de la fin « juridique et *honorable* » de la prise d'otages.**

**Quant au M. 19, dont aucune des énormes exigences initiales n'a été satisfaite, il affirme que l'opération a été un succès. A La Havane, le chef du commando a souligné qu'elle avait permis de révéler « la répression et les tortures en Colombie ».**



## UN NATIONALISTE CORSE SE CONSTITUE PRISONNIER

**Au cours de la première journée du procès de sept nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris, mardi matin 29 avril, M. Gérard de Mari, âgé de vingt-huit ans, professeur de mathématiques, s'est constitué prisonnier. M. de Mari était en fuite depuis près d'un an. Le ministère public le considère comme un « sergent recruteur » du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). « Nous ne pensions pas vous voir », a déclaré le président, M. Claude Allaer. Le nouveau prisonnier a désigné pour défenseurs Me Jacques-Antoine Martini, du barreau d'Ajaccio, et Me François Stefanaggi, du barreau de Paris.**

## DEUX GENDARMES BLESSÉS EN HAUTE-CORSE

**Un attentat à l'explosif a fait, le mardi matin 29 avril, deux blessés graves à Corbara (Haute-Corse).**

**Une patrouille de la gendarmerie de l'Ile-Rousse s'était rendue dans un lotissement où une charge explosive avait été découverte dans une résidence secondaire.**

**Au moment où elle procédait aux constatations, la charge explosait, blessant gravement deux gendarmes.**

### LA GRÈVE NATIONALE C.G.T.-C.F.D.T.

# La direction d'E.D.F. indique que des coupures de courant seront sans doute effectuées le mercredi 30 avril

*Les fédérations C.G.T. et* C.F.D.T. d'E.G.F. achèvent, mercredi 30 avril, leur semaine d'action par une consigne d'arrêt de travail lancée sur l'ensemble du territoire, après une série de grèves tournantes décrétées, depuis le 24 avril, région par région, pour appuyer des revendications portant sur les salaires et la durée du travail et pour s'opposer à deux propositions de loi sur le droit de grève *et les activités sociales* à E.G.F.

La grève de mercredi étant nationale, la direction d'E.D.F. *indique que les délestages seront* sans doute nécessaires dans la matinée du 30 avril, en particulier vers 10 heures, heure de « *pointe* » de la consommation. Lors d'une grève faite, sur l'ensemble de la France, par la C.G.T. et la C.F.D.T., la baisse de production est, en général, de l'ordre de 30 %.

Lundi 28 avril, le mouvement des deux fédérations, qui affectait le sud-est de la France, a entraîné — en raison, aussi, d'une avarie *technique survenue dans un poste* de transformation de la banlieue lyonnaise — des coupures de courant dans le « triangle » Saint-Etienne - Lyon - Valence.

Les syndicats ont fait état de 65 % de grévistes dans la région Rhône-Alpes et sur le littoral méditerranéen.

Pour sa part, le patronat des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.) a fait savoir qu'il donnera dorénavant à ses adhérents *la consigne de fermer leurs* entreprises et de mettre leurs personnels en chômage technique en cas de grève des agents *d'E.G.F.*

Le patronat indépendant a pris cette décision après que le représentant du ministère public eut demandé à la cour d'appel de Paris, lors de l'audience du 23 avril, de rejeter la requête formulée par six entreprises, réclamant des dommages et intérêts à l'E.D.F. après les grèves de décembre 1977. L'avocat général a pladé « l'excès de droit ». En première instance, le tribunal de commerce de Paris avait donné raison aux adhérents du S.N.P.M.I.

## L'inculpation du prince Thibault d'Orléans

### Le juge d'instruction va procéder à de nouveaux interrogatoires

L'inculpation et la mise sous mandat de dépôt pour complicité de tentative de vol qualifié du prince Thibault d'Orléans, écroué depuis le 26 avril à la maison d'arrêt de Pau, a donné une dimension particulière à une affaire dont il est difficile de savoir encore quels étaient son but et le rôle qu'y jouèrent ou devaient y jouer ceux qui s'y trouvent aujourd'hui impliqués (*le Monde* du 29 avril).

En tout cas, l'information en cours, confiée à M. Jean-Pierre Belmas, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Tarbes, paraît devoir se poursuivre avec célérité. Un magistrat doit procéder le 29 avril à de *nouveaux interrogatoires séparés* des trois inculpés, tous détenus : d'une part, MM. Jacques Bonnaud et Henri Rippert, arrêtés dès le 31 mars à Tarbes dans le jardin de la villa de Mme Suzanne Courty, propriétaire d'une importante collection de tableaux ; d'autre part, le prince Thibault d'Orléans, dont il semble aujourd'hui que l'inculpation ait été motivée par le fait qu'il avait été, il y a plusieurs mois déjà, en relation d'affaires avec Mme Courty.

En l'état actuel des choses et en attendant le résultat des *commissions rogatoires délivrées* pour savoir notamment quelle était la situation financière de la galerie parisienne la Tour de Nesle, dont le prince était le président-directeur général et M. Jacques Bonnaud le directeur, la question se pose de savoir quels étaient les desseins de MM. Bonnaud et Rippert au moment où ils cherchaient à pénétrer dans la villa de Mme Courty, et surtout si le prince Thibault d'Orléans en avait lui-même connaissance.

Pour sa part, M. Bonnaud, homme sans passé répréhensible, n'aurait pas mis en cause le prince, contrairement à ce que l'on avait supposé. Ce serait Mme Courty qui aurait parlé de lui en rappelant qu'il était venu la voir il y a quelques mois avec l'espoir de trouver en elle une cliente éventuelle. Dès lors, le *rapprochement ne pouvait manquer* de se faire entre M. Bonnaud, *identifié* comme directeur de cette galerie, et le prince Thi*bault d'Orléans, son* P.-D.G., qui avait lui-même rendu des visites à Mme Courty.

Le prince parla-t-il de Mme Courty à M. Bonnaud ? Ce dernier pensa-t-il prendre alors l'initiative de cette singulière expédition du 31 mars, dont le but aurait été de forcer la main à une « cliente » potentielle et de se procurer ainsi une « trésorerie » dont la galerie la Tour de Nesle aurait été bien aise ? Ou même *demanda-t-il* au prince Thibault d'Orléans de l'accompagner sans que celui-ci ait eu pour autant conscience de la vraie nature de l'*entreprise* ?

## Les triples meurtres de Béziers et de Carqueiranne ont été commis avec la même arme

**Chargés de dire si l'arme avec laquelle Joseph Thomas Recco avait tué le 18 janvier dernier trois personnes à Carqueiranne (Var) avait pu être utilisée le *22 décembre 1979* par l'auteur du triple crime commis alors au supermarché Mammouth de Béziers dont furent victimes trois caissières de ce magasin, les experts *désignés par M. Yves Chevallier, juge* d'instruction au tribunal de grande instance de Béziers, ont déposé, le 28 avril, un rapport qui répond affirmativement à cette question.**

**Les trois experts, MM. Guy Eyral, directeur de l'Institut de médecine légale de Montpellier, Germain Baylac, expert en balistique près la cour d'appel de Montpellier, et Henri Ollivier, directeur du laboratoire de police scientifique de Marseille, qui avaient à leur disposition un certain nombre de balles et de douilles *retrouvées sur les lieux des deux crimes*, ont relevé entre elles de nombreux points d'analogie ainsi que des caractéristiques communes permettant de conclure que les projectiles avaient été tirés par la même arme, un revolver à barillet, calibre 38 spécial.**

**Ce rapport confirme les conclusions d'un précédent examen dont les résultats avaient été produits le 11 février dernier, mais qui avaient suscité une contre-expertise.**

**Il devrait entraîner la prochaine inculpation, par M. Chevallier, de Joseph Thomas Recco, déjà détenu à Toulon pour le crime de Carqueiranne *qu'il a avoué, et qui* aurait dès lors à répondre aussi du triple crime de Béziers (« le Monde » du 22 janvier).**

**Agé aujourd'hui de quarante-six ans, Joseph Thomas Recco avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 7 décembre 1962 par la cour d'assises de la Corse pour le meurtre d'un garde maritime. Il avait bénéficié, par le jeu des réductions de peine, d'une mise en liberté conditionnelle en 1977.**

## LA C.G.T. PROPOSE UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES LE 13 MAI

**La C.G.T. a proposé aux autres centrales syndicales *C.F.D.T.* et *FEN* d'organiser une journée nationale de grève de vingt-quatre heures, le 13 mai, en réaction contre la *proposition de loi Berger sur la Sécurité* sociale. Cette proposition a été faite mardi matin, au cours de la rencontre C.G.T., C.F.D.T., *FEN*, au siège de la FEN, destinée à examiner les possibilités d'organiser un 1er Mai « unitaire ». Une suspension de séance a eu lieu à 10 h. 30 à ce propos.**

**Une nouvelle suspension a été décidée *en* fin de matinée, les dirigeants des trois organisations (représentés, notamment, par leurs secrétaires généraux respectifs, MM. Séguy, Maire et Henry) devant à nouveau se réunir à 18 heures pour envisager une éventuelle manifestation unitaire. Sauf accord, les syndicats ont en effet prévu des manifestations séparées le 1er mai à Paris : F.O. le matin, à 10 heures, de la Bastille au mur *des Fédérés* ; la C.F.D.T., à 14 heures, du métro Sentier à la Bastille, où M. Edmond Maire prendra la parole ; la C.G.T., à 14 heures, de la République à Richelieu-Drouot ; l'Union des luttes, un « forum » à Beaubourg, à 10 heures, la FEN devant déposer une gerbe. En province, à quelques exceptions, des défilés séparés étaient aussi annoncés.**

● *M. J.-C. Laroze et l'« appel pour l'union des luttes ».* — M. Laroze, secrétaire confédéral de la C.G.T., retire sa signature de l'« appel pour l'union des luttes », dont les promoteurs assurent qu'il a maintenant réuni soixante-quinze mille signatures. Un « collectif » émanant de ce rassemblement ayant lancé une invitation à un 1er mai unitaire, M. Laroze estime que cette initiative conduit *« à une journée de dupes ».*

## NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing remettra*, mercredi 30 avril, à 18 h. 30, à l'Elysée, les insignes d'officier de la Légion d'honneur à sœur Laure, née en 1880, et qui, depuis sa prise de voile en 1900, se consacre à des activités d'infirmière dans les hôpitaux de Paris.

● *Des troubles ont éclaté mardi 29 avril à Ankara* autour de l'université, à la suite de manifestations d'étudiants de gauche et d'ouvriers contre l'interdiction des défilés du 1er mai. Des milliers de soldats ont pris position et la police a fait avancer des blindés. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1980 a été tiré à 607 601 exemplaires.